



HAL
open science

Le Bien-être en France

Mathieu Perona, Claudia Senik, Yann Algan, Elizabeth Beasley, Daniel Cohen, Sandra Hoibian, Dylan Alezra

► **To cite this version:**

Mathieu Perona, Claudia Senik, Yann Algan, Elizabeth Beasley, Daniel Cohen, et al.. Le Bien-être en France: Rapport 2020. CEPREMAP, 2021, Daniel Cohen, 9782956462927. halshs-03131285

HAL Id: halshs-03131285

<https://shs.hal.science/halshs-03131285>

Submitted on 4 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

sous la direction de
Mathieu Perona et Claudia Senik

Le Bien-être en France

Rapport

2020

Observatoire du Bien-être

CEPREMAP

CENTRE POUR LA RECHERCHE ECONOMIQUE ET SES APPLICATIONS

Le Bien-être en France

Rapport 2020

Observatoire du Bien-être du Cepremap

Sous la direction de **Mathieu Perona et Claudia Senik**

Direction scientifique : **Yann Algan, Andrew Clark, Claudia Senik**

Conseillère scientifique : **Elizabeth Beasley**

Assistante de recherche : **Iris Laugier**

Directeur de la publication : **Daniel Cohen**

CEPREMAP

CENTRE POUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET SES APPLICATIONS

Ce rapport s'appuie sur les *Notes* publiées par l'Observatoire au cours des années 2018, 2019 et 2020, en particulier :

- Note 2018-06, « Diplôme, revenus et confiance », Elizabeth Beasley, Madeleine Péron et Mathieu Perona
- Note 2018-07, « Bonheur rural, malheur urbain ? », Madeleine Péron et Mathieu Perona
- Note 2019-01, « La France malheureuse », Mathieu Perona
- Note 2019-03, « Qui sont les Gilets jaunes et leurs soutiens ? », Yann Algan, Elizabeth Beasley, Daniel Cohen, Martial Foucault, Madeleine Péron,
- Note 2019-05, « La France et l'Europe », Mathieu Perona
- Note 2019-07, « Le passage à la retraite », Madeleine Péron, Mathieu Perona et Claudia Senik
- Note 2020-07, « Heurs et malheurs du confinement », Dylan Alezra, Sandra Hoibian, Mathieu Perona et Claudia Senik

ainsi que sur les notes de conjoncture publiées trimestriellement depuis juillet 2017.

Les éléments présentés dans ces notes ont été mis à jour à l'aide des informations les plus récentes. Le chapitre consacré au bien-être au travail est inédit. La partie historique a été écrite spécifiquement pour ce rapport par Rémy Pawin.

Les auteurs remercient Sarah Flèche et Andrew Clark pour leur relecture attentive et leurs commentaires.

© Les éditions du Cepremap, 2020
48, boulevard Jourdan – 75014 Paris
www.cepremap.fr

ISBN 978-2-9564629-2-7

Préface

Claudia Senik

Depuis sa création, il y a quatre ans, l'Observatoire du bien-être se donne la mission de scruter le bien-être des Français : ses racines, ses différentes facettes et son évolution. Bonheur privé et malheur public, lien entre optimisme et comportement politique, rapport à l'argent et à l'économie, influence de l'âge, du genre et de la stratification sociale, réaction à la conjoncture économique et aux changements politiques, nous suivons ces questions et en rendons compte à l'occasion de nos notes et de nos publications régulières. Nous illustrons également ces tendances à l'aide de notre tableau de bord en ligne. Le présent rapport vise à donner une image de cette activité, et ce faisant, à dresser un portrait de la France au prisme du bien-être subjectif.

Travailler et aimer, les deux sources du bonheur selon Freud occupent une place prépondérante dans ce rapport qui fait une large part à la sphère professionnelle et aux liens interpersonnels et sociaux.

Le travail, d'abord, qui joue un rôle primordial dans la satisfaction, non seulement à cause du revenu qu'il procure, mais aussi par les relations sociales qu'il occasionne et du sens qu'il donne à l'activité individuelle. C'est d'ailleurs surtout à travers la sphère professionnelle que le niveau d'éducation contribue à la satisfaction, même si éducation et confiance entretiennent un lien plus direct. On constate hélas que dans le domaine du travail, peut-être plus que dans tout autre, le célèbre « déficit de bonheur français » s'exprime à travers un niveau d'insatisfaction plus élevé que chez nos voisins européens. Les Français se montrent particulièrement insatisfaits de leur rémunération et des perspectives de carrière offertes par leur entreprise. Et quand ils jugent leur vie professionnelle dans son ensemble, l'insatisfaction est visible chez toutes les catégories socio-professionnelles, hormis les cadres. C'est peut-être pourquoi, à l'inverse de nombreux pays, le passage à la retraite ne semble pas constituer en France une charnière difficile, de nature à provoquer une baisse de bien-être, même s'il occasionne une perte de revenu. Pour les chômeurs, il représente même une sortie de la précarité et du stigmate, nettement favorable au bien-être.

Les liens sociaux et privés ensuite, dont on mesure l'importance, en creux, par le sentiment de solitude particulièrement délétère qui s'exprime dans certaines communes du territoire français. À cet égard, les dix dernières années ont peut-être été celles du triomphe de la géographie, avec la prise de conscience de l'importance de l'environnement immédiat des personnes. C'est en effet dans les territoires en déclin démographique, d'où la vie sociale se retire, que l'on a vu récemment se manifester des signes de fort mécontentement : insatisfaction, abstention électorale, et manifestations de Gilets jaunes.

Au total, les Français se classent plus mal que les autres Européens sur un grand nombre de mesures subjectives de bien-être malgré une situation beaucoup moins défavorable en matière d'indicateurs

objectifs. Nous y voyons le signe d'une société inquiète, mal à l'aise avec les transformations qui la traversent. Peut-être s'agit-il de la crise de croissance d'une *société de statut*, dominée par une aristocratie républicaine et laïcisée, forcée de s'adapter à une concurrence mondialisée. Peut-être aussi, dans une société centralisée où l'on attend beaucoup de l'État, est-il particulièrement angoissant de voir l'échelle nationale largement dépassée par l'ampleur des changements mondiaux. Ce serait alors parce que l'État n'a plus les moyens de protéger le lien social et les individus contre les chocs nombreux imposés par la vie économique que l'argent revêt une importance particulièrement forte aux yeux des Français. Le pouvoir d'achat devenant plus déterminant pour la position sociale, il devient, a contrario, une source de frustration pour les classes moyenne menacées de précarisation financière, comme les Gilets jaunes. Le dernier chapitre de cet ouvrage ajoute une profondeur historique à l'analyse, et suggère que la notion de crise, apparue au milieu des années 1970, s'est durablement installée dans la société française, ainsi que le pessimisme et l'insatisfaction qui l'accompagnent.

Ces observations, réalisées au cours des années passées, revêtent une teneur nouvelle à la lumière de la crise du Covid-19.

Le confinement aurait-il permis la revanche des Gilets jaunes, jouissant du supplément d'espace que leur offrait une résidence plus éloignée des centres vitaux de l'économie, délivrés des trajets domicile-travail, et logés à la même enseigne de désocialisation que le reste du territoire ? On verra qu'il n'en est rien et que les conditions de vie et de travail de ce groupe ont été particulièrement défavorables à leur bien-être pendant le confinement.

Pour ceux qui l'ont pratiqué, le télétravail a-t-il occasionné une perte de liens sociaux et un effet délétère sur le bien-être, ou au contraire, a-t-il permis d'améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée ? Cette question du travail à distance constituera sans doute la grande mutation des années à venir, et il importe de comprendre rapidement quel impact sur le bien-être, et notamment sur le bien-être au travail, il est susceptible d'exercer.

D'autres hypothèses qui paraissaient raisonnables ne semblent pas avoir été validées par les enquêtes. Ainsi, le pessimisme et la défiance des Français vis-à-vis des institutions politiques et le climat social en entreprise globalement plus défavorable en France que dans le reste de l'Europe, auraient pu compromettre la reprise de l'activité après la pause imposée par le premier confinement. Cela n'a pourtant pas été le cas.

Au total, on le voit, le bien-être subjectif n'est pas seulement un objectif en soi, mais aussi le substrat de tout un ensemble de comportements économiques et politiques de premier ordre. Le dernier chapitre de ce rapport retrace l'histoire de la légitimité du concept de bonheur en France. Perdant sa valeur négative au cours du xx^e siècle, au gré des luttes pour l'émancipation et des revendications individualistes et consuméristes, le bonheur est désormais bien installé en tant que boussole du politique. En témoignent les initiatives pour le renouvellement des indicateurs de progrès social, visant à compléter le seul indicateur de revenu national par d'autres mesures, de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi (2009) au relevé systématique d'indicateurs de bien-être subjectifs par le gouvernement britannique de Tony Blair, et plus récemment, par les gouvernements de l'Écosse, de l'Islande et de la Nouvelle-Zélande. Cette remise en cause du revenu national comme seule métrique du bien-être connaît enfin une actualité particulière avec la question du réchauffement climatique. Celle-ci impose aujourd'hui de mieux mesurer l'impact global de la croissance économique, y compris ses externalités négatives. Le tableau de bord des indicateurs de la politique publique doit nécessairement s'enrichir de cette dimension. Le bien-être subjectif fera sans doute également partie de ces indicateurs, à moins qu'il n'acquière le statut de mesure synthétique intégrant l'ensemble de toutes les autres composantes de la vie des citoyens.

1. Introduction

Pourquoi faire un portrait du bien-être en France ?

Le 14 septembre 2009, la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, présidée par Joseph Stiglitz, rendait son rapport sur la manière d'orienter la politique publique dans le monde encore chancelant des lendemains de la crise financière. Tout en conservant le produit intérieur brut comme métrique centrale de l'activité économique, ce rapport conseillait de lui adjoindre deux piliers d'égale importance : d'une part un tableau de bord du bien-être, combinant mesures subjectives et objectives des conditions de vie et des inégalités, et d'autre part des indicateurs de soutenabilité environnementale. Une décennie plus tard, ce programme a conservé toute sa pertinence : au tournant de 2019, la crise des Gilets jaunes qui a traversé le pays a cristallisé le mal-être de populations qui ont vu leurs conditions de vie se dégrader au long de la décennie^[1]* tandis que les catastrophes naturelles liées au changement climatique se sont multipliées.

Au cours de ces dix ans, l'idée d'une action publique orientée aussi vers le bien-être et la soutenabilité, et non plus uniquement sur la croissance économique, a considérablement gagné en ampleur et en légitimité. Dès 2011, et dans la lignée d'une action déjà engagée avant la crise financière, l'Organisation de coopération et de développement économique publiait la première édition de son *Comment va la vie ?*^[2], qui agrège un large panel de mesures dans l'esprit du rapport Stiglitz. En parallèle, l'OCDE propose un *Indicateur du vivre mieux* qui permet de fixer soi-même le poids à donner aux différents domaines et de comparer les pays entre eux, ainsi que les priorités proposées par les utilisateurs du site^[3]. En 2012, l'Organisation des Nations unies parraine la mise en place du Réseau des solutions de développement durable, qui publie chaque année un *World Happiness Report*. Ce rapport propose une vision d'ensemble du bien-être à l'échelle mondiale ainsi qu'une sélection d'études thématiques^[4]. Depuis 2018, il s'accompagne d'un *Global Happiness Policy Report*^[5] plus spécifiquement dédiée aux politiques publiques susceptibles d'être informées ou de favoriser le bien-être subjectif.

En 2014, le Royaume-Uni s'est doté d'un organisme pérenne, le *What Works Wellbeing* ayant comme mission de rassembler les recherches dans ces domaines, identifier les manques et produire des synthèses et outils pratiques directement utilisables à tous les niveaux de l'action publique. En 2018, les gouvernements de l'Écosse, de l'Islande et de la Nouvelle-Zélande ont mis en place le *Wellbeing Economy Government* pour partager leur expérience suite à un engagement commun,

* Les références entre crochets renvoient aux notes en fin d'ouvrage, p. 159.

celui de prendre le bien-être des individus et la soutenabilité comme principes directeurs de leur action publique, avec une évaluation systématique des politiques publiques selon ces critères. Dans le même temps, la recherche sur les origines du bien-être subjectif et les moyens de le favoriser a connu un regain d'enthousiasme. Elle s'est déployée dans une vaste gamme de travaux, y compris des ouvrages destinés au grand public^[6].

Pionnière dans la réflexion sur ces nouveaux outils, la France a été plus lente à les mettre en œuvre. Au niveau de l'État central, l'idée d'un tableau de bord d'indicateurs pour conduire et évaluer l'action publique a eu pour traduction la loi du 13 avril 2015, dite « Loi Sas »^[7] qui stipule que les services du Premier ministre doivent établir « un rapport présentant l'évolution, sur les années passées, de nouveaux indicateurs de richesse, tels que des indicateurs d'inégalités, de qualité de vie et de développement durable, ainsi qu'une évaluation qualitative ou quantitative de l'impact des principales réformes engagées l'année précédente et l'année en cours et de celles envisagées pour l'année suivante, notamment dans le cadre des lois de finances, au regard de ces indicateurs et de l'évolution du produit intérieur brut. ». Normalement remis en octobre, donc en phase avec les discussions finales sur le projet de loi de finances, ce rapport n'a été remis à temps que dans ses deux premières éditions^[8], tandis que celles de 2017, 2018 et 2019^[9] n'ont été présentées qu'avec quatre mois de retard, avec une partie évaluation très limitée. Du côté de la recherche et du dialogue avec la société civile et les administrations, le Cepremap a mis en place en 2015 l'Observatoire du bien-être pour offrir un réseau interdisciplinaire aux chercheurs dont les travaux mobilisent les indicateurs de bien-être subjectifs et présenter, par des *Notes* et des interventions, ces travaux au grand public. Afin de mieux connaître et analyser l'état du bien-être en France, l'Observatoire a lancé en juin 2016, en partenariat avec l'Insee, une enquête trimestrielle posant vingt questions touchant à de multiples dimensions du bien-être subjectif. Cette enquête alimente un Tableau de bord mis à jour trimestriellement ainsi qu'une *Note* trimestrielle de conjoncture.

Après quatre ans d'existence, l'Observatoire a voulu, par la première édition de ce Rapport, faire le point sur ces quatre années de travaux afin de dresser un portrait de la France au prisme de ces indicateurs subjectifs. Ce point d'étape nous a semblé d'autant plus utile pour la collectivité que des travaux auxquels nous avons participé et qui ont été présenté dans l'ouvrage *Les Origines du populisme*^[10] ont montré la pertinence de ces métriques pour comprendre tant la restructuration de l'espace politique français depuis 2017 que la montée des mouvements populistes en Europe et ailleurs. Nous espérons donc qu'il contribue à la mise en évidence et à l'explication des causes du mal-être et de la défiance en France, aidant ainsi à surmonter ces dernières.

1.1 Les Français et le bien-être

Les Français ont un rapport ambivalent au bonheur. Comme le montre Rémy Pawin^[11] dans le chapitre 8 de ce rapport, une suspicion morale a longtemps entouré la notion de bonheur. Celle-ci ne s'est que progressivement imposée comme une fin acceptable de l'existence humaine, et ce après la Seconde Guerre mondiale. L'action publique porte probablement la trace de cette histoire. La Commission Stiglitz sur les nouveaux indicateurs de richesse a représenté au niveau international un moment fondateur pour la prise en compte du bien-être subjectif dans les politiques publiques. Pourtant, cela n'a pas reçu de traduction forte dans l'action publique en France, et l'idée que l'État ou les organismes publics puissent avoir dans leur mission l'objectif de viser le bonheur des citoyens reste vue avec scepticisme, quand il ne s'agit pas d'une franche hostilité.

Ce rapport compliqué au bonheur ne se cantonne pas à l'action publique. Nous avons dressé dans nos précédents travaux^[12] un ensemble de panoramas qui font apparaître quatre traits structurants dans la construction que les Français font de leur bien-être :

1. Collectivement, les Français sont en moyenne moins satisfaits de leur vie que ne le voudrait le niveau de richesse du pays.
2. Individuellement, le revenu pèse plus lourd dans la détermination de leur bien-être que chez les autres Européens.
3. Ils sont modérément optimistes pour ce qui relève de leur avenir personnel, mais pessimistes pour ce qui relève de l'avenir collectif.
4. Interrogés sur la période où ils aimeraient vivre, ils préfèrent massivement le présent ou le passé à l'avenir.

Essentiels pour comprendre les évolutions de la société française, ces quatre traits ont fait brutalement irruption depuis 2017 dans la sphère politique. Dans l'ouvrage *Les Origines du populisme*, nous avons montré comment l'élection présidentielle de 2017 a été le théâtre d'une recomposition du paysage politique français. L'axe traditionnel gauche-droite s'est affaibli au profit d'une opposition entre électeurs satisfaits et confiants, qui ont formé le cœur électoral d'Emmanuel Macron, et électeurs insatisfaits, qui se sont partagés entre Jean-Luc Mélenchon, pour les confiants, et Marine Le Pen pour les défiants. Nous avons également relevé à quel point la géographie du mouvement des Gilets jaunes recouvrait celle de l'insatisfaction en France. Ce rapprochement a été approfondi et confirmé par les travaux du Conseil d'analyse économique publiés début 2020^[13]. En introduction de ce rapport, nous allons donc commencer par rappeler ces quatre traits, qui ont motivé les coups de projecteurs que nous donnerons en deuxième partie d'ouvrage sur une série d'épisodes de vie, éclairés par leur articulation avec le bien-être subjectif.

1.2 Le Paradoxe français

Quand on considère l'ensemble des pays du monde, la satisfaction dans la vie moyenne exprimée par les habitants de chaque pays augmente avec le PIB par habitant du pays concerné : plus un pays est riche, plus ses habitants sont en moyenne satisfaits de la vie qu'ils mènent. Cette relation n'est (heureusement) pas parfaite : au niveau mondial, certains groupes de pays se distinguent de la relation d'ensemble. Ainsi, les pays d'Amérique latine affichent une satisfaction de vie moyenne supérieure à ce que voudrait leur niveau de richesse ou de développement (mesuré par l'Indice de développement humain, qui synthétise le PIB, l'espérance de vie et le niveau d'éducation). L'évaluation de la satisfaction de vie fait ainsi intervenir d'autres éléments que le seul niveau de richesse : la répartition de celle-ci, bien sûr, mais aussi la qualité des infrastructures, des services publics, la perception de la liberté, de la possibilité de progresser, et certainement des éléments culturels propres à chaque pays qui définissent ce qui constitue une vie épanouie^a.

Dans *L'économie du bonheur*^[14], Claudia Senik montre que, malgré un niveau de revenu moyen élevé, une inégalité contenue et une espérance de vie élevée, les Français déclarent une satisfaction

a. Le *World Happiness Report (2020)* propose une décomposition analytique des conditions du bien-être sur un large échantillon de pays. Classée en 23^e position dans ce classement, la France apparaît en retrait par rapport aux pays d'Europe du Nord dans les domaines des opportunités (liberté de faire ses propres choix de vie), de la participation à des actions caritatives et du sentiment de faire face à des situations de corruption.

de vie en retrait de celle des habitants des autres pays européens dans des situations comparables. En d'autres termes, un Français va en moyenne se déclarer moins heureux qu'un Allemand ou un Danois dont la situation familiale, la qualification et les revenus seraient d'un niveau similaire. Ce « paradoxe français » ne procède pas d'un plus grand malheur en France qu'ailleurs : comparativement aux autres Européens, les Français choisissent moins souvent les échelons les plus bas de la réponse (0 à 3), qui indiquent une profonde insatisfaction. En revanche, ceux qui bénéficient des conditions matérielles les plus favorables sont moins disposés que les homologues des autres pays à se positionner tout en haut de l'échelle (réponses 9 et 10). Il semblerait ainsi que ce soient surtout les Français qui font face à des conditions objectivement bonnes qui trouvent à redire sur l'état de leur vie par rapport à ce qu'estimeraient d'autres Européens. Il faut noter qu'il s'agit là d'un effet français, et non francophone, puisqu'on ne l'observe pas lorsqu'on compare les Suisses ou Canadiens francophones aux autres Suisses ou Canadiens. Il s'agit bien en revanche d'un effet lié à des représentations profondément ancrées, puisqu'il est possible de voir cette même propension à moins se positionner sur les échelons supérieurs chez les Français vivant depuis longtemps dans un autre pays.

Un des enjeux des travaux présentés ici est donc de mieux comprendre pourquoi, spécifiquement en France, de meilleures conditions de vie échouent à se traduire en un niveau de satisfaction plus élevé.

1.3 Les Français et l'argent

Les grandes enquêtes internationales conduites depuis maintenant plusieurs décennies nous permettent d'éclaircir ce que les personnes prennent en compte pour évaluer leur degré de satisfaction. Plus précisément, nous pouvons déterminer le poids que prennent les principales composantes de la vie, comme l'âge, le sexe, le fait d'être en couple, d'avoir des enfants, ou le revenu. Sur plusieurs dimensions-clef du bien-être, les Français accordent une plus grande importance, un plus grand poids à ce dernier. Le revenu est ainsi en France plus déterminant dans la satisfaction dans la vie, mais aussi pour le bonheur ou la satisfaction à l'égard des conditions de vie. Dans *Les Français, le bonheur et l'argent*^[15], qui détaillait ce constat, nous le mettions en rapport avec le constat antérieur d'une société française nettement plus défiante que celles des autres pays européens^[16] : la défiance envers les autres et envers les institutions nourrit un sentiment d'insécurité. Face à un environnement ressenti comme menaçant et incertain, le revenu constitue la protection la plus fiable et la plus générale.

Dans des pays comme les États-Unis, les revenus se disent – ils sont un sujet de conversation courant – et s'affichent, par une consommation ostentatoire. Dans une dynamique largement décrite et documentée par la littérature^[17], les gens ne sont pas tant intéressés par le revenu *en soi* que par le statut qu'il procure dans des sociétés très inégalitaires, où le statut social conditionne l'accès à des services et opportunités-clef, comme le système de santé, l'éducation ou des réseaux commerciaux. En France, ce phénomène est évidemment présent, mais dans une mesure bien moindre en raison d'une répartition des revenus moins inégalitaire qu'aux États-Unis ou d'autres pays d'Europe. Ce motif de statut social ne parvient donc pas à épuiser le poids particulier du revenu dans le bien-être des Français.

Les deux années passées nous semblent démontrer la pertinence et l'intérêt de cette grille de lecture. Si les origines profondes du mouvement des Gilets jaunes sont nombreuses, le déclencheur a été l'augmentation, pourtant annoncée de longue date, de la taxe sur les carburants,

venue se combiner à une augmentation des prix à la production de ces derniers. Cette augmentation a eu un impact sur les zones où l'automobile constitue le moyen de déplacement essentiel à la fois au niveau matériel et sur le plan symbolique. La place de cette mobilité avait déjà été restreinte par la limitation de vitesse à 80 km/h sur le réseau secondaire, et au niveau du pouvoir d'achat, le carburant constituant à court terme une dépense contrainte. De nombreux ménages, aux revenus par ailleurs contrastés, se sont à cette occasion aperçus que leur niveau de revenus ne leur permettait pas d'absorber un choc de ce type sans restriction sur d'autres postes de dépenses. En d'autres termes, ils se sont rendu compte que leur niveau de revenus ne les protégeait pas contre un choc négatif, ce qui s'est très probablement traduit par une flambée du sentiment d'inquiétude et d'insatisfaction. De manière similaire, à travers l'attention particulière à la question de l'âge-pivot, la contestation de la réforme des retraites a essentiellement porté sur le risque perçu d'une diminution des pensions plus que sur le recul de l'âge de la retraite.

À l'appui de ces éléments, notre enquête trimestrielle sur le bien-être en France fait apparaître un fort parallélisme entre les évolutions de la satisfaction dans la vie et celles de la satisfaction à l'égard du niveau de vie. Ce rapport explore cette dynamique plus en profondeur dans sa première partie. Le poids donné au revenu, conjugué à un niveau élevé de défiance, contribue aussi à expliquer certaines contradictions du monde du travail en France que nous mettons en évidence dans la deuxième partie, comme par exemple la combinaison d'une satisfaction à l'égard du poste de travail ou de l'environnement immédiat dans la moyenne européenne à un degré très élevé d'insatisfaction à l'égard du salaire, du management ou des impacts du travail sur la santé.

1.3.1 LA NOSTALGIE DU PASSÉ

Pour mieux comprendre le pessimisme des Français ainsi que la manière dont ils se constituent une représentation d'une vie satisfaisante, nous leur avons demandé à quelle époque ils voudraient vivre, si le choix leur était donné. Leurs réponses traduisent et approfondissent certains des traits que nous avons relevés. Ainsi, moins de 5 % des répondants choisiraient d'aller vivre dans l'avenir. Loin des promesses que celui-ci portait au moins jusqu'aux années 1970, l'avenir est ainsi perçu comme peu désirable, voire menaçant.

Le présent, avec son confort, ses gadgets et aussi ses contraintes, recueille 30 % des réponses. Ce sont donc les époques passées qui sont plébiscitées, avec 65 % des répondants qui choisiraient de vivre dans un passé proche. La décennie choisie ne l'est toutefois pas au hasard : une forte partie des répondants qui choisissent une période passée sélectionne la décennie de leurs 20 ans. On peut donc penser que dans une large mesure, cette nostalgie du passé doit beaucoup à une nostalgie des années de jeunesse, où la satisfaction de vie des personnes est effectivement en moyenne plus élevée. Notons qu'objectivement, les seniors ont aujourd'hui accès à des soins et des services qui leur confèrent une autonomie et une espérance de vie supérieure à ce qu'offraient les années 1970 ou même 1990.

Ce regret de la jeunesse n'épuise cependant pas les représentations positives des décennies passées – quitte à ce qu'il s'agisse d'une reconstruction *a posteriori*. Ainsi, de nombreux répondants choisissent les années 1980 comme la décennie où ils voudraient vivre, malgré le chômage, l'austérité et la prise de conscience de l'épidémie de VIH. Cette période recueille en particulier les suffrages des moins de 35 ans qui, mathématiquement, sont trop jeunes pour en avoir un souvenir direct.

1.3.2 BONHEUR PRIVÉ, MALHEUR PUBLIC

Au-delà de cette expérience de pensée, les Français sont de manière générale assez pessimistes. Enquête après enquête, nous constatons un écart important entre leur opinion quant à leur situation actuelle et l'appréciation de leur avenir, fait de dégradations et donc de menaces. Peu nombreux sont ceux qui pensent que les années à venir seront meilleures que le présent. Au niveau européen, seuls les Grecs et les Italiens étaient plus pessimistes que les Français dans l'*Enquête européenne sur la qualité de vie* de 2016, qu'il s'agisse de leur avenir personnel ou de celui de leurs enfants et petits-enfants.

Ce pessimisme se redouble d'une vision partiellement concentrique de leur bien-être : plus leur perspective s'éloigne d'eux et de leur situation personnelle, plus ils sont pessimistes et défiants. Nous avons observé dans plusieurs enquêtes ce phénomène dès qu'il s'agit de se projeter dans l'avenir : modérément pessimistes envers leur avenir individuel, les Français sont franchement négatifs quant à l'avenir du pays dans son ensemble. Cet écart géographique se double d'un écart temporel. Quand on compare la France aux autres pays européens, non seulement les Français sont très pessimistes dans l'absolu quant aux perspectives des prochaines générations, mais ils affichent l'un des écarts les plus élevés avec leurs perspectives personnelles (elles-mêmes déjà peu optimistes). Nous observons un tel assombrissement des évaluations au fur et à mesure qu'on passe de l'échelle personnelle à l'échelle nationale et qu'on se projette plus loin dans le temps sur tout un ensemble de mesures. Ce phénomène prend des dimensions particulièrement importantes sur les questions de sécurité, avec un contraste très important entre un sentiment de sécurité autour de chez soi très fort et le ressenti de l'insécurité comme une préoccupation majeure. Ce phénomène semble toutefois s'atténuer aux frontières du pays : une question sur les perspectives des autres pays d'Europe récolte une réponse certes pessimiste, mais moins négative que celle sur les perspectives de la France.

Ce pessimisme, que nous mettons à nouveau en évidence dans les dernières données disponibles (première partie de ce rapport), structure également les relations de travail, ainsi que nous le décrivons dans la deuxième partie. Pour autant, il ne semble pas s'agir d'une caractéristique longue de la culture française. Ainsi que le montre le dernier chapitre, les Français des années 1950 et 1960 étaient en moyenne plus optimistes quant à l'avenir du pays qu'au sujet de leur propre devenir – reflet de conditions de vie individuelles qui sont longtemps restées difficiles, à l'ombre des destructions de la guerre et de l'effort de reconstruction. L'inversion intervient à la fin des années 1970, quand la majeure partie de la population accède à un large panier de biens de consommation (logement, automobile, radio puis télévision), au moment où émerge puis s'impose la conscience d'une crise économique de longue durée. La prise de conscience actuelle du fait que la transition écologique ne se fera pas sans effort ni coût, ainsi que des conséquences potentiellement catastrophiques du changement climatique, viennent probablement alimenter cette inquiétude. Or, comme nous l'avons montré initialement, cette inquiétude se répercute sur les comportements de vote, alimentant la demande de protection, voire de retour à un passé plus ou moins reconstruit.

Le tableau général du bien-être en France ainsi que les éclairages spécifiques que nous donnons dans ce rapport sont loin d'épuiser les enjeux de ce rapport complexe et parfois douloureux des Français avec leur bien-être subjectif et leur confiance aux autres. Notre ambition est cependant de mieux prendre acte de la situation du bien-être subjectif dans ses différentes dimensions et de montrer comment la compréhension de celui-ci fournit, à des étapes cruciales du parcours des individus, des moyens d'action pour réduire la souffrance et favoriser la confiance au sein de la société.

1.4 Bibliographie

- Y. Algan, E. Beasley, D. Cohen et M. Foucault, *Les origines du populisme : enquête sur un schisme politique et social*, Paris, Seuil, 2019
- Y. Algan, E. Beasley, C. Senik, *Les Français, le bonheur et l'argent*, Opuscules du Cepremap, n° 46. Paris, Éditions rue d'Ulm, 2018
- Y. Algan, P. Cahuc, *La société de défiance : comment le modèle social français s'autodétruit*, Opuscules du Cepremap, n° 9, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2016
- Y. Algan, C. Malgouyres et C. Senik, « Territoires, bien-être et politiques publiques », *Note du CAE*, n° 55, Paris, Conseil d'analyse économique, 2020
- L. Davoine, « L'économie du bonheur », *Revue économique*, 60 (4), 905-26, 2009
- Helliwell, John F., Richard Layard, Jeffrey Sachs, and Jan-Emmanuel De Neve, eds, *World Happiness Report 2020*, New York, Sustainable Development Solutions Network, 2020
- Loi n° 2015-411 du 13 avril 2015 visant à la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques*, 2015
- OCDE, *Comment va la vie ? 2020 : Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, 2020
- Observatoire du Bien-être du Cepremap, *Tableau de bord du bien-être en France*, 2016–2020.
- R. Pawin, *Histoire du bonheur en France depuis 1945*, Paris, Robert Laffont, 2013
- K. Pickett et R. G. Wilkinson. *The Inner Level : How More Equal Societies Reduce Stress, Restore Sanity and Improve Everyone's Well-being*, London, Penguin Books, 2019
- E. Raineau-Rispalet et M. Perona, « Les femmes et le sentiment d'(in)sécurité », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2018-04, 2018
- C. Senik, *L'économie du bonheur*, Paris, Seuil, 2014
- Service d'information du gouvernement, « *Les nouveaux indicateurs de richesse* », Paris, Services du Premier ministre, 2015
- Service d'information du gouvernement, « *Les nouveaux indicateurs de richesse* », Paris, Services du Premier ministre, 2016
- Service d'information du gouvernement, « *Les nouveaux indicateurs de richesse* », Paris, Services du Premier ministre, 2018
- Service d'information du gouvernement, « *Les nouveaux indicateurs de richesse* », Paris, Services du Premier ministre, 2019
- The Global Council for Happiness and Wellbeing, *Global Happiness and Wellbeing Policy Report 2019*, New York, Sustainable Development Solutions Network, 2019

2. Tableau de bord du bien-être en France

2.1 La France dans l'Europe du bien-être subjectif

Comme nous l'avons rappelé en introduction, la France ressort de comparaisons internationales avec un niveau de satisfaction moyen plus faible que ne le voudrait son niveau de richesse, un déficit de confiance interpersonnelle par rapport aux pays voisins ainsi qu'un pessimisme plus prononcé. Lorsqu'on considère la satisfaction dans la vie, la France occupe une position intermédiaire entre l'Europe du Sud et de l'Est d'une part, et l'Europe du Nord d'autre part. Cette position intermédiaire sur le bien-être est en somme décevante : si on considère la richesse nationale (le PIB) ou le revenu médian, la France est nettement plus proche de ses voisins du Nord. Sur la confiance interpersonnelle, la France fait partie des pays européens les moins confiants (13^e sur 28 dans l'Enquête sociale européenne, dernier des pays d'Europe de l'Ouest).

Dans la lignée de nos précédents travaux en la matière, nous montrons ici que ce « Paradoxe français », ainsi que l'a désigné Claudia Senik (Senik, 2014), se déploie sur une vaste gamme d'indicateurs subjectifs. En termes de relations sociales, de santé ou de satisfaction au travail, l'appréciation des Français est assez souvent en retrait par rapport aux indicateurs objectifs correspondants. Le défaut de confiance, dans les autres ou dans l'avenir, pèse en outre sur les relations sociales, révélant un problème profond dans la société française.

2.1.1 SATISFACTION DANS LA VIE

Lorsqu'on met en regard satisfaction moyenne dans la vie et richesse nationale, la France semble accuser un déficit de satisfaction, ainsi qu'on le voit sur la figure 2.1. La France se retrouve au-dessous de la relation moyenne, en compagnie des pays ex-soviétiques d'Europe de l'Est d'une part, et de l'Irlande et du Luxembourg d'autre part, dont la richesse nationale est biaisée par l'optimisation fiscale des multinationales qui y localisent leurs bénéficiaires. Comme nous l'avons montré dans notre panorama, on peut exclure dans ce cas les explications fondées sur les motifs d'inégalités (Pickett and Wilkinson, 2019), puisque la France a des niveaux d'inégalité de revenu comparables à ceux de ses voisins, grâce en particulier à un système fiscal et social assez redistributif.

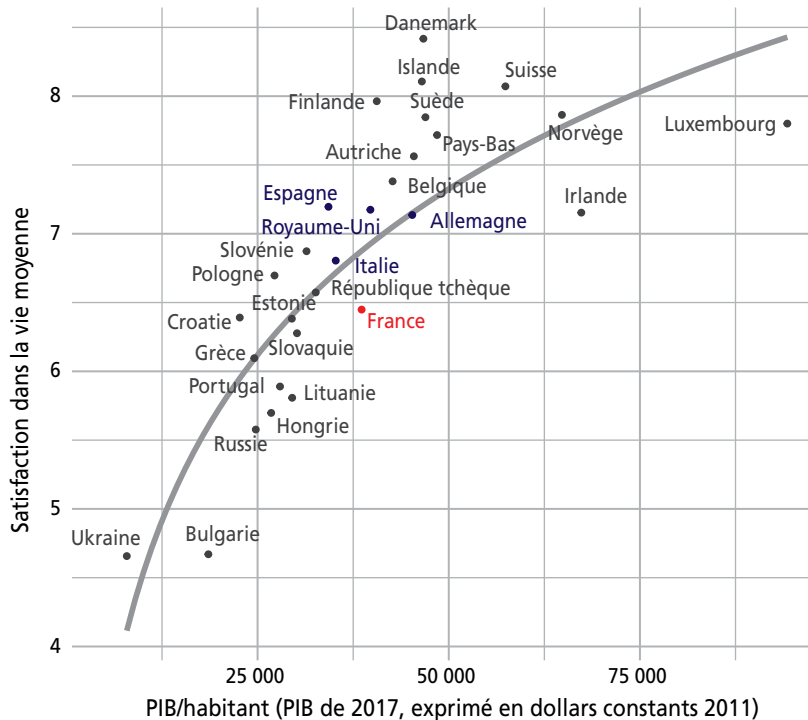


Fig. 2.1 – Richesse nationale et satisfaction dans la vie.

Source : European Social Survey.

D'autres enquêtes viennent nuancer en partie ce phénomène, mais sans bouleverser radicalement les hiérarchies : la dernière vague de l'enquête européenne SILC place la France en milieu de tableau sur la satisfaction dans la vie, à l'égard de la situation financière ou vis-à-vis du travail. Sur la satisfaction de vie en particulier, la France est en légère progression depuis la dernière enquête de ce type, en 2013, comme la plupart des autres pays d'Europe. Un point toutefois distingue la France : cette progression est plus forte chez les plus modestes (les 20 % les plus pauvres en particulier).

Ainsi que le fait remarquer l'Insee (Blanchet 2020), l'augmentation du revenu disponible brut des ménages Français au cours de ces dix dernières années s'est accompagnée d'une stagnation du revenu disponible par unité de consommation du fait de ménages plus petits, qui peuvent moins mettre en commun les espaces de logement et les biens de consommation. À cet égard, c'est la moitié des ménages français qui ont vu leur niveau de vie stagner au cours des dix dernières années. En matière de ressenti, on passe aisément d'une stagnation à une impression de relégation. D'une part, les augmentations de prix des biens achetés fréquemment ont augmenté plus rapidement que l'inflation, alimentant l'impression d'une érosion continue du pouvoir d'achat. D'autre part, l'écart entre les professions et territoires bénéficiant de la (faible) croissance et les autres a fait jouer pleinement un effet de comparaison. Ce phénomène a particulièrement touché le haut des classes populaires et le bas de la classe moyenne, que l'on a retrouvé aux premiers rangs des Gilets jaunes.

2.1.1 ENJEUX POLITIQUES

Quand on leur demande quels sont les deux principaux problèmes auxquels fait face leur pays, les Français mettent en tête de liste le chômage et le coût de la vie, suivis de l'environnement et de l'immigration. La préoccupation pour le chômage reflète bien le mauvais positionnement du pays dans ce domaine. La préoccupation quant au coût de la vie, dont on a vu plus haut qu'elle reflétait la combinaison d'une stagnation du niveau de vie par unité de consommation et d'un décalage de perception de l'inflation, constitue une particularité française. Le taux de préoccupation des Français à cet égard est supérieur à la moyenne européenne. Or, celle-ci est largement tirée par les pays d'Europe de l'Est, les autres pays d'Europe de l'Ouest et du Sud affichant un taux de préoccupation nettement moins élevé.

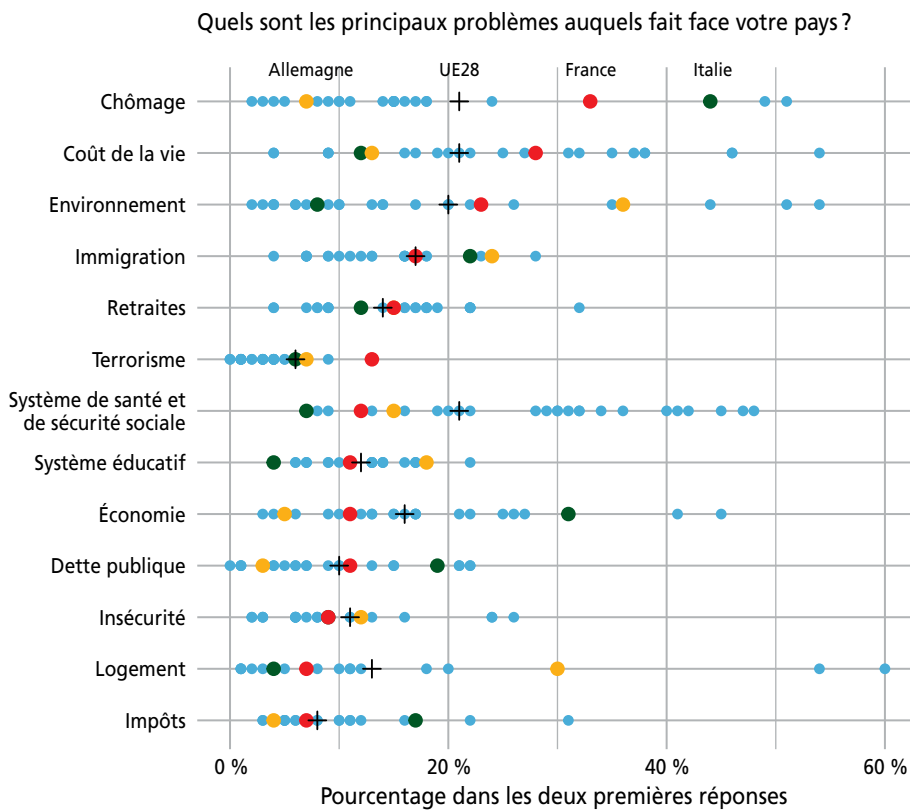


Fig. 2.2 – Enjeux politiques prioritaires.

Source : Eurobaromètre 91, Juin 2019.

2.1.2 SANTÉ

Entre 2000 et 2016, l'espérance de vie en bonne santé à la naissance a progressé de trois ans en France selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé. Un garçon né en 2016 en France vivra en moyenne en bonne santé jusqu'à 72 ans, et une fille jusqu'à 75 ans. La situation s'améliore aussi pour les seniors : ceux qui ont aujourd'hui 60 ans peuvent espérer rester en bonne santé

jusqu'à 80 ans, soit durant deux ans de plus que ceux qui avaient 60 ans en l'an 2000. Pourtant, la figure 2.3 illustre ce qu'il y a de culturel et spécifique à certains pays dans cette appréciation : les Japonais ont l'espérance de vie la plus élevée et l'opinion la plus mauvaise (et de loin) sur leur santé, tandis que le phénomène inverse distingue les États-Unis. La proportion de deux tiers de Français qui se disent en bonne ou en très bonne santé apparaît un peu décevante quand on constate qu'elle est plus proche des trois quarts dans les pays européens dont l'espérance de vie est comparable.

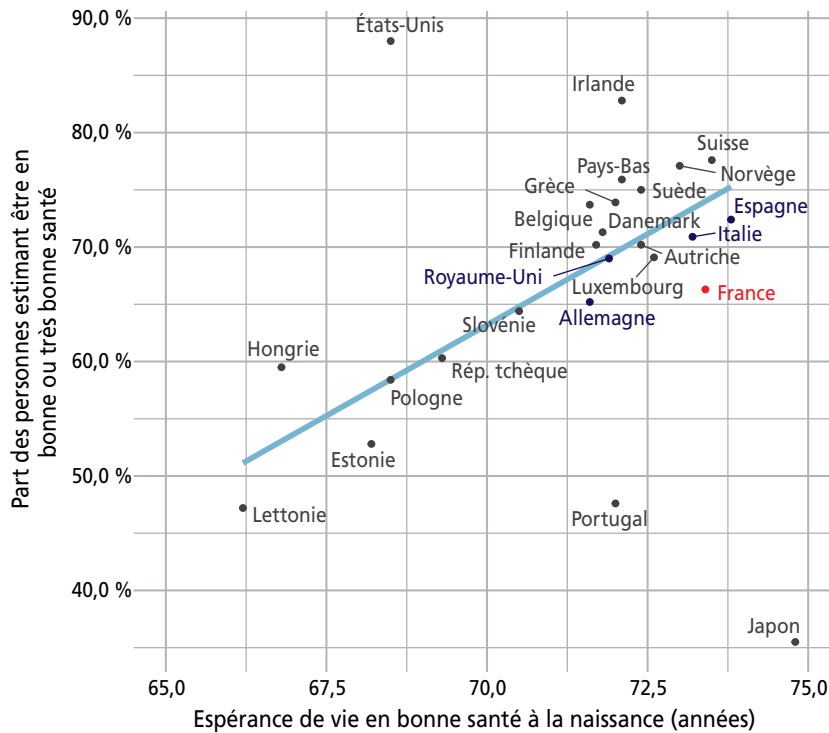


Fig. 2.3 – Espérance de vie à la naissance et santé subjective.

Sources : Espérance de vie : Organisation mondiale de la santé. Santé subjective : OCDE.

Du côté du psychique, une mauvaise santé mentale est particulièrement liée à une faible satisfaction dans la vie (Clark *et al.* 2018). Les Français apparaissent dans les chiffres de l'OMS assez peu touchés par la dépression (4,8 %), mais assez fortement par les troubles anxieux (6,2 %).

2.1.3 NOS RELATIONS

Il existe une forte relation entre le bien-être individuel et la qualité de nos relations sociales. Très liées au mal-être, des relations sociales dégradées vont souvent de pair avec un sentiment de solitude plus prononcé, et l'impression d'un délitement du tissu social local. En moyenne, les Français déclaraient en 2018 une satisfaction vis-à-vis des relations avec leurs proches dans la moyenne européenne. Toutefois, l'image est moins favorable si on considère les situations de souffrance. Ainsi, la France fait partie des cinq pays d'Europe ayant la plus forte proportion

de répondants qui déclarent se sentir seuls tout le temps ou la plupart du temps. Contrairement aux représentations courantes, la solitude n'est pas un problème circonscrit aux personnes âgées, mais touche toutes les tranches d'âge et la plupart des milieux sociaux. Nous avons récemment montré que ce sentiment ne recoupe qu'imparfaitement l'isolement effectif (en termes d'absence de contacts) et signalait des publics particulièrement vulnérables (Beasley et Perona, 2020). La prise de conscience des conséquences négatives de la solitude sur la santé physique et mentale a ainsi conduit le Royaume-Uni à en faire une mission au niveau d'un ministère – et ce alors que le sentiment de solitude y était comparable à la moyenne de l'OCDE, à 6 % de la population.

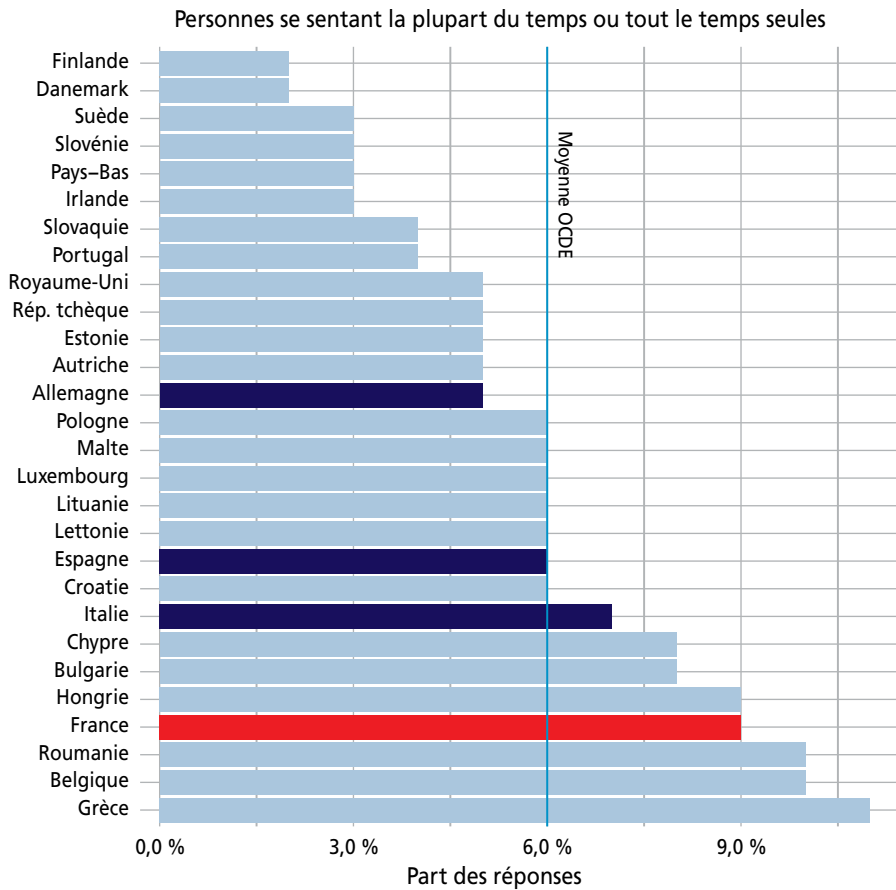


Fig. 2.4 – Sentiment de solitude.

Source : European Quality of Life Survey, 2016.

2.1.4 TRAVAIL

La première section du chapitre de ce rapport consacré au travail dresse un portrait comparatif de la France dans ce domaine. Dans la perspective de la présente section, qui met en regard indicateurs objectifs et subjectifs, nous relèverons deux éléments centraux. D'une part, la France n'occupe pas une position très enviable dans le domaine. Son taux de chômage harmonisé, à 9,4 % (au sens de l'OCDE) est l'un des plus élevés de l'Union européenne, et il en va de même lorsqu'on considère

le sous-emploi et le halo du chômage. Cette mauvaise posture est liée d'une part à un déficit marqué de compétences pour les générations les plus anciennes (55-65 ans, enquête PIAAC) et d'autre part à la proportion très élevée de 20-24 ans (presque 21 %, soit plus d'un jeune sur cinq) qui ne sont ni en emploi, ni en études, et sont donc éloignés à la fois du marché du travail et de l'acquisition de compétences.

L'appréciation que les Français forment de leur travail est également en demi-teinte. Le niveau de satisfaction au travail est à peine à la moyenne, et certains points apparaissent comme particulièrement douloureux : la France est particulièrement mal classée en termes de qualité du management, tandis qu'une majorité des Français répondant à l'enquête européenne sur les Conditions de travail juge que son travail a des effets délétères sur sa santé.

2.1.5 CONFIANCE

Comme nous l'avons souligné dans des travaux antérieurs, la France est un des pays européens où la confiance interpersonnelle est la plus faible (Algan *et al.*, 2018 ; Algan *et al.*, 2016).

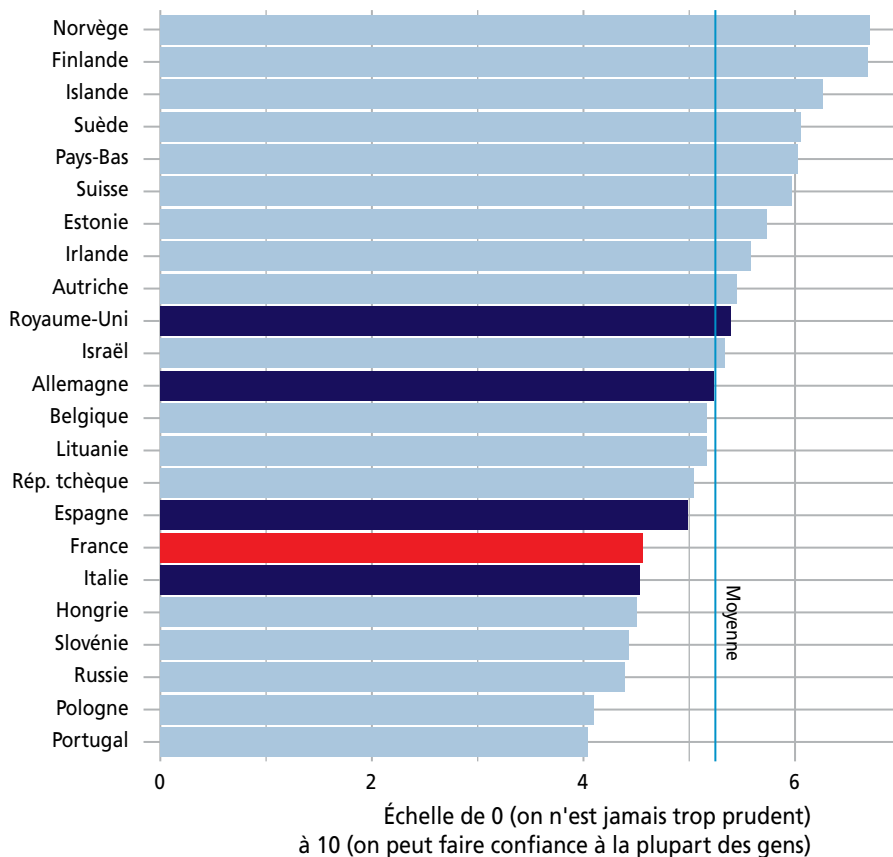


Fig. 2.5 – Confiance interpersonnelle.

Source : European Social Survey, 2016, Ed. 2.1.

Ce positionnement a récemment été confirmé par la onzième vague du *Baromètre de la confiance politique* du Cevipof. Il en ressort qu'en février 2020, les deux tiers des Français interrogés déclaraient qu'« on est jamais trop prudent quand on a affaire aux autres », contre à peine plus de la moitié des Allemands ou des Britanniques. On retrouve dans ce baromètre le phénomène d'éloignement que nous soulignons en introduction : dans les trois pays, les enquêtés sont un gros tiers à penser que les autres cherchent à profiter d'eux, mais lorsque la question est posée de manière plus générale, les Français sont 62 % à dire que les gens cherchent à profiter les uns des autres, contre moins de la moitié des répondants des autres pays. De manière plus spectaculaire encore, la méfiance revient dans la description que près d'un tiers des Français font de leur état d'esprit actuel – une proportion qui évolue depuis 2009 entre un quart et un tiers – contre seulement 8 % des Allemands et 6 % des Britanniques.

Cette défiance envers les personnes se décline inégalement quand on passe aux institutions. Les plus plébiscitées d'entre elles – l'armée, la police, les PME – récoltent des scores de confiance comparables voire supérieurs à la moyenne européenne. En revanche, les Français sont particulièrement défiant envers le monde politique, qu'il s'agisse des élus, maires mis à part, et envers leur gouvernement.

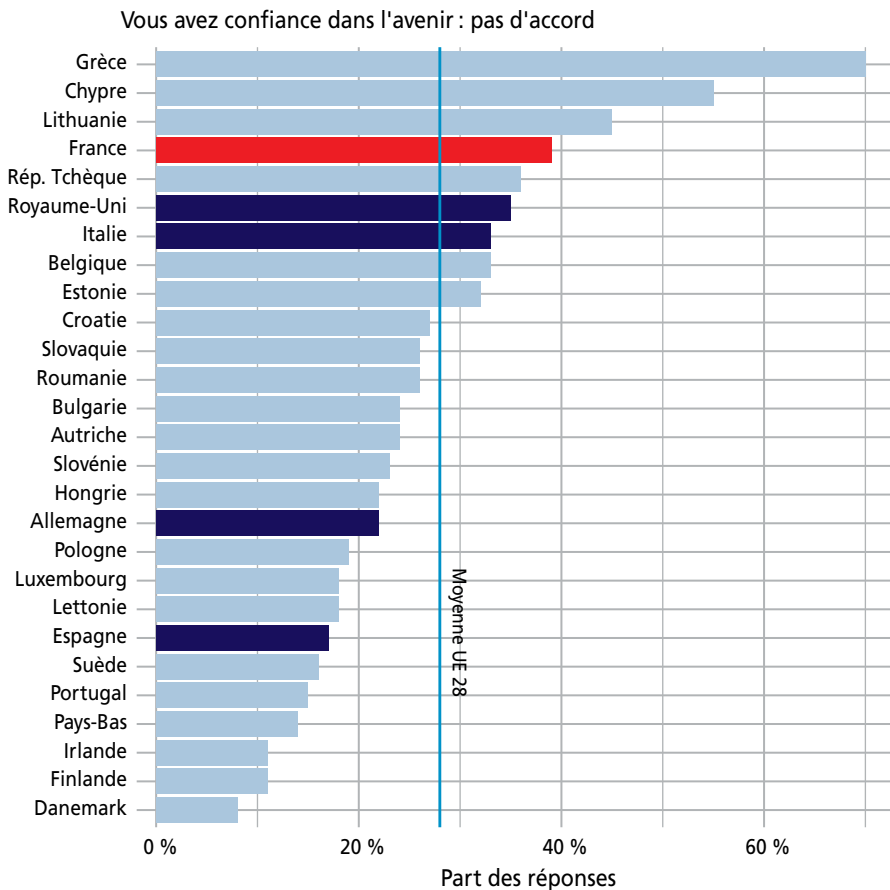


Fig. 2.6 – Défiance en l'avenir.

Source : Eurobaromètre 91.

2.1.6 VISION DE L'AVENIR

Dans notre *Note* de mai 2019, nous avons montré que les Français étaient particulièrement pessimistes quant aux perspectives de la prochaine génération. Après le Luxembourg et la Belgique, la France arrivait en troisième position des pays pessimistes, avec plus des deux tiers des répondants pensant que la vie de la prochaine génération serait plus difficile. Posée dans l'Eurobaromètre 89 (mars 2018), cette question n'a pas été reconduite dans les versions les plus récentes du sondage. Celle de juin 2019 comporte une question plus générale sur la confiance dans l'avenir, où la France s'illustre à nouveau par un positionnement pessimiste, avec 39 % de répondants en désaccord.

Ce pessimisme a évidemment partie liée avec le sentiment que la situation du pays se dégrade. De fait, près de la moitié des répondants au Baromètre de la confiance politique pensent que leur niveau de vie s'est dégradé au cours des dernières années, contre moins d'un tiers des Allemands ou des Britanniques. Cette impression d'une pente descendante pour le pays est confirmée par l'Eurobaromètre, où 55 % des Français sont d'accord avec l'idée que « les choses étaient mieux avant » en ce qui concerne leur qualité de vie. Cette proportion place à nouveau la France en compagnie des pays d'Europe de l'Est et des pays victimes de la crise financière.

2.2 Retour sur trois ans d'enquêtes trimestrielles

2.2.1 UNE ENQUÊTE UNIQUE EN SON GENRE

Pourquoi cette enquête ?

En juin 2016, l'Observatoire du bien-être du Cepremap lançait une enquête unique en France : tous les trimestres, l'Insee pose pour notre compte vingt questions (encadré 1) en annexe de son enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages. Si les questions de bien-être subjectif sont entrées depuis plus ou moins longtemps dans les grandes enquêtes de l'Insee, ainsi que dans celles d'instituts comme le Crédoc ou Gallup, cette plate-forme « Bien-être » est venue combler deux manques dans le dispositif existant. D'une part, nous ne savions pratiquement rien des évolutions sur une période aussi courte de ces métriques. La plupart des grandes enquêtes interrogent les participants une fois par an ou par semestre. Certaines procèdent en continu, comme celle de l'*Office for National Statistics* britannique, mais effectuent un lissage des résultats qui ne permet pas d'observer la réaction à court terme des appréciations. Nous voulions ainsi savoir dans quelle mesure l'évaluation que les Français forment de leur situation actuelle, future, ou de leur travail était liée à des événements conjoncturels – et si certaines dimensions étaient liées plus que d'autres au cycle électoral ou au climat social. D'autre part, la plupart des enquêtes ne présentent qu'une sélection réduite de questions relatives au bien-être subjectif – ce dernier n'étant pas leur centre d'intérêt principal. Disposer d'un éventail de vingt questions nous permet d'explorer un nombre important de dimensions du bien-être subjectif, dans l'optique de tableau de bord préconisée par la Commission Stiglitz en 2009.

Quatre grands temps forts

La situation en France depuis juin 2016 n'a pas été des plus calmes. Sur cette période, le pays a en effet traversé quatre grands temps forts politiques et sociaux : l'élection présidentielle de 2017, avec l'accession peu attendue au pouvoir d'Emmanuel Macron et de La République en

Marche, le mouvement des Gilets jaunes, avec son acmé de décembre 2018, la contestation de la réforme des retraites fin 2019 et l'épidémie de covid-19 à partir du printemps 2020. Chacun de ces quatre temps s'est inscrit dans nos mesures du bien-être, mais selon des dimensions et des amplitudes à chaque fois différentes. Cela démontre que nos vingt questions ne sont pas simplement différentes manières d'interroger une même attitude face au monde et aux événements, mais correspondent bien à des dimensions, tantôt évaluées de manière liée et tantôt séparée selon le contexte.

2.2.2 UN TABLEAU DE BORD DU BIEN-ÊTRE EN FRANCE

Sur la base de notre enquête, nous publions tous les trimestres un Tableau de bord en ligne du bien-être en France, accompagné d'une note de conjoncture qui souligne les principales évolutions d'une année et d'un trimestre à l'autre.

Tableau 2.1 – Nos indicateurs de bien-être subjectif.

Dimension	Réponse moyenne (0 à 10)				
	Décembre 2016	Juillet 2017	Décembre 2018	Décembre 2019	Juin 2020
Grandes dimensions Réponse moyenne, 0 – 10					
Satisfaction de vie	6,6	6,7	6,4	6,6	6,9
Sens de la vie	7,1	7,1	6,9	7,1	7,3
Bonheur	6,9	7,1	6,6	6,8	7,2
Anxiété et dépression*	2,0	1,9	2,3	2,0	1,8
Santé	6,9	6,9	6,8	6,9	7,1
Niveau de vie	6,4	6,6	6,2	6,5	6,9
Comparaison avec les autres Français	6,6	6,6	6,4	6,6	6,8
Vie passée	6,4	6,4	6,3	6,3	6,8
Perception de l'avenir					
Vie future (personnelle)	5,9	6,2	5,4	5,9	6,2
Prochaine génération France	4,0	4,6	3,8	4,0	4,2
Prochaine génération Europe	4,3	4,7	4,2	4,3	4,3
Proches et environnement					
Relations avec les proches	8,2	8,1	8,2	8,1	8,3
Gens sur qui compter	7,6	7,6	7,6	7,5	7,7
Sentiment de sécurité	7,1	7,3	7,2	7,1	7,5
Agression ressentie*	1,8	1,6	2,0	1,9	1,4
Travail et temps de vie					
Satisfaction au travail	7,0	7,0	6,9	7,0	7,4
Relations de travail	6,9	6,9	6,8	7,0	7,3
Équilibre des temps de vie	5,8	5,9	5,7	5,8	6,2
Temps libre	6,5	6,5	6,7	6,5	6,9

* Pour l'anxiété et l'agression, un score plus haut indique un niveau d'anxiété ou d'agression plus élevé.

Afin de donner ici une vue d'ensemble des enseignements depuis notre première vague de juin 2016, nous rassemblons dans le tableau 2.1 : Nos indicateurs de bien-être subjectif, cinq photos du pays : décembre 2016, à la fin du quinquennat de François Hollande, juin 2017, marquée par les élections présidentielles et législatives, décembre 2018, acmé du mouvement des Gilets jaunes, décembre 2019, en pleine contestation de la réforme des retraites, et juin 2020, juste après la fin du confinement national. Ces cinq photos dessinent le portrait d'un bien-être en France à la fois soumis à la conjoncture politique et sociale, mais aussi structuré de manière stable au travers de ces variations de court terme.

2.2.3 UN PAYS OÙ IL FAIT BON VIVRE ?

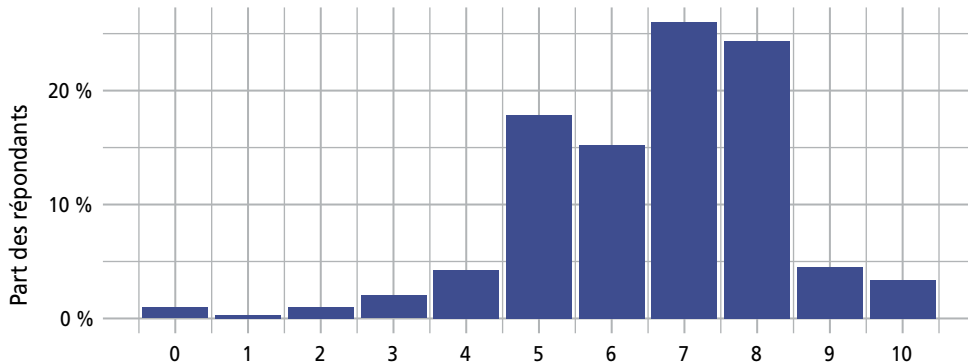


Fig. 2.7 – Satisfaction de vie en France.

Source : Plate-forme « Bien-être » de l'enquête de conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap.

Comme nous l'avons vu dans le comparatif européen, la France occupe à bien des égards une place intermédiaire entre les pays d'Europe du Sud et de l'Est d'une part, et l'Europe du Nord d'autre part. Depuis des années, les pays d'Europe du Nord dominent en effet les classements internationaux de bien-être subjectif, tandis que les pays d'Europe de l'Est et du Nord sont en retrait, devant gérer les conséquences du passage à une économie de marché pour les premiers ; et les conséquences de la crise financière puis des dettes souveraines européennes pour les seconds. Notre tableau de bord reflète largement ce positionnement. Dans les quatre dimensions les plus fréquemment utilisées : satisfaction dans la vie, bonheur, sens de la vie et santé, les réponses des Français oscillent globalement entre 6,5 et 7,0 sur une échelle commune de 0 à 10.

Ces réponses se situent donc significativement au-dessus de la moyenne de l'échelle. Comme dans le cas de la satisfaction dans la vie, pratiquement la moitié des réponses se portent sur les modalités 7 et 8 de l'échelle. Par rapport aux pays nordiques, peu de Français se positionnent sur les valeurs les plus élevées, 9 et 10, mais peu nombreux sont aussi les très malheureux. Dans ses grandes masses, la France du bien-être se compose de ceux qui trouvent que leur situation, sans être franchement mauvaise, pourrait être meilleure (modalités 5 et 6), et de ceux qui sont relativement satisfaits de leur vie, même si des choses resteraient améliorables (modalités 7 et 8).

La France se distingue par le poids élevé qu'occupe le revenu dans la construction de l'appréciation de la satisfaction dans la vie. Cet élément se reflète dans nos données dans la hiérarchisation des réponses à cette question en fonction du niveau de revenu. Parmi les enquêtés,

le tiers disposant des revenus les plus élevés répond en moyenne autour de 7,0, le tiers médian autour de 6,5 et le tiers inférieur autour de 6,0. Cette structure est stable depuis le début de notre enquête. Dans le détail, l'écart entre catégories de revenu se joue sur les barreaux centraux de l'échelle. Les personnes relevant du tiers inférieur des revenus sont nettement plus nombreuses à répondre 5, celles du tiers supérieur 7 ou 8. Éléments supplémentaires à l'appui du rôle du revenu, l'image est sensiblement la même si on considère les réponses aux questions relatives au niveau de vie ou à la comparaison avec les autres Français. Le revenu joue donc bien un rôle central, et il structure également la manière dont les Français comparent leur situation à celle des autres.

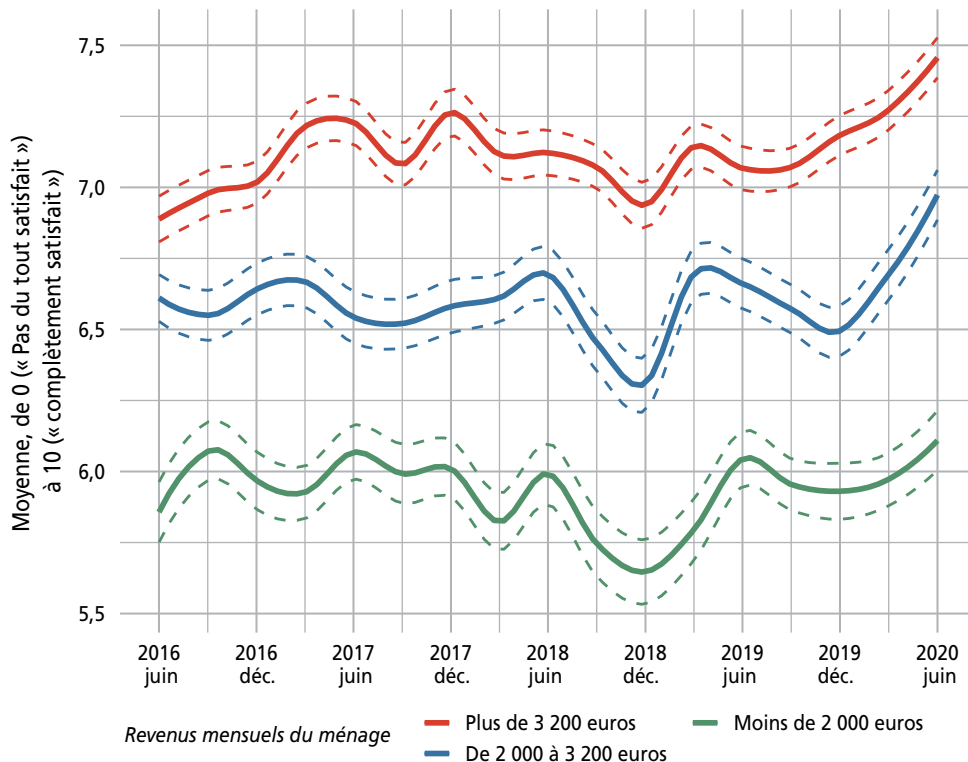


Fig. 2.8 – Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la vie que vous menez actuellement ?

Source : Plateforme « Bien-être » de l'enquête conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap.

Fort heureusement, la dimension du revenu, aussi importante qu'elle soit, n'épuise pas le bien-être des Français. Ces derniers apparaissent particulièrement satisfaits de ce qui relève de leur environnement proche : la famille et les amis, le fait d'avoir des gens sur qui compter, la sécurité dans leur quartier ou le fait de se sentir exposé à des agressions hors de leur cadre familial. Toutes ces dimensions recueillent des scores moyens élevés. La dimension de revenu ne paraît pas ici la plus structurante. Elle apparaît dans le sentiment de sécurité dans son quartier, reflétant probablement une forme de ségrégation géographique, et dans une moindre mesure dans le sentiment d'avoir des proches sur qui compter. La satisfaction à propos des relations avec les proches ou le

sentiment d'agression sont eux essentiellement les mêmes quelle que soit la classe de revenu. En revanche, et nous avons consacré à ce sujet une note^[18], nous constatons un écart extrêmement important entre hommes et femmes sur le sentiment de sécurité. En effet, la réponse moyenne, autour de 7,0, combine en fait une réponse moyenne autour de 8 chez les hommes et de 6,5 chez les femmes. Il s'agit de l'écart le plus important entre les deux sexes que nous obtenions sur nos questions. Ainsi que nous le relevions dans la note que nous venons de citer, on peut donner une idée de la portée de cet écart en remarquant qu'en moyenne, les femmes relevant du décile de revenu le plus élevé (les 10 % les plus riches) expriment un sentiment d'insécurité dans leur propre quartier *moins élevé* que celui déclaré par les hommes relevant du premier décile de revenu (les 10 % les plus pauvres), qui sont pourtant exposés à un niveau de risque bien plus élevé.

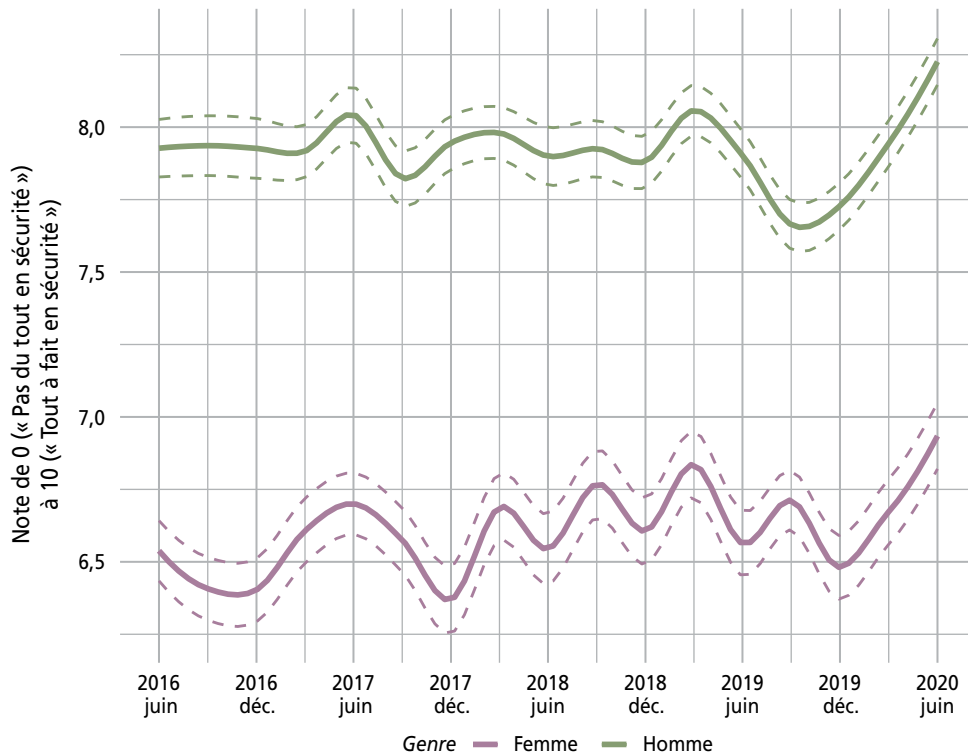


Fig. 2.9 – Dans quelle mesure vous sentez-vous en sécurité lorsque vous marchez seul(e) dans votre quartier à la nuit tombée ?

Source : Plateforme « Bien-être » de l'enquête conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap.

Les Français expriment également une satisfaction assez élevée dans le domaine de la vie professionnelle, un point sur lequel nous reviendrons plus longuement en deuxième partie de ce rapport. Les réponses relatives au travail et aux relations de travail varient autour d'une moyenne de 7,0. Les réponses à ces deux questions sont d'ailleurs très fortement liées l'une à l'autre. La construction de la satisfaction au travail dépasse donc largement la question du salaire, et l'environnement humain y joue un rôle crucial. De fait, il n'y a pas de différence entre les niveaux de revenu dans les réponses à cette question.

Les questions relatives au temps libre et à l'équilibre des temps de vie reçoivent une appréciation un peu moins favorable que celle relative au travail, avec une moyenne légèrement inférieure à 6,0 pour la question sur l'équilibre entre temps de travail et temps personnel. Ce dernier point vient rejoindre un faisceau d'indices, que nous présentons en deuxième partie de l'ouvrage, qui accèdent l'idée que le maintien de la productivité du travail en France, dans un contexte de faible investissement, s'est faite au prix d'une intensification du travail dont un signe est le débordement du travail sur la vie personnelle. Ici encore, les différences entre niveaux de revenu ou de diplôme sont de peu d'importance. En revanche, nous relevons que les personnes dans leur deuxième partie de carrière (45 ans et plus) expriment une satisfaction vis-à-vis de leur temps libre significativement plus élevée que celle déclarée par les 17-45 ans – probablement du fait de la proportion beaucoup plus élevée de jeunes parents dans ce dernier groupe.

Troisième grande dimension de notre tableau de bord du bien-être, la perception du futur est clairement la plus négative. La perception de l'avenir personnel oscille autour du milieu de l'échelle des réponses (celles-ci allant de 0 à 10, le milieu est à 5), tandis que celles des perspectives de la prochaine génération en France et en Europe hors de France oscillent entre 4,2 et 4,5 respectivement. Dans l'ensemble, les Français estiment donc que leurs perspectives individuelles d'avenir sont plutôt moins satisfaisantes que leur présent, et perçoivent celles de la prochaine génération en France comme nettement dégradées – les autres Européens s'en sortiraient à peine mieux. Comme pour la satisfaction dans la vie, le diplôme ou le revenu jouent un rôle structurant dans cette perception de l'avenir, les plus diplômés et les plus hauts revenus étant en moyenne plus optimistes, tant pour eux que pour la France ou l'Europe.

Une question originale de notre plate-forme demande aux enquêtés à quelle époque ils voudraient vivre s'ils avaient le choix. Les époques éloignées font peu recette : tant l'avenir, quel qu'il soit, que le passé antérieur aux années 1950 récoltent moins de 5 % des réponses chacun. Avec un peu moins de 30 % des répondants qui déclarent préférer l'époque actuelle, cela représente près de 65 %, deux répondants sur trois, qui aimeraient revenir dans le passé s'ils avaient le choix.

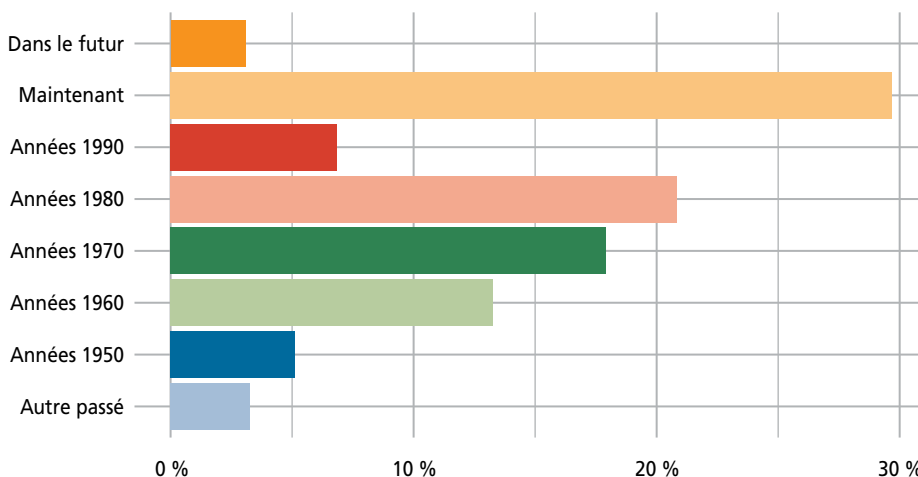


Fig. 2.10 – Période préférée.

Source : Plate-forme « Bien-être » de l'enquête de conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap.

Ce retour dans le passé relève pour partie de la nostalgie personnelle : quand on calcule l'âge que les répondants avaient au milieu de la période choisie (en excluant les réponses sur le passé ou le futur distant), on trouve que beaucoup choisissent une période où ils avaient entre vingt et vingt-cinq ans. Pour ces personnes, on peut donc penser qu'ils n'aspirent pas tant au retour à un état passé de la société dans son ensemble, mais à la situation personnelle de leur jeunesse. Pour autant, on voit qu'une part non-négligeable des répondants sélectionne une période qu'ils ne peuvent connaître directement, puisqu'ils n'étaient pas nés (réponses à gauche de la ligne pointillée). Ces choix rétrospectifs entre périodes que les répondants n'ont pas connues font apparaître une appétence pour les années 1980, et un relatif dédain pour les années 1990. Les premières n'ont pourtant pas été brillantes économiquement.

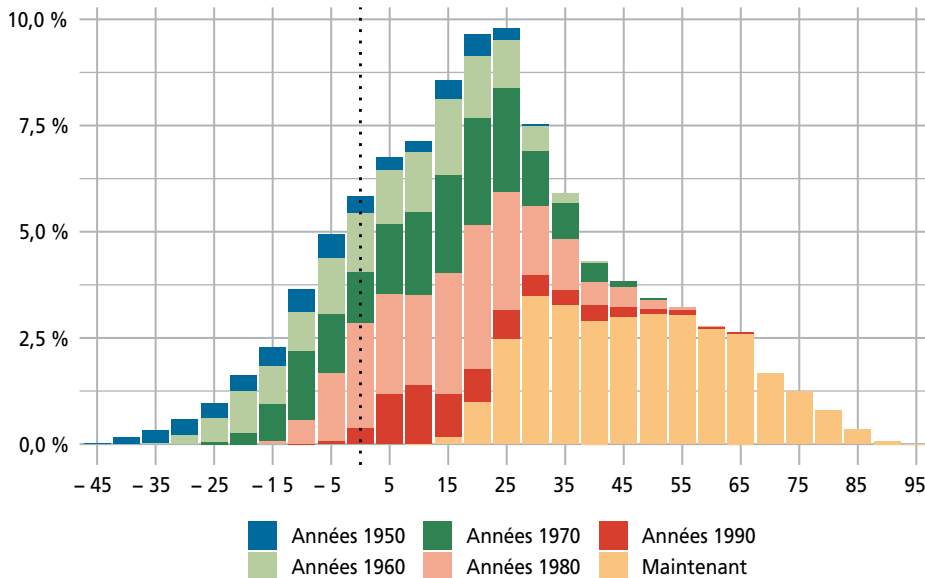


Fig. 2.11 – Âge au milieu de la période préférée.

Source : Plate-forme « Bien-être » de l'enquête de conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap.

2.2.4 QUATRE MOMENTS DE LA VIE POLITIQUE ET SOCIALE

Quatre moments ont particulièrement marqué la vie politique et sociale en France depuis le début de notre enquête : les élections de 2017, le mouvement des Gilets jaunes, la contestation de la réforme des retraites et l'épidémie de covid-19, qui a conduit au printemps 2020 à un confinement généralisé de la population française.

L'une de nos notes analysait à chaud l'épisode électoral de 2017^[19]. Nous y avons relevé une nette amélioration de l'appréciation de l'avenir, qu'il soit individuel ou collectif. Ainsi que le faisait remarquer l'Insee dès mars^[20], les périodes électorales ont généralement un effet favorable, mais de courte durée, sur les anticipations des ménages en termes économiques. Nous avons ainsi montré que ce regain d'optimisme dépassait probablement la seule dimension économique et touchait une appréhension plus large de l'avenir, y compris géographique

puisque l'avenir de l'Europe hors France était aussi perçu comme meilleur. Nous lisons également un effet positif de ces élections sur des affects plus immédiats, comme le sentiment d'avoir été heureux la veille.

En cohérence avec les travaux qui ont débouché sur *Les Origines du populisme*, notre question était de savoir si la recomposition du paysage politique français autour des dimensions de satisfaction de vie et de confiance allait ancrer dans le temps ce regain d'optimisme. En d'autres termes, est-ce que la présidence Macron allait parvenir à influencer durablement les représentations des Français, en ligne avec un programme de réformes se présentant comme une meilleure préparation à l'avenir ? De fait, le trimestre suivant, a fait apparaître que ce regain d'optimisme a été de courte durée^[21].

Cet épisode nous enseigne néanmoins que si le pessimisme des Français comporte une composante structurelle – il été présent dans chaque vague de l'enquête – il n'est pas pour autant immuable, puisque la cristallisation de la vie politique autour d'un projet collectif, ce qui constitue le cœur des élections nationales, parvient à faire évoluer significativement cette appréciation. Plus précisément d'ailleurs, les évolutions de l'optimisme observées durant cette période procèdent d'une diminution de la part de très pessimistes, et d'une augmentation de la part de très optimistes. En d'autres termes, une partie de la population française, initialement réservée, a manifestement envie de croire plus fermement en un avenir meilleur, tandis qu'une autre, initialement franchement pessimiste, a envie de le croire moins mauvais.

Décembre 2018 a marqué le point haut de la crise des Gilets jaunes. Des blocages émaillaient le territoire français, selon une géographie qui avait partie liée au bien-être^[22] tandis que de nombreuses villes voyaient défilier les manifestations. À cette occasion, nous avons observé une dégradation simultanée sur 10 de nos 19 indicateurs (la question sur la période préférée se prête mal à l'analyse conjoncturelle)^[23]. Si la santé, les relations avec les proches et la sphère du travail étaient épargnées, toutes les autres grandes dimensions du bien-être ont enregistré des dégradations sensibles, y compris l'exposition à l'agression ou le sentiment d'insécurité. Cette acmé du mouvement coïncide avec une baisse de la satisfaction dans la vie, de la satisfaction de sa propre situation comparée à celle des autres Français, ainsi qu'une dégradation des perspectives futures personnelles et à l'échelle du pays^[24].

Liée de manière évidente à des craintes sur le pouvoir d'achat – l'augmentation pourtant prévue de longue date des taxes sur les carburants constituant l'élément déclencheur – cette dégradation des moyennes a reflété une augmentation sensible de la part des très insatisfaits. Si le tiers inférieur des ménages en termes de revenus a été particulièrement représenté dans cette augmentation du nombre de très insatisfaits et de très pessimistes, le phénomène présente une dimension transversale, affectant de manière sensible jusqu'au tiers supérieur des revenus (qui le combine avec une baisse de la part des très satisfaits ou des optimistes). Pour des raisons probablement différentes, toutes les couches de la société ont ainsi ressenti cette période comme un moment de crise, susceptible d'obérer significativement tant leur situation personnelle que leurs perspectives futures.

Malgré la poursuite d'actions identifiées aux Gilets jaunes au printemps, la plupart des indicateurs sont retournés dès le mois de mars à leur niveau d'avant décembre, et ce pour toutes les classes de revenu. Deux dimensions font toutefois exception. D'une part, la satisfaction relative au niveau de vie n'a pas retrouvé son niveau d'avant décembre 2018, indiquant que le mouvement a laissé des traces durables dans les appréciations de la situation matérielle.

D'autre part, si les perceptions de l'avenir individuel se sont rétablies, celles de l'avenir du pays restent à un niveau déprimé. Ces éléments nous incitent à penser que certaines fragilités demeurent, et que ce moment Gilets jaunes a entamé au moins à moyen terme la confiance dans l'avenir collectif.

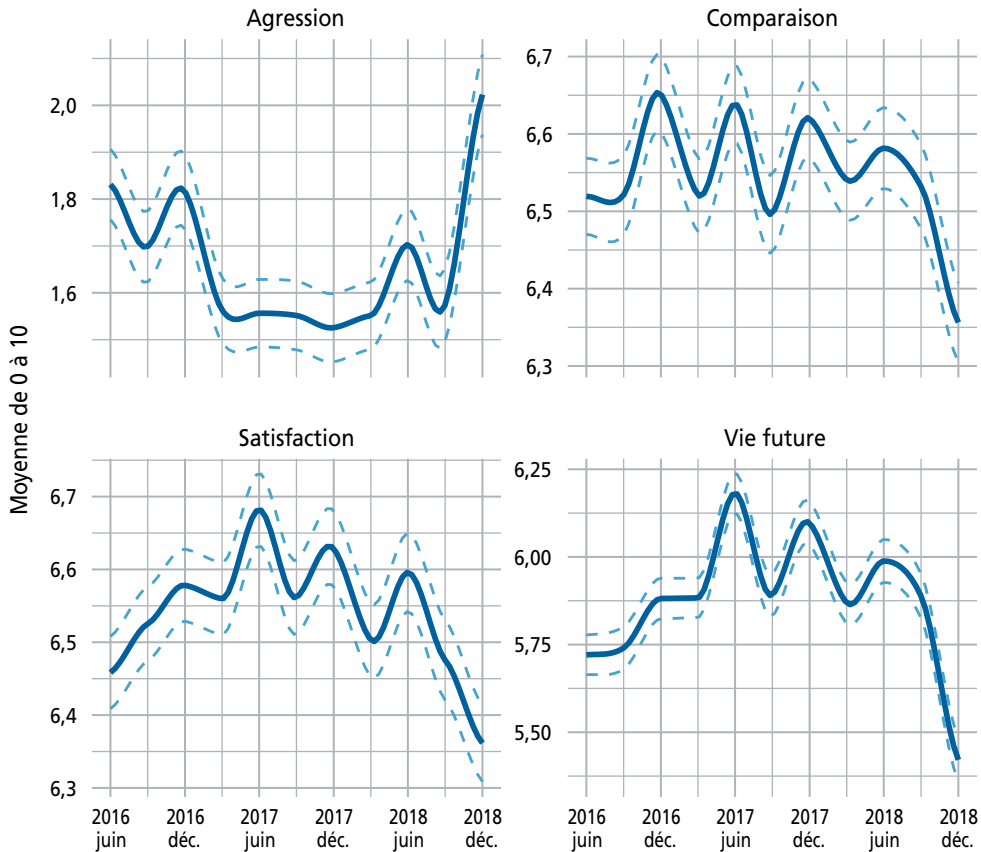


Fig. 2.12 – L'effet Gilets jaunes.

Source : Plateforme « Bien-être » de l'enquête conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap.

Au regard de cette réaction de décembre 2018, nous nous attendions à constater un effet similaire en décembre 2019 à l'occasion de la contestation de la réforme des retraites. Cela n'a pas été le cas, la quasi-totalité des métriques continuant, comme elles l'avaient fait au cours de 2019, sur leurs niveaux moyens depuis le début de l'enquête. Seuls semblent avoir été affectés le sentiment de bonheur et celui d'exposition à l'agressivité. Cet écart dans les réactions nous conduit à penser qu'au-delà des similitudes apparentes, des mouvements sociaux importants bénéficiant de la sympathie d'une part significative de la population, ce qui se joue autour des retraites est assez différent de la dynamique des Gilets jaunes. Contrairement au caractère immédiat des revendications de ces derniers, les effets de la réforme des retraites s'inscrivent dans un temps long. Là où les Gilets jaunes étaient un mouvement de l'insatisfaction immédiate, la contestation des retraites relève plutôt d'une peur quant à l'avenir personnel.

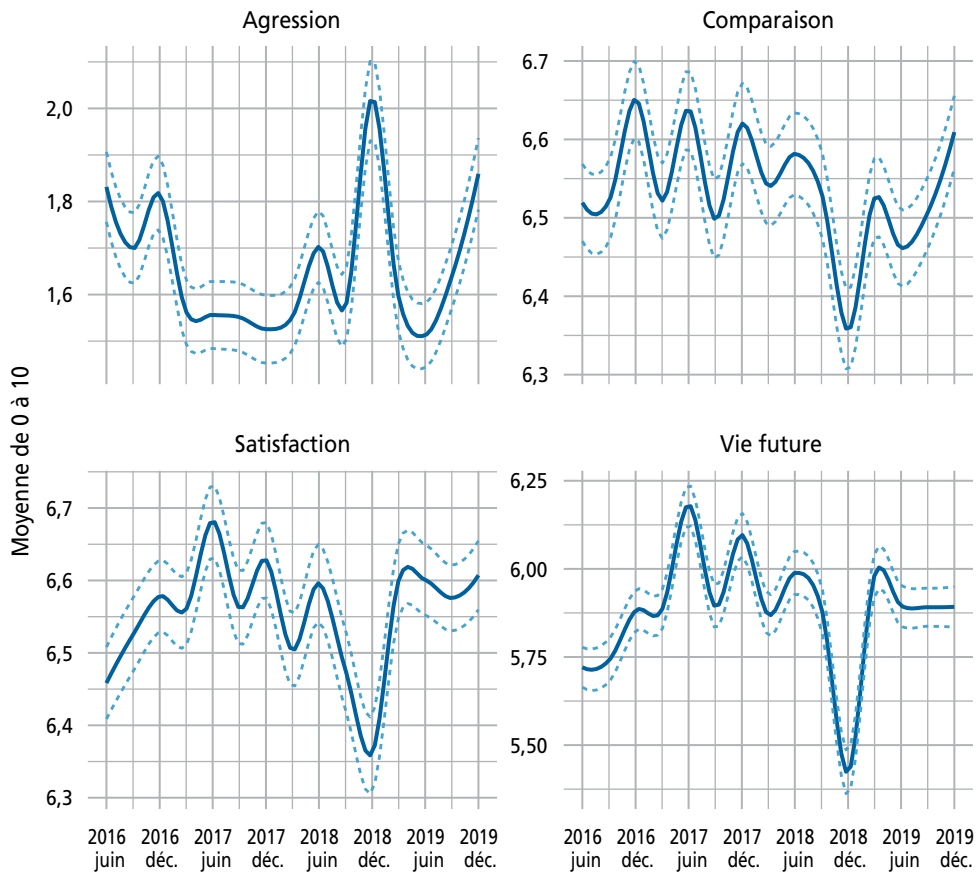


Fig. 2.13 – Des Gilets jaunes à la réforme des retraites.

Source : Plateforme « Bien-être » de l'enquête conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap.

Le 20 janvier 2020, la Chine annonce le confinement de la ville de Wuhan du fait d'une épidémie virale très virulente et contagieuse. Onze jours plus tard, un avion rapatrie les Français qui habitaient cette ville. Dans les semaines qui suivent, l'épidémie prend de l'ampleur en Europe, d'abord en Italie avant de toucher la France. À la veille du confinement (annoncé le 12 mars, effectif le 16), notre enquête ne relevait cependant que peu de signes d'inquiétude. La plupart des indicateurs restaient à leur niveau de décembre 2019. Tout au plus voyions-nous une légère augmentation du sentiment d'anxiété. Le confinement est donc arrivé comme une surprise pour les Français. Notre enquête suivante est intervenue juste après le déconfinement effectif le 11 mai 2020. Celui-ci est arrivé comme un grand soulagement. La quasi-totalité des métriques sont en amélioration notable, et une bonne partie d'entre elles atteignent leur meilleur niveau depuis le début de l'enquête. La vague de septembre a révélé un reflux partiel de la plupart des métriques, mais qui restent cependant au-dessus de leur niveau de septembre 2019. Les Français sont donc entrés dans la deuxième vague de l'épidémie dans un état d'esprit relativement positif.

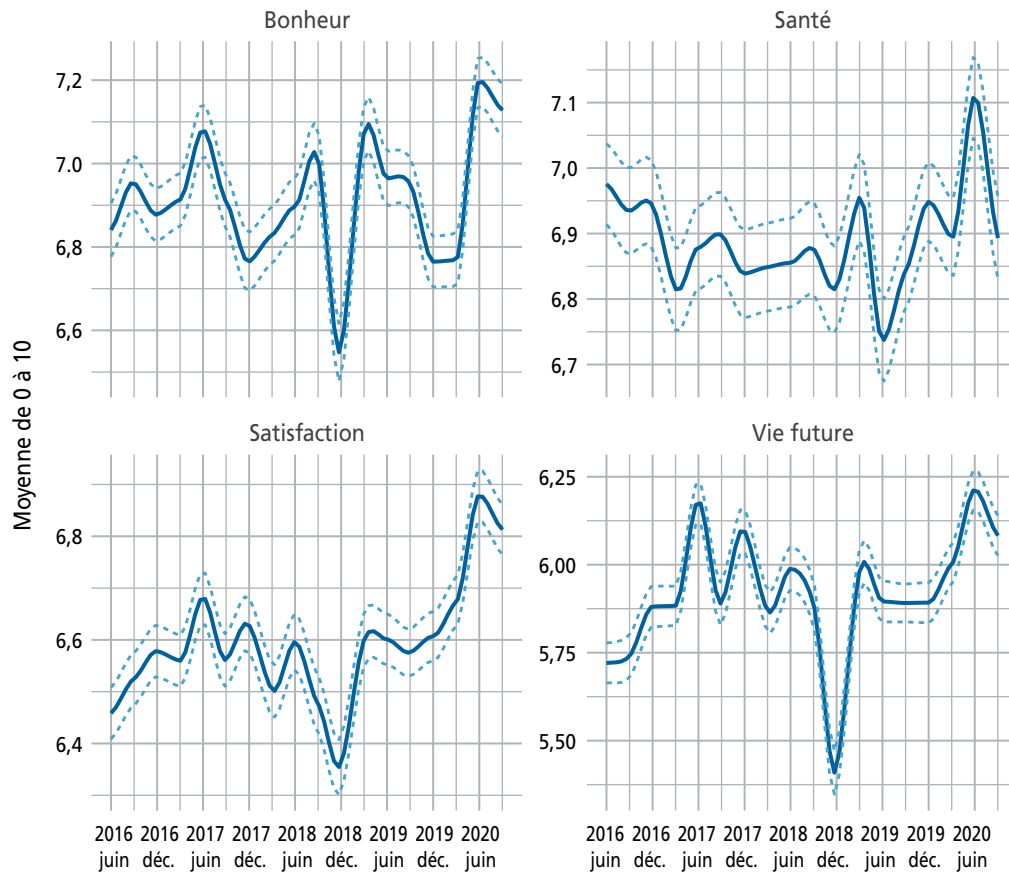


Fig. 2.14 – L’effet déconfinement.

Source : Plateforme « Bien-être » de l’enquête conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap.

2.2.5 CONCLUSION

Ces trois années et demie d’enquêtes trimestrielles nous dotent donc d’une vision plus complète du bien-être en France. La prégnance du revenu dans le niveau de vie se lit à la fois au travers de la hiérarchie des réponses et du lien entre satisfaction dans la vie et satisfaction vis-à-vis du niveau de vie. Ce poids du revenu s’arrête cependant aux limites du cercle des amis ou de la famille. Dans ces deux domaines, d’autres facteurs prennent le pas. Ces éléments sont relativement peu sensibles à la conjoncture, seules des crises nationales telles que mouvement des Gilets jaunes ou l’épidémie de covid-19 les affectant fortement, et pour une durée très limitée. Le pessimisme des Français, s’il s’inscrit dans la durée, semble de son côté plus sensible aux circonstances immédiates de la conjoncture.

Encadré 2.1 – Vingt questions pour mesurer le bien-être en France.

Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la vie que vous menez actuellement ?	Note de 0 (« Pas du tout satisfait ») à 10 (complètement satisfait')
Quand vous pensez à ce que vous allez vivre dans les années à venir, êtes-vous satisfait de cette perspective ?	Note de 0 (« Pas du tout satisfait ») à 10 (complètement satisfait')
Et quand vous pensez à l'année dernière, comment vous situiez-vous sur une échelle de 0 à 10 ?	Note de 0 (« Pas du tout heureux ») à 10 ('Très heureux')
Si vous vous comparez aux gens qui vivent en France en général, comment vous situez-vous sur une échelle de 0 à 10 ?	Note de 0 (« Beaucoup moins heureux ») à 10 (« Beaucoup plus heureux »)
Avez-vous le sentiment que ce que vous faites dans votre vie a du sens, de la valeur ?	Note de 0 (« Pas du tout de sens ») à 10 (« Beaucoup de sens »)
Au cours de la journée d'hier, vous-êtes vous senti heureux ?	Note de 0 (« Pas du tout heureux ») à 10 (« Très heureux »)
Au cours de la journée d'hier, vous-êtes vous senti déprimé ?	Note de 0 (« Pas du tout déprimé') à 10 (« Très déprimé »)
Parlons maintenant de vos relations avec les gens que vous croisez au cours de la journée, en dehors de votre famille. Au cours de la journée d'hier, avez-vous ressenti de l'agressivité ?	Note de 0 (« Je n'ai ressenti aucune agressivité ») à 10 (« J'ai ressenti une forte agressivité »)
Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre santé ?	Note de 0 (« Pas du tout satisfait ») à 10 (« complètement satisfait »)
Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de l'équilibre entre le temps que vous consacrez à vos proches (enfants, parents, conjoint, amis proches) et le temps que vous consacrez à votre travail ?	Note de 0 (« Pas du tout satisfait ») à 10 (« complètement satisfait »)
Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre temps libre, du temps que vous pouvez utiliser comme bon vous semble ?	Note de 0 (« Pas du tout satisfait ») à 10 (« complètement satisfait »)
Dans quelle mesure êtes-vous satisfait votre niveau de vie ?	Note de 0 (« Pas du tout satisfait ») à 10 (« complètement satisfait »)
Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de vos relations professionnelles, des relations que vous avez sur votre lieu de travail ou d'étude ?	Note de 0 (« Pas du tout satisfait ») à 10 (« complètement satisfait »)
Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre travail en général ?	Note de 0 (« Pas du tout satisfait ») à 10 (« complètement satisfait »)
Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de vos relations avec vos proches ?	Note de 0 (« Pas du tout satisfait ») à 10 (« complètement satisfait »)
Y a-t-il des gens autour de vous sur qui vous pouvez compter en cas de besoin ?	Note de 0 (« Il n'y a personne sur qui je peux compter ») à 10 (« Il y a de nombreuses personnes sur qui je peux compter »)
Dans quelle mesure vous sentez-vous en sécurité lorsque vous marchez seul(e) dans votre quartier à la nuit tombée ?	Note de 0 (« Pas du tout en sécurité ») à 10 (« Tout à fait en sécurité »)
Comment pensez-vous que sera la vie en France pour la prochaine génération ?	Note de 0 (« Bien pire qu'aujourd'hui ») à 10 (« Bien meilleure qu'aujourd'hui »)
Comment pensez-vous que sera la vie dans les autres pays européens pour la prochaine génération ?	Note de 0 (« Bien pire qu'aujourd'hui ») à 10 (« Bien meilleure qu'aujourd'hui »)

Certaines personnes aimeraient bien vivre dans une autre époque en France. Si vous aviez le choix, laquelle choisiriez-vous ?	– les années 1950
	– les années 1960
	– les années 1970
	– les années 1980
	– les années 1990
	– Une autre décennie, un autre siècle dans le passé
	– Je suis content de vivre à l'époque actuelle
	– Une autre période dans l'avenir, le futur

2.3 Bibliographie

- Y. Algan, E. Beasley, C. Senik, *Les Français, le bonheur et l'argent*. Opuscules du Cepremap, n° 46, Paris, Éditions rue d'Ulm, 2018.
- Y. Algan, E. Beasley, D. Cohen et M. Foucault, *Les origines du populisme : enquête sur un schisme politique et social*, Paris, Seuil, 2019.
- Y. Algan, E. Beasley, D. Cohen, M. Foucault et M. Péron, « Qui Sont Les Gilets jaunes et leurs soutiens ? », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2019-03, 2019.
- Y. Algan, E. Beasley, M. Perona et C. Senik, « Présidentielle : un choc d'optimisme », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2017-07, 2017.
- Y. Algan, P. Cahuc, *La société de défiance : comment le modèle social français s'autodétruit*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2016.
- E. Beasley et M. Perona, « Dimensions de la solitude en France », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2020-01, 2020.
- D. Blanchet, « Pouvoir d'achat et inégalités : les chiffres et le ressenti sont-ils aussi divergents qu'on le dit ? », *Le Blog de l'Insee*, 2020.
- A. Clark, S. Flèche, R. Layard, N. Powdthavee et G. Ward, *The Origins of Happiness*. Princeton, Princeton University Press, 2018.
- V. Passeron, D. Roucher, B. Patier et B. Virely, « Le pouvoir d'achat ralentit, le climat conjoncturel reste favorable », *Note de Conjoncture de L'Insee*, 2017.
- E. Raineau-Rispal, et M. Perona, « Les femmes et le sentiment d'(in)sécurité », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2018-04, 2018.
- M. Perona, « Optimisme et inquiétudes », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2017-12, 2017.
- M. Perona, « Le bien-être des Français – Décembre 2018 », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2019-02, 2019.
- M. Perona, « La France et L'Europe », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2019-05, 2019.
- M. Perona, « Le bien-être des Français – Mars 2020 », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2020-05, 2020.
- M. Perona, « Le bien-être des Français – Juin 2020 », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2020-06, 2020.
- K. Pickett, et R. G. Wilkinson, *The Inner Level : How More Equal Societies Reduce Stress, Restore Sanity and Improve Everyone's Well-Being*, London, Penguin Books, 2020.
- C. Senik, *L'économie du bonheur*, Paris, Seuil, 2014.

3. La France face au Covid-19

3.1 Heurs et malheurs du confinement

Ce chapitre a été élaboré par Dylan Alezra, Sandra Hoibian, Mathieu Perona et Claudia Senik à partir de l'enquête annuelle Conditions de vie et aspirations, dispositif créé par le Credoc depuis 1978. Une vague a été menée, en janvier 2020. À celle-ci a été ajoutée une vague exceptionnelle, dite « flash » du 20 avril au 4 mai, 3 semaines après le début du confinement, et 8 jours avant le début du déconfinement, dans laquelle l'Observatoire du bien-être du Cepremap a inséré des questions spécifiques au bien-être des personnes interrogées^a.

À la question : « À quel point le confinement est-il (a-t-il été) pénible à vivre pour vous ? », les répondants étaient invités à se positionner sur une échelle de 0 (pas pénible du tout) à 10 (très pénible). Cette question fait apparaître des expériences très différentes. Pour un tiers de nos répondants, le confinement n'a pas constitué une période pénible du tout (réponses 0 à 3). À l'autre extrémité, une personne sur cinq a trouvé le confinement très pénible (réponses 8 à 10), une petite moitié des répondants se situant dans une situation intermédiaire (fig. 3.1).

L'expérience du confinement a mêlé à la fois chez les Français des dimensions négatives et des dimensions positives. L'inquiétude pour les proches constitue le ressenti dominant, partagé par près de trois quarts des répondants.

À cette inquiétude s'ajoute le sentiment de manque de contacts sociaux. Les formes de sociabilité qui ont le plus manqué aux répondants sont les contacts avec la famille (cités en première position par 47 % des répondants, 19 % en deuxième position) et les amis (23 % en première position, 35 % en deuxième), très loin devant les voisins ou les collègues de travail.

a. L'enquête a été réalisée en ligne auprès d'un échantillon représentatif de la population âgée de 15 ans et plus, résidente en France métropolitaine, en Corse et dans les Dom. L'échantillon est structuré de la façon suivante : grande région (12 modalités), sexe, âge (5 modalités), profession – catégorie sociale (8 modalités), taille d'agglomération (9 modalités), type de logement (individuel ou collectif). Les quotas sont déterminés à partir des données du recensement de la population le plus récent, redressées par les derniers résultats disponibles de l'enquête Emploi et du bilan démographique de l'Insee.

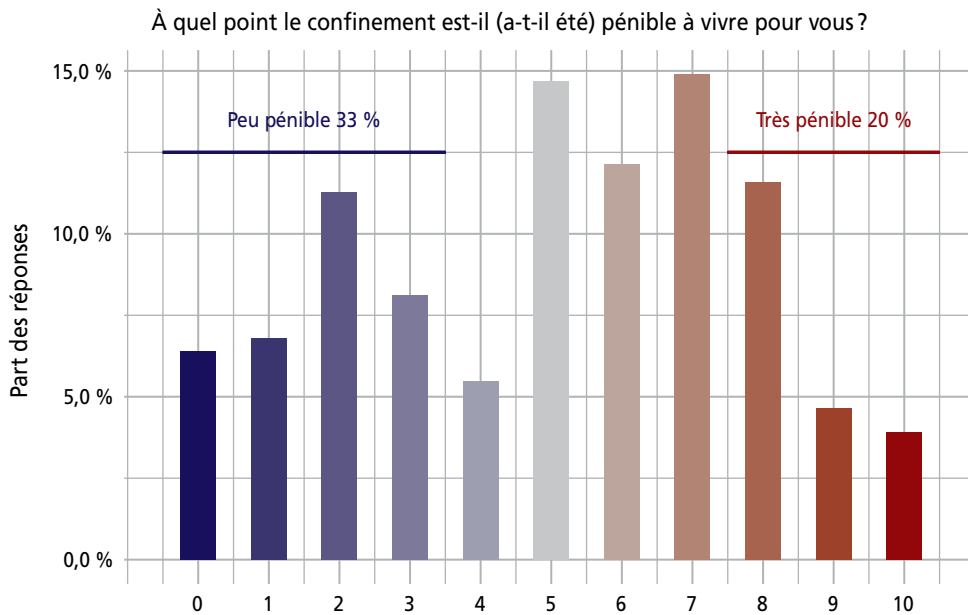


Fig. 3.1 – Ressenti du confinement.

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et aspirations Flash, avril 2020.

L'interdiction de sortir de chez soi a engendré mécaniquement une perte des contacts physiques avec la famille ou les proches hors du foyer. Avant le confinement, seuls 10 % des Français voyaient très rarement leurs proches (une rencontre par mois au plus)^[25], et 8 % disaient éprouver souvent un sentiment de solitude^[26]. Avec le confinement, cette proportion est passée à 18 % de notre échantillon, soit plus qu'un doublement, et plus du quart des répondants ont indiqué s'être sentis plus seuls que d'habitude. De même, 12 % des répondants ont eu l'impression de ne plus avoir personne vers qui se tourner, un désarroi fortement associé avec le sentiment de solitude.

Miroir de cette coupure des contacts physiques, 80 % des Français ont dû composer avec la présence constante d'autres personnes. 11 % de l'échantillon indiquent des tensions avec leurs compagnons de confinement (un chiffre comparable à celui d'autres enquêtes^[27]).

3.1.1 UNE PÉRIODE DIFFICILE POUR LES JEUNES

Soulignant la gravité du contexte épidémique, différents travaux scientifiques ont montré que le confinement avait constitué pour certains Français une période d'anxiété^[28], avec une multiplication des signes dépressifs durant le confinement^[29]. On constate aussi des troubles du sommeil et des situations de détresse psychologique^[30]. Certains publics ont été particulièrement affectés, au premier rang desquels les jeunes adultes et les ménages vivant dans les logements surpeuplés des banlieues modestes^[31]. L'enquête *Conditions de vie* confirme, à travers ses indicateurs, que les écarts dans la perception du confinement sont particulièrement contrastés entre générations. Pour les plus jeunes, le confinement a été particulièrement difficile (fig. 3.2).

La tranche d'âge des 15-24 ans comporte la plus forte part de ceux qui ont trouvé le confinement très pénible (un peu moins d'un quart). Au-dessus de 25 ans, la part des personnes qui ont trouvé le confinement très pénible est stable, aux alentours d'une personne sur cinq. Cette stratification

par âge a évidemment partie liée avec la superficie disponible, les personnes plus âgées disposant en moyenne de plus d'espace. Une comparaison toutes choses égales par ailleurs montre qu'à superficie identique, les plus jeunes ont nettement plus souffert du confinement que les plus âgés.

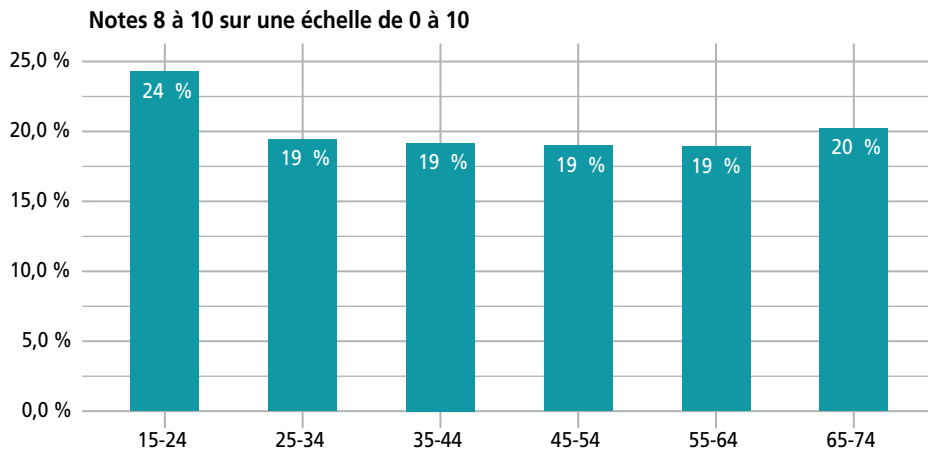


Fig. 3.2 – Un quart des jeunes a jugé le confinement très pénible.

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et aspirations Flash, avril 2020.

Outre les questions de surface les jeunes sont ceux qui ont, habituellement, la sociabilité amicale et à l'extérieur du domicile la plus développée, dans une période où celle-ci est centrale dans la construction identitaire. 39 % des jeunes indiquent qu'ils se sont sentis plus seuls que d'habitude, un taux qui décroît avec l'âge et est en moyenne de 27 %. Un quart d'entre eux indiquent qu'ils ont eu du mal à supporter les personnes avec lesquelles ils étaient confinés contre 11 % en moyenne. La cohabitation n'a pas toujours été facile, d'autant que 12 % des moins de 25 ans sont repartis vivre temporairement chez un membre de leur famille (contre 3 % en moyenne). Les jeunes ont été plus nombreux à rester cloîtrés chez eux : 39 % sont sortis moins d'une fois par semaine contre 29 % en moyenne. 44 % déclarent ainsi avoir réduit complètement les sorties du domicile contre 39 % en moyenne : à quoi bon sortir lorsque toutes les activités de loisirs et les espaces de sociabilité (écoles, parcs, cafés) sont fermés et les interactions sociales prohibées ? 65 % des jeunes indiquent que les contacts avec leurs amis sont la forme de sociabilité qui leur ont le plus manqué contre 53 % en moyenne.

Au-delà des questions de lien social, les jeunes ont également été touchés de plein fouet par l'arrêt brutal de l'économie et en particulier la réduction des embauches, des stages et l'arrêt de facto de l'économie informelle (petits jobs comme les babysittings, etc.). Plus souvent en CDD que leurs aînés, ils ont été plus nombreux (20 %) à ne pas voir renouveler un contrat de travail (8 % en moyenne). Signe de ces difficultés, les 15-24 ans ont été 43 % à déclarer avoir souffert de maux de tête contre 33 % en moyenne, 32 % de nervosité contre 25 % en moyenne.

3.1.2 LE VRAI LUXE, C'EST L'ESPACE

Dans nos précédents travaux, nous avons souligné à quel point les revenus contribuaient en France au bien-être subjectif, davantage que dans les autres pays^[32]. Pour la satisfaction dans la vie, nous avons montré que les écarts de bien être entre niveaux de diplômes s'expliquaient

quasi-intégralement par des niveaux de salaire différents^[33]. La pénibilité ressentie lors du confinement est également liée aux revenus, mais indirectement, par le truchement du logement. Les prix de l'immobilier ayant connu une hausse spectaculaire au cours des vingt dernières années, le logement est devenu un nouveau marqueur du statut social et le premier poste de dépenses des ménages^[34]. Ainsi que le remarque l'Insee, les ménages aux niveaux de vie les plus faibles ont été plus affectés par les restrictions d'activité et ont trouvé le confinement plus pénible^a. Or, ce sont ceux qui logent dans les logements les plus petits. Une analyse « toutes choses égales par ailleurs » neutralisant différents effets croisés de l'âge, du revenu, du diplôme, de la catégorie d'agglomération, etc. montre ainsi que la superficie du logement est le facteur le plus déterminant dans la pénibilité ressentie du confinement. Lorsque nous comparons des ménages aux logements similaires, l'effet des différences de revenu devient pratiquement insignifiant. En limitant certaines consommations, le confinement a ainsi neutralisé des différences de revenu, mais mis en évidence les écarts liés à la superficie de la résidence principale.

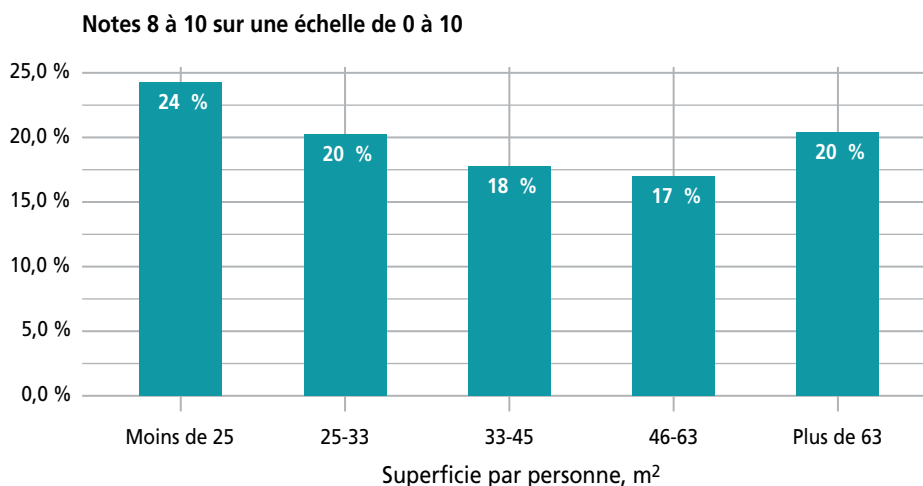


Fig. 3.3 – Un confinement très pénible à vivre pour les ménages vivant dans des petites surfaces.

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et aspirations Flash, avril 2020.

Nous avons ainsi réparti les ménages de notre enquête en cinq quintiles suivant la superficie disponible par membre du ménage. Un cinquième des répondants ont disposé de moins de 25 m² par personne durant le confinement, tandis que le cinquième le mieux loti disposait de plus de 63 m² par personne^b. La part des personnes qui ont trouvé le confinement peu pénible augmente clairement avec l'espace disponible, passant d'une personne sur quatre parmi les ménages les plus à l'étroit à 40 % des répondants pour les ménages disposant d'une surface entre 46 m² et 63 m² par personne. La proportion de personnes ayant trouvé le confinement très pénible suit une trajectoire inverse, quoique moins prononcée.

a. Le *niveau de vie* est calculé comme le revenu disponible du ménage, divisé le nombre d'*unités de consommation* du ménage (1 pour le premier adulte, 0,5 pour les autres personnes de plus que 14 ans, 0,3 pour les moins de 14 ans). Cela permet de mieux rendre compte de ménages de revenus équivalents mais de composition différente.

b. Il s'agit ici essentiellement de la résidence principale. Dans notre échantillon, seuls 4 % des répondants étaient confinés ailleurs que dans leur domicile habituel.

En revanche, à superficie comparable, habiter une maison ou un appartement, ou encore disposer d'un balcon ou d'un jardin, ne semble avoir joué qu'un rôle secondaire dans la pénibilité ressentie. D'autres travaux convergent pour montrer l'importance l'espace disponible^[35] et davantage que l'accès à un espace extérieur, l'accès à des espaces verts semble avoir été important^[36]. Pour autant les projets de déménagement, et le rêve d'habiter en pavillon individuel, dans des espaces moins urbanisés est resté complètement stable parmi les participants à l'enquête.

3.1.3 CONFINÉS, AVEC QUI ?

La nécessité de s'occuper des enfants, et en particulier le suivi scolaire, a largement figuré parmi les préoccupations des Français pendant le confinement. Dans l'ensemble, les ménages avec enfants ont été un peu plus nombreux à trouver la période très pénible. En miroir, les personnes seules ont plutôt mieux vécu le confinement.

À situation économique égale, par rapport aux personnes seules, les couples avec enfants ont une plus forte propension à avoir souffert du confinement, tout comme ceux qui hébergent d'autres membres de leur famille, surtout parmi les couples chez lesquels la personne répondant au sondage était en emploi au moment de l'enquête.

3.1.4 UNE FORME D'APAISEMENT ?

Mais tout n'a pas été sombre dans cette période où l'extraordinaire est devenu la règle. Le choc de la crise de la Covid-19 est tel que la plupart des Français ont revisité le regard qu'ils portaient sur leur vie, et ré-évalué plus positivement ses différentes dimensions. L'exemple du logement est frappant. Alors que chacun est contraint de rester confiné entre quatre murs, les individus se disent qu'ils ne sont, finalement, pas si mal lotis. Ainsi le taux de satisfaction par rapport au cadre de vie entourant le logement progresse (+ 3 pts entre janvier et avril 2020), les charges financières de logement sont jugées plus supportables (+ 11 pts) compte tenu du « service » rendu, et la proportion de personnes jugeant la surface de leur logement habituel « suffisante pour leur famille » gagne également + 3 pts.

Sur le plan financier, les dépenses « non essentielles », celles que l'on réalise pour « rester » dans le coup d'une société où la consommation joue un rôle symbolique et statutaire important, sont mécaniquement freinées. Et alors que depuis quarante ans le sentiment de restriction lié à un manque de moyens financiers évolue dans un couloir concernant entre 50 % et 60 % des consommateurs, le confinement marque une baisse brutale de celui-ci : 56 % des Français avaient le sentiment devoir renoncer à des dépenses faute d'argent en janvier, le taux chute à 35 % pendant le confinement soit moins 21 points.

Dans la même veine, le sentiment de déclassement marque le pas. Rappelons que la proportion de personnes se considérant « privilégiées », « gens aisés » ou « classe moyenne supérieure » est passée de 40 % en 1999 à 27 % au début 2020. Cette proportion remonte de 3 points. La tornade économique, sanitaire est telle que l'on a davantage le sentiment d'appartenir au bon côté de l'échelle sociale. D'autres études montrent, dans la même dynamique, que la part des personnes qui s'estiment en très bonne santé a grimpé à 25 % pendant le confinement, contre 19 % en 2019^[37].

Au-delà de cette réévaluation, le confinement a pu être apprécié pour différentes raisons. Si 11 % évoquent des tensions avec les personnes avec lesquelles elles ont été confinées, 70 % disent avoir éprouvé du plaisir à rester avec elles. Trois quarts de notre panel déclare aussi avoir apprécié

la réduction du bruit et de la pollution liée à l'arrêt d'une partie de l'économie et la réduction drastique des transports. Passer du temps en famille, éviter des temps de transports fatigants, profiter du calme et de la baisse des nuisances sonores, se sentir protégé en restant chez soi et bénéficier de la sécurité d'une protection sociale financière « garantie » (chômage partiel, soutien aux indépendants, etc.) a pu procurer une pause appréciée par certains. L'enquête *Conditions de vie* révèle ainsi une baisse inédite des maux psycho-sociaux suivis depuis quarante ans.

Par exemple, la proportion de personnes indiquant avoir souffert de maux de dos au cours des quatre dernières semaines a chuté de 13 points entre janvier et avril 2020, celle des personnes déclarant avoir souffert de maux de tête de 7 points. Le cocon du domicile a pu ainsi rassurer au niveau sanitaire par rapport aux risques de contamination, mais également possiblement au niveau professionnel (stress, risque de perte d'emploi), ou sociétal (accidents de voiture, vols, agressions dans la rue qui, avec le confinement, ont chuté brutalement).

L'écart ressenti par des personnes en situation de vulnérabilité (décrocheurs scolaires, chômeurs, personnes à mobilité réduite, ...) s'est aussi – temporairement – réduit sous l'effet de la mise à l'arrêt de la société. Au total, plus de la moitié des personnes interrogées considèrent que le confinement a été une occasion de découvrir une autre manière de vivre !

3.1.5 BIBLIOGRAPHIE

- Y. Algan, E. Beasley, C. Senik, *Les Français, le bonheur et l'argent*, Opuscules du Cepremap, n° 46. Paris, Éditions rue d'Ulm, 2018.
- M. Babès, R. Bigot et S. Hoibian, « Les dommages collatéraux de la crise du logement sur les conditions de vie de la population », *Cahier de recherche du Crédoc*, n° 281, 2011.
- E. Beasley et M. Perona, « Dimensions de la solitude en France », *Note de l'Observatoire du Bien-être du Cepremap*, n° 202001, 2020.
- E. Beasley, M. Perona et M. Péron, « Diplôme, revenus et confiance », *Note de l'Observatoire du Bien-être du Cepremap*, n° 201806, 2018.
- S. Brouard, « Les Effets du coronavirus sur l'emploi et ses caractéristiques en France », *Note Attitudes on Covid-19 – A comparative study*, SciencesPo Cevipof, n° 1 (avril 2020), 4, 2020.
- S. Brouard, et P. Vassilopoulos, « Les effets sanitaires invisibles », *Note Attitudes on Covid-19 – A comparative study*, SciencesPo Cevipof, n° 5, 2020.
- Consortium COCONEL, « Confinement – Conditions de vie, COronavirus et CONfinement : Enquête Longitudinale, note de synthèse, vague 1 », 2020.
- Consortium COCONEL, « Confinement – Impact santé mentale, COronavirus et CONfinement : Enquête Longitudinale, note de synthèse, vague 21 », 2020.
- O. Donnat, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*, direction de la Prospective et des Statistiques, ministère de la Culture et de la Communication, département des études. Paris, la Découverte, ministère de la Culture et de la Communication, 2009.
- E. Ferragina, C. Barone, E. Helmeid, S. Pauly, E. Recchi, M. Safi, N. Sauger et J. Schradie, *Dans l'œil du cyclone. La société française après un mois de confinement*, Zenodo, 2020.
- M. Foucault et V. Galasso, « Working after Covid-19 : Cross-Country Evidence from Real-Time Survey Data ». *Note on Attitudes Towards Covid-19 – A Comparative Study*, SciencesPo Cevipof, n° 9, 2020.
- C. Gandré, M. Coldefy et T. Rochereau, « Les inégalités face au risque de détresse psychologique pendant le confinement », *Questions d'économie de la santé*, n° 249, 2020.
- F. Gleizes, S. Grobon et S. Legleye, « 3 % des individus isolés de leur famille et de leur entourage : un cumul de difficultés socioéconomiques et de mal-être », *Insee Première*, n° 1770, 2019.
- A. Lambert, J. Cayouette-Remblière, É. Guéraud, C. Bonvalet, V. Girard, G. Le Roux et L. Langlois, « Logement, travail, voisinage et conditions de vie : ce que le confinement a changé pour les Français », *Note de synthèse COCONEL*. Paris, Ined, 2020.
- E. Recchi, E. Ferragina, E. Helmeid, S. Pauly, M. Safi, N. Sauger et J. Schradie, *Confinement pour tous, épreuve pour certains Les résultats de la première vague d'enquête du projet CoCo*, Zenodo, 2020.
- M. Safi, P. Coulangeon, O. Godechot, E. Ferragina, E. Helmeid, S. Pauly, E. Recchi, N. Sauger et J. Schradie, *La vie entre quatre murs : travail et sociabilité en temps de confinement*, Zenodo, 2020.

3.2 Les impacts psychiques et politiques du Covid : une comparaison France, Allemagne, Royaume-Uni

Le Cevipof et le Cepremap ont coordonné une enquête sur les conséquences politiques et psychiques du Covid, permettant une comparaison de la France avec ses voisins, Allemagne et Royaume-Uni. Ce chapitre, élaboré par Yann Algan, Bruno Cautrès, Daniel Cohen, Iris Laugier et Luc Rouban en retrace les principaux enseignements.

La crise du Covid est sans précédent dans l'histoire des soixante-quinze dernières années. Selon l'économiste Robert Barro et ses coauteurs, il n'y eut en fait, depuis le début du xx^e siècle, que trois épisodes qui l'ont dépassée à l'échelle des crises économiques^[38]. En France, la crise des années trente avait entraîné une baisse cumulée du PIB de presque 20 % (le point bas étant atteint en 1935), la Première Guerre mondiale une chute du PIB de 30 %, et la Seconde Guerre mondiale avait provoqué une baisse encore plus considérable de 40 %.

Il y eut certes dans l'histoire humaine bien d'autres épidémies, même à s'en tenir à l'après-guerre, de la grippe de Hong-Kong à Ebola... Mais leur coût économique était jusqu'alors proportionné au nombre de morts. Une étude récente a ainsi montré que jamais auparavant une épidémie n'avait provoqué de krach boursier^[39]. La grippe espagnole avait tué, entre 1918 et 1919, 0,75 % de la population française, l'équivalent de 500 000 morts aujourd'hui, mais dont le coût économique avait été beaucoup plus limité : 2,5 % de PIB aurait été perdu selon les estimations de Barro. Cette crise a été différente : c'est pour prévenir une catastrophe sanitaire que les économies se sont effondrées. Loin d'y voir une aberration il faut se réjouir que la conscience universelle ait hissé d'un cran l'exigence de protéger les populations contre le risque mortel.

Dans son grand livre *Richesse et pauvreté des nations*, l'économiste et historien David Landes racontait l'histoire de Nathan Rothschild, mort en 1836 d'une simple septicémie à l'âge de 59 ans. « L'homme qui pouvait acheter tout ce qu'il voulait est mort d'une infection bénigne qui serait soignée aujourd'hui en allant voir n'importe quel médecin ». Cette métaphore permettait à Landes d'inscrire l'histoire économique dans une vaste fresque où le progrès général des connaissances écrasait celui des destins individuels. Ce mouvement lent de l'histoire a été curieusement à l'œuvre, comme en accéléré. Les Français, repliés dans le cercle étroit de leur espace de confinement, suivent les nouvelles concernant la chloroquine, les vaccins, les succès des méthodes de confinement et de déconfinement en Corée ou ailleurs, comme s'il en allait de leur histoire personnelle.

Le virus semble abolir les différences de classes. Tout le monde peut être infecté, du Premier ministre britannique à l'aide-soignant au front de la bataille sanitaire. Dans le repli de cette histoire collective, rien n'est pourtant plus inégalitaire que l'impact de cette crise sur la vie de chacun. Les conditions d'hébergement varient considérablement d'une population à une autre. Les situations de stress psychologiques et sociales, les violences conjugales, aiguïssent de formidables inégalités. La manière dont elles ont été perçues renvoient toutefois à des considérations qui viennent de loin dans la psyché politique des pays.

3.2.1 UN CHOC INÉGALITAIRE

Qui a pu télétravailler, travailler *in situ*, ou a été contraint au chômage partiel ? L'enquête Cevipof apporte des réponses précieuses à ces questions. Elle confirme tout d'abord les résultats déjà collectés par l'Insee ou Pôle Emploi. Un tiers des personnes interrogées ont été placées en chômage partiel auquel s'ajoute 6 % de commerçants qui doivent fermer boutique. Un autre tiers

a continué à se rendre sur son lieu de travail habituel, malgré le confinement, et presque 30 % des enquêtés ont pu télétravailler.

Le télétravail est sans surprise la marque des CSP+. Ils ont été 44 % à y avoir accès. À l'autre bout, seuls 3 % des ouvriers ont pu télétravailler, 55 % d'entre eux étant en chômage partiel. Les inégalités territoriales sont de même ampleur. 47 % de ceux qui vivent à Paris ou dans son agglomération sont passés en télétravail. Ils ne sont que 20 % dans le Nord-Est. Cette configuration de l'espace social est parfaitement reflétée dans les préférences partisanes des personnes. Les électeurs de Marine Le Pen, ne sont que 14 % à pouvoir télétravailler. Les électeurs d'Emmanuel Macron et de Benoit Hamon sont respectivement 42 % et 45 % à pouvoir le faire. Les électeurs de Jean-Luc Mélenchon sont à l'aune de ce critère dans la moyenne nationale.

Tableau 3.1 – Organisation du travail pendant le confinement en France.

		Chômage partiel	Travaille <i>in situ</i>	Télé-travail	Activités du commerce suspendues
	Ensemble	34 %	30 %	20 %	6 %
CSP	CSP+	21 %	24 %	44 %	8 %
	Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	14 %	20 %	33 %	31 %
	Professions libérales, cadres	18 %	16 %	58 %	3 %
	Professions intermédiaires	27 %	29 %	39 %	4 %
	CSP-	46 %	35 %	13 %	4 %
	Employés	39 %	35 %	21 %	4 %
	Ouvriers	55 %	35 %	3 %	4 %
Vote 2017	Jean-Luc Mélenchon	39 %	24 %	31 %	3 %
	Benoît Hamon	25 %	17 %	45 %	8 %
	Emmanuel Macron	25 %	28 %	42 %	5 %
	François Fillon	29 %	27 %	31 %	12 %
	Marine Le Pen	43 %	38 %	14 %	4 %
	Abstention/Blanc ou nul	33 %	30 %	29 %	7 %

Tableau 3.2 – Part d'individus affectés par la crise par organisation du travail pendant le confinement en France.

	Part d'individus financièrement...		Soutien confinement
	Très affectés	Pas du tout affectés	
Ensemble	8,1 %	22,9 %	89 %
Activités commerce suspendues	26,0 %	6,9 %	91 %
Chômage partiel	19,3 %	6,3 %	89 %
Se rend au travail	6,0 %	23,3 %	89 %
Télétravail	6,5 %	23,2 %	90 %

La crise affecte de manière très différenciée les individus selon leur situation vis-à-vis du travail. Ainsi, plus d'un répondant sur cinq déclare ne pas du tout être affecté par la crise, et cette proportion est similaire chez les individus continuant à travailler en avril (soit en télétravail soit *in situ*). Au contraire, les individus qui ont arrêté de travailler (que ce soit car leurs acti-

vités de commerce ont été suspendues ou car ils sont au chômage partiel) sont trois fois moins nombreux à le déclarer. On voit aussi que ces derniers déclarent bien plus souvent être très affectés financièrement par la crise^a.

3.2.2 LES MESURES GOUVERNEMENTALES

Le confinement a fait l'objet d'un soutien très important de la population française. 90 % des Français sont tout à fait ou plutôt d'accord avec la mise en place de la mesure. Lorsqu'on interroge les personnes enquêtées sur le soutien apporté aux mesures gouvernementales, une formidable différence s'installe entre le soutien aux mesures économiques prises par le gouvernement, plébiscitées par tous les bords, et à celles portant sur sa politique sanitaire. 92 % des électeurs de Le Pen et 94 % des électeurs de Mélenchon soutiennent les mesures économiques, notamment pour ce qui concerne le chômage partiel. La politique sanitaire et la gestion de la crise par le gouvernement dans son ensemble sont jugées beaucoup plus sévèrement. Les électeurs de Le Pen et Mélenchon ne sont respectivement que 17 % et 21 % à faire confiance au gouvernement pour faire face à la crise sanitaire. Le complotisme se mêle au jugement porté contre le gouvernement dans l'anticipation de la crise. Alors que 90 % des Français font confiance aux médecins comme source d'information sur la situation sanitaire, moins d'un sur deux font confiance aux informations provenant du gouvernement. Seule la moitié des enquêtés pensent que les Français ont tous été traités à égalité par les mesures gouvernementales, ils estiment pour moitié également que les Français ont fait preuve de civisme et 80 % d'entre eux disent que certains ont profité de la crise sanitaire pour s'enrichir. De même, 72 % des Français déclarent que l'économie profite aux patrons aux dépens de ceux qui travaillent, lorsque c'était 69 % en février.

Tableau 3.3 – Opinion sur la nécessité de se protéger davantage du monde aujourd'hui en France.

		D'une manière générale, la France doit se protéger davantage du monde d'aujourd'hui	
		Février	Avril
	Ensemble	56 %	65 %
CSP	Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	55 %	70 %
	Professions libérales, cadres	43 %	53 %
	Professions intermédiaires	52 %	66 %
	Employés	61 %	68 %
	Ouvriers	68 %	74 %
Vote 2017	Jean-Luc Mélenchon	53 %	61 %
	Benoît Hamon	41 %	52 %
	Emmanuel Macron	34 %	51 %
	François Fillon	52 %	63 %
	Marine Le Pen	88 %	91 %
	Abstention/Blanc ou nul	59 %	68 %

a. Une régression de la probabilité de déclarer être affecté financièrement par la crise en avril, contrôlant le niveau de vie et les difficultés financières de février confirme la différence significative entre les individus au chômage partiel et ayant suspendu leurs activités de commerce d'une part, et ceux en télétravail d'autre part.

L'enquête montre que les Français sont très demandeurs d'une protection à l'égard de la mondialisation, un sentiment que le Covid a aiguisé. Alors qu'ils étaient (en février) 54 % à considérer que « la France doit se protéger davantage du monde d'aujourd'hui », ils sont à présent 65 % à le penser. Cette hausse est visible dans tous les électors, avec un bond très marqué pour les électeurs d'Emmanuel Macron (51 % contre 34 %). Au niveau des CSP, si les cadres français demandent plus de protectionnisme qu'avant l'épidémie (53 % contre 43 %), les ouvriers en demandent toujours nettement plus (74 % contre 68 %).

La demande de protection des frontières est également très forte, et d'autant plus que l'on va vers la droite : 49 % des enquêtés qui se positionnent à gauche la réclament, 58 % pour ceux qui se placent au centre, 69 % à droite et 89 % du côté de la droite radicale. De même, on voit émerger une forte demande pour que l'État, plus que l'Union européenne, contrôle les frontières nationales (73 % des enquêtés français y sont favorables), une demande qui monte aussi à mesure que l'on va vers la droite.

Tableau 3.4 – Opinions sur le nombre de fonctionnaires et d'immigrés en France.

		Il ne faut pas réduire le nombre de fonctionnaires		Il y a trop d'immigrés en France	
		Février	Avril	Février	Avril
	Ensemble	47 %	52 %	60 %	58 %
CSP	Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	40 %	38 %	57 %	62 %
	Professions libérales, cadres	43 %	47 %	48 %	44 %
	Professions intermédiaires	54 %	59 %	54 %	49 %
	Employés	60 %	61 %	66 %	67 %
	Ouvriers	42 %	49 %	72 %	73 %
Vote 2017	Jean-Luc Mélenchon	70 %	75 %	43 %	38 %
	Benoît Hamon	71 %	72 %	28 %	28 %
	Emmanuel Macron	39 %	53 %	42 %	43 %
	François Fillon	25 %	29 %	79 %	77 %
	Marine Le Pen	43 %	45 %	92 %	92 %
	Abstention/Blanc ou nul	52 %	51 %	58 %	53 %

La demande d'État est également à la hausse, mais moins fortement : alors qu'en février 47 % des Français n'étaient pas d'accord avec la réduction du nombre de fonctionnaires, ils sont désormais 52 % à ne pas l'être. On remarque encore une hausse marquée chez les électeurs de Macron (de 39 % à 53 %). Les Français gardent confiance dans les grands services publics et notamment dans l'hôpital (89 % de confiance), la Sécurité sociale et les grandes entreprises publiques (tab. 3.4).

3.2.3 COMPARAISONS AUX AUTRES PAYS

L'enquête du Cevipof apporte également des éléments de comparaisons précieux avec nos deux grands voisins, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Début avril, les mots les plus cités par les répondants pour caractériser leur état d'esprit actuel divergent entre les pays. Méfiance, morosité et lassitude arrivent en tête en France. Au contraire,

au Royaume-Uni et en Allemagne, la sérénité arrive en tête, où bien plus d'un tiers des répondants citent ce mot à la connotation positive pour qualifier leur état d'esprit. En Allemagne, on trouve le bien-être en deuxième position, suivi de la peur, qui est aussi évoquée par les Britanniques.

Tableau 3.5 – Trois mots les plus cités par les répondants pour décrire leur état d'esprit actuel.

	3 états d'esprits les plus cités	Part de répondants
France	Méfiance	32 %
	Morosité	28 %
	Lassitude	28 %
Royaume-Uni	Sérénité	35 %
	Lassitude	27 %
	Peur	25 %
Allemagne	Sérénité	39 %
	Bien-être	27 %
	Peur	18 %

Lorsque les individus doivent évaluer de 0 à 10 leur niveau de colère, de peur et d'espoir lorsqu'ils pensent à la situation liée au coronavirus, les émotions divergent à nouveau entre les trois pays. C'est en France que des niveaux de colère relativement élevés (supérieurs à 5) sont les plus fréquents et que ceux d'espoir le sont le moins. C'est en Allemagne que la colère et la peur sont les moins fortes, tandis que la part d'individus ayant espoir dans ce contexte de crise sanitaire y est la plus élevée. Le Royaume-Uni occupe une place intermédiaire entre les deux pays.

Tableau 3.6 – Ressentis liés à la situation liée à la Covid et au confinement.

		France	Royaume-Uni	Allemagne
En pensant à la situation liée au Coronavirus, ressent...	de la colère	60 %	45 %	33 %
	de la peur	64 %	65 %	46 %
	de l'espoir	57 %	63 %	70 %
	Confinement assez/très pesant	57 %	52 %	48 %

Dans les trois pays, c'est environ un tiers des répondants qui sont en télétravail début avril. Néanmoins, sur l'ensemble de la population, la part d'individus au chômage partiel est bien plus élevée en France qu'en Allemagne ou au Royaume-Uni. Au contraire, la part d'individus en France ayant suspendu les activités de leur commerce est bien plus faible qu'au Royaume-Uni, et dans une moindre mesure qu'en Allemagne. Le recours au télétravail est très marqué socialement dans les trois pays. Toutefois, c'est en France que le décalage est le plus fort par niveau d'éducation.

Avant même le début du confinement, la France se distingue de ces deux pays par des niveaux de confiance beaucoup plus faibles, à l'égard du gouvernement ou à l'égard d'autrui. Seul un Français sur trois fait confiance à des « inconnus rencontrés par hasard », quand c'est le cas de la moitié environ des Allemands ou des Anglais. Au début du mois d'avril, ce niveau

de confiance interpersonnelle est stable en France et en Allemagne, et présente une hausse au Royaume-Uni.

Tableau 3.7 – Organisation du travail dans les trois pays, ensemble et par niveau de diplôme.

	Ensemble	Moins que le bac ou équivalent	Bac (ou équivalent à 2 ans) d'études	Au-delà
France				
Chômage partiel	34 %	53 %	33 %	23 %
Travail <i>in situ</i>	30 %	33 %	33 %	22 %
Télétravail	28 %	8 %	25 %	50 %
Activités du commerce suspendues	6 %	5 %	8 %	4 %
Royaume-Uni				
Chômage partiel	12 %	16 %	13 %	9 %
Travail <i>in situ</i>	30 %	40 %	37 %	23 %
Télétravail	32 %	21 %	20 %	43 %
Activités du commerce suspendues	23 %	21 %	26 %	8 %
Allemagne				
Chômage partiel	17 %	20 %	14 %	17 %
Travail <i>in situ</i>	39 %	48 %	42 %	30 %
Télétravail	31 %	19 %	32 %	41 %
Activités du commerce suspendues	11 %	13 %	12 %	8 %

Tableau 3.8 – Métriques de sentiments moraux.

	Confiance interpersonnelle		Civisme	Solidarité	Traitement égalitaire
	Février	Avril			
France	33 %	34 %	51 %	59 %	51 %
Allemagne	47 %	48 %	78 %	71 %	68 %
Royaume-Uni	48 %	53 %	85 %	81 %	79 %

Cette défiance française se retrouve à la fois lorsque l'on demande aux répondants d'indiquer s'ils pensent que la crise actuelle a renforcé la solidarité entre les habitants de leur pays, ou encore lorsqu'ils sont amenés à dire s'ils pensent que les politiques gouvernementales liées au coronavirus traitent tout le monde de manière égale. Elle est aussi perceptible dans l'idée que les individus se font du civisme de leurs concitoyens face au virus. Les Français ne sont que 50 % à penser que leurs compatriotes feraient preuve de civisme, quand plus des trois quarts des Allemands et des Anglais le pensent. La confiance interpersonnelle en février est partout associée positivement avec la perception du civisme. En revanche, la corrélation de la confiance interpersonnelle avec celle-ci est bien plus forte en France qu'au Royaume-Uni ou en Allemagne^a.

a. Voir la table en annexe présentant les effets marginaux de la régression de la perception du civisme, dans les trois pays.

Tableau 3.9 – Part d’individus trouvant que leurs concitoyens se comportent avec civisme selon le niveau de confiance interpersonnelle de février.

		France	Royaume-Uni	Allemagne
		Civisme		
Confiance interpersonnelle	Méfiance	42 %	78 %	71 %
	Confiance	67 %	92 %	86 %

Lorsque les individus doivent qualifier la gestion de la crise par leur gouvernement, c’est la responsabilité qui est la plus citée en Allemagne et au Royaume-Uni, avec 43 % et 37 % des répondants plaçant ce mot en première ou deuxième position. En France, c’est l’impréparation qui arrive en tête pour 38 % des répondants. Seulement un répondant sur quatre place la responsabilité en première ou deuxième position. Enfin, alors qu’on trouve la compétence parmi les mots les plus cités pour l’Allemagne et le Royaume-Uni, c’est l’incompétence qui est citée en France par un peu moins d’un tiers des répondants.

Tableau 3.10 – Mots qualifiant le mieux la gestion de la crise par le gouvernement.

	3 mots les plus cités en première et seconde position	Part de répondants
France	Impréparation	38 %
	Incompétence	31 %
	Responsabilité	25 %
Royaume-Uni	Responsabilité	37 %
	Impréparation	33 %
	Compétence	23 %
Allemagne	Responsabilité	43 %
	Compétence	29 %
	Impréparation	26 %

La confiance française à l’égard du gouvernement est également beaucoup plus faible que chez nos voisins. Les Français sont 40 % à considérer que le gouvernement a bien géré la crise, quand près de trois quarts des répondants le pensent en Allemagne ou au Royaume-Uni. Près de 60 % des Français ressentent de la colère lorsqu’ils pensent à la politique du gouvernement, contre autour d’un tiers des répondants en Allemagne et au Royaume-Uni. Indépendamment de toute considération sur la manière dont, en effet, les trois gouvernements ont géré la crise, on notera que ces chiffres reflètent les jugements portés dès février, avant la crise. En plus du fait que la France part d’un niveau de confiance vis-à-vis du gouvernement bien plus faible que chez ses voisins, nous notons que cette confiance a augmenté bien plus fortement en Allemagne et au Royaume-Uni, durant ces deux premiers mois de crise sanitaire.

La méfiance à l’égard du gouvernement s’exprime également à l’égard des statistiques officielles elles-mêmes et des informations sur la situation sanitaire provenant du gouvernement.

Les Français y croient moins que leurs homologues étrangers. Économétriquement, les deux extrêmes, de gauche et de droite, sont les plus méfiants en France. Au Royaume-Uni, le gouvernement de Boris Johnson parvient à faire taire les dissensions de l'extrême-droite. En Allemagne, les passions en ce domaine sont beaucoup plus mesurées. Ni l'extrême-droite ni l'extrême gauche ne doutent des informations venues du gouvernement. (Seuls les électeurs de droite traditionnels manifestent une certaine méfiance.)

Tableau 3.11 – Sentiments politiques et confiance vis-à-vis des informations dans les trois pays.

	Confiance dans le gouvernement		Bonne gestion de la crise	Part d'individus ressentant de la colère vis-à-vis de la politique du gouvernement	Confiance dans les informations provenant du gouvernement	Confiance dans les statistiques officielles
	Février	Avril				
France	28 %	32 %	40 %	59 %	39 %	39 %
Allemagne	47 %	60 %	75 %	30 %	67 %	59 %
Royaume-Uni	42 %	61 %	71 %	36 %	69 %	61 %

Tableau 3.12 – Confiance vis-à-vis des informations selon l'autopositionnement politique dans les trois pays.

	Part d'individus faisant confiance aux informations provenant du gouvernement				
	Extrême-gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême-droite
France	12 %	40 %	44 %	50 %	25 %
Royaume-Uni	33 %	48 %	66 %	80 %	95 %
Allemagne	66 %	76 %	70 %	62 %	55 %

La construction d'un indice de populisme, lequel résume l'opinion des répondants de chaque pays sur la corruption, la représentativité et la légitimité du personnel politique, permet de mesurer la défiance vis-à-vis du système et de la classe politique dans son ensemble, ainsi que sa corrélation avec nos différents sentiments moraux et politiques. Dans les trois pays, l'indice de populisme fort ne présente pas des niveaux très éloignés, même s'il est légèrement plus fort en France, concernant 60 % des répondants, contre 56 % au Royaume Uni et 54 % en Allemagne.

Dans les trois pays, l'index du populisme joue un rôle significatif pour expliquer la méfiance à l'encontre de l'idée que le gouvernement a bien géré la crise. Il n'y a pas ici d'exception française. La France n'est pas distincte à cet égard des autres pays, sinon par l'ampleur du phénomène lui-même.

La France est toutefois le seul des trois pays où la perception d'un manque de civisme chez autrui est significativement corrélée au fort niveau de populisme. Les Français sont simultanément méfiants, en moyenne, à l'égard d'autrui et à l'égard de la classe politique. Les sentiments politiques et psychiques de nos voisins sont beaucoup plus compartimentés : qui se méfie de la classe politique au Royaume-Uni ou en Allemagne ne se méfie pas nécessairement plus du civisme de ses concitoyens.

Tableau 3.13 – Civisme et gestion de la crise selon l'indice de populisme dans les trois pays.

		France	Royaume-Uni	Allemagne
		Ensemble		
Populisme	Faible	40 %	44 %	46 %
	Fort	60 %	56 %	54 %
		Civisme		
Populisme	Faible	58 %	80 %	81 %
	Fort	46 %	83 %	76 %
		Bonne gestion de la crise		
Populisme	Faible	55 %	80 %	84 %
	Fort	30 %	63 %	67 %

3.2.4 CONCLUSION

L'épidémie de Covid-19 est une expérience hors-norme qu'ont dû affronter la grande majorité des pays de la planète. L'analogie qui a été faite avec une situation de guerre est déplacée, il ne s'agit pas d'envoyer les enfants de la patrie mourir pour elle, mais au contraire de les protéger du risque mortel. Il y a, néanmoins, des traits de la crise actuelle qui font penser à une économie de guerre. L'État a dû prendre en charge l'organisation de l'espace public, des transports en commun, professionnel voire familial (en décidant d'envoyer les enfants à l'école ou non). Seule la France, des trois pays considérés dans notre analyse, a manifesté durant cette crise un très fort niveau de défiance à l'égard du gouvernement, jusque dans les statistiques produites par celui-ci. Contrairement à ce qui s'est observé en Allemagne ou au Royaume-Uni, aucune adhésion au gouvernement ne s'est manifestée, alors même que les Français ont approuvé dans leur immense majorité, à plus de 80 %, la décision de confiner la société. Il semble bien qu'il y ait une maladie démocratique française que la crise sanitaire a de nouveau souligné, et qui reste à guérir.

3.2.5 ANNEXE : TABLES DES RÉGRESSIONS LOGISTIQUES

L'ensemble des effets marginaux se lisent par rapport à la catégorie de référence.

Variable	Catégorie de référence
Sexe	Homme
Age	65 ans et plus
Diplôme	Inférieur au bac
Classe isco	Inférieure
Affecté financièrement par la crise	Non
Inquiet de l'exposition au covid pour soi ou ses proches	Non
Indices de libéralisme économique et d'autorité	Faibles
Autopositionnement politique	Centre
Indice de populisme en février	Faible
Confiance interpersonnelle en février	Faible

Tableau 3.14 – Effets marginaux régression civisme.

Variables	(1) France	(2) Royaume-Uni	(3) Allemagne
sexe = une femme	- 0,0316 (0,0286)	0,0574** (0,0288)	0,0509 (0,0348)
tranche d'âge = 18-24 ans	- 0,147* (0,0753)	- 0,205* (0,106)	- 0,201 (0,143)
tranche d'âge = 25-34 ans	- 0,0748 (0,0531)	- 0,141*** (0,0545)	- 0,193*** (0,0625)
tranche d'âge = 35-49 ans	- 0,108*** (0,0386)	- 0,0381 (0,0346)	- 0,189*** (0,0399)
tranche d'âge = 50-64 ans	- 0,0315 (0,0362)	- 0,0299 (0,0340)	- 0,0483* (0,0286)
diplôme = Bac	- 0,00685 (0,0381)	0,0964*** (0,0374)	0,00819 (0,0483)
diplôme_3 = sup. au Bac	- 0,0368 (0,0368)	0,0328 (0,0329)	- 0,0297 (0,0366)
classeisco = moyen	- 0,00665 (0,0312)	- 0,0134 (0,0310)	0,0351 (0,0386)
classeisco sup.	0,0485 (0,0477)	- 0,0395 (0,0392)	0,0663 (0,0415)
affecté financièrement par la crise = oui	0,00645 (0,0305)	0,0307 (0,0284)	- 0,0980** (0,0412)
inquiet de l'exposition au virus = oui	0,0222 (0,0318)	0,125*** (0,0429)	0,0852** (0,0376)
indice de libéralisme économique = fort	0,0127 (0,0298)	0,0691** (0,0308)	- 0,000498 (0,0334)
indice d'autoritarisme = fort	0,0254 (0,0333)	0,0182 (0,0306)	0,0328 (0,0359)
autopositionnement = extrême-gauche	- 0,0143 (0,0718)	- 0,131 (0,0970)	0,0267 (0,0641)
autopositionnement = 2, gauche	0,0932** (0,0445)	- 0,0325 (0,0466)	- 0,0359 (0,0440)
autopositionnement = 4, droite	0,0216 (0,0408)	- 0,00634 (0,0430)	0,00574 (0,0423)
autopositionnement = 5, extrême-droite	- 0,00424 (0,0544)	0,0610 (0,0542)	- 0,0625 (0,0875)
autopositionnement = 6, NSP	- 0,0542 (0,0450)	0,0556 (0,0413)	- 0,0187 (0,0803)
indice de populisme en février = fort	- 0,0704** (0,0297)	- 0,00790 (0,0290)	- 0,0232 (0,0345)
confiance interpersonnelle février = confiance	0,220*** (0,0301)	0,126*** (0,0275)	0,106*** (0,0331)
Observations	1 432	705	746
Pseudo R2	0,0676	0,118	0,0887

Robust standard errors in parentheses

*** p < 0,01, ** p < 0,05, * p < 0,1.

Tableau 3.15 – Effets marginaux gestion de la crise

Variables	(1) France	(2) Royaume-Uni	(3) Allemagne
sexe = une femme	- 0,00682 (0,0270)	0,0918*** (0,0328)	0,0473 (0,0352)
tranche d'âge = 18-24 ans	0,203*** (0,0695)	- 0,0826 (0,0991)	- 0,00366 (0,101)
tranche d'âge = 25-34 ans	0,153*** (0,0498)	- 0,127** (0,0597)	- 0,190*** (0,0683)
tranche d'âge = 35-49 ans	0,0874** (0,0349)	- 0,0268 (0,0446)	- 0,114*** (0,0414)
tranche d'âge = 50-64 ans	0,0365 (0,0324)	- 0,0524 (0,0434)	- 0,0583 (0,0356)
diplôme = Bac	0,0112 (0,0377)	0,0741 (0,0500)	0,0851* (0,0482)
diplôme_3 = sup. au Bac	- 0,0416 (0,0351)	- 0,0533 (0,0382)	0,0266 (0,0358)
classeisco = moyen	0,0225 (0,0299)	0,000797 (0,0393)	0,00156 (0,0373)
classeisco sup.	0,0204 (0,0435)	- 0,0232 (0,0481)	- 0,0151 (0,0438)
affecté financièrement par la crise = oui	- 0,0530* (0,0293)	0,0225 (0,0333)	- 0,0988** (0,0400)
inquiet de l'exposition au virus = oui	- 0,00776 (0,0298)	0,0549 (0,0452)	0,131*** (0,0373)
indice de libéralisme économique = fort	0,177*** (0,0289)	0,0832** (0,0357)	0,0300 (0,0325)
indice d'autoritarisme = fort	0,0279 (0,0326)	0,134*** (0,0367)	0,0529 (0,0343)
autopositionnement = extrême-gauche	- 0,166** (0,0682)	- 0,539*** (0,0928)	- 0,0364 (0,0739)
autopositionnement = 2, gauche	- 0,00721 (0,0422)	- 0,232*** (0,0582)	0,0208 (0,0422)
autopositionnement = 4, droite	0,0198 (0,0396)	0,0228 (0,0511)	0,0341 (0,0421)
autopositionnement = 5, extrême-droite	- 0,121** (0,0516)	0,112* (0,0668)	- 0,159 (0,109)
autopositionnement = 6, NSP	- 0,0610 (0,0438)	0,0685 (0,0561)	0,0550 (0,0873)
indice de populisme en février = fort	- 0,212*** (0,0289)	- 0,141*** (0,0354)	- 0,144*** (0,0346)
confiance interpersonnelle février = confiance	0,106*** (0,0294)	0,0691** (0,0317)	0,138*** (0,0349)
Observations	1 415	703	744
Pseudo R2	0,111	0,187	0,118

Robust standard errors in parentheses

*** p < 0,01, ** p < 0,05, * p < 0,1.

Tableau 3.16 – Effets marginaux confiance information gouvernement

Variables	(1) France	(2) Royaume-Uni	(3) Allemagne
sexe = une femme	-0,0338 (0,0264)	0,0704** (0,0334)	0,0103 (0,0384)
tranche d'âge = 18-24 ans	0,145** (0,0717)	-0,132 (0,121)	-0,116 (0,113)
tranche d'âge = 25-34 ans	0,0989** (0,0488)	-0,156** (0,0632)	-0,172** (0,0670)
tranche d'âge = 35-49 ans	0,00978 (0,0337)	-0,0595 (0,0497)	-0,125*** (0,0471)
tranche d'âge = 50-64 ans	0,0135 (0,0320)	0,00916 (0,0459)	-0,0496 (0,0412)
diplôme = Bac	-0,0388 (0,0371)	0,0669 (0,0519)	0,0881 (0,0558)
diplôme_3 = sup. au Bac	-0,0527 (0,0341)	-0,0654 (0,0403)	0,0814** (0,0388)
classeisco = moyen	0,0445 (0,0293)	-0,0149 (0,0420)	0,0374 (0,0399)
classeisco sup.	-0,00734 (0,0415)	-0,0687 (0,0489)	-0,00538 (0,0514)
affecté financièrement par la crise = oui	-0,0344 (0,0286)	0,0157 (0,0335)	-0,0803* (0,0436)
inquiet de l'exposition au virus = oui	0,0303 (0,0282)	0,0946** (0,0454)	0,0983*** (0,0378)
indice de libéralisme économique = fort	0,171*** (0,0285)	0,0745** (0,0366)	0,0669* (0,0360)
indice d'autoritarisme = fort	0,0357 (0,0321)	0,0740* (0,0384)	0,00436 (0,0400)
autopositionnement = extrême-gauche	-0,288*** (0,0573)	-0,453*** (0,0886)	-0,00700 (0,0706)
autopositionnement = 2, gauche	-0,0515 (0,0405)	-0,180*** (0,0629)	0,000618 (0,0438)
autopositionnement = 4, droite	-0,00213 (0,0395)	0,0808 (0,0534)	-0,0949** (0,0480)
autopositionnement = 5, extrême-droite	-0,145*** (0,0520)	0,234*** (0,0578)	-0,144 (0,108)
autopositionnement = 6, NSP	-0,0860** (0,0428)	-0,0291 (0,0634)	-0,0476 (0,104)
indice de populisme en février = fort	-0,235*** (0,0286)	-0,0654* (0,0382)	-0,204*** (0,0389)
confiance interpersonnelle février = confiance	0,152*** (0,0291)	0,141*** (0,0342)	0,173*** (0,0382)
Observations	1 432	703	740
Pseudo R2	0,149	0,167	0,132

Robust standard errors in parentheses

*** p < 0,01, ** p < 0,05, * p < 0,1.

3.2.6 BIBLIOGRAPHIE

- S. Baker, N. Bloom, S. J. Davis, K. J. Kost, M. C. Sammon et T. Viratyosin, « The Unprecedented Stock Market Impact of Covid-19 », *National Bureau of Economic Research*, n° 26945, 2020.
- R. Barro, J. Urusa et J. Weng, « The Coronavirus and the Great Influenza Pandemic : Lessons from the “Spanish Flu” for the Coronavirus’s Potential Effects on Mortality and Economic Activity », *National Bureau of Economic Research*, n° 26866, 2020.
- D. Landes, *Richesse et pauvreté des nations*, Paris, Albin Michel, 2000.

4. L'éducation

4.1 Le rôle de l'école dans le cycle de vie

Avant de se pencher sur le rôle de l'école en France, il est utile d'évoquer les observations d'un ouvrage consacré au bonheur tout au long du cycle de vie (*The Origins of Happiness*, 2018). En suivant une cohorte nationale et une cohorte d'enfants nés dans la région de Bristol sur le long terme^a, il s'agit de mettre en lumière les processus de construction du bien-être subjectif tout au long de l'enfance. Si l'ouvrage insiste sur le rôle primordial de la santé mentale, comme facteur de bonheur auto-déclaré, il reconnaît cependant à l'école un rôle important, y compris hors de la formation aux connaissances.

L'école est bien entendu un lieu d'acquisition de connaissances et de compétences cognitives qui donnent accès à des niveaux de revenus plus élevés, eux-mêmes contribuant à la satisfaction dans la vie. Le suivi d'un groupe d'enfants vivant dans la même région permet toutefois de montrer que l'impact des enseignants sur les compétences conatives (ou non cognitives) sur la santé mentale et les comportements des enfants est important. L'effet d'un enseignant dans ce domaine ne s'atténue que peu dans le temps, et perdure jusqu'à l'âge adulte. Ainsi, les conséquences à long terme du parcours scolaire sur le bien-être des adultes transitent aussi par ces éléments d'équilibre mental et émotionnel qui s'acquièrent de manière diffuse dans la relation élèves-enseignants. Sur la base de ces résultats, les auteurs recommandent de renforcer considérablement les efforts de formation à la santé mentale et de détection de la souffrance mentale en milieu scolaire^[40].

4.2 Une école du bien-être et de la confiance ?

Au cours du xx^e siècle et en particulier depuis l'après-guerre, la France a connu une longue période de démocratisation et de massification de l'accès à l'éducation. Entre la fin des années 1960 et 1975, une série de réformes a conduit à accueillir la quasi-totalité d'une classe d'âge au collège. Parallèlement, les portes de l'enseignement supérieur se sont largement ouvertes, les effectifs étudiants passant de 695 000 en 1968 à 2 561 000 en 2018. Les générations ont progressivement accédé à des niveaux d'éducation de plus en plus élevés. Aujourd'hui, plus de 85 % de la population adulte détient un diplôme et plus d'un tiers est diplômé de l'enseignement supérieur^b.

a. *British Cohort Study* et *Avon Longitudinal Study of Parents and Children* respectivement.

b. La forte proportion de diplômés du CAP ou du BEP vient en partie du fait que ces diplômés étaient largement accessibles avant la massification de l'enseignement supérieur.

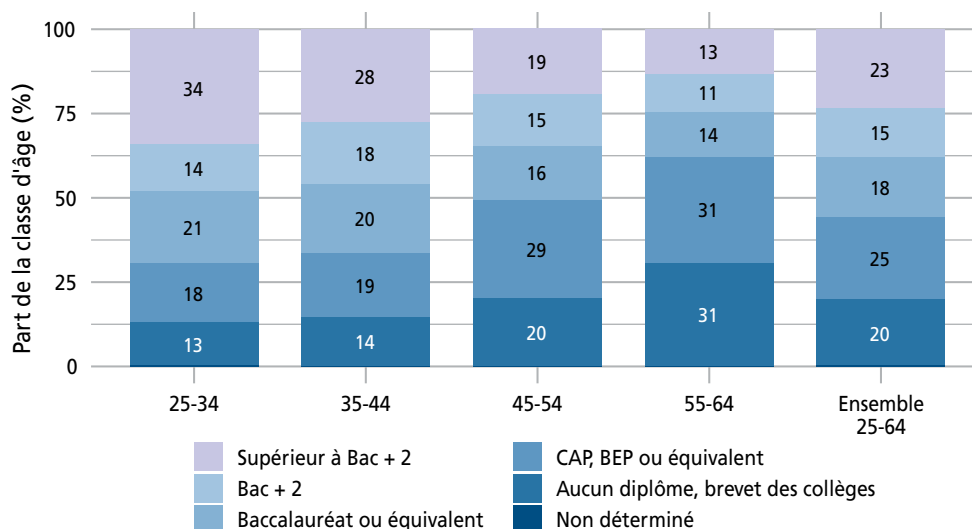


Fig. 4.1 – Diplôme par classe d'âge.

Source : Insee, Enquête emploi 2019.

La structure actuelle des diplômes dans la population française reflète ainsi un empilement de ces évolutions, avec des générations anciennes qui sont sorties plus tôt d'un système scolaire dont le fonctionnement et les relations avec le marché du travail étaient profondément différents. Pour autant, il nous semble possible de mettre en évidence les effets de l'accession à un niveau de diplôme supérieur sur plusieurs dimensions du bien-être subjectif au travers des générations. Nous montrons en particulier que si les plus diplômés sont en moyenne plus satisfaits de leur vie, c'est essentiellement lié à ce que leur diplôme leur permet d'accéder à des revenus plus élevés. *A contrario*, si les plus diplômés sont aussi plus confiants – un phénomène qui se retrouve dans tous les pays de l'OCDE – le revenu ne paraît pas jouer un grand rôle dans cette relation, suggérant que les études favorisent une attitude générale de plus grande confiance envers autrui.

4.2.1 LES ÉTUDES RENDENT-ELLES HEUREUX ?

Comme dans l'essentiel des études sur le sujet, nos données indiquent que les personnes plus diplômées déclarent des niveaux de bien-être plus élevés dans les quatre principales dimensions individuelles : satisfaction dans la vie, sentiment d'être heureux, santé et sentiment que leur vie a du sens^a. Les écarts sont variables en valeur absolue, mais l'échelonnement des réponses en fonction du niveau de diplôme n'en est pas moins marqué.

Ce constat ne s'étend que très partiellement aux dimensions plus relationnelles du bien-être : l'appréciation des relations avec les proches est peu liée au niveau de diplôme, et celle avec les collègues de travail sépare essentiellement les personnes ayant un diplôme universitaire des autres.

a. Avec la massification de l'enseignement supérieur, la valeur des diplômes a varié dans le temps. Afin de neutraliser cet effet, nous contrôlons par l'âge des personnes, ce qui nous permet de faire des comparaisons au sein de chaque classe d'âge. Ceci concerne l'ensemble des analyses présentées dans ce chapitre.

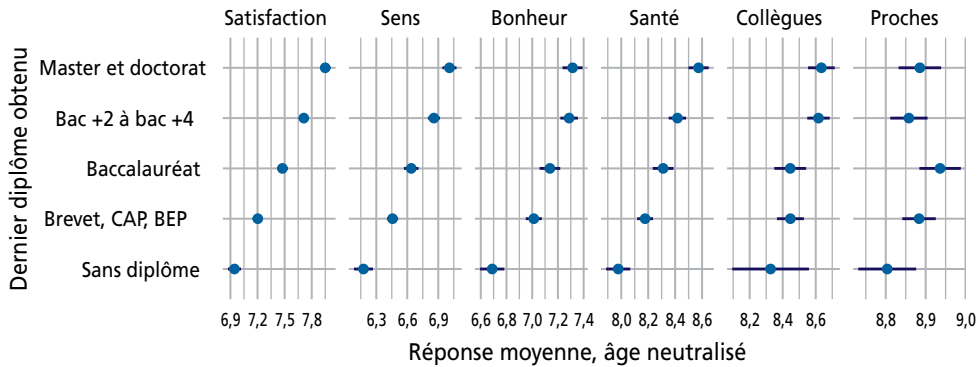


Fig. 4.2 – Dimensions du bien-être en fonction du diplôme, âge neutralisé.

Source : Plate-forme «Bien-être» de l'enquête de conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap.

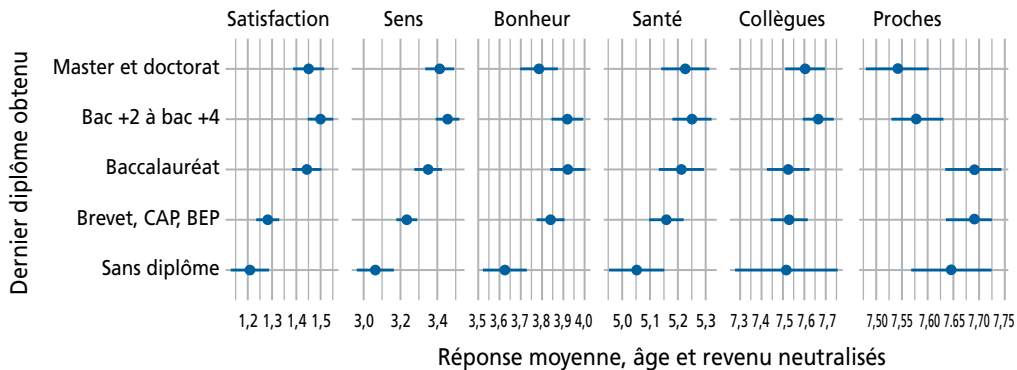


Fig. 4.3 – Dimensions du bien-être en fonction du diplôme, âge et revenus neutralisés.

Source : Plate-forme «Bien-être» de l'enquête de conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap.

On l'a vu, les Français se distinguent par le poids du revenu dans l'évaluation de leur satisfaction de vie. Or, le niveau de diplôme constitue un déterminant important de la situation professionnelle, donc des revenus. De fait, si on neutralise les revenus (plus précisément le niveau de vie^a), le lien entre niveau de diplôme et bonheur se réduit considérablement. La gradation devient insignifiante en ce qui concerne la santé subjective ; les sentiments d'avoir été heureux ou que la vie a du sens ne font plus apparaître qu'un écart entre les non-diplômés et les autres ; concernant la satisfaction dans la vie, la ligne de partage passe entre les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme supérieur, et les autres. Sur le plan des relations, la même transformation fait disparaître quasi intégralement les quelques contrastes entre les niveaux de diplôme.

a. Le niveau de vie s'obtient en divisant le revenu net du ménage par le nombre d'unités de consommation dans le ménage (1 pour le premier adulte, 0,5 pour les autres personnes de plus de 14 ans, 0,3 pour les personnes de moins de 14 ans). Cette transformation permet de neutraliser également les effets de composition du ménage, au sein duquel des coûts (logement, équipement électroménager, etc.) bénéficient à tous les membres.

4.2.2 LE DIPLÔME ET LA CONFIANCE

Comme dans la quasi-totalité des pays européens (ou de l'OCDE), les personnes plus diplômées sont en France plus confiantes *a priori* envers les autres^a. Afin de bien visualiser ce phénomène, nous considérons dans chaque pays européen le niveau de confiance des diplômés du secondaire (y. c. baccalauréat) comme le niveau de référence, et nous calculons, toutes choses égales par ailleurs (revenu, âge, etc.) l'écart entre ce niveau et celui des titulaires d'un diplôme de niveau primaire d'une part, et de l'enseignement supérieur d'autre part.

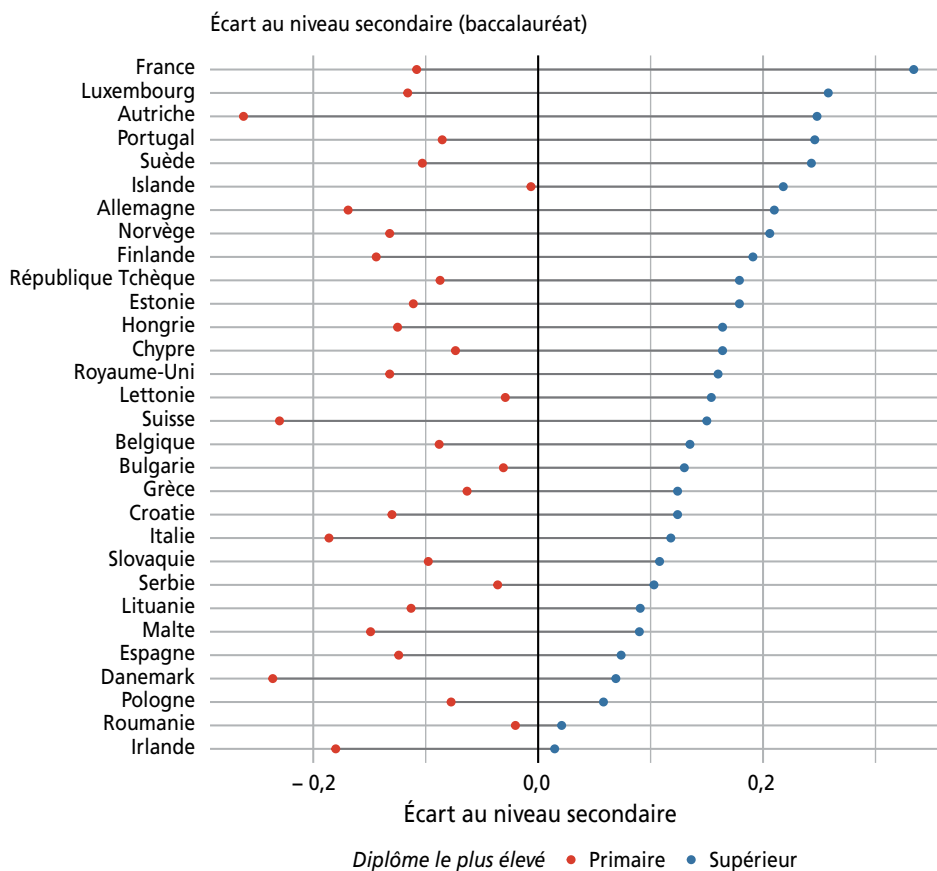


Fig. 4.4 – Effet du niveau d'études sur la confiance interpersonnelle.

Source : EU-SILC, 2013.

C'est en France que l'écart entre les diplômés du supérieur et ceux du secondaire est le plus élevé. Si la construction de la confiance interpersonnelle au long des études constitue une constante dans les pays européens (et plus généralement de l'OCDE), le rythme de cette construction

a. Comme partout dans cet ouvrage, nous mesurons la confiance interpersonnelle à l'aide de questions standardisées, les deux principales formulations étant : « Sur une échelle de 0 à 10, pensez-vous qu'on peut en général faire confiance aux gens (10) ou qu'on n'est jamais assez prudent (0) ? » et « Sur une échelle de 0 à 10, à quel point pensez-vous qu'on peut en général faire confiance au gens ? ».

doit beaucoup aux spécificités des systèmes d'enseignement nationaux, et à ce titre, la France se distingue par un écart particulièrement marqué en faveur de ses diplômés de l'enseignement supérieur.

Cet effet se retrouve dans des aspects plus sociaux et institutionnels de la confiance : la confiance dans la police, la justice ou la vie politique.

De même que dans le cas de la satisfaction dans la vie, cette hiérarchie pourrait refléter celle du revenu. Or, il n'en est rien. La neutralisation du revenu n'a pratiquement aucun effet sur le niveau moyen de confiance^a.

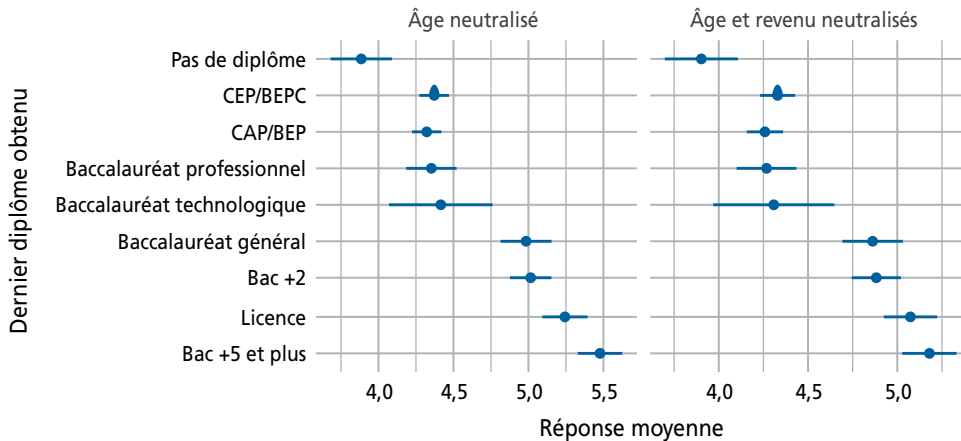


Fig. 4.5 – Diplôme et confiance interpersonnelle.

Source : Insee, SRCV 2013.

Avec une nomenclature plus fine des diplômes, nous voyons apparaître quatre groupes, par ordre croissant de confiance interpersonnelle : d'abord les non-diplômés, qui sont les plus défiantes (rappelons que nous avons également neutralisé l'effet de l'âge), puis les diplômés du secondaire et titulaires des baccalauréats technologique et professionnels, puis les bacheliers généraux et les bacs + 2, et enfin, aux niveaux de confiance les plus élevés, les diplômés de licence et au-delà. Les raisons de cette association forte entre niveau d'études et confiance interpersonnelle sont encore mal connues, et la recherche avance plusieurs hypothèses, que ces constats éclairent en partie.

Une particularité ici réside dans le fait que les baccalauréats professionnels ou technologique correspondent à un même nombre d'années d'études que le baccalauréat général – ce qui écarte un effet simplement lié au temps passé dans les études. De plus, l'orientation se fait à des niveaux différents, dès la seconde pour la filière professionnelle, après une seconde commune avec le baccalauréat général pour la voie technologique. Si l'effet de sélection était important – ce sont les personnes *a priori* les plus confiantes qui poursuivraient des études – nous devrions observer des différences entre ces deux filières, ce qui n'est pas le cas. Cela laisse donc supposer que quelque chose se joue également dans le contenu même des enseignements qui promeut la confiance.

a. Nous neutralisons également ici l'effet de l'âge, bien que celui-ci n'a en pratique pas d'impact sur le niveau de confiance interpersonnelle : contrairement à la satisfaction de vie, nous n'observons pas de différences significatives entre classes d'âge relativement à la confiance.

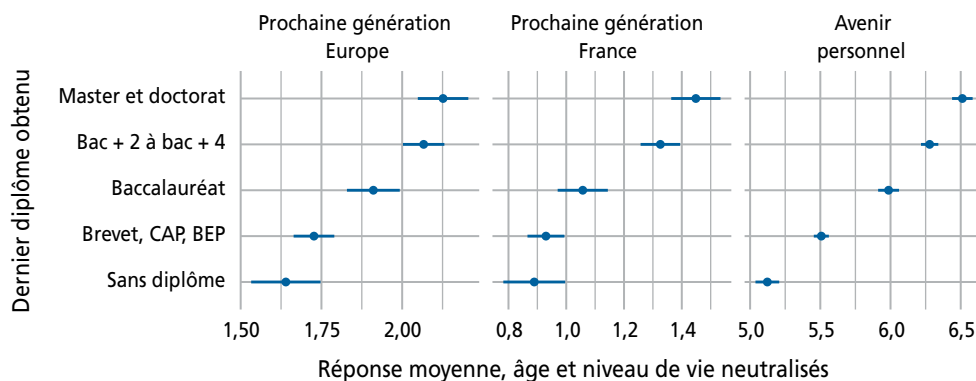


Fig. 4.6 – Bien-être et optimisme.

Source : Plate-forme «Bien-être» de l'enquête de conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap.

Ce niveau plus élevé de confiance des plus diplômés est naturellement associé à une appréciation moins pessimiste de l'avenir chez ces derniers. Même après neutralisation des effets d'âge et de revenu, on observe une gradation significative de l'appréciation de l'avenir. Celle-ci est particulièrement forte en ce qui concerne l'avenir personnel – la question porte sur les prochaines années, tandis qu'on retrouve la charnière du baccalauréat dans les évaluations de l'avenir collectif.

La question du service militaire

La fin du service militaire obligatoire en 1997 pour les hommes nous fournit une expérience naturelle pour évaluer l'impact de celui-ci sur la confiance. Si, comme le disent certains, le service militaire conduisait à une meilleure connaissance des autres couches de la société française et fournissait des repères de comportement social, nous devrions observer une différence entre les générations soumises à la conscription, qui ont connu ce brassage, et celles qui en ont été exemptées.

Or, lorsque nous représentons les niveaux de confiance, nous n'observons pas de différence notable entre les générations de part et d'autre de la suppression du service, qu'il s'agisse de confiance interpersonnelle ou de confiance dans les institutions. L'absence d'un écart mesurable dans nos données ne suffit évidemment pas à démontrer que l'effet est nul. Il est cependant trop faible pour être visible même dans une enquête large, y compris lorsque nous considérons plus particulièrement les personnes moins diplômées, afin d'exclure ceux que des études longues ont conduit à une exemption de fait.

Ce constat suggère que les gains de confiance liés à l'éducation ne résultent pas simplement d'expériences communes, dans les classes et les amphes ou les casernes, mais découlent des contenus enseignés.

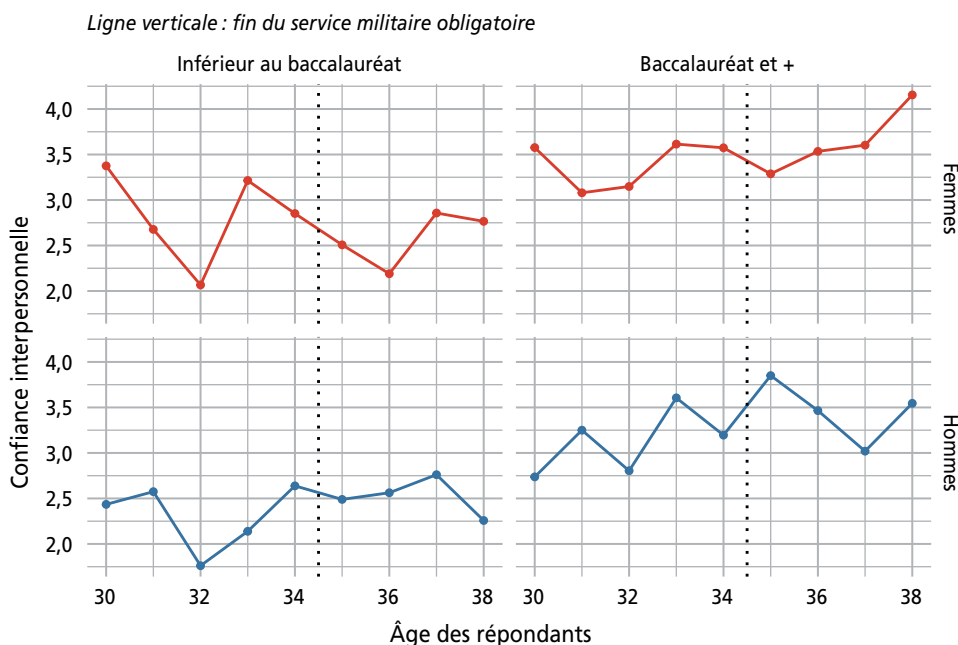


Fig. 4.7 – Confiance dans les institutions et fin de la conscription.

Source : Insee, SRCV 2013.

4.2.3 BIBLIOGRAPHIE

- Y. Algan, E. Beasley, D. Cohen et M. Foucault, « The rise of populism and the collapse of the left-right paradigm : Lessons from the 2017 French presidential election », *CEPR Discussion Paper 13103*, 2018.
- Y. Algan, E. Beasley et C. Senik, *Les Français, le bonheur et l'argent*, Opuscule du Cepremap n° 46, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2018.
- Y. Algan et P. Cahuc, *La Société de défiance : Comment le modèle social français s'autodétruit*, Opuscule du Cepremap n°9, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2007.
- A. Clark, S. Flèche, R. Layard, N. Powdthavee et G. Ward, *The Origins of Happiness*, Princeton University Press, 2018.
- S. Flèche, « Teacher quality, test scores and non-cognitive skills : Evidence from primary school teachers in the UK », *CEP Discussion Papers (CEPDP1472)*, Centre for Economic Performance, London School of Economics and Political Science, London, 2017.
- L. Leker. « Confiance et bien-être », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2016-02, 2016.
- OECD. *Education at a Glance*, Paris, OECD Publishing, 2015.
- P. Oreopoulos et K. G. Salvanes, « Priceless : The Nonpecuniary Benefits of Schooling », *Journal of Economic Perspectives*, Volume 25, Number 1, Winter 2011, pages 159-184, 2011
- M. Perona. « Optimisme et inquiétudes », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n°2017-12, 2017.
- R. Putnam, *Bowling alone : The Collapse and Revival of American Community*, ed. Simon & Schuster, New York, 2000.

4.2.4 ANNEXE 1

Les formulations exactes des questions posées dans notre enquête sont données dans le chapitre 2, Tableau de bord du bien-être en France du présent volume, encadré 2.1, p. 31.

Sur la question de la confiance, le dispositif SRCV utilisa la question : « d'une manière générale, sur une échelle de 0 à 10, diriez-vous que l'on peut faire confiance à la plupart des gens ou que l'on n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres », 0 étant la réponse « jamais trop prudent » et 10 « très confiant ».

4.2.5 ANNEXE 2

Pour l'analyse statistique de la relation entre diplôme et bien-être, nous avons créé à partir des différentes sources de données des catégories, les plus homogènes possible. Nous décrivons ici le descriptif détaillé de ce qu'elles contiennent.

Pas de diplôme	
CEP/BEPC/DNB	Certificat d'études primaires, diplômes équivalents au Brevet des Collèges
CAP/BEP	Certificat d'aptitudes professionnelles, brevet d'étude professionnel et autres diplômes équivalents
Baccalauréat	Baccalauréat professionnel, baccalauréat technologique, baccalauréat général, capacité en droit, DAEU, ESEU et autres diplômes équivalents
Bac + 2	DUT, BTS, Deust, diplômes paramédicaux et sociaux, Deug et autres diplômes équivalents
Bac + 3	Licence, licence professionnelle, licence IUP
Bac + 5 et plus	Master, DEA, Magistère, école d'ingénieur, école de commerce, Grandes Écoles (GE), doctorats

5. Bien-être au travail

5.1 Le bien-être au travail

Les notions de bien-être et de qualité de vie au travail ont depuis quelques années pris une place importante dans les discours d'entreprise et les formations aux ressources humaines. Bien souvent, ces expressions évoquent des espaces de travail épurés, garnis de coussins et de tables basses, avec fruits et café à disposition et l'institution d'un *Chief Happiness Officer* dont la mission serait de faire en sorte que les salariés arrivent le matin avec le sourire. Si cette représentation relève pour partie de la caricature, elle reflète la manière dont entreprises et administrations ont pensé saisir deux résultats qui proviennent, *in fine* du domaine de l'économie du bien-être subjectif. D'une part, au-delà d'un certain niveau de revenu, le gain de bien-être résultant d'une augmentation de revenu ne serait que transitoire (voir par exemple Senik, 2014). Par ailleurs, ce gain dépend moins d'une amélioration de nos conditions matérielles – à laquelle on s'habitue vite – que d'un effet de comparaison avec nos pairs. Du point de vue des ressources humaines, il est tentant d'en déduire qu'au-delà d'un certain niveau de revenu, la politique salariale n'a qu'un effet limité sur l'engagement ou la satisfaction – celui de limiter le risque de démission (D'Ambrosio *et al.*, 2018). D'autre part, un ensemble important de recherches indique assez clairement que la satisfaction au travail des salariés a un impact significatif sur la productivité des entreprises et établissements (Krekel *et al.*, 2019 synthétise utilement cette littérature). Des expériences plus ponctuelles suggèrent qu'il ne s'agit pas seulement d'une situation où les employés les plus productifs graviteraient vers les entreprises offrant les meilleures conditions : des actions favorisant le bien-être au travail ont des conséquences mesurables sur la productivité au sein même des équipes. Des recherches récentes (Bellet *et al.*, 2019) ont montré que dans les plates-formes d'appel, des différences d'humeur se transmettent à la productivité à travers l'adhésion plus ou moins bonne aux consignes et rythmes de travail.

Mis l'un en face de l'autre, ces deux résultats placent entreprises et administration face à la question : comment améliorer le bien-être et la satisfaction au travail des collaborateurs autrement que par le salaire ? Les perspectives d'une plus grande productivité, mais aussi de plus de créativité et d'une meilleure résilience constituent évidemment une puissante motivation. Cette interrogation résonne d'une manière particulière dans le contexte du marché du travail français, de plus en plus polarisé en emplois peu et très qualifiés (Reshef and Toubal, 2019), et où plusieurs signes indiquent que le maintien de la productivité s'est fait au prix d'une intensification du travail. Dans bien des cas, les entreprises et administrations tâtonnent : télétravail ici, horaires

flexibles là, salles de détente ailleurs. Les options sont multiples, et se heurtent souvent dans les faits à des cultures d'entreprise marquées par des relations très verticales et empreintes de défiance. Dans certains cas, ces pratiques peuvent dériver vers une injonction au bonheur, où la responsabilité d'être bien dans son travail passe insidieusement de l'entreprise au salarié lui-même (Cabanas and Illouz, 2018 ; Purser, 2019).

La vogue des pratiques de pleine conscience et des plans de Qualité de Vie au Travail (QVT) est un signe de la phase d'expérimentation que nous traversons, où les connaissances sont encore limitées (« Learning at Work and Wellbeing », 2017). À ce stade, il nous paraît utile de souligner deux éléments. D'une part, il semble exister un écart entre l'image courante des programmes de qualité de vie au travail, axés sur la mise à disposition de services divers, et l'image que les salariés eux-mêmes donnent de ce qu'est un « bon boulot » quand on leur pose la question (Thomas Coutrot, 2018 ; « What Is a Good Job ? », 2017). Certes, l'ambiance de travail et les aménités sont citées, mais aux côtés de nombreux autres facteurs plus classiques, comme la sécurité de l'emploi, les perspectives de carrière, le développement de compétences ou la confiance de l'encadrement. La compensation entre les différentes dimensions existe, mais de manière limitée : un cadre de travail agréable n'empêche pas de souffrir d'une charge de travail trop lourde qui nuit à la vie personnelle, par exemple. D'autre part, les travaux sur le lien entre bien-être et productivité suggèrent que le lien entre les deux passe pour partie par une réduction du mal-être : la souffrance induit des comportements de démission ou de retrait qui ont naturellement des conséquences sur la productivité.

Afin de donner des points de repère dans ce domaine, nous débutons cette section sur le travail par un comparatif européen de la satisfaction au travail. Il apparaît que si la satisfaction au travail prise dans ensemble n'est pas moindre en France qu'en Allemagne ou au Royaume-Uni, certaines dimensions apparaissent particulièrement insatisfaisantes. Le salaire, l'impact sur la santé ou la qualité de l'encadrement représentent des points particulièrement douloureux. Afin de mieux comprendre ces aspects, nous explorons plus en profondeur les facteurs de l'insatisfaction au travail en France. Nous montrons qu'au-delà des facteurs connus de pénibilité, dont le stress, des motifs liés à l'absence de développement des compétences ou à la mauvaise qualité des relations contribuent fortement à l'insatisfaction. Afin d'aller encore plus loin dans l'analyse des relations, notre troisième partie s'intéresse plus particulièrement à la confiance dans les relations de travail, dans un contexte français de défiance.

5.2 La satisfaction au travail, une perspective européenne

5.2.1 LES FRANÇAIS ET LEUR TRAVAIL

Le travail occupe une place particulière dans la vie des Français. Des comparaisons internationales, comme celle de Davoine et Meda en 2009, montrent que les Français déclarent plus fréquemment que les autres Européens de niveau de richesse comparable que le travail est « très important » : à 70 % contre par exemple 40 % des Danois. Les Français voient dans le travail un lieu d'accomplissement en soi, indépendamment d'une rémunération qui, du reste, les satisfait peu. Pourtant, le travail constitue aussi un lieu de malaise : beaucoup considèrent qu'il occupe trop de place dans leur vie, au détriment en particulier de la famille, et qu'il exerce des conséquences négatives sur leur santé. Parallèlement, les Français sont très critiques à l'égard de leur management et, comme dans d'autres aspects de la vie, font beaucoup plus confiance à leurs relations directes (collègues, managers de proximité) qu'à l'entreprise où l'institution qui les emploie (un

point relevé par Fourquet, Mergier, et Morin en 2018). Dans cette critique, le sentiment d'une absence de reconnaissance joue un rôle central.

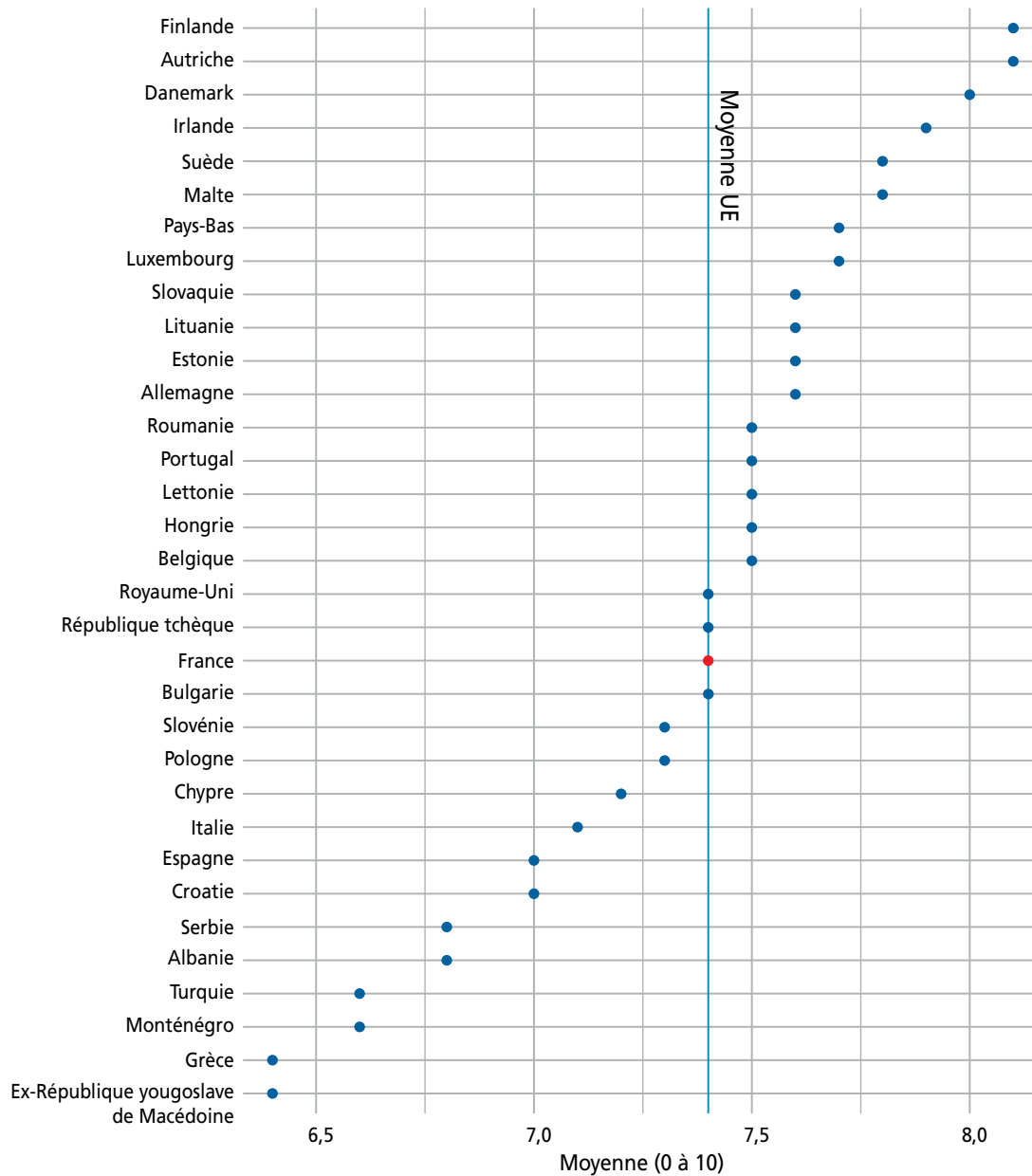


Fig. 5.1 – Satisfaction à l'égard de l'emploi actuel.

Source : Eurofound, European Quality of Life Survey 2016.

Quand on demande aux Français d'évaluer leur satisfaction vis-à-vis de leur emploi actuel, leur réponse se situe à la moyenne européenne. Sur une échelle de 0 à 10, la moyenne des réponses est ainsi de 7,4, ce qui place la France au même niveau que les Britanniques, devant la plupart

des pays d'Europe du Sud et de l'Est, et derrière les pays d'Europe du Nord. Les pays du Sud et de l'Est ayant un niveau de vie moyen plus faible, ce positionnement n'est pas particulièrement flatteur. Le constat est le même si on considère le niveau d'engagement : 67 % des Français interrogés dans l'Enquête européenne sur les conditions de travail déclarent se sentir engagés dans leur travail. Les Français sont là encore à la moyenne, au point de rencontre des trois grands blocs européens.

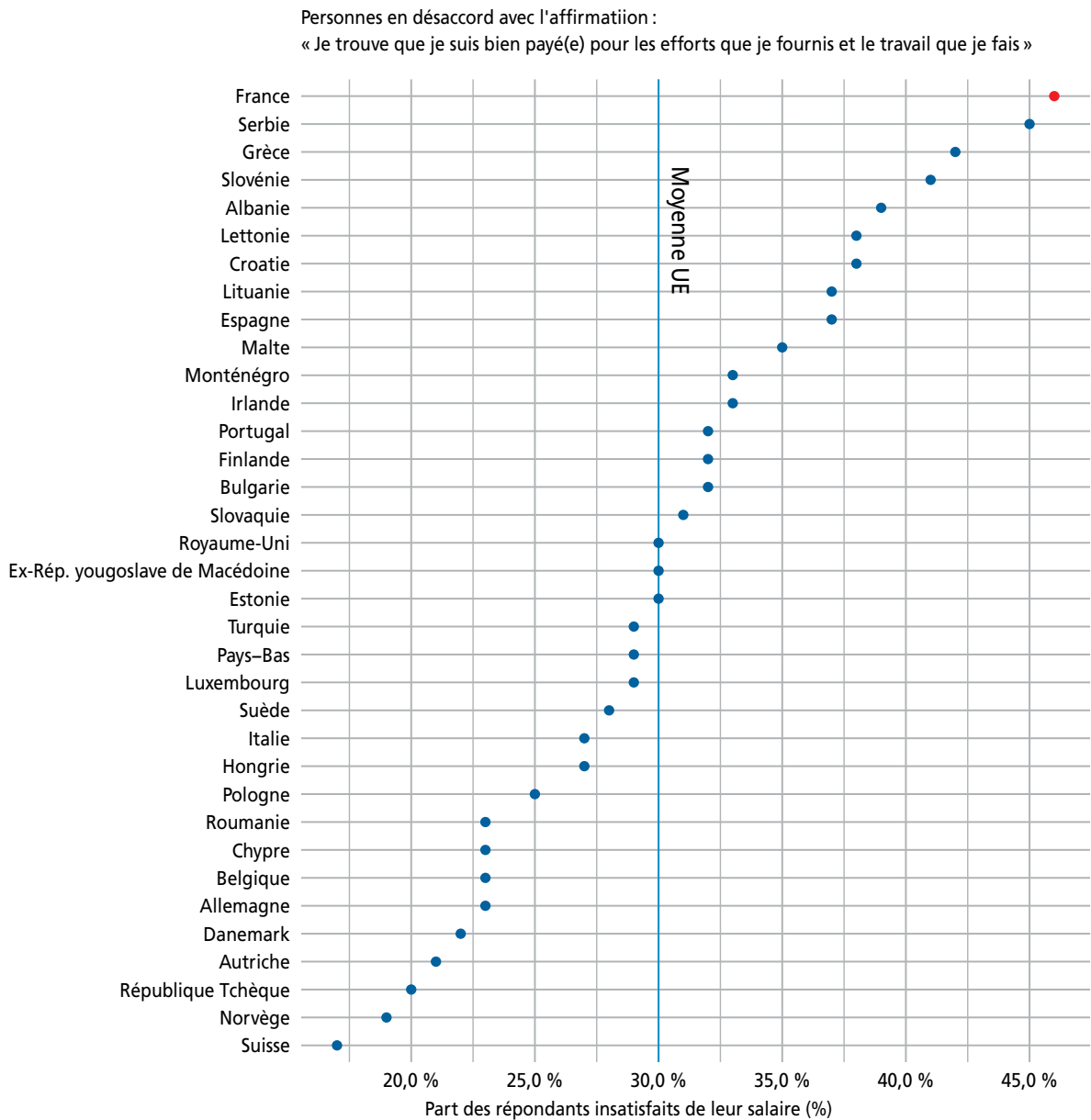


Fig. 5.2 – Insatisfaction salariale.

Source : Eurofound, European Working Conditions Survey 2015.

Lorsqu'on entre dans les aspects de la vie professionnelle, les Français expriment une opinion un peu plus positive que la moyenne européenne quand on leur demande s'ils ont le sentiment d'un travail bien fait, ou d'un travail utile. Dans la même veine, 69 % déclarent avoir le sentiment d'être reconnus comme il se doit pour leur travail, contre une moyenne européenne à 65 %. Les choses se gâtent toutefois lorsque cette reconnaissance doit se traduire en termes de rémunération. La satisfaction vis-à-vis du salaire consiste en effet un point particulièrement douloureux en France par rapport aux autres pays européens. Près d'un Français interrogé sur deux (46 %) considère qu'il n'est pas assez payé au regard de ses efforts et réalisations – le plus mauvais score du panel, et un élément qui se retrouve dans d'autres enquêtes^[41]. Réciproquement, la part de personnes qui s'estiment convenablement payées n'est que de 36 %, juste devant la Grèce (fig. 5.2).

Le fait que cette insatisfaction vis-à-vis du salaire coexiste avec un sentiment de reconnaissance nous incite à penser qu'elle est essentiellement liée à la place prépondérante que le revenu occupe dans la construction du bien-être subjectif en France, un point que nous avons traité dans l'ouvrage *Les Français, le bonheur et l'argent* (Algan *et al.* 2018). Les perspectives d'évolution professionnelle ne viennent pas contrebalancer significativement cette perception négative du niveau de rémunération : si les Français sont moins inquiets que les autres Européens pour leur emploi (77 % ne pensent pas risquer de perdre leur emploi au cours des 6 prochains mois, contre 69 % des Européens), ils sont aussi plus pessimistes sur leurs perspectives d'évolution de carrière.

En explorant plus avant cette enquête, nous constatons que le rapport des Français au travail comporte, quand on les compare aux autres Européens, quatre points noirs : l'impact du travail sur la santé, l'équilibre des temps de vie, les conditions de travail et le management. Nous allons les examiner ici tour à tour.

5.2.2 LE TRAVAIL ET LA SANTÉ

Pour les Français, le travail n'est certainement pas synonyme de santé. Un tiers (35 %) des répondants déclarent que leur travail affecte négativement leur santé (contre 25 % au niveau européen). Ils sont un quart à se sentir pas ou mal informés des risques pour leur santé ou leur sécurité liés à leur travail (contre 10 % au niveau européen). Au quotidien, les Français sont également un peu plus nombreux à déclarer que la fatigue liée au travail les empêche d'accomplir les tâches nécessaires à la bonne tenue de leur ménage. Dès lors, et cette perception joue certainement un rôle central dans la crispation autour des questions d'âge de la retraite, seuls 56 % des répondants Français pensent être capables de faire leur travail actuel (ou un travail similaire) jusqu'à leurs 60 ans. C'est la plus faible proportion au niveau européen (moyenne 73 %) (fig. 5.3).

Cette inquiétude sur la santé trouve d'après cette enquête une traduction réelle dans les pratiques. Si les Français sont moins absents que les autres Européens pour raison de santé, c'est sans doute en partie parce qu'ils viennent plus souvent au travail en étant malades : 62 % déclarent l'avoir fait l'année passée, contre 42 % des Européens.

Il ressort ainsi une image d'un monde du travail qui s'inquiète trop peu des conséquences de l'activité professionnelle sur la santé. L'insatisfaction qui en découle se lit également dans la perception négative l'impact du travail sur les autres domaines de la vie personnelle.

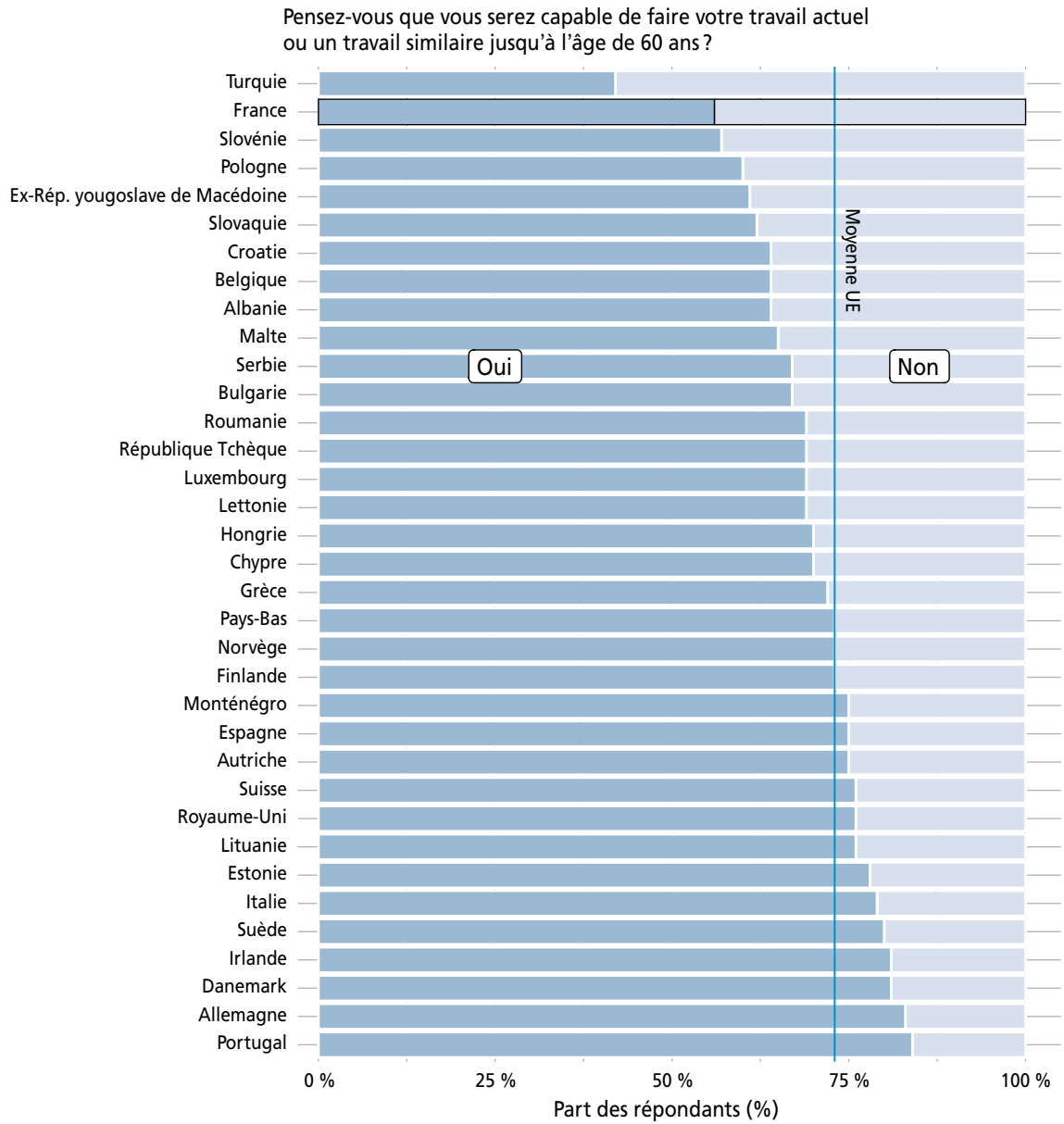


Fig. 5.3 – Poursuite du travail jusqu'à 60 ans.

Source : Eurofound, European Working Conditions Survey 2015.

5.2.3 L'ÉQUILIBRE DES TEMPS DE VIE

Dans l'ensemble, les Français estiment que leur travail empiète trop sur leur vie personnelle. Plus que pour les autres Européens, les Français pensent au travail lorsqu'ils n'y sont pas^a. Un quart d'entre eux disent ainsi penser tout le temps ou la plupart du temps à leur travail, contre 14 % des Européens.

En termes de répartition du temps, les choses apparaissent plus polarisées. Si en moyenne, les Français sont un peu plus nombreux que les autres Européens à estimer que leur vie professionnelle empiète sur leur vie familiale, cette proportion est nettement supérieure chez les employés de bureau hautement qualifiés – ceux qu'on désigne en France comme les cadres. Cette polarisation des situations se traduit par des aspirations différenciées en termes de temps de travail.

Si une moitié des répondants se dit satisfaite de son temps de travail actuel, un tiers souhaiterait travailler moins – une proportion qui monte à 48 % (4^e place en Europe) chez les cadres, tandis que plus d'un travailleur manuel non qualifié sur quatre souhaiterait travailler plus (deuxième plus haut niveau européen). On lit ici les conséquences de l'organisation particulière du marché du travail Français. Une partie significative des non-qualifiés n'ont accès qu'à des contrats précaires ou un temps partiel subi, tandis qu'en haut de l'échelle, les cadres au forfait-jour ne trouvent pas dans les jours de RTT l'équilibre des temps de vie que permettent les 35 heures pour une grande part de la population.

5.2.4 LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Si les Français sont inquiets des conséquences du travail sur leur santé et estiment y passer trop de temps, c'est sans doute qu'ils jugent sévèrement certains aspects de leurs conditions de travail. En ce qui concerne l'appréciation des conditions de travail dans leur ensemble, l'exposition aux discriminations ou le sentiment d'être traité équitablement, les Français se rangent plutôt dans la moyenne basse européenne, indiquant un environnement globalement peu accueillant. Deux points apparaissent toutefois comme particulièrement problématiques.

En premier lieu, les répondants français sont 24 % à déclarer être exposés à une forme de violence au travail, pour une moyenne européenne à 16 %. La définition retenue ici diffère légèrement de celle que nous mobilisons dans notre analyse plus détaillée des comportements hostiles^[42], pour laquelle nous obtenons 30 % de personnes exposées.

La figure 5.4 illustre toutefois une difficulté majeure des comparaisons internationales dans ces domaines : les réponses reflètent à la fois le degré effectif de l'exposition des répondants aux comportements ciblés *et* leur propension à identifier comme tels les comportements hostiles. Ainsi, le mauvais classement de la France doit probablement se lire comme le résultat de la conjonction entre une sensibilité aux comportements hostiles qui se rapproche de celle des pays du Nord de l'Europe, et une prévalence relativement élevée, comme en témoignent les autres indicateurs du climat social au travail en France.

a. Le récent comparatif de la Dares (Létroublon et Zilloniz, 2018) montre que les salariés à temps plein travaillent en moyenne une heure de moins que leurs homologues des autres pays européens (39 heures contre 40 heures), mais que les salariés à temps partiel travaillent en moyenne plus longtemps que dans les autres pays considérés.

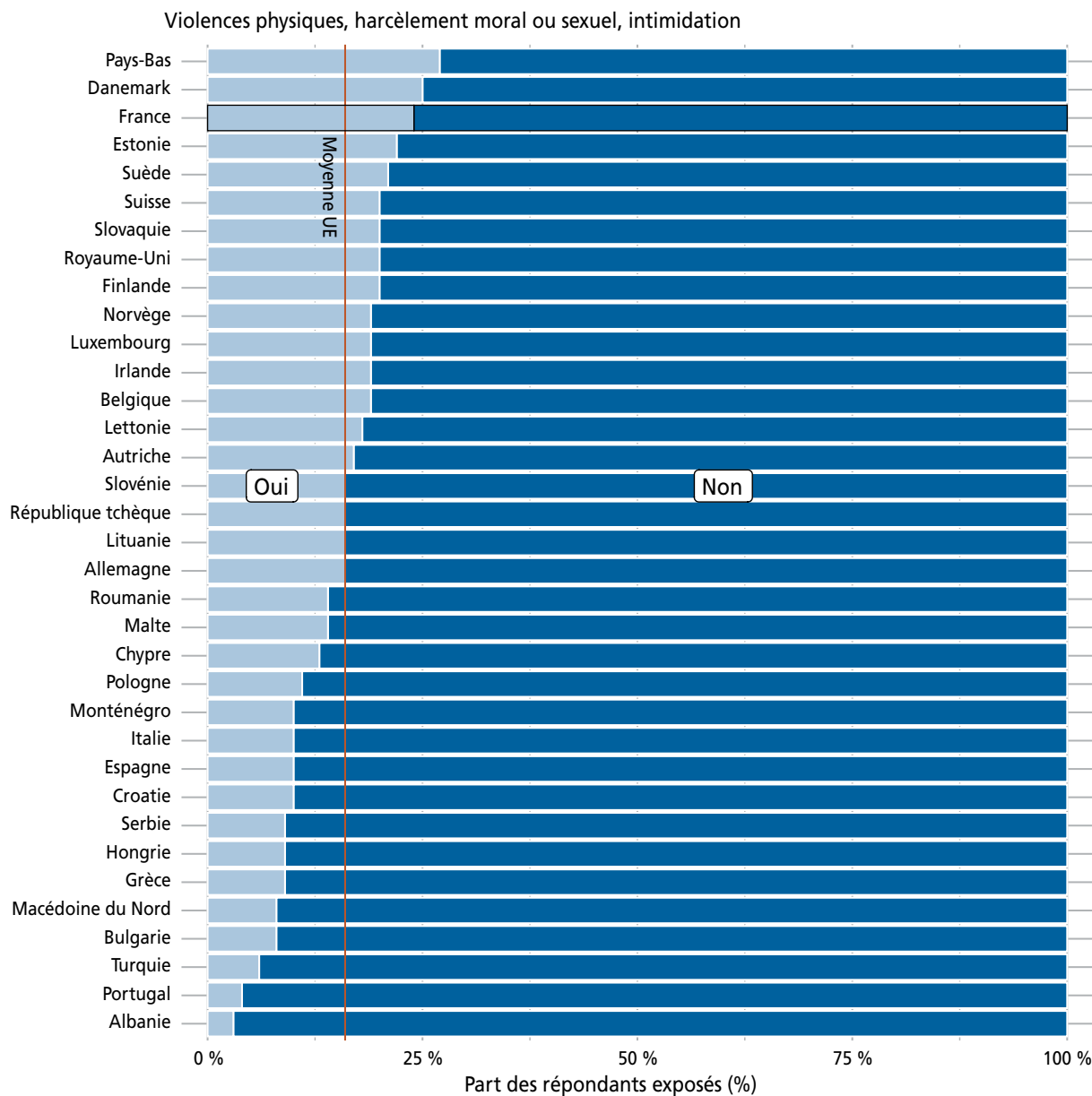


Fig. 5.4 – Exposition à des comportements hostiles au travail.

Source : Eurofound, European Working Conditions Survey 2015.

Il s'agit d'ailleurs du deuxième point particulièrement problématique au regard des conditions de travail. Sur la base d'un ensemble de questions, l'enquête EWCS construit un indice d'équité, de coopération et de confiance reflétant la qualité des relations de travail dans le pays (fig. 5.5). La France enregistre le quatrième plus mauvais score européen selon cet indice. Cette contre-performance traduit dans le monde du travail la prévalence de la défiance documentée dans (Algan, Cahuc, 2016). Elle peut également expliquer pourquoi les Français se retrouvent

en queue des pays Européens dans leurs réponses à la question « Je suis prêt.e à travailler plus dur que je ne l'ai fait jusqu'à présent pour aider l'entreprise ou l'organisation où je travaille à réussir »^[43].

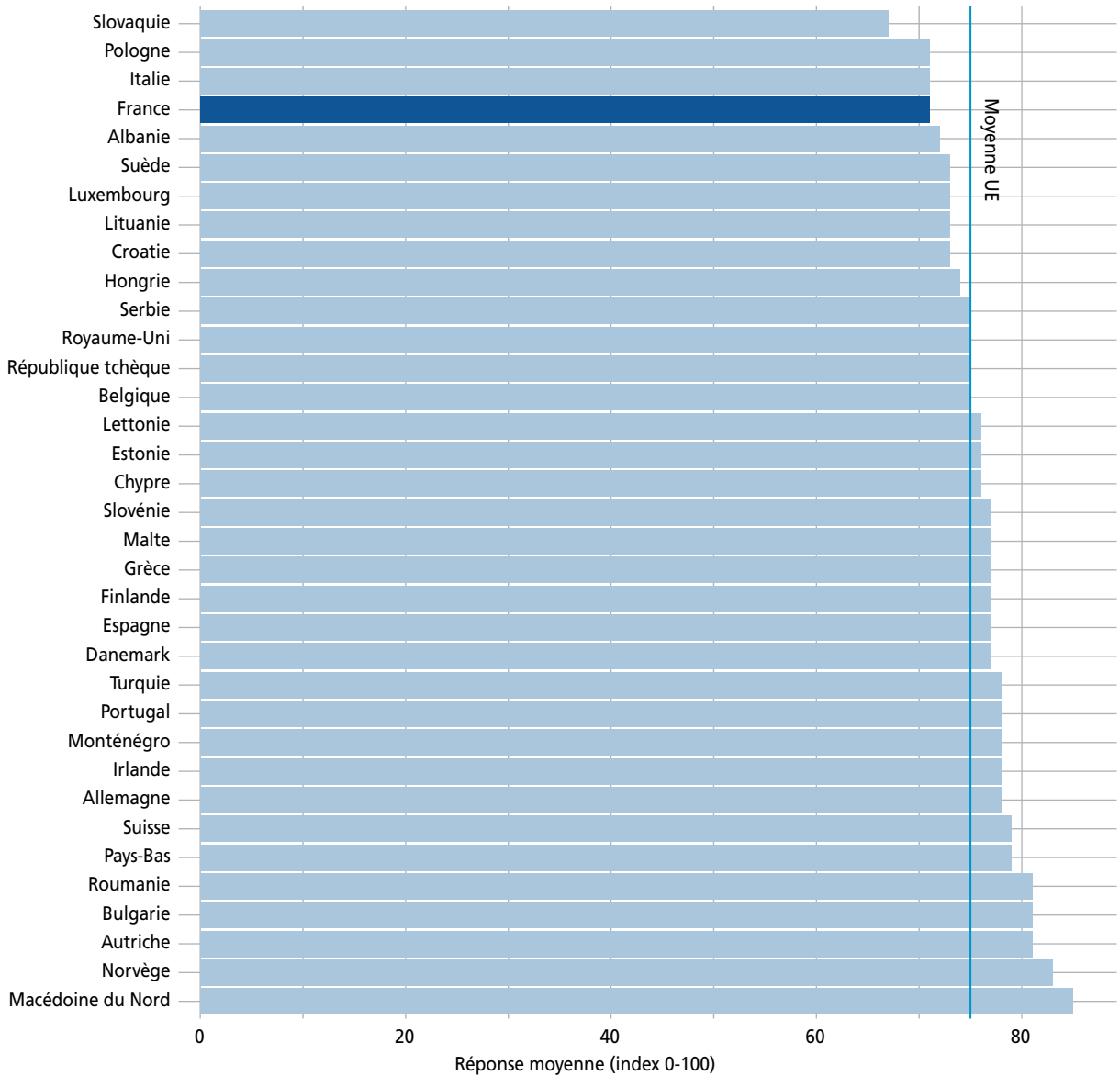


Fig. 5.5 – Index d'équité, de coopération et de confiance.

Source : Eurofound, European Working Conditions Survey 2015.

5.2.5 LES MOYENS ET LES DISPOSITIFS

Le travail semble en effet constituer un lieu du déploiement du « paradoxe français », celui d'une satisfaction vis-à-vis de sa propre situation, une certaine confiance vis-à-vis de l'entourage immédiat, couplées à une insatisfaction quant à la situation générale du pays et une forte défiance dès qu'on sort du cercle proche.

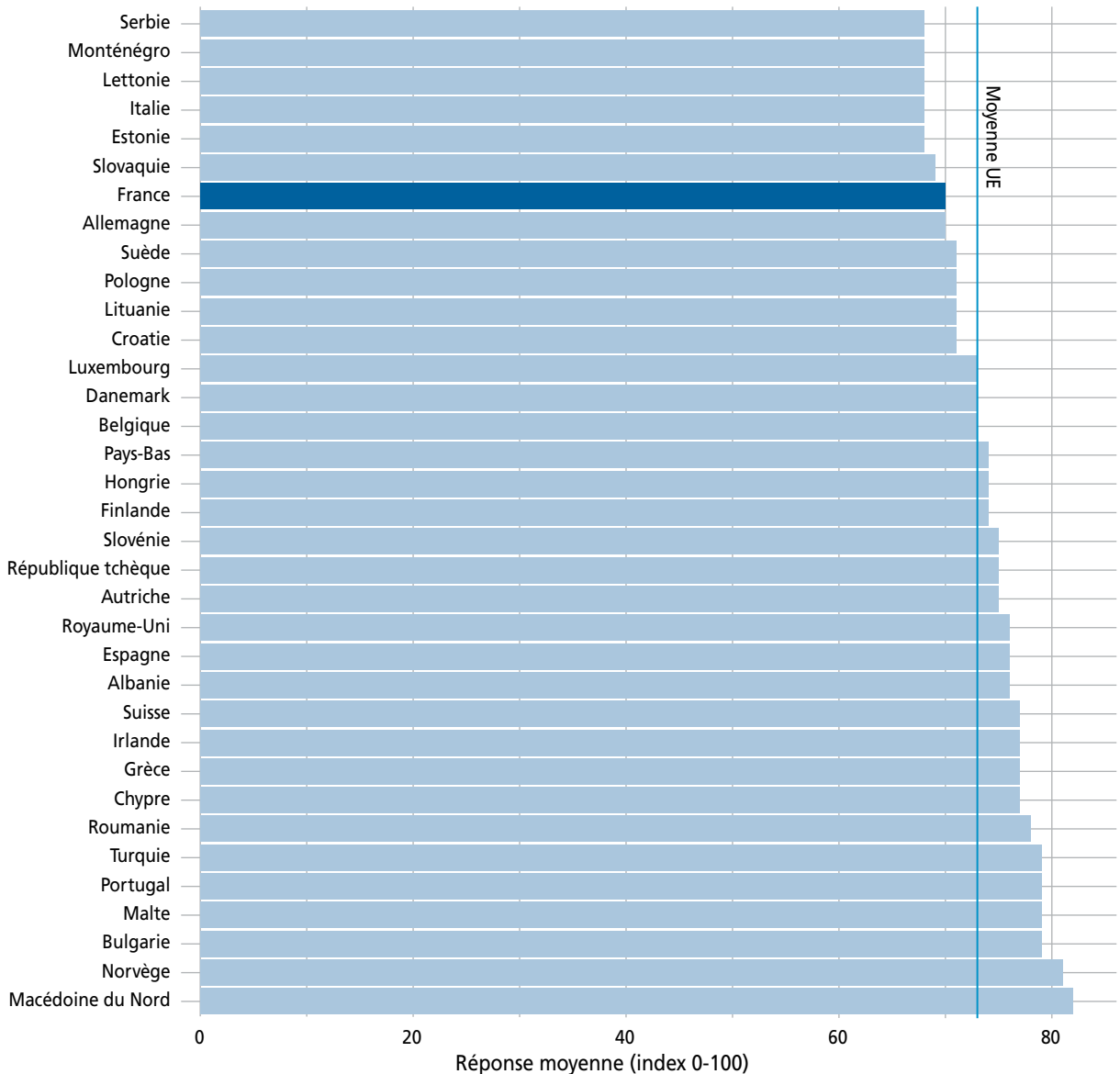


Fig. 5.6 – Index de qualité du management.

Source : Eurofound, European Working Conditions Survey 2015.

Ainsi, les Français déclarent évoluer dans un environnement de travail globalement favorable. Concernant l'aide qu'ils peuvent attendre de leurs collègues ou de leur manager, la connaissance des attentes ou l'autonomie de l'équipe, leurs réponses sont dans la moyenne européenne. Mieux, ils se placent dans la partie supérieure du classement sur les questions relatives à leur degré d'autonomie dans leur travail, la sensation que celui-ci leur permet d'apprendre des choses nouvelles ou leur possibilité de décider de l'organisation de leur travail – tous des éléments dont nous verrons plus loin qu'ils pèsent très lourd dans la satisfaction au travail. La pierre d'achoppement semble se situer au niveau des relations hiérarchiques. La France fait partie des plus faibles scores dans l'indice de qualité du management. De même, le sentiment positif d'autonomie et de capacité d'organisation tranche avec une opinion assez négative quant à l'influence sur les décisions importantes.

5.2.6 BILAN

Ce panorama sur la base des dernières données disponibles confirme la persistance d'une relation difficile des Français à leur travail. Ils y voient une source importante d'épanouissement, et ont le sentiment d'y consacrer des efforts importants, au point d'y perdre leur santé. Contrairement à d'autres enquêtes, l'*European Working Conditions Survey* ne fait pas apparaître un sentiment généralisé de manque de reconnaissance morale pour le travail effectué. En revanche, les Français sont très insatisfaits de la reconnaissance matérielle par le salaire, et ce d'autant plus qu'ils ont le sentiment de n'être pas traités de manière équitable et de faire face à un management de mauvaise qualité. Plus globalement, on voit apparaître dans le monde du travail la dissociation, régulière dans nos travaux, entre un domaine de la proximité – le manager, les collègues – qui sont jugés plus satisfaisants, et une échelle plus éloignée – l'entreprise, le management en général, les salaires (souvent fixés par le $n + 2$ ou plus haut), qui font l'objet de défiance et d'insatisfaction.

5.3 L'insatisfaction au travail

Comme dans plusieurs domaines du bien-être subjectif, les réponses les plus basses sur l'échelle indiquent les domaines où les problèmes sont les plus aigus. Ce sont aussi ceux où une action publique ou privée peut avoir les effets les plus importants. Nous nous intéressons donc dans cette section aux caractéristiques et environnements de travail des personnes qui déclarent un faible niveau de satisfaction vis-vis de ce domaine.

Nous disposons pour ce faire de deux sources principales d'information. L'enquête SRCV, déjà mobilisée précédemment dans cet ouvrage, interroge les répondants sur leur satisfaction vis-à-vis de leur emploi principal, sur une échelle de 0 à 10^[44]. Dans cette perspective, 15 % des répondants choisissent un score de satisfaction inférieur ou égal à 5. Dans la suite de ces travaux, nous les désignerons comme des personnes *insatisfaites* de leur travail. Pour donner un ordre de grandeur, si on étendait cette proportion à l'ensemble de la population en emploi, cela représenterait près de 4 millions de Français peu ou pas heureux dans leur travail. L'enquête Conditions de travail – risques psychosociaux de la Dares envisage cette question à un horizon plus lointain, en demandant aux enquêtés d'évaluer leur satisfaction vis-à-vis de leur vie professionnelle dans son ensemble, depuis qu'ils ont commencé à travailler. Dans cette perspective, c'est plus d'un actif occupé sur cinq qui, dans l'échantillon de l'enquête, déclare un faible niveau de satisfaction.

5.3.1 INSATISFACTION VIS-À-VIS DE L'EMPLOI PRINCIPAL

Lorsqu'ils doivent évaluer sur une échelle de 0 à 10 leur satisfaction vis-à-vis de leur emploi principal^[45], 15 % des enquêtés accordent un score inférieur ou égal à 5 et sont donc considérés dans notre analyse comme *insatisfaits*. Un large éventail de conditions de travail entre en jeu et impacte significativement la probabilité de se déclarer insatisfait de son emploi principal : la pénibilité physique et psychologique, les perspectives de carrière et la reconnaissance ainsi que la qualité des relations sociales. Un résultat important de notre analyse est que la probabilité d'être insatisfait de son emploi principal est plus fortement influencée par des conditions de travail difficilement mesurables ou observables. Par exemple, souffrir d'un manque de reconnaissance a un effet plus important que l'exercice d'un travail physiquement exigeant.

Les facteurs de l'insatisfaction

Nous distinguons trois blocs d'éléments formant les *conditions de travail* – entendues au sens large.

Le premier bloc, la pénibilité, mesure le risque purement physique ou physiologique, et inclut la fréquence du travail physiquement exigeant, à la chaîne ou demandant l'exécution de gestes répétitifs, l'exposition à des produits toxiques ou dangereux, le travail de nuit, ainsi qu'une mesure de la pénibilité psychique, proche du stress : il s'agit de la fréquence du travail sous pression.

L'exposition à ces formes de pénibilité structure les réponses vis-à-vis de l'insatisfaction (fig. 5.7). Par exemple, parmi les travailleurs à la chaîne, un quart se déclarent insatisfaits de leur travail, soit deux fois plus de chez les autres répondants. Le constat est similaire pour les postes de travail impliquant des produits toxiques ou dangereux, ou ceux physiquement exigeants, et dans une moindre mesure le travail de nuit. L'impact de la pression sur la satisfaction au travail est tout aussi important, puisqu'une personne sur quatre travaillant toujours ou souvent sous pression est peu satisfaite de son emploi. Si l'échantillon est bien représentatif de la population active occupée^[46], nous remarquons qu'en termes d'ampleur, l'insatisfaction au travail façonnée par un travail sous pression est aussi importante que celle liée à une activité professionnelle physiquement exigeante. En effet, rapportés aux 26,6 millions d'actifs occupés en France^[47] les individus souffrant de pression au travail représenteraient 2,1 millions d'actifs, proches des 1,9 millions de Français exerçant un travail physiquement exigeant et concernés par l'insatisfaction au travail.

La part d'insatisfaits parmi les individus travaillant à la chaîne ou effectuant des tâches répétitives est presque égale à celle chez les individus travaillant sous pression, mais cette forme de pénibilité psychologique touche plus de travailleurs que la première. Nous notons aussi que l'exposition à des produits nocifs ou dangereux est moins fréquente que l'exercice d'un travail physiquement exigeant (16,7 % contre 36,7 % des répondants) ; enfin 7,9 % des enquêtés travaillent toujours ou souvent de nuit. Les insatisfaits parmi ces individus représentent l'équivalent de 900 000 actifs occupés pour les produits nocifs, contre 364 000 pour le travail de nuit.

Au-delà des risques psycho-sociaux, les conditions de travail procédurales, non contractuelles, constituent des sources de satisfaction importantes. Dans un second bloc nous avons donc inclus un ensemble de mesures qui traduisent la vision des travailleurs sur leurs perspectives de carrière, leur épanouissement et le sentiment de reconnaissance dans le cadre du travail. Différents rapports et travaux, notamment ceux menés par *le What Works Centre for Wellbeing* mettent en avant l'importance de ces dimensions dans le bien-être au travail. Dans un ouvrage sur le bien-être au travail Claudia Senik (2020) montre l'importance de ces éléments dans la détermination et la genèse du bien-être au travail en France : la *possibilité de progresser* a notamment un effet très

favorable sur la satisfaction au travail. C'est pourquoi nous avons inclus dans ce bloc des mesures des perspectives de promotion et de l'emploi des compétences des répondants. Des éléments de la pyramide des besoins de Maslow (1943), tels que le besoin d'estime et de reconnaissance, sont aussi mis en avant comme des éléments essentiels de la satisfaction au travail. *A contrario*, le manque de reconnaissance comme source de stress et de mal-être est bien documenté, notamment dans les travaux regroupés dans le livre de Siegrist et Wahrendorf (2016) (*Work Stress and Health in a Globalized Economy*), au cœur de leur théorie de l'*effort-reward imbalance*. Celle-ci postule que le manque de reconnaissance des efforts serait à l'origine d'un stress et d'un mal-être accru au travail. Nous avons donc inclus une métrique supplémentaire à partir d'une question où le répondant indique si son travail est reconnu à sa juste valeur.

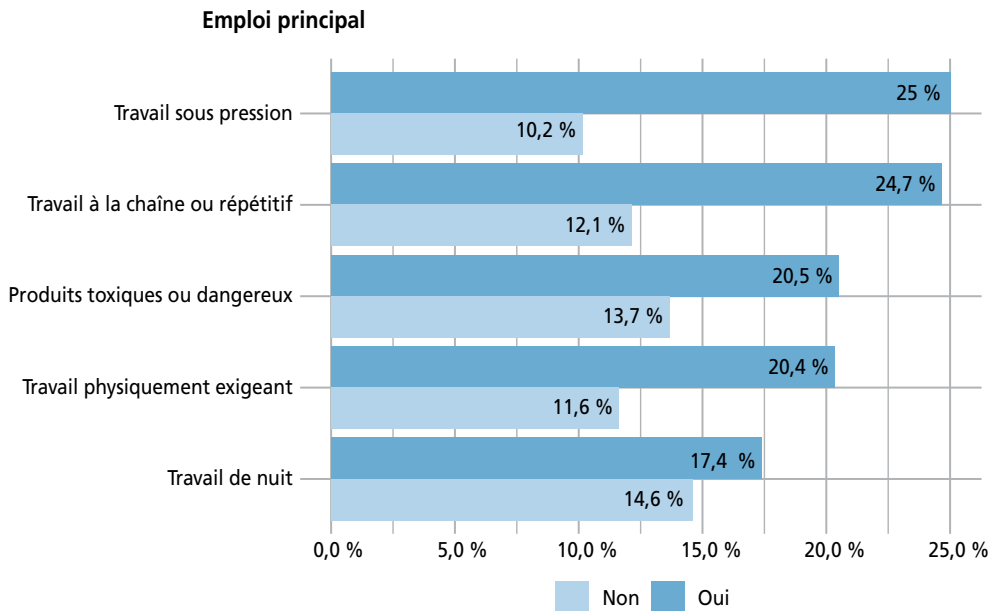


Fig. 5.7 – Part d'insatisfaits par condition de travail du bloc 1 : pénibilité.

Source : Enquête SRCV, Insee (vagues 2010 à 2017), données groupées et pondérées. $N = 59,348$.

Lecture : 24,7 % des individus travaillant toujours ou souvent à la chaîne se déclarent insatisfaits de leur travail contre 12,1 % des individus ne travaillant que parfois voire jamais à la chaîne.

Enfin, l'insécurité de l'emploi apparaît systématiquement comme un facteur important de mal-être au travail^[48]. Il s'agit en France et en Europe du facteur le plus puissant d'insatisfaction (Senik, 2020).

La figure 5.8 illustre le rôle de ces facteurs d'insatisfaction.

44 % des actifs enquêtés déclarent que leur travail n'est pas considéré à sa juste valeur par leur employeur^[49]. Parmi eux, un quart se déclarent insatisfaits de leur emploi principal, ce qui équivaut à plus de 3 millions d'actifs occupés. Le constat est le même concernant les perspectives de carrière, la sécurité de l'emploi ou les possibilités de promotion. Les visions pessimistes en termes de promotion sont particulièrement courantes : trois enquêtés sur cinq pensent ne pas avoir de possibilités de promotion dans leur entreprise, contre par exemple moins d'un sur cinq qui pensent perdre ou quitter leur emploi dans l'année à venir.

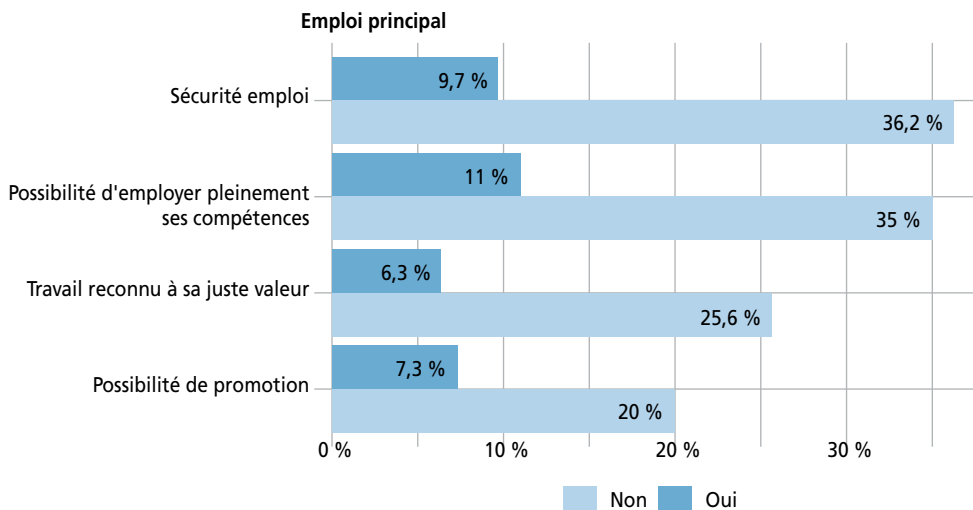


Fig. 5.8 – Part d'insatisfaits par condition de travail du bloc 2.

Source : Enquête SRCV, Insee (vagues 2010 à 2017), données groupées et pondérées. $N = 59\,348$.

Lecture : 35 % des individus déclarant ne pas pouvoir employer pleinement leurs compétences sont insatisfaits de leur emploi principal, contre 11 % de ceux qui le peuvent.

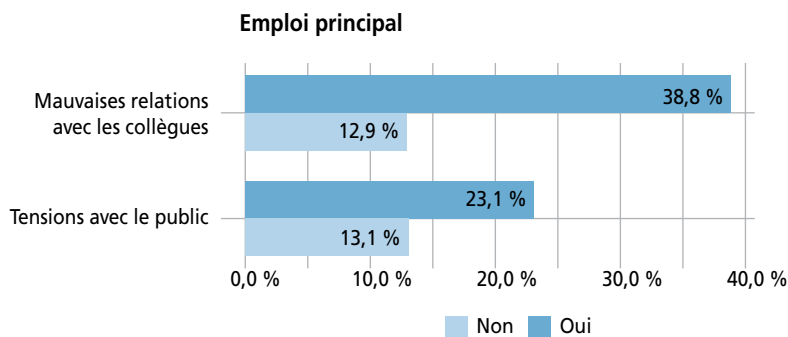


Fig. 5.9 – Part d'insatisfaits par condition de travail du bloc 3 : relations.

Source : Enquête SRCV, Insee (vagues 2010 à 2017), données groupées et pondérées. $N = 59\,348$.

Lecture : 38,8 % des individus ayant de mauvaises relations avec leurs collègues contre 12,9 % de ceux ayant de bonnes relations avec les collègues sont insatisfaits de leur emploi principal.

Le dernier bloc de conditions de travail vise à inclure à la qualité des relations sociales au travail. La décomposition de la satisfaction au travail en France à partir de l'enquête *Réponse* montre que le climat social en est le plus fort contributeur^a (Senik, 2020, graphique 5, page 41).

Nous considérons deux mesures de la qualité de l'environnement social des individus. Ces mesures s'apparentent chacune à l'une des six dimensions définies par Gollac et Bodier (2001)

a. Plus exactement, « avoir un score de climat social au-dessus de la médiane de l'échantillon correspond à un niveau de satisfaction au travail plus élevée de 25 points sur une échelle à 100 points ». C'est l'effet le plus important, relativement aux risques psycho-sociaux, à la progression et à l'autonomie.

comme des sources de risques psycho-sociaux au travail. D'une part, la mesure des mauvaises relations avec les collègues s'ancre dans la dimension *rappports sociaux au travail*. D'autre part, les tensions avec le public entrent dans la dimension d'*exigence émotionnelle* au travail. La part d'insatisfaits (fig. 5.9) est trois fois plus élevée chez les actifs occupés ayant des mauvaises relations de travail avec leurs collègues que chez ceux entretenant de bonnes relations de travail. Heureusement, l'étendue de ces mauvaises relations est moindre, et ne touche « que » 6 % des répondants. Enfin, en ce qui concerne le rapport avec le public (usagers, clients etc.), presque un quart des individus exposés à des tensions avec un public sont insatisfaits de leur emploi principal (soit 1 million d'actifs occupés), contre un répondant sur huit parmi ceux qui ne vivent pas ou peu de telles tensions.

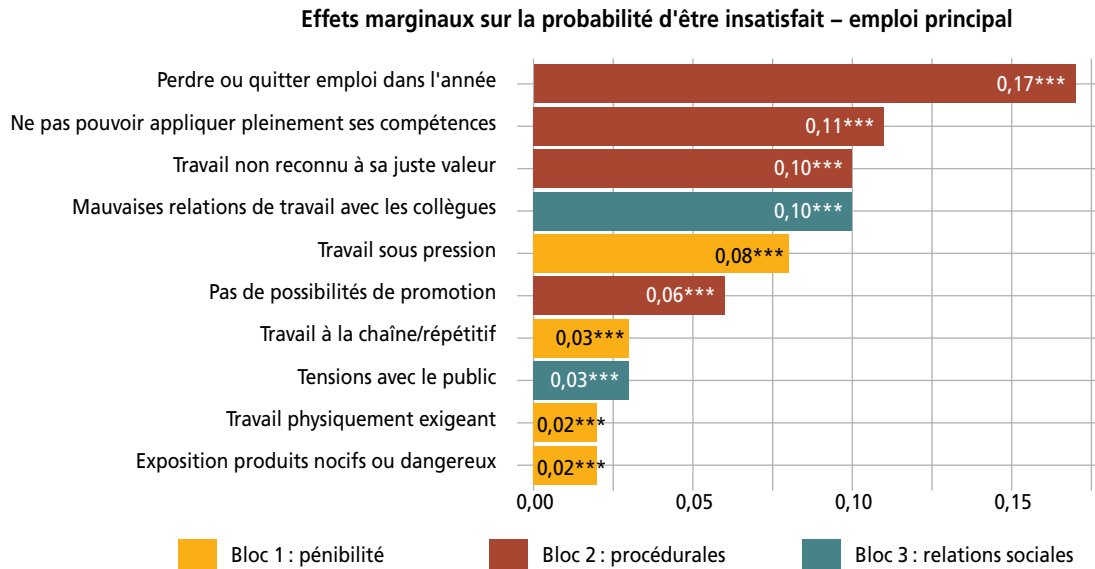


Fig. 5.10 – Conditions de travail explicatives de l'insatisfaction.

Source : Enquête SRCV, Insee (vagues 2010 à 2017), données groupées et pondérées. $N = 37\,291$.

Contrôles : sexe, éducation, âge, CSP, nombre d'heures hebdomadaires, salaire net, CDI ou non, nombre de salariés dans l'établissement, secteur, public ou non.

L'ensemble des effets marginaux présentés sont significatifs au seuil de 1 %.

Lecture : ne pas pouvoir appliquer pleinement ses compétences augmente de 11 points de pourcentage la probabilité de se déclarer insatisfait de son emploi principal par rapport à la catégorie de référence (pouvoir appliquer pleinement ses compétences).

Conformément à l'intuition, les trois blocs de conditions de travail contribuent à expliquer la probabilité de se déclarer insatisfait de son emploi principal^a. Nous représentons (fig. 5.10) les effets marginaux des conditions de travail ayant un effet significatif sur l'insatisfaction. Pour chacune des conditions de travail représentées, les mesures étant des variables discrètes, l'effet est

a. Nous avons conduit des régressions logistiques pour mesurer l'influence de chacune des conditions de travail considérées sur la probabilité de déclarer être insatisfait de son emploi principal.

à interpréter par rapport à sa modalité de référence. Pour chaque condition de travail, il s'agit de son contraire. Par exemple, la modalité de référence pour « mauvaises relations de travail avec les collègues » est « bonnes relations de travail avec les collègues ». Une valeur positive signifie que l'exposition à la condition de travail considérée augmente la probabilité de se déclarer insatisfait de son emploi principal.

Nous notons que les conditions de travail dont la mesure est moins directement observable par les supérieurs ou la direction – il peut être par exemple plus dur de percevoir qu'un individu trouve que son travail n'est pas reconnu à sa juste valeur que de noter que son travail est physiquement exigeant, ont un effet relativement plus fort sur la probabilité de se déclarer insatisfait de son travail. Si nous reprenons nos statistiques descriptives brutes, nous notons par exemple que l'écart en termes de part d'insatisfaits était à peu près équivalent entre les individus travaillant sous pression et les autres, et entre ceux travaillant à la chaîne et les autres. Ici, toutes choses égales par ailleurs, travailler sous pression a un effet marginal deux fois et demi plus fort que le travail à la chaîne sur la probabilité d'être insatisfait de son emploi principal. Nous raisonnons notamment à salaire net égal.

Remarquons que sur 4 des conditions de travail du bloc *compétences, perspectives de carrières, reconnaissance*, 3 d'entre elles ont les effets marginaux les plus forts sur la probabilité de se déclarer insatisfait de son emploi principal. Cela met en avant le fait qu'un pan de la satisfaction au travail repose sur la reconnaissance à leur juste valeur des actifs et à leur épanouissement. Il est aussi important de remarquer que l'insécurité de l'emploi ressort dans notre analyse aussi^a comme le facteur ayant l'effet le plus néfaste sur la satisfaction au travail des actifs occupés Français. L'environnement social, principalement les relations de travail de qualité avec les collègues, joue un rôle aussi.

Cette analyse confirme, au-delà des conditions de travail mesurant la pénibilité physique du travail, l'importance des éléments moins facilement mesurables et palpables – telles que les perceptions des salariés de la reconnaissance à leur égard, de leurs perspectives de promotion ou encore de la pression, dans la formation du mal-être et de l'insatisfaction au travail.

Qui sont les plus insatisfaits ?

Quelle est la composition socio-démographique des insatisfaits au travail ? La part d'insatisfaits est particulièrement élevée parmi les individus détenant un diplôme inférieur au bac (fig. 5.11). On trouve ensuite les diplômés d'un bac professionnel ou technologique et ceux diplômés d'un bac général. Cette part diminue ensuite avec le niveau d'études supérieures. Nous notons néanmoins des divergences selon les diplômes. En effet, à nombre d'années d'études équivalent, les diplômés d'un BTS ou d'un DUT sont plus insatisfaits que les diplômés d'un bac+2 provenant d'autres formations. Ce lien entre éducation et satisfaction au travail coïncident avec la relation croissante mise en évidence entre éducation et bien-être, au sens de la satisfaction dans la vie^[50].

Le lien entre l'éducation et satisfaction au travail semble provenir d'un effet CSP plutôt que de l'effet du salaire. En effet, à CSP donnée, le diplôme ne joue plus sur la satisfaction. La figure 5.12 suggère l'existence d'un effet *diplôme-CSP* : ainsi, deux tiers des cadres et professions intellectuelles supérieures, contre 1 % des ouvriers sont diplômés au moins d'un bac+3, et 6 % des cadres et professions intellectuelles supérieures contre les trois quarts des ouvriers se sont arrêtés avant le bac.

a. Cela est en accord avec les travaux de C. Senik (*Bien-être au travail : ce qui compte*, page 10) en France et en Europe.

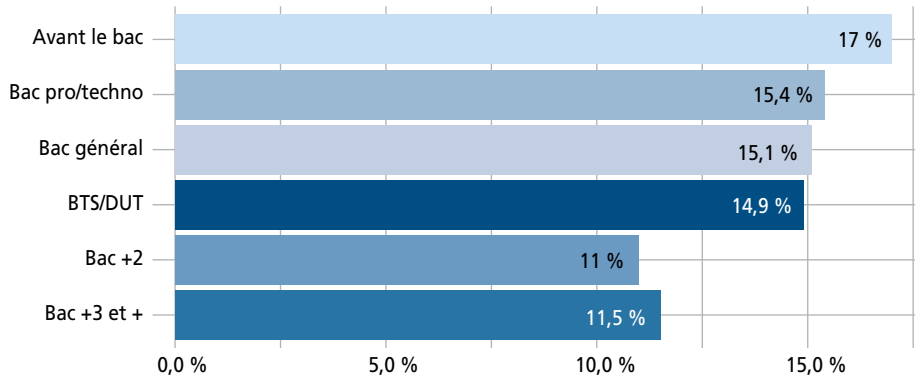


Fig. 5.11 – Part d'insatisfaits par niveau de diplôme – emploi principal.

Source : Enquête SRCV, Insee (vagues 2010 à 2017), données groupées et pondérées. $N = 57\,209$.

Les différences entre CSP : l'effet des conditions de travail

Avant tout, à sexe, âge, niveau d'éducation, caractéristiques de l'emploi (salaire net, nombre d'heures par semaine, CDI ou non) et à caractéristiques d'établissement fixées (nombre de salariés, secteur), les cadres, professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires ou employés sont moins susceptibles de se déclarer insatisfaits de leur emploi principal que les ouvriers^a.

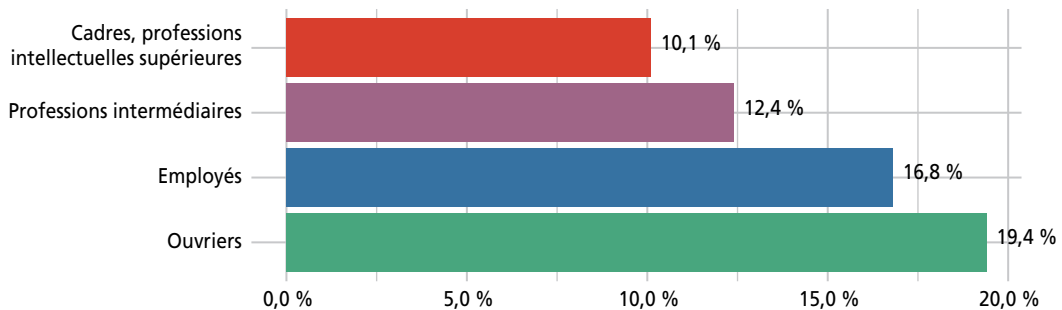


Fig. 5.12 – Part d'insatisfaits par CSP – emploi principal.

Source : Enquête SRCV, Insee (vagues 2010 à 2017), données groupées et pondérées. $N = 59\,101$.

La différence ouvriers-employés provient d'une exposition plus forte des ouvriers à la pénibilité : en effet, dès lors que l'on effectue l'analyse à pénibilité fixée (physique et pression), l'effet d'être employé plutôt qu'ouvrier sur la probabilité d'être insatisfait disparaît. De fait, les ouvriers sont plus fréquemment exposés à la pénibilité physique que les employés (fig. 5.13). Par exemple, les deux tiers des ouvriers ont un travail physiquement exigeant contre moins de la moitié des employés. En revanche, les employés et les ouvriers semblent être relativement proches en termes de perspectives de carrière et de reconnaissance (fig. 5.14).

a. L'effet marginal est de 6,1 points de pourcentage pour les cadres et professions intellectuelles supérieures, de 4 pour les professions intermédiaires et de 1,6 pour les employés.

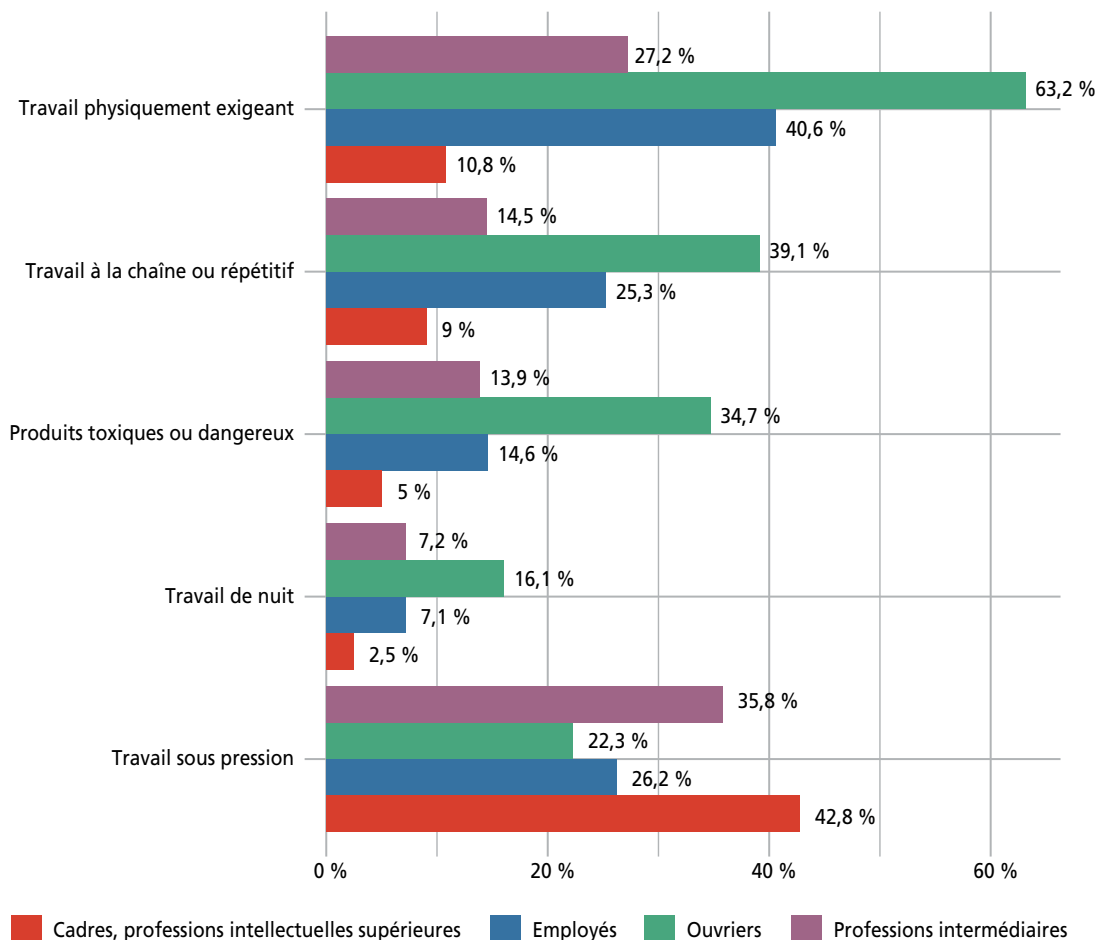


Fig. 5.13 – Part d'invididus exposés à la pénibilité, par CSP.

Source : Enquête SRCV, Insee (vagues 2010 à 2017), données groupées et pondérées. $N = 59\ 101$.

Une explication différente émerge pour les cadres, professions intellectuelles supérieures (CPIS) et les professions intermédiaires. Ce n'est plus la pénibilité, mais l'ensemble des perceptions concernant les *compétences*, *reconnaissance*, *perspectives de carrière*, etc. qui distinguent les sources de la satisfaction au travail des premiers par rapport aux ouvriers.

Pénibilité physique vs pénibilité psychologique

La pénibilité psychologique (travail sous pression), qui exerce un effet relativement fort sur la probabilité de se déclarer insatisfait de son emploi principal, est plus répandue chez les cadres et professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires, que chez les ouvriers. 42,8 % des cadres et professions intellectuelles supérieures déclarent travailler toujours ou souvent sous pression contre 35,7 % des professions intermédiaires, 26 % des employés et 22,3 % des ouvriers. En revanche, lorsque l'on considère des composantes de la pénibilité physique (travail physiquement exigeant, à la chaîne ou répétitif...) les « cols blancs » (cadres et professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires) sont y moins exposés que les ouvriers.

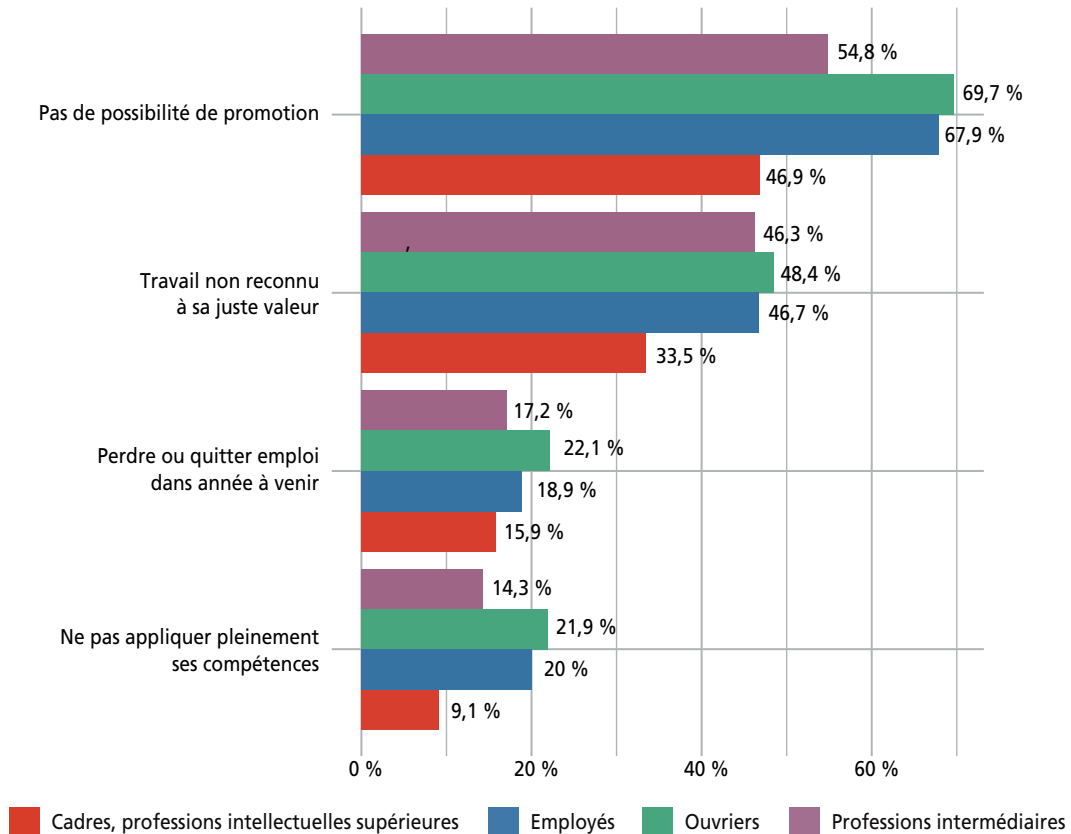


Fig. 5.14 – Part d’invididus exposés aux conditions du bloc 2, par CSP.

Source : Enquête SRCV, Insee (vagues 2010 à 2017), données groupées et pondérées. $N = 59\ 101$.

La figure 5.15 représente la part d’individus exposés à au moins une des dimensions de la pénibilité, par catégorie socio-professionnelle, selon que l’on prenne en compte ou non la dimension psychologique de la pénibilité. Quand on ignore la pression, un cadre et profession intellectuelle supérieure (CPIS) sur cinq est exposé à au moins une dimension de la pénibilité physique, contre deux professions intermédiaires sur cinq, plus de la moitié des employés et plus des trois quarts des ouvriers. En revanche, lorsque l’on ajoute la pression psychologique, la part des ouvriers affectés par au moins une des dimensions de la pénibilité au sens large n’augmente que très légèrement alors que celle des cadres fait plus que doubler. Limiter la définition de la pénibilité à ses composantes physiques mène donc à une forte sous-estimation de l’exposition des cadres et professions intellectuelles supérieures. Deux formes de pénibilité touchent de manière différenciée les catégories socio-professionnelles : une « *pénibilité cols blancs* » (psychologique) et une « *pénibilité cols bleus* » (physique).

Il est alors intéressant de noter que, alors que la part des ouvriers exposés à au moins une des dimensions de la pénibilité est une fois et demi plus élevée que celle des employés, la rémunération des ouvriers et des employés est quasiment égale (fig. 5.16), ce qui est cohérent avec la plus forte propension des ouvriers à l’insatisfaction.

Enfin, près des trois quarts des ouvriers déclarent ne jamais vivre de tensions avec un public, alors que plus de la moitié des employés, des cadres et professions intellectuelles supérieures

et deux tiers des professions intermédiaires déclarent en subir. (Toutes catégories socio-professionnelles confondues, environ deux individus sur trois déclarent entretenir de bonnes relations avec leurs collègues.)

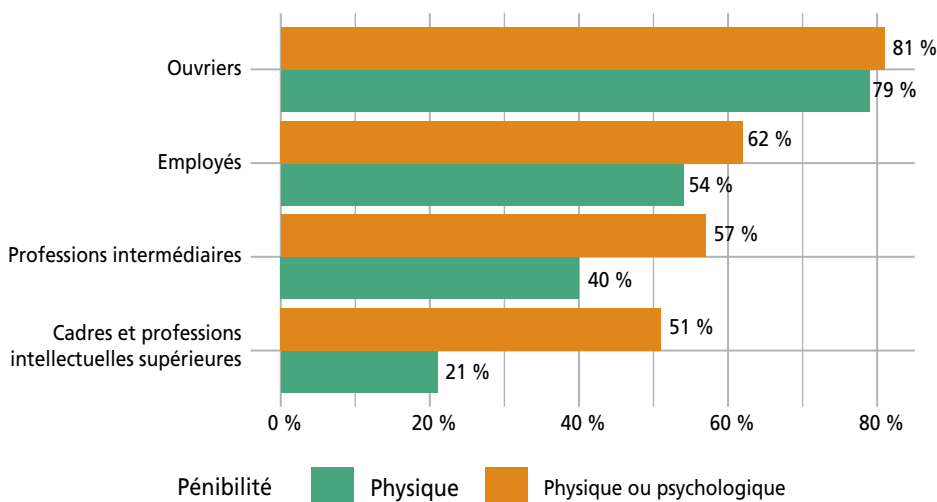


Fig. 5.15 – Part d’individus exposés à au moins une dimension de la pénibilité.

Source : Enquête SRCV, Insee (vagues 2010 à 2017), données groupées et pondérées.

$N = 29\,215$ pour la pénibilité physique ; $N = 36\,920$ pour pénibilité physique et psychologique.

Lecture : 21 % des cadres et professions intellectuelles supérieures sont exposés à au moins une dimension de la pénibilité physique. 51 % des cadres et professions intellectuelles supérieures sont exposés à au moins une dimension de la pénibilité physique ou psychologique.

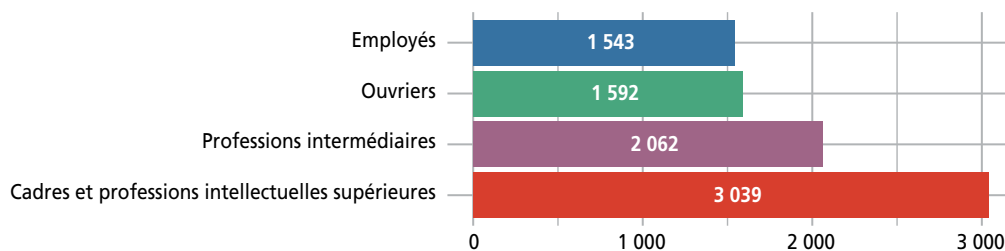


Fig. 5.16 – Salaire net mensuel, équivalent temps plein (en euros).

Source : Enquête SRCV, Insee (vagues 2010 à 2017), données groupées et pondérées.

$N = 82\,821$. En euros.

5.3.2 INSATISFACTION VIS-À-VIS DE LA VIE PROFESSIONNELLE DANS SON ENSEMBLE

Nous prolongeons ici l’étude de l’insatisfaction des travailleurs, non plus vis-à-vis de leur emploi principal, mais vis-à-vis de leur vie professionnelle dans son ensemble, grâce à l’Enquête conditions de travail et risques psycho-sociaux (CT-RPS, 2016). L’annexe 1 présente précisément la formulation de la question utilisée dans cette deuxième partie.

Ici encore, nous avons regroupé les conditions de travail en trois blocs : (i) pénibilité (physique et pression) (ii) conditions de travail procédurales (perspectives de carrière, reconnaissance...) et (iii) environnement social. Le tableau 5.1, p. 84, recense les métriques utilisées.

Ce sont les perspectives de carrières, et la reconnaissance au travail qui sont ici les plus déterminants, notamment l'adéquation de la formation avec le poste ou la possibilité de développer ses compétences. Le fait de considérer que ses perspectives de promotion sont satisfaisantes au vu des efforts fournis, se révèle un facteur d'insatisfaction très puissant (fig. 5.17)^a.

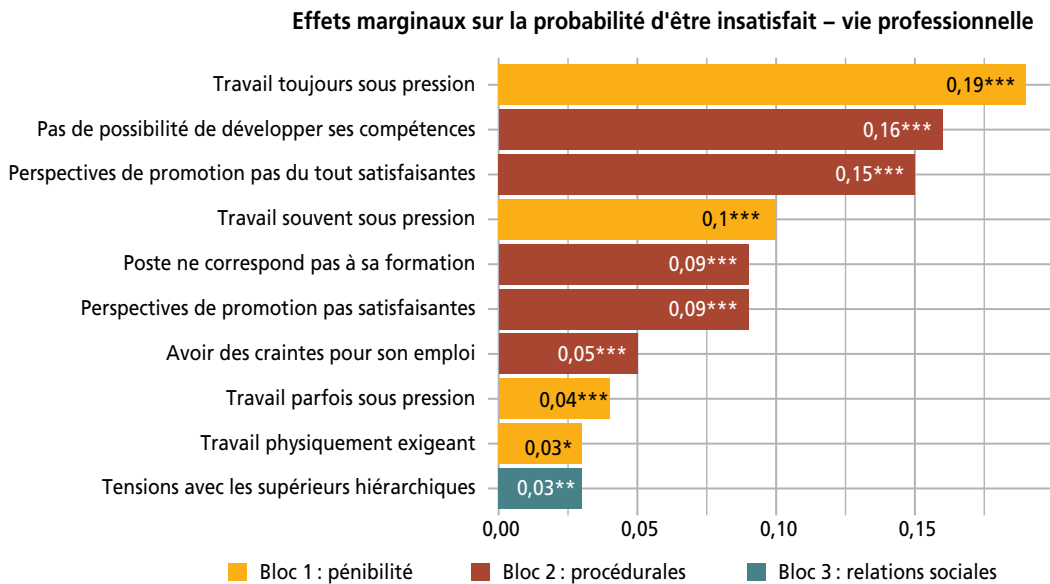


Fig. 5.17 – Conditions de travail explicatives de l'insatisfaction.

Source : Enquête Conditions de travail, Dares (2016), données pondérées. $N = 15\,429$.

Contrôles : sexe, éducation, âge, CSP, nombre d'heures hebdomadaires, salaire net, CDI ou non, nombre de salariés dans l'établissement, secteur, public ou non, ensemble des conditions de travail.

Significativité : * < 0,1 ; ** < 0,5 ; *** < 0,01 (risque de première espèce).

Lecture : ne pas avoir la possibilité de développer ses compétences augmente marginalement la probabilité de se déclarer insatisfait de sa vie professionnelle dans son ensemble de 16 points de pourcentage. Cet effet marginal est significativement différent de 0 à un seuil de 1 %.

Sur l'ensemble des mesures de la pénibilité physique retenues, seul le fait d'avoir un emploi physiquement exigeant a un effet sur la probabilité de se déclarer insatisfait de sa vie professionnelle dans son ensemble. Ainsi, un manque de reconnaissance, une absence de perspectives en termes de mobilité hiérarchique et de progrès en termes de compétences sont des sources de mal-être potentiellement fortes non seulement vis-à-vis de la satisfaction dans l'emploi actuel, comme vu précédemment, mais aussi en ce qu'elles influencent la vision globale que les salariés ont de leur vie professionnelle depuis qu'elle a commencé.

a. Les effets marginaux sont à lire en fonction de la catégorie de référence de chacune des conditions de travail, reportée dans le tableau 1. Nous ne reportons que les conditions de travail qui ont un effet marginal sur la probabilité de se déclarer insatisfait de sa vie professionnelle significativement différent de 0.

Il semble au premier abord que les femmes sont en moyenne plus insatisfaites de leur vie professionnelle que les hommes : presque un quart des femmes le sont, contre moins d'un homme sur cinq. Mais lorsque l'on raisonne à salaire égal, être une femme n'a plus d'effet sur la probabilité d'être insatisfait, que ce soit de sa vie professionnelle dans son ensemble ou de son emploi principal^a.

L'influence du type de baccalauréat

Un cinquième des diplômés d'un bac général manifeste une forte insatisfaction concernant l'ensemble de la vie professionnelle. C'est plus que les diplômés d'un bac technologique ou professionnel (un quart), mais moins les diplômés d'un brevet ou équivalent (un tiers). Au-delà du bac, la part d'insatisfaits vis-à-vis de la vie professionnelle décroît continuellement avec le niveau d'études supérieures (fig. 5.18).

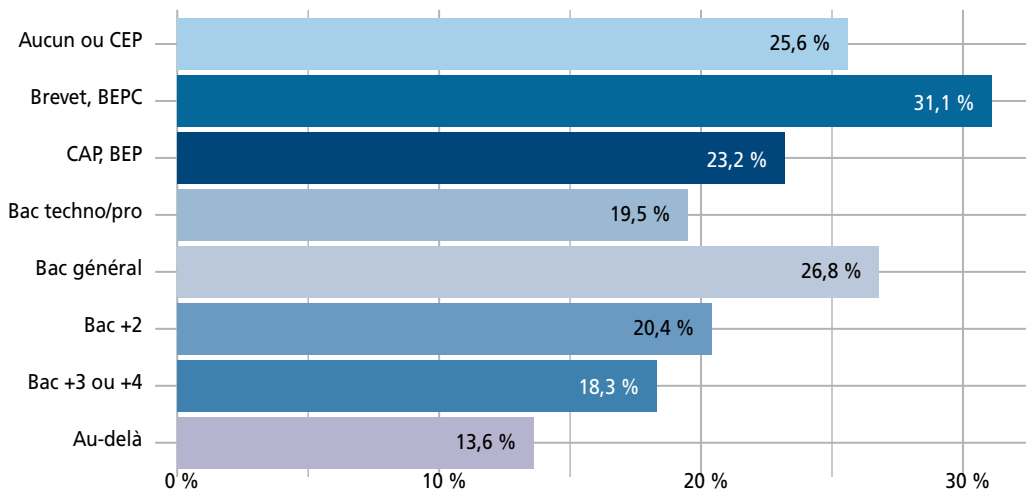


Fig. 5.18 – Part d'insatisfaits par niveau de diplôme – vie professionnelle.

Source : Enquête Conditions de travail, Dares (2016), données pondérées. $N = 22\ 415$.

Le cas particulier des cadres et professions intellectuelles supérieures

Les cadres et professions intellectuelles supérieures se distinguent de deux manières lorsque l'on analyse l'insatisfaction sous le prisme de la vie professionnelle dans son ensemble. Tout d'abord, comme cela était le cas pour l'insatisfaction vis-à-vis de l'emploi principal, moins d'un individu sur dix dans cette catégorie se déclare insatisfait. Or, comme dit précédemment, l'insatisfaction vis-à-vis de la vie professionnelle dans son ensemble touche un peu plus d'un répondant sur cinq et est ainsi plus fréquente que l'insatisfaction vis-à-vis de l'emploi principal.

a. Nous avons vérifié que cela ne s'explique pas plutôt par le nombre d'heures hebdomadaires (les femmes étant plus souvent à temps partiel). À niveau de diplôme, âge, catégorie socio-professionnelle et nombre d'heures hebdomadaires fixées, être une femme augmente la probabilité d'être insatisfait. Ce n'est qu'en résonnant à salaire net égal (en l'ajoutant aux contrôles) que cette différence disparaît.

Nous notons alors (fig. 5.19), que les cadres et professions intellectuelles supérieures sont la seule catégorie socio-professionnelle pour laquelle la part d'insatisfaits vis-à-vis de l'emploi principal est égale à celle vis-à-vis de la vie professionnelle. Toutes les autres catégories expriment une plus forte insatisfaction vis-à-vis de leur vie professionnelle dans son ensemble que concernant leur emploi principal, et cette différence ne se réduit pas à leurs conditions de travail observables.

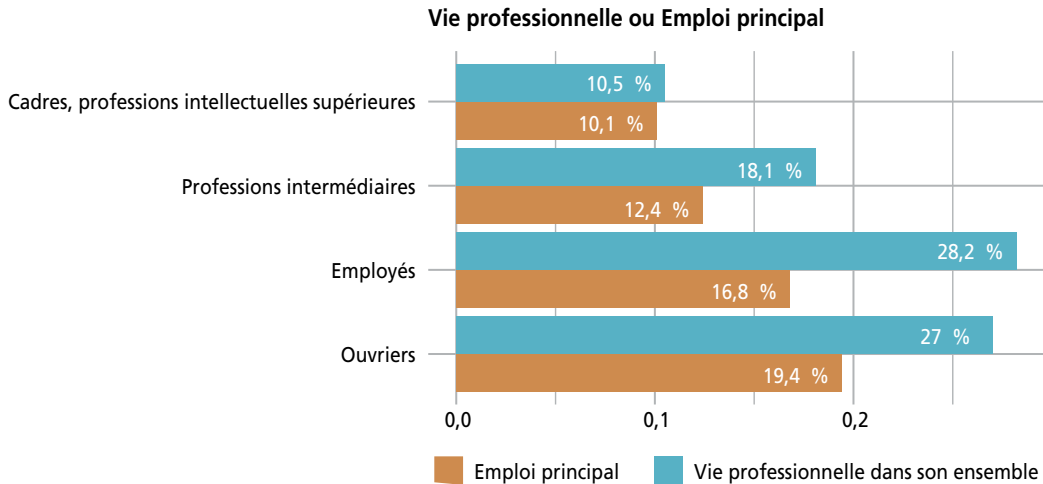


Fig. 5.19 – Parts d'insatisfaits par catégorie socio-professionnelle.

Sources : Enquête SRCV, Insee (vagues 2010 à 2017), données groupées et pondérées. $N = 59\ 101$ et Enquête Conditions de travail, Dares (2016), données pondérées. $N = 22\ 415$.

5.3.3 ANNEXES

Mesures de la satisfaction

SRCV (vagues 2010 à 2017)

Dans l'Enquête statistique sur les revenus et les conditions de vie des des ménages) de l'Insee, nous avons utilisé la question : « Sur une échelle de 0 à 10, quelle est votre satisfaction vis-à-vis de votre emploi principal ? ». Les réponses portent donc sur l'emploi actuellement occupé.

Conditions de travail et risques psycho-sociaux (CT-RPS, 2016)

Dans cette enquête le répondant doit indiquer son positionnement sur une échelle de 0 et 10 quant à sa satisfaction, « Nous allons maintenant nous intéresser à votre perception de votre vie professionnelle, en cours ou terminée, depuis que vous avez commencé à travailler. Sur l'ensemble de votre vie professionnelle, pouvez-vous noter de 0 à 10 votre niveau d'accord avec l'affirmation suivante : Pour l'essentiel, je suis satisfait(e) de ma vie professionnelle. » Cette question présente donc un caractère rétrospectif, obligeant les répondants à se rapporter à l'ensemble de leur vie professionnelle et pas seulement leur situation immédiate.

Mesures des conditions de travail

Tableau 5.1 – Conditions de travail, métriques utilisées.

DIMENSION 1 : PÉNIBILITÉ	SRCV (emploi principal)	CT-RPS (vie professionnelle)
Travail physiquement exigeant	Travail toujours ou souvent physiquement exigeant	Combinaison de : exécution du travail impose de rester longtemps debout, rester longtemps dans posture pénible ou fatigante à la longue, effectuer des déplacements à pieds longs ou fréquents, porter ou déplacer des charges lourdes, effectuer des mouvements douloureux ou fatigants, de subir des secousses ou vibrations
Exposition à des produits nocifs	Exposition toujours ou souvent à des produits nocifs ou toxiques	Exposition à des produits dangereux ou respirer des poussières et fumées.
Travail à la chaîne ou répétitif	Travail exécuté à la chaîne ou à travers tâches répétitives toujours ou souvent	Travail à la chaîne ou exécution de tâches répétitives
Mesure du bruit environnant		Intensité du bruit environnant au poste de travail (entendre ou non individu à 2 mètres de son poste de travail qui parle sans lever la voix)
Travail de nuit (pénibilité <i>physiologique</i>)	Toujours ou souvent	
Pénibilité psychologique	Travail exécuté toujours ou souvent sous pression	Fréquence du travail sous pression
DIMENSION 2 : conditions de travail procédurales, non contractuelles	SRCV (emploi principal)	CT-RPS (vie professionnelle)
Compétences	Pouvoir employer toujours ou souvent pleinement ses compétences	La position professionnelle correspond bien à sa formation
Reconnaissance	Travail reconnu toujours ou souvent à sa juste valeur par l'employeur	Avoir des perspectives de promotion satisfaisantes vus tous les efforts fournis
Progression	Avoir des possibilités de promotion dans son entreprise	Possibilité de développer ses compétences professionnelles
Stabilité/sécurité de l'emploi	Penser perdre ou quitter son emploi dans les douze prochains mois	Avoir des craintes pour son emploi pour l'année qui vient
DIMENSION 3 : environnement social	SRCV (emploi principal)	CT-RPS (vie professionnelle)
Collègues	Avoir toujours ou souvent de bonnes relations avec ses collègues	Vivre des situations de tension avec ses collègues
Supérieurs hiérarchiques		Vivre des situations de tension avec les supérieurs hiérarchiques
Public (usagers, patients, élèves, voyageurs, clients, fournisseurs...)	Vivre des situations de tension avec un public, toujours ou souvent	Vivre des situations de tension dans ses rapports avec son public

Tableau 5.2 – Modalités de référence des conditions de travail dont les effets marginaux sont présentés figure 5.17.

Dimension	Modalité de référence
Travail effectué toujours, parfois, souvent sous pression	Travail jamais effectué sous pression
Pas de possibilité de développer ses compétences	Possibilité de développer ses compétences
Perspectives de promotion pas voire pas du tout satisfaisantes vus les efforts fournis	Perspectives de promotion tout à fait satisfaisantes vus les efforts fournis
Poste ne correspond pas à sa formation	Poste correspond à sa formation
Avoir des craintes pour son emploi pour l'année à venir	Ne pas avoir de craintes pour son emploi pour l'année à venir
Tensions avec ses supérieurs hiérarchiques	Ne pas avoir de tensions avec ses supérieurs hiérarchiques
Travail physiquement exigeant	Travail non physiquement exigeant

5.4 Confiance et lien social au travail

La précédente section de ce chapitre a montré à quel point un défaut de considération et de développement des salariés ainsi qu'un mauvais climat social dans l'entreprise entraînaient une faible satisfaction au travail. Au sein de l'Europe, la France est remarquablement mal classée sur ces dimensions, en particulier en ce qui concerne la qualité du management dans les entreprises et les relations, dès que l'on s'éloigne des collègues en contact direct. Nous tâchons donc dans cette section de mieux comprendre où, en termes de distance professionnelle et de catégories sociales, se brise la confiance dans les relations de travail, à l'intérieur de l'entreprise ou de l'administration.

Pour ce faire, nous mobilisons en premier lieu l'enquête *Conditions de travail et risques psychosociaux* (2016). Celle-ci confirme que la confiance de proximité, envers les collègues et l'encadrement immédiat s'associe fortement à la satisfaction au travail. La confiance, toutefois, ne se décrète pas : elle est la résultante d'une relation entre les parties prenantes, et découle du comportement des uns et des autres dans les relations quotidiennes. En nous appuyant sur des travaux antérieurs^{[51], [52]}, nous mettons en évidence que certains éléments contribuent significativement au sentiment de confiance : la *compétence* perçue chez ses collègues, leur *bienveillance*, au sens de leur attention pour l'intérêt du répondant, et leur *intégrité*, au sens de l'adhésion sincère à un système de valeurs stables. En second lieu, nous mobilisons l'enquête *Réponse* (2016) pour examiner la manière dont circulent le pouvoir et l'information. Plus particulièrement l'implication des salariés dans les décisions et la manière dont leur est transmise l'information au sujet de l'entreprise, conditionnent fortement la satisfaction vis-à-vis de l'ambiance sur le lieu de travail. Nous montrons combien la sensation d'un partage réel du pouvoir de décision avec les salariés conditionne le niveau de confiance ou de défiance de ces derniers, en particulier dans leur relation avec les évaluateurs.

5.4.1 MESURER LA CONFIANCE AU TRAVAIL

Nous avons retenu deux mesures subjectives de confiance au travail dans l'enquête *Conditions de travail et risques psychosociaux*. La première, que nous qualifierons ensuite de *confiance descendante*, mesure la perception qu'ont les salariés du niveau de confiance émanant de leurs supérieurs ou responsables à leur égard. Plus précisément, les salariés y indiquent la fréquence à laquelle ils considèrent que les supérieurs ou responsables de leur unité de travail font confiance aux salariés pour bien

faire leur travail. Cette mesure de la confiance résonne fortement avec l'un des étages de la pyramide de Maslow (1943), devenue un lieu commun en sciences économiques et du management : le besoin d'*estime* et de *reconnaissance*, à l'origine de la motivation et de la productivité des salariés.

D'un point de vue opérationnel, soulignons ici que la *confiance descendante* nous paraît très importante car il s'agit de l'une des sources de la productivité des salariés et elle est particulière en ce qu'elle n'est pas directement influençable par les supérieurs puisqu'elle émane d'un ressenti subjectif des travailleurs. Il existe néanmoins des instruments sur lesquels il est possible d'avoir une influence afin de favoriser un climat de confiance de la part des divers collaborateurs. Dans cette enquête, nous avons repéré une mesure de l'un de ces leviers potentiels : le niveau de confiance que les individus déclarent vis-à-vis de l'information qui provient de leurs supérieurs. Nous qualifierons cette mesure de *confiance ascendante*. Intuitivement, ce sentiment de confiance est plus directement influençable par les supérieurs que ne l'est la confiance descendante.

Tout d'abord, nous constatons que ces deux mesures ne dépeignent pas un monde du travail dominé par un sentiment de méfiance (fig. 5.20). Sur 10 répondants, près de 9 déclarent que les supérieurs font toujours ou souvent confiance aux salariés pour bien effectuer leur travail, et 8 disent faire toujours ou souvent confiance aux informations provenant de leurs supérieurs ou responsables.

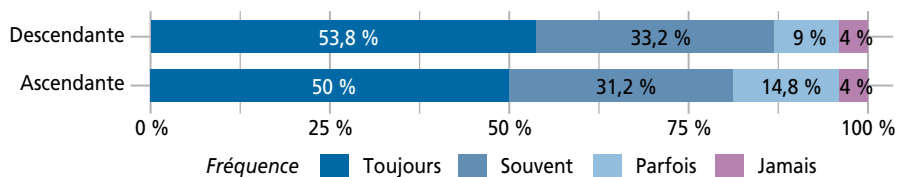


Fig. 5.20 – Distributions des métriques de confiance.

Source : Enquête CT-RPS (2016). Données groupées et pondérées. $N = 20\,549$; $N = 20\,601$.

Lecture : 50 % des salariés déclarent qu'ils font toujours confiance aux informations provenant de leurs supérieurs ou responsables. 33,2 % déclarent que les supérieurs ou responsables font souvent confiance aux salariés pour bien faire leur travail.

Il ne faut néanmoins pas omettre que près d'un salarié sur cinq déclare ne faire que parfois voire jamais confiance à l'information provenant de ses supérieurs ou responsables. Cela semble pointer une mauvaise circulation de l'information au sein d'un certain nombre d'unités de travail et coïncide avec le score relativement faible de la France en qualité de management par rapport à ses voisins européens. Comme dans le cas de l'insatisfaction, ces défiants devraient sans doute constituer la première cible d'actions visant à améliorer le climat de confiance au travail – ce qui passe plus probablement par des évolutions de pratiques d'encadrement que par des dispositifs de qualité de vie au travail.

Nous mettons en évidence (fig. 5.21) un point important sur la nature de la relation entre ces deux mesures : la méfiance et la confiance ascendante n'influencent pas de manière symétrique la confiance ressentie par les salariés de la part de leurs supérieurs. Il semble que la confiance se généralise plus que la défiance. En effet, parmi les individus qui déclarent qu'ils font toujours confiance à l'information qu'ils reçoivent de la part de leurs supérieurs, les trois quarts déclarent que ces derniers font toujours confiance à leurs salariés pour bien effectuer leur travail, mais la relation symétrique n'est pas vraie. Ainsi, la confiance des salariés envers l'information qu'ils reçoivent semble être un facteur clef.

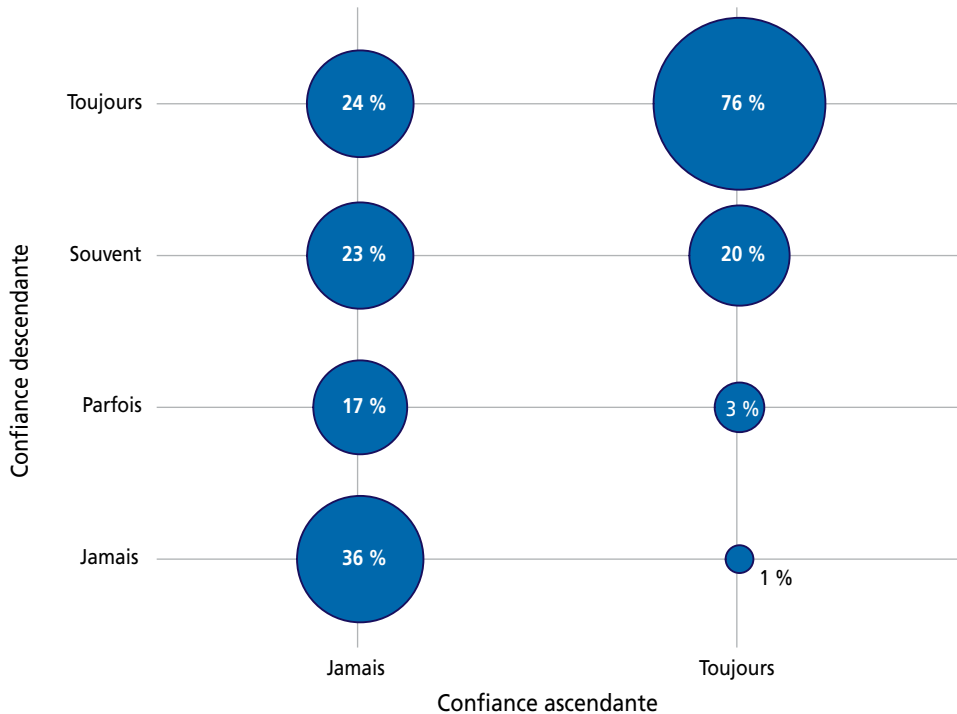


Fig. 5.21 – Confiance descendante selon le niveau de confiance ascendante.

Source : Enquête CT-RPS (2016). Données groupées et pondérées. $N = 854$; $N = 10\,379$.

Lecture : Parmi les individus déclarant faire toujours confiance aux informations provenant de leurs supérieurs, 76 % pensent que ces derniers leur font toujours confiance pour bien réaliser leur travail. Cette part est de 24 % parmi les individus déclarant ne jamais faire confiance aux informations provenant de leurs supérieurs.

5.4.2 CONFIANCE AU TRAVAIL, DIPLÔME ET CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Afin d'obtenir une précision acceptable de nos statistiques, nous avons groupé en deux catégories de réponses ces mesures. Nous avons regroupé d'une part les individus *qui répondent jamais* ou *parfois* et d'autre part ceux qui répondent *souvent* ou *toujours*.

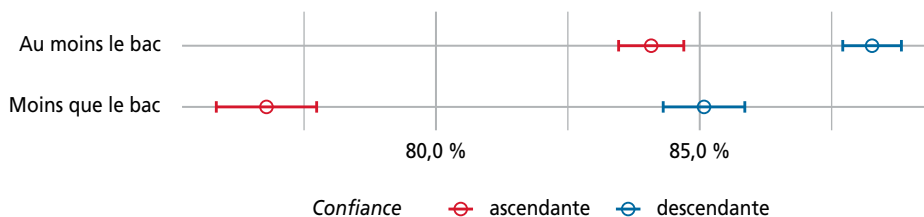


Fig. 5.22 – Confiance par niveau de diplôme.

Légende : Confiance ascendante $N = 8\,401$ (moins que le bac) et $N = 13\,507$ (plus que le bac) ; confiance descendante : $N = 8\,367$ (moins que le bac) et $N = 13\,474$ (plus que le bac).

Les individus diplômés au moins d'un baccalauréat déclarent plus souvent de forts niveaux de confiance que ceux qui ont un niveau d'éducation inférieur (fig. 5.23). Ce phénomène ne se limite pas à la vie professionnelle. En effet, dans une note de l'Observatoire étudiant la relation entre confiance interpersonnelle et éducation^[53], cette même charnière apparaissait au niveau du baccalauréat.

En analysant ces mesures de la confiance par catégorie socio-professionnelle, nous notons que les ouvriers déclarent moins souvent que les autres un haut degré de confiance vis-à-vis des informations venant de leurs supérieurs ou responsables. La part d'ouvriers déclarant faire toujours ou souvent confiance aux informations qu'ils reçoivent est aussi significativement plus faible que la moyenne de l'ensemble de l'échantillon.

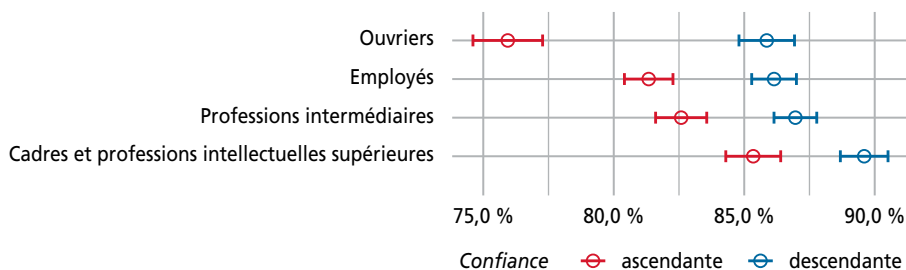


Fig. 5.23 – Confiance par catégorie socio-professionnelle.

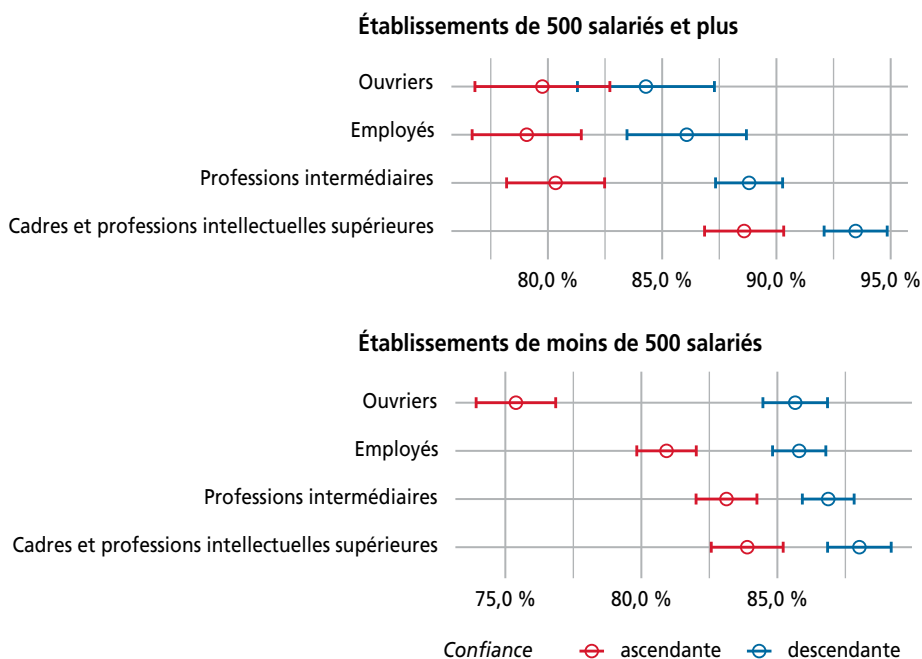


Fig. 5.24 – Confiance par catégorie socio-professionnelle.

Source : Enquête Conditions de travail N = 650, 2 113, 1 824, 1 173 pour les établissements de 500 salariés ou plus ; N = 3 189, 5 098, N = 4 888, N = 2 726 pour ceux de moins de 500 salariés.

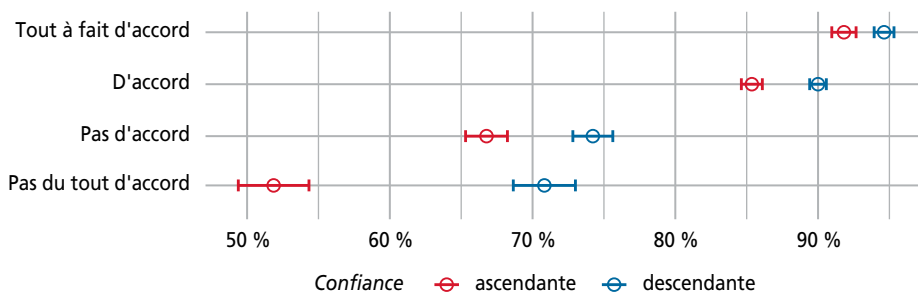
Pour les deux mesures de la confiance, les cadres et professions intellectuelles supérieures se distinguent par une fréquence relativement plus forte à déclarer un fort niveau de confiance. Au-delà de la possibilité que cela reflète une structuration de la confiance par catégories socio-professionnelles, nous considérons l'hypothèse que cette position des cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS) provienne d'un *effet longueur de chaîne* : plus un établissement est grand, plus il est probable que les CPIS soient relativement plus proches que les autres des instances de direction. En effet (fig. 5.24, haut), lorsque l'établissement emploie plus de 500 salariés, les CPIS se distinguent clairement des autres, tandis qu'il n'existe plus de différence significative entre professions intermédiaires, employés et ouvriers pour les deux mesures de la confiance. De même, dans les établissements plus petits (fig. 5.24, bas), il n'existe plus de différence significative systématique entre les CPIS et les autres, pour les deux mesures de la confiance.

5.4.3 LES FACTEURS DE LA CONFIANCE

Nous nous appuyons ici sur le cadre analytique de Mayer, Davis et Schoorman (1995) qui décrivent trois facteurs de la confiance : *compétence*, *bienveillance* et *système de valeur*^a. À l'aide de l'enquête *Conditions de travail et risques psycho-sociaux* nous tentons de cerner ces facteurs. Nous vérifions que les indicateurs de compétence, bienveillance et valeur sont effectivement fortement associées à nos deux mesures de la confiance (fig. 5.25 à 5.27).

Encadré 5.1. Mesures des facteurs de la confiance au sens de Mayer, Davis et Schoorman (1995)

- *Compétence* : l'ensemble des aptitudes, des compétences et des caractéristiques qui permettent à une partie d'exercer une influence dans un domaine spécifique.
 - * *Mesure* : les personnes qui évaluent mon travail le connaissent bien (de pas du tout à tout à fait d'accord)
- *Bienveillance* : la mesure dans laquelle un individu pense qu'un autre lui veut du bien, sans être motivé par une réalisation de profit. [...] La bienveillance est la perception d'une intention positive de la part d'un individu à son encontre.
 - * *Mesure* : mon supérieur prête attention à ce que je dis (de pas du tout à tout à fait d'accord)
- *Valeur* : une relation de confiance implique que l'individu qui fait confiance doit avoir la perception que l'individu de confiance adhère à un ensemble de principes qu'il trouve acceptable.
 - * *Mesure* : je suis traité de façon équitable au travail (de pas du tout à tout à fait d'accord)

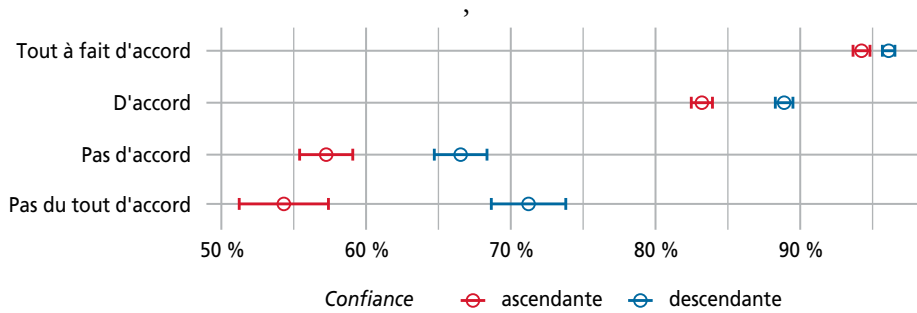


Les personnes qui évaluent mon travail le connaissent bien (de tout à fait à pas du tout d'accord).

Fig. 5.25 – Confiance par mesure de la compétence.

$N = 19\,751$ (ascendante), $N = 19\,697$ (descendante).

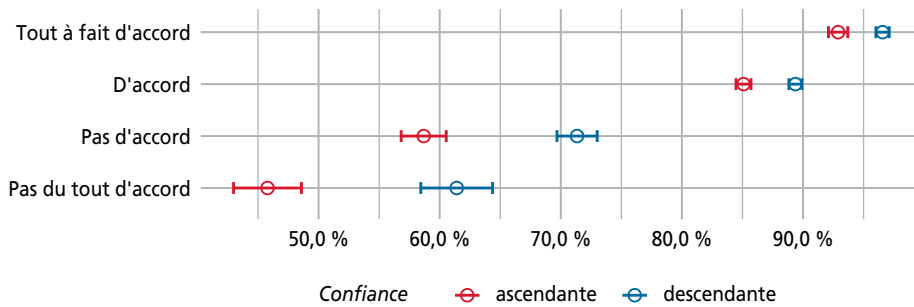
a. Nous définissons avec précision les concepts de Mayer, Davis et Schoorman (1995) ainsi que nos mesures dans l'encadré méthodologique 5.1.



Mon supérieur prête attention à ce que je dis (de tout à fait à pas du tout d'accord).

Fig. 5.26 – Confiance par mesure de la bienveillance.

N = 2 0 003 (ascendante), N = 19 944 (descendante).



Je suis traité de façon équitable au travail (de tout à fait à pas du tout d'accord).

Fig. 5.27 – Confiance par mesure du système de valeur.

N = 20 167 (ascendante) ; N = 20 115 (descendante).

5.4.4 CONFIANCE ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Nous montrons ici qu’il existe une relation forte entre les mesures de confiance et le niveau moyen de satisfaction des travailleurs vis-à-vis de leur vie professionnelle (fig. 5.28). Les travaux antérieurs de Helliwell et Huang (2010) montraient, de même, qu’au Canada, l’effet de la confiance au travail (mesurée par la confiance envers le management) exerçait un effet plus que proportionnel sur la satisfaction dans la vie.

5.4.5 CLIMAT SOCIAL, BIEN-ÊTRE ET DÉFIANCE

L’enquête Réponse, menée par la Dares, a justement pour but l’étude des relations et des modes de participation des différents acteurs dans le monde du travail. Nous l’exploitons afin d’analyser le lien entre des composantes de la perception qu’ont les travailleurs de la justice procédurale dans leur établissement et leur bien-être. Nous retenons deux mesures : (i) la prise de participation des salariés aux décisions sur différents thèmes et (ii) la circulation de l’information. Nous montrons que ces composantes structurent fortement la satisfaction vis-à-vis du climat social.

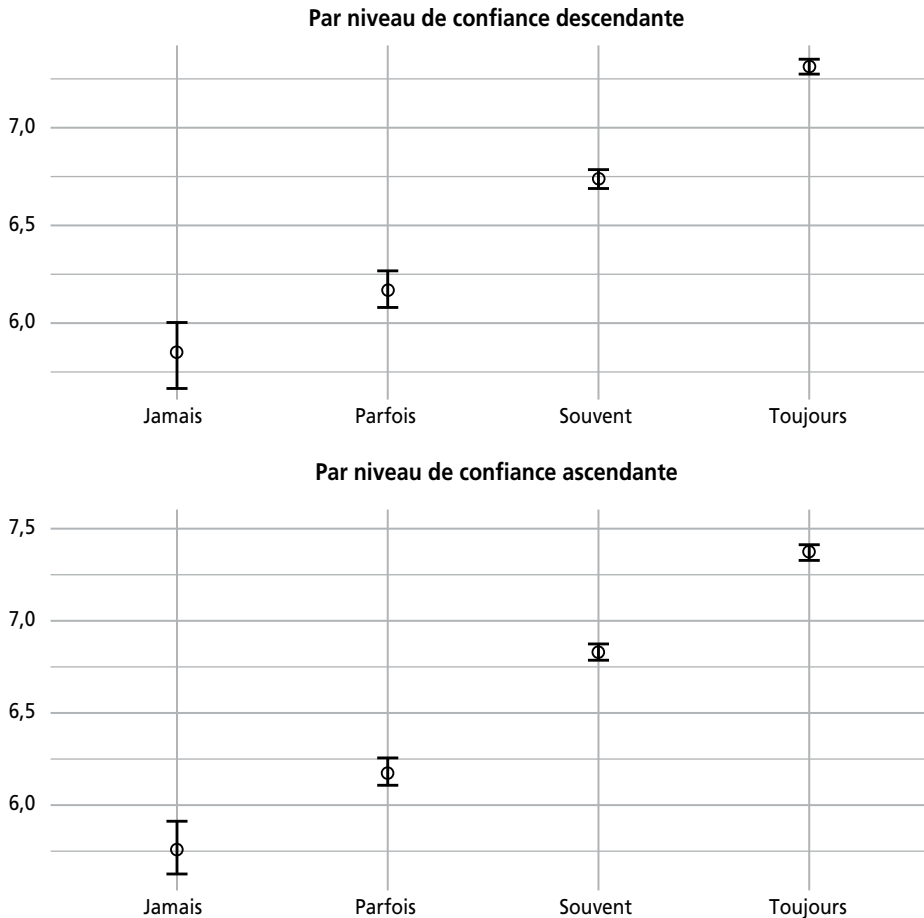


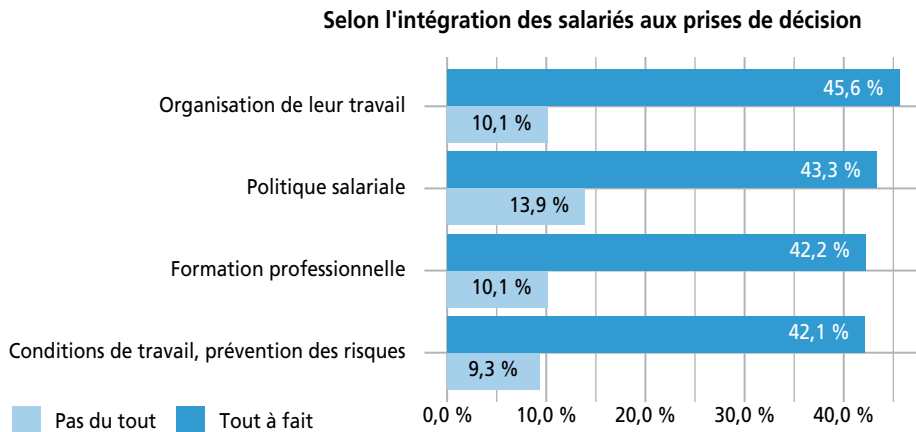
Fig. 5.28 – Satisfaction moyenne vie professionnelle.

$N = 20\ 391$ (ascendante) ; $N = 20\ 339$ (descendante).

Le premier bloc de questions porte sur le sentiment qu'ont les salariés concernant la possibilité ou non de participer aux prises de décisions au sujet de différents thèmes (politique salariale, organisation de leur travail...). Pour les 4 thèmes abordés, la part d'individus déclarant être très satisfaits de l'ambiance au travail varie énormément selon la perception du répondant quant à la possibilité de participer aux prises de décision (fig. 5.29). La part d'individus déclarant être très satisfaits de l'ambiance sur leur lieu de travail est entre 3 et 4 fois plus importante chez les individus qui ont le sentiment que les salariés peuvent tout à fait prendre part aux décisions, que chez ceux qui n'en ont pas du tout l'impression^a.

Nous dressons le même constat quant à la qualité de la circulation de l'information (fig. 5.30). Pour différents thèmes, nous observons que selon que les individus déclarent en avoir été bien informés ou non, la part de très satisfaits vis-à-vis de l'ambiance sur le lieu de travail diverge fortement.

a. Ces derniers répondent aussi de 2 à 4,5 fois plus souvent ne pas du tout être satisfaits de l'ambiance



Diriez-vous que les salariés de votre établissement ont la possibilité de participer aux décisions concernant...

Fig. 5.29 – Parts de très satisfaits de l'ambiance.

Source : Enquêtes Réponse, vague 2017. Données groupées et pondérées. Observations (dans l'ordre descendant du graphique). N = 25 477 ; N = 24 786 ; N = 24 602 ; N = 25 095.]

Lecture : 45,6 % des individus qui répondent que les salariés de leur établissement ont tout à fait la possibilité de participer aux décisions concernant l'organisation de leur travail sont très satisfaits de l'ambiance sur leur lieu de travail. Cette part est de 10,1 % parmi ceux qui répondent que les salariés de leur établissement n'en ont pas du tout la possibilité.

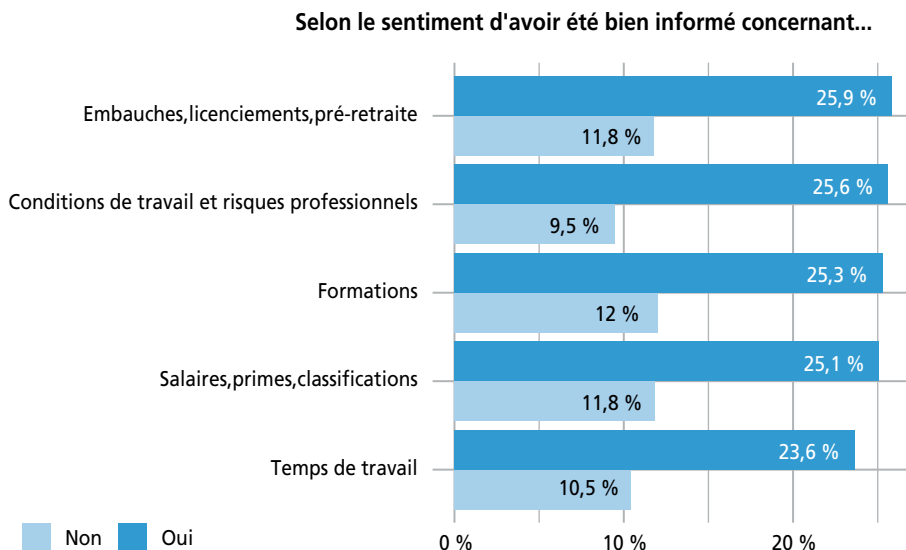
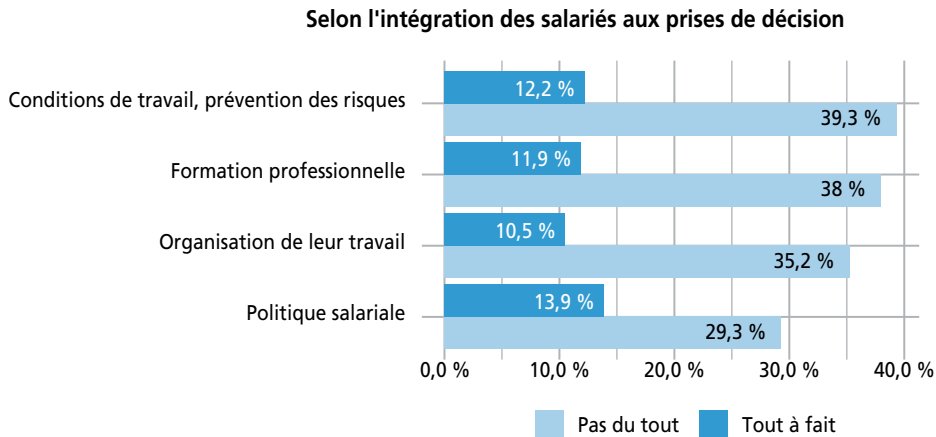


Fig. 5.30 – Parts de très satisfaits de l'ambiance.

Source : Enquêtes Réponse, vagues 2011 et 2017. Données groupées et pondérées. Observations (dans l'ordre descendant du graphique). N = 45 757 ; N = 45 912 ; N = 42 217 ; N = 46 174 ; N = 45 850.

Lecture : 25,6 % des individus considérant avoir été bien informés des conditions de travail et risques professionnels sont très satisfaits de l'ambiance sur leur lieu de travail, contre 9,5 % de ceux considérant ne pas en avoir été bien informés.

Deux questions de l'enquête Réponse pouvant être considérées comme des mesures de la *compétence* au sens de Mayer, Davis et Schoorman (1994) : les personnes dont le travail a été évalué au cours des trois dernières années doivent indiquer si (i) elles pensent que la personne qui évalue leur travail le connaît ou non et si (ii) elles considèrent que les critères retenus pour évaluer leur travail sont pertinents ou non.



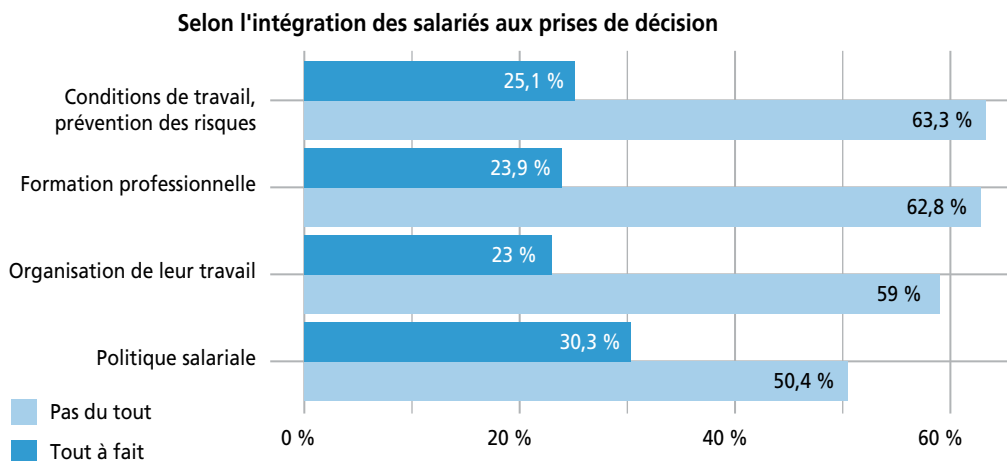
Diriez-vous que les salariés de votre établissement ont la possibilité de participer aux décisions concernant...

Fig. 5.31 – Parts d'individus méfiants envers leur évaluateur.

Source : Enquêtes Réponse, vague 2017. Données groupées et pondérées. Observations (dans l'ordre descendant du graphique) $N = 19\ 693$; $N = 19\ 400$; $N = 20\ 000$; $N = 19\ 502$.

Lecture : 39,3 % des individus qui pensent que les salariés de leur établissement ne peuvent pas du tout participer aux décisions concernant leurs conditions de travail et prévention des risques déclarent que la personne qui évalue leur travail ne le connaît pas. Cette part est de 12,2 % parmi les individus qui pensent que les salariés peuvent tout à fait participer à ces prises de décision.

Le contraste est très fort selon que les salariés ont le sentiment ou non de pouvoir participer aux prises de décision dans leur établissement (fig. 5.31 et 5.32). Par exemple, parmi les individus ayant le sentiment que les salariés peuvent tout à fait participer aux décisions concernant l'organisation de leur travail, 12 % déclarent que la personne qui les évalue ne connaît pas leur travail et 23 % que les critères retenus pour évaluer leur travail ne sont pas pertinents. Ces parts font plus que doubler parmi ceux qui ont le sentiment que les salariés ne peuvent pas du tout prendre part à ces décisions : 35 % considèrent que la personne ne connaît pas leur travail et 59 % que les critères retenus ne sont pas pertinents. Cette même structuration en termes de défiance vis-à-vis de l'évaluateur et l'évaluation se retrouve vis-à-vis de la qualité de la circulation de l'information. (fig. 5.33 et 5.34).



Diriez-vous que les salariés de votre établissement ont la possibilité de participer aux décisions concernant...

Fig. 5.32 – Parts d'individus ne trouvant pas les critères d'évaluation pertinents.

Source : Enquêtes Réponse, vague 2017. Données groupées et pondérées. Observations (dans l'ordre descendant du graphique). N = 18 135 ; N = 17 886 ; N = 18 377 ; N = 17 969.

Lecture : 63,3 % des individus qui pensent que les salariés de leur établissement ne peuvent pas du tout participer aux décisions concernant leurs conditions de travail et prévention des risques trouvent que les critères retenus pour évaluer leur travail ne sont pas pertinents. Cette part est de 25,1 % parmi les individus qui pensent que les salariés peuvent tout à fait participer à ces prises de décision.

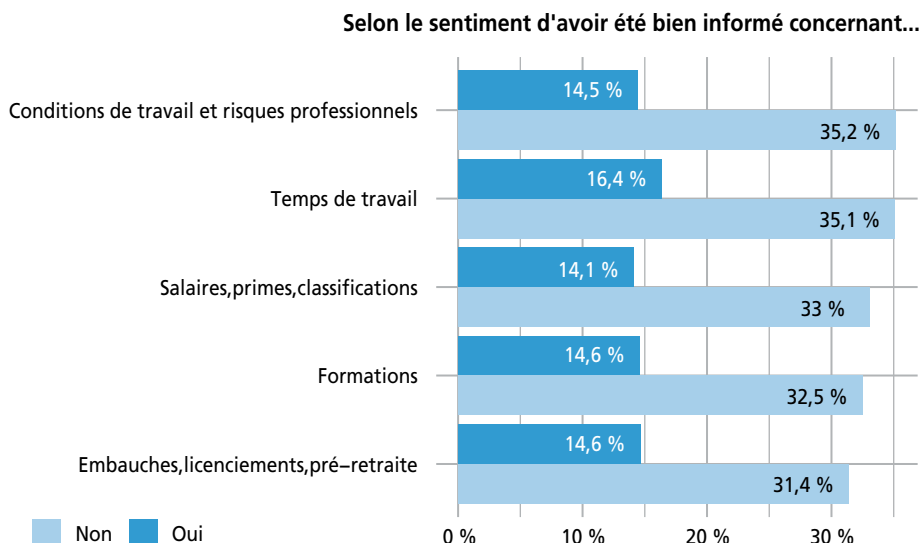


Fig. 5.33 – Parts d'individus méfiants envers leur évaluateur.

Source : Enquêtes Réponse, vagues 2011 et 2017. Données groupées et pondérées. Observations (dans l'ordre descendant du graphique). N = 30 363 ; N = 30 650 ; N = 31 017 ; N = 30 576 ; N = 29 762.

Lecture : 35,2 % des individus déclarant ne pas avoir bien été informés des conditions de travail et risques professionnels pensent que la personne qui évalue leur travail ne le connaît pas, contre 14,5 % de ceux qui déclarent en avoir été bien informés.

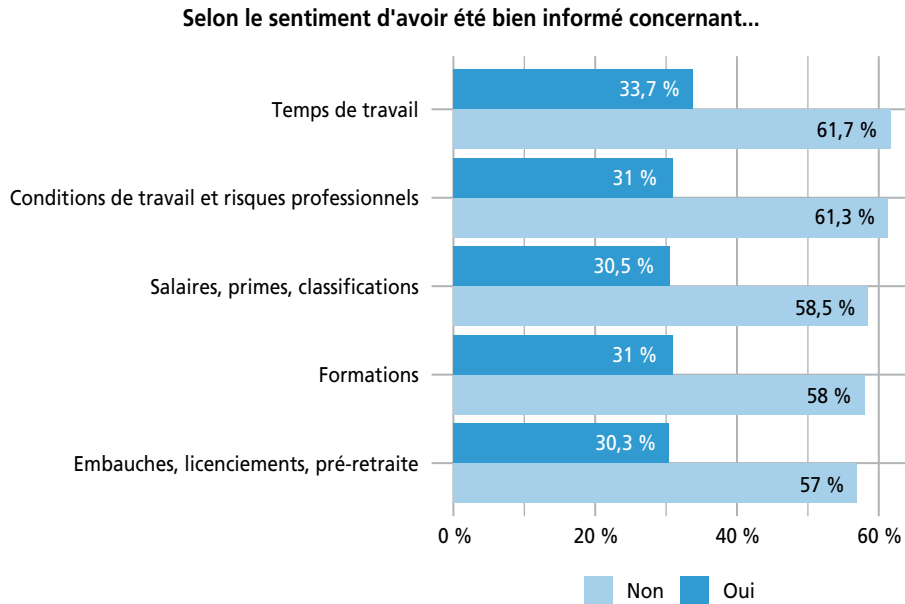


Fig. 5.34 – Parts d'individus ne trouvant les critères d'évaluation pertinents.

Source : Enquêtes Réponse, vagues 2011 et 2017. Données groupées et pondérées. Observations (dans l'ordre descendant du graphique). $N = 27\,993$; $N = 27\,746$; $N = 28\,302$; $N = 27\,965$; $N = 27\,239$.

Lecture : 61,7 % des individus qui déclarent ne pas avoir été bien informés des temps de travail trouvent que les critères retenus pour leur évaluation ne sont pas pertinents. Cette part est de 31 % chez ceux qui considèrent en avoir été bien informés.

Ces résultats suggèrent qu'un processus de prise de décision dont les salariés se sentent exclus et une transmission délétère de l'information sont des menaces pour l'instauration et le maintien d'un climat social de confiance ainsi que pour la satisfaction des salariés. Cette analyse résonne avec les travaux de Algan, Cahuc et Shleifer (2012) qui indiquent qu'une organisation excessivement verticale limite les interactions et la construction d'une coopération propice à un climat de confiance.

5.5 Bibliographie

- Y. Algan, E. Beasley et C. Senik, avec A. Gethin, T. Jenmana et M. Perona, *Les Français, le bonheur et l'argent*, Opuscules du Cepremap, n° 46, Paris, Éditions rue d'Ulm, 2018.
- Y. Algan, P. Cahuc, *La société de défiance : comment le modèle social français s'autodétruit*, Opuscules du Cepremap, n° 9, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2016.
- E. Beasley, M. Péron et M. Perona, « Diplôme, revenu et confiance », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2018-06, 2018.
- S. Beaud, *80 % au bac... et après ? : Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La découverte, 2003.
- C. Bellet, J-E De Neve, et George Ward, « Does Employee Happiness Have an Impact on Productivity ? », *Document de travail du Cepremap*, n° 1905, octobre, 2019.
- E. Cabanas, et E. Illouz, *Happycratie : comment l'industrie du bonheur a pris le contrôle de nos vies*, traduit par Frédéric Joly, Paris, Premier Parallèle, 2018.

- A. Clark, D. Masclot, M.-C. Villeval, « Effort and comparison income : experimental and survey evidence », *Industrial and Labor Relations Review*, 63 (3), pp. 407-426, 2010.
- T. Coutrot, 2018, « Travail et bien-être psychologique – ministère du Travail », *Document d'études*, Paris, Dares, 2018.
- C. D'Ambrosio, A. E. Clark, et M. Barazzetta, « Unfairness at Work : Well-Being and Quits », *Labour Economics*, 51, 307-16, 2018.
- L. Davoine, et D. Méda, « Quelle place le travail occupe-t-il dans la vie des Français par rapport aux Européens ? », *Informations sociales*, n° 153 (3), 48-55, 2009.
- Eurofound, « Sixth European Working Conditions Survey – Overview report (2017 update) », *Publications Office of the European Union*, Luxembourg, 2017.
- J. Fourquet, A. Mergier, et C. Morin, « Inutilité ou absence de reconnaissance : de quoi souffrent les salariés français ? », *Fondation Jean-Jaurès*, 2018.
- M. Gollac et M. Bodier, *Le rapport du Collège d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail*, 2011.
- C. Krekel, G. Ward, et J.-E. De Neve, *Employee Wellbeing, Productivity, and Firm Performance : Evidence from 1.8 million Employees*, 2019.
- I. Laugier, « Étendue et perception de la violence au travail », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2020-03, 2020.
- C. Létroublon et S. Zilloniz, « Comparaisons européennes des durées du travail : illustration pour huit pays », *Document d'études*, n° 220, Dares, 2018.
- A.H. Maslow, « A theory of human motivation », *Psychological review*, vol. 50, n° 4, p. 370, 1943.
- R. Mayer *et al.*, « An Integrative Model of Organizational Trust », *The Academy of Management Review*, vol. 20, n° 3, pp. 709-734, 1995.
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, « Les parcours dans l'enseignement supérieur : devenir après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1995 », *Note d'information*, n° 12.05, 2012.
- E. Raineau-Rispalet et M. Perona, « Les femmes et le sentiment d'(in)sécurité », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2018-04, 2018.
- R. Purser, « The Mindfulness Conspiracy », *The Guardian*, June 14, 2019, sect. Life and style, 2019.
- A. Reshef et F. Toubal, *La polarisation de l'emploi en France, ce qui s'est aggravé depuis la crise de 2008*, Opuscule du Cepremap, n° 50, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2019.
- C. Senik, *L'économie du bonheur*, Paris, Seuil, 2014.
- C. Senik, *Bien-être au travail : ce qui compte*, Presses de Sciences Po, 2020.
- J. Siegrist and M. Wahrendorf, *Work stress and health in a globalized economy*, Springer, Berlin, Heidelberg, 2016.
- What Works Wellbeing, « *Learning at Work and Wellbeing* », 2017.
- What Works Wellbeing, « *What Is a Good Job ?* », 2017.

6. Les seniors

6.1 Les seniors en Europe

L'avancée en âge des générations du *baby-boom* entraîne dans la plupart des pays d'Europe une augmentation du poids démographique et économique des seniors, qu'ils soient actifs ou à la retraite. Cette transition entraîne naturellement des changements profonds dans la perception de cette période de la vie. Le profil du bien-être au cours de la vie nous informe que la décennie des 60-70 ans constitue une période plutôt propice au bien-être, et sans doute la retraite, avec son temps libre, y est-elle pour quelque chose^[54]. Toutefois, ce temps libre s'accompagne le plus souvent d'une perte de revenus ainsi que d'une remise en cause de la position sociale liée au statut professionnel. Pour mieux comprendre la situation de ces générations en termes de bien-être subjectif, nous dressons ici un portrait de ses grandes dimensions à l'échelle européenne.

Ce panorama met en évidence que dans la plupart des pays européens, les plus de cinquante ans arrivés à la retraite ont un niveau de bien-être moindre que ceux qui sont encore en activité, même en neutralisant l'effet de l'âge. La France fait exception en la matière : les niveaux de bien-être déclarés par les actifs retraités ou en emploi sont très similaires, et souvent identiques. Toutefois, la France se distingue aussi par un niveau de bien-être de l'ensemble des plus de cinquante ans plus faible que celui de ses voisins, et plus faible que ne le voudrait le bien-être de l'ensemble de la population. Ainsi, si la retraite ne semble pas constituer en France une charnière majeure pour la majorité des personnes, c'est la relation de l'ensemble de cette génération – nombreuse – avec les générations suivantes qui semble poser problème à l'échelle du pays.

Notre *modus operandi* pour ce panorama est de mobiliser l'enquête Share, qui suit un panel de personnes de plus de cinquante ans à l'échelle européenne. Au travers des vagues, nous comparons les personnes qui ont pris leur retraite à celles qui exercent une activité professionnelle.

6.1.1 DES RETRAITÉS MOINS SATISFAITS

Le premier constat essentiel de ce comparatif est qu'au niveau européen, les plus de cinquante ans à la retraite ont tendance à déclarer un bien-être plus faible que ceux qui sont actifs. Sur la figure 6.1 nous avons ainsi représenté la satisfaction dans la vie de ces deux groupes, en neutralisant les effets de l'âge et du revenu. La droite en pointillés représente la situation où actifs et retraités ont des niveaux de satisfaction égaux. Nous voyons que pratiquement tous les pays de l'enquête sont sous cette droite, c'est-à-dire que les actifs de plus de cinquante ans^a ont des niveaux de satisfaction dans la vie moyens plus élevés que ceux des retraités du même pays. Ce constat n'est affecté qu'à la marge si nous tenons également compte de l'état de santé subjectif des individus.

Ce constat se généralise à d'autres métriques essentielles du bien-être. Alors qu'ils disposent d'un temps libre beaucoup plus important, les retraités ont le sentiment d'un moindre contrôle sur leur vie – et ce même en neutralisant en plus de l'âge et du revenu, l'état de santé subjectif (fig. 6.2). Réciproquement, les retraités se déclarent plus fréquemment tristes et déprimés que les actifs (fig. 6.3).

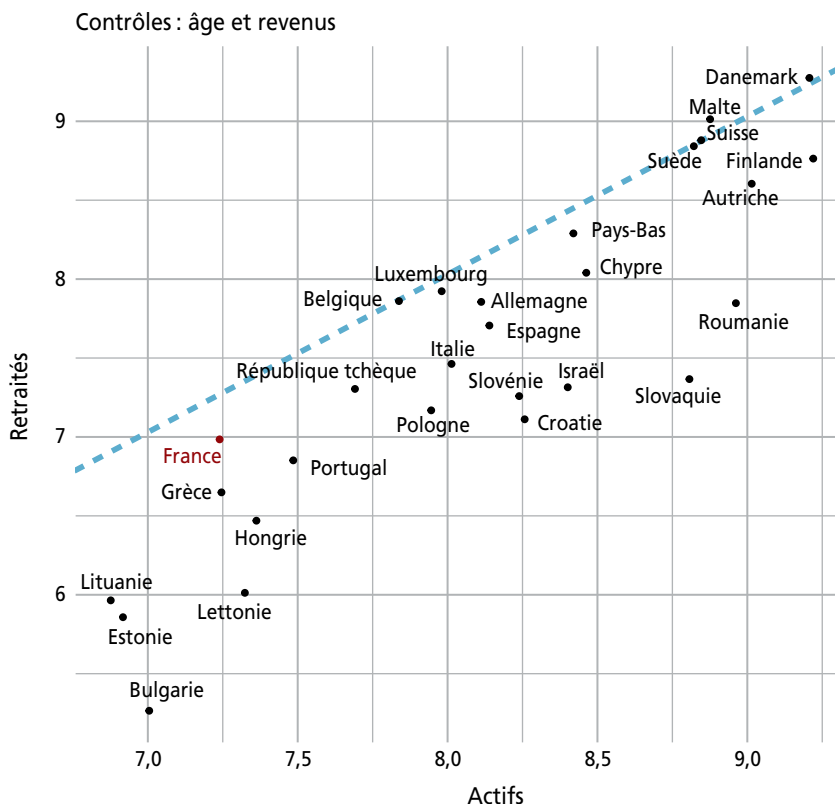
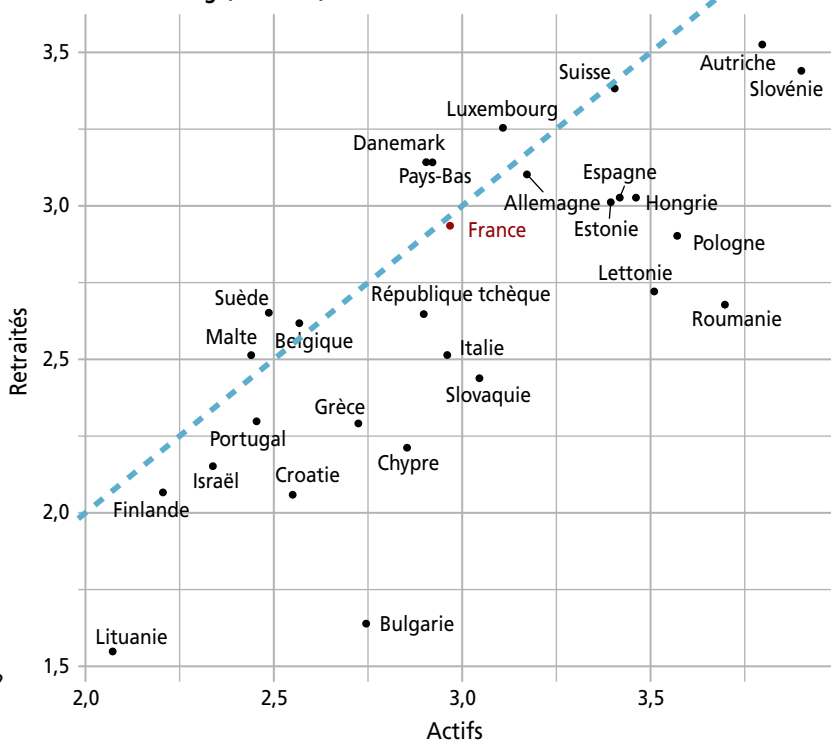


Fig. 6.1 – Satisfaction vie moyenne.

a. Dans tout le reste de cette section, « actifs » désigne les actifs de plus de cinquante ans sauf précision contraire.

Contrôles : âge, revenus, état de santé



Question : à quelle fréquence pensez-vous que ce qui vous arrive est sous votre contrôle ? de 1 (jamais) à 4 (toujours)

Fig. 6.2 – Contrôle.

Individus de 50 à 75 ans

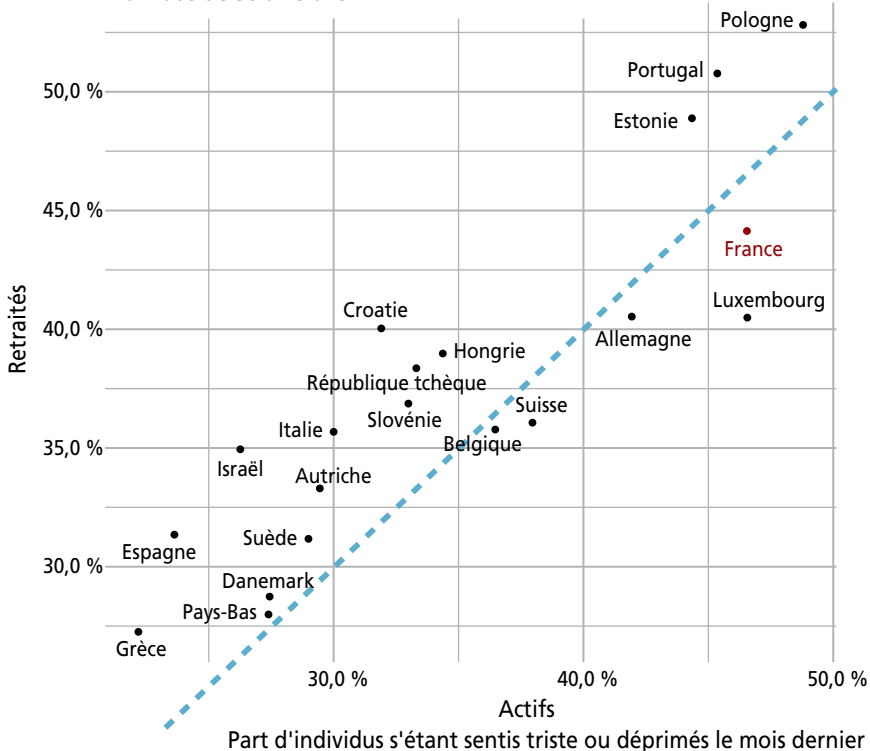
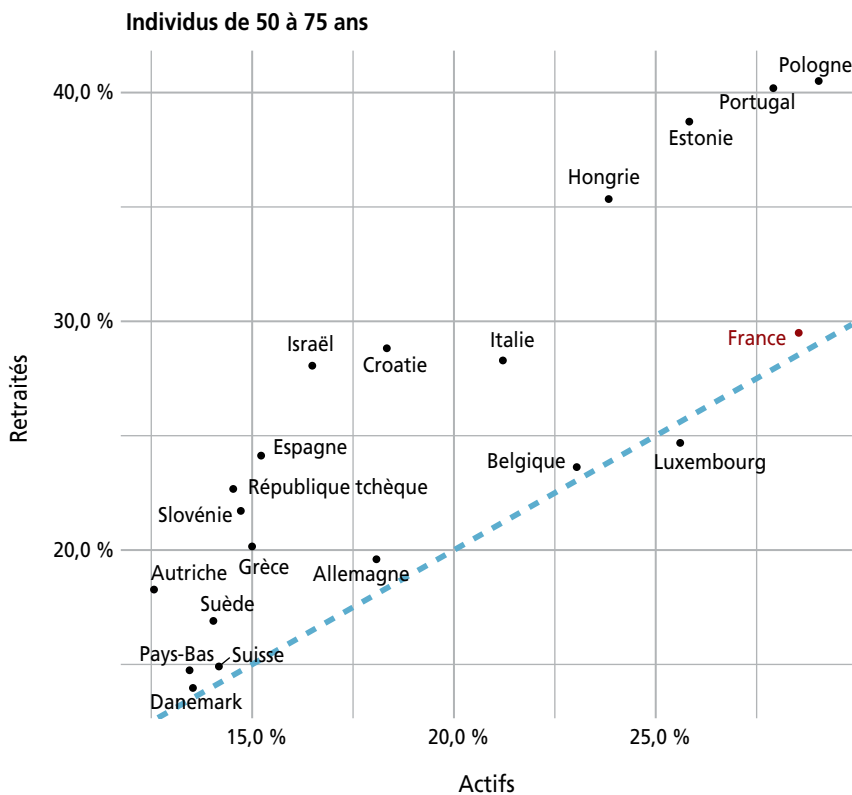


Fig. 6.3 – Triste ou déprimé.

Part d'individus s'étant sentis triste ou déprimés le mois dernier

6.1.2 DESTINS NATIONAUX, DESTINS COLLECTIFS

Dans ces comparaisons, il faut tenir compte de la présence des pays d'Europe de l'Est. Les retraités actuels de ces pays avaient autour de 40 ans lorsqu'ils ont vu leur univers politique et social changer profondément, et cela a pu avoir des conséquences profondes sur leur bien-être. En la matière, il ne semble pas y avoir d'effet en *niveau* : pour ne prendre que l'exemple de la satisfaction dans la vie parmi les actifs, les pays de l'Est figurent à la fois dans le peloton de tête (Roumanie, Slovaquie) et dans les pays les moins satisfaits (Lituanie, Bulgarie). Toutefois, l'ensemble des graphiques illustre un *écart* considérable, et plus important qu'en Europe de l'Ouest, entre actifs et retraités de la même génération. Ce sont ainsi toujours ces pays qui sont les plus éloignés de la diagonale, en compagnie des pays d'Europe du Sud qui ont souffert de la crise des dettes souveraines (e.g. Grèce, Portugal).



Part d'individus au dessus du seuil de 3 expositions, risque dépressif (Prince et al. 1999a et 1999b).

Fig. 6.4 – Risque dépressif.

On peut penser que les crises et transformations profondes qu'ont subi ces pays ont laissé des traces profondes dans cette génération, qui les a vécues à un moment du cycle de vie déjà caractérisé par une fragilité en termes de bien-être. De fait, cet écart est encore plus spectaculaire lorsqu'on regarde, toujours parmi les plus de cinquante ans, la part de personnes exposées à un risque dépressif, sur la base d'un test normé présent dans l'enquête (fig. 6.4). Il s'agit du score de santé mentale Euro-D, qui, à partir de douze questions portant sur la santé mentale du

répondant, construit un score général égal au nombre d'expositions négatives déclarées. Dans une étude portant sur l'analyse de ce score (Prince *et al.* 1999a, Prince *et al.* 1999b), les auteurs montrent que les individus déclarant un nombre d'expositions supérieur à trois sont susceptibles d'être diagnostiqués cliniquement comme souffrant d'une dépression.

6.1.3 UNE PERTE DE LIEN SOCIAL ?

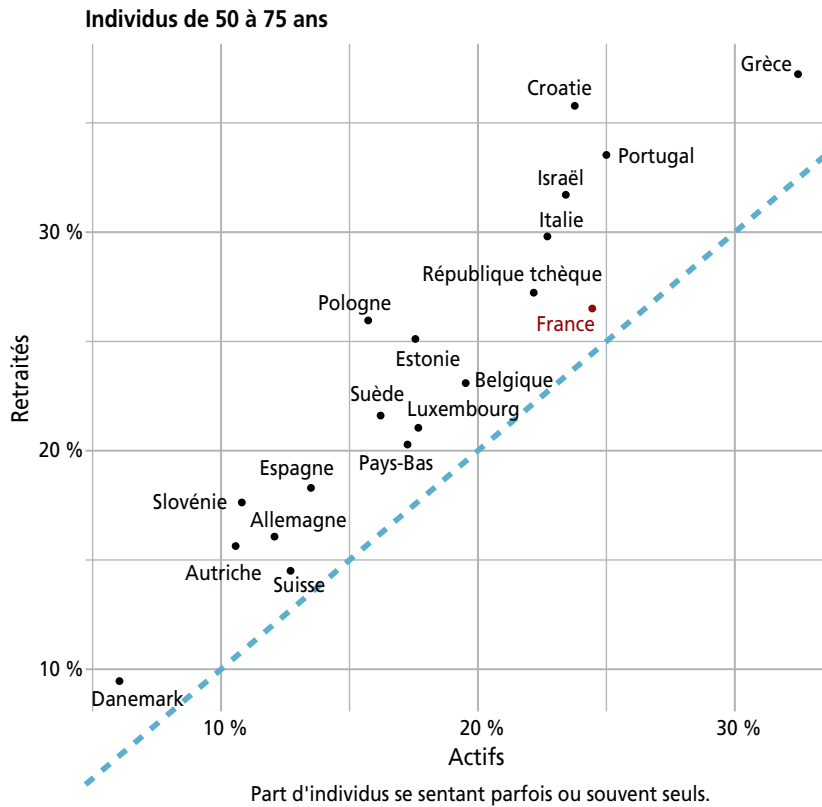


Fig. 6.5 – Solitude.

Si le passage à la retraite s'accompagne de temps libre, il entraîne aussi une rupture des relations sociales quotidiennes liées à l'activité professionnelle. De fait, nous constatons que les retraités souffrent plus souvent de la solitude que les actifs en fin de carrière (fig. 6.5). Cet écart est visible aussi pour des pays comme les Pays-Bas ou la Suède, qui étaient proches de la diagonale sur les autres métriques. Ce constat suggère que le départ à la retraite entraîne un peu partout un affaiblissement des liens sociaux, mesuré par la solitude, et que cet affaiblissement est inégalement compensé selon les pays.

6.1.4 LE CAS DE LA FRANCE

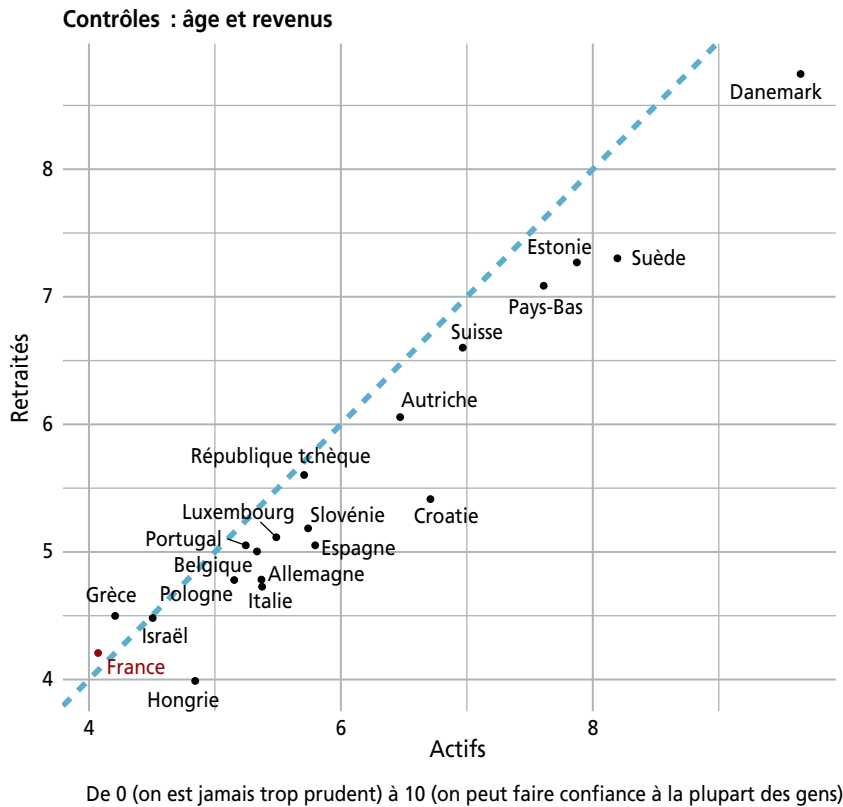


Fig. 6.6 – Confiance interpersonnelle.

Dans la plupart des dimensions considérées, les évaluations moyennes des actifs âgés et des retraités en France sont très proches (et assez basses). Le passage à la retraite en lui-même ne semble constituer en France ni une grande libération, ni un arrachement social^a. Environ la moitié des répondants de plus de cinquante ans, actifs ou retraités en France, déclarent s'être sentis tristes ou déprimés au cours du mois dernier – la France est aussi le pays où le risque de dépression est le plus élevé chez les actifs. Il en va de même pour la confiance interpersonnelle (fig. 6.6), où la France est au dernier rang, que ce soit chez les actifs ou les retraités. L'écart entre ces deux groupes est toutefois moindre que sur les précédentes mesures. Nous savons qu'il s'agit d'un point noir de la société française dans son ensemble^[55], mais la génération des plus de cinquante ans semble particulièrement défiante *à la fois* par rapport aux générations qui la suivent et par rapport aux membres de la même génération dans les autres pays européens. Il semble en aller de même sur les autres métriques que nous avons parcourues dans cette section : le positionnement relatif de la France par rapport aux autres pays européens est souvent plus défavorable lorsqu'on considère les plus de cinquante ans que lorsqu'on considère la population dans son ensemble. En d'autres termes, la France semble avoir un problème avec la place de ses seniors dans la société, qu'ils soient actifs ou retraités.

a. Nous revenons plus en détail sur le cas français dans la seconde section de ce chapitre.

6.2 Le passage à la retraite

En France, la retraite est souvent perçue comme une période heureuse, où l'individu, enfin libéré de l'obligation de travailler, peut enfin se reposer et consacrer un temps soudainement abondant à ses loisirs et à ses proches. L'évolution du bien-être subjectif au cours du cycle de vie appuie cette représentation : en moyenne, la satisfaction de vie diminue progressivement jusqu'à la cinquantaine, puis augmente rapidement à l'approche de la soixantaine^[56]. Logiquement, les réformes visant à allonger la vie active et à reculer l'âge de la retraite sont généralement impopulaires, ainsi que le démontrent tant les longues grèves de 1995 que la focalisation sur l'âge pivot dans la récente contestation de la réforme des retraites^a. Reculer l'âge de la retraite implique-t-il donc de décaler ce regain de bien-être ?

Vue de plus près, la situation est, comme souvent, plus complexe. Si le passage à la retraite offre manifestement un gain en temps libre, il entraîne aussi une perte de revenus^b. Le fait de quitter son travail rompt également tout un ensemble d'habitudes et de relations sociales qui contribuaient puissamment au bien-être physique et mental : dans une société qui valorise la jeunesse et l'activité, il peut alors être difficile de trouver une nouvelle place et de se sentir utile.

Cette section^[57] examine plus précisément les conséquences de la transition de la vie active vers la retraite. À l'image de la littérature académique sur le sujet, le bilan que nous en tirons est contrasté. Pour les personnes qui passent directement d'un emploi à la retraite, la transition est en moyenne neutre – elles ne sont ni plus ni moins satisfaites de leur vie qu'avant^c. La retraite représente en revanche un gain de bien-être majeur pour les personnes qui sortent ainsi du chômage, une situation particulièrement répandue chez les seniors en France (6,9 % des actifs de 55 à 64 ans étaient au chômage en 2018).

Ces effets moyens cachent évidemment des disparités. Ainsi, si le passage à la retraite est bien neutre pour la plupart des employés et des cadres, les ouvriers y trouvent une amélioration significative de leur bien-être, tandis que toutes les classes sociales constatent une amélioration de leur santé ressentie – un point certainement à mettre en relation avec la perception du travail comme étant néfaste à la santé, perception très largement partagée en France (cf. *supra*).

Nous montrons également que le passage à la retraite constitue bien un moment d'interrogation sur la place des personnes dans la société, ce qui peut nourrir un sentiment d'inutilité. Toutefois, ce dernier sentiment, comme celui de la solitude, ne constitue un phénomène massif que plus tard, au moment de l'entrée dans le quatrième âge.

a. Notre objet n'est pas ici d'analyser les conséquences de ces réformes en termes d'équilibre financier des régimes de retraite. Pour comprendre ce débat, le lecteur est invité à se référer à l'ouvrage programmatique d'A. Bozio et T. Piketty, *Pour un nouveau système de retraite : des comptes individuels de cotisations financés par répartition*, Éditions rue d'Ulm et Cepremap, coll. Opuscules, n° 14, 2008, ainsi qu'au dossier dédié publié par l'Institut des Politiques Publiques (www.ipp.eu/thematiques/retraites/).

b. Le récent *Insee Première* n°1792 fait un point complet sur les conséquences du passage à la retraite sur les revenus des ménages. Il met en particulier en évidence que si la plupart des personnes partant à la retraite font face à une baisse de leurs revenus, les 10 % les plus pauvres, et en particuliers ceux ayant des revenus du travail inférieurs à 500 € par mois – dont les chômeurs – connaissent une augmentation de leur niveau de vie.

c. L'étude la plus proche du travail réalisé dans ce chapitre est probablement celle de Lieze, Van Oottengen et Verhofstadt (2020). Mobilisant l'enquête Share, ces auteurs montrent que le passage à la retraite a peu d'effet immédiat sur la satisfaction de vie des nouveaux retraités ; il tendrait même à réduire cette dernière quelques années après la retraite.

6.2.1 L'ÉTAT DE LA RECHERCHE : DES RÉSULTATS AMBIGUS

La France n'est évidemment pas le seul pays à se confronter aux conséquences du vieillissement de la population sur les systèmes de retraite. De fait, de nombreuses recherches tentent de mieux connaître les conséquences du passage à la retraite – avec des résultats contrastés.

6.2.2 LE TRAVAIL EST-IL UN MAL ?

Selon la représentation économique la plus simple, le choix fondamental des travailleurs consiste en un arbitrage entre consommation et loisir : un mal (le travail) contre un bien (la consommation que leur permet le revenu qu'ils en tirent). Si le travail est un mal, il n'est que logique de souhaiter en raccourcir la durée autant que possible. De fait, pour beaucoup, et notamment pour ceux qui exercent un travail physiquement ou mentalement pénible, la retraite promet de procurer un certain soulagement. Mais le travail n'est-il qu'une source de désutilité ? Pour certains au moins, il est une source d'épanouissement, de réalisation de soi et de sens, ainsi qu'une occasion d'interactions humaines et sociales. L'emploi constitue un vecteur d'intégration dont la perte pourrait, dans certains cas, créer un risque de désaffiliation, de pertes de repères. Il est donc difficile de savoir, *a priori*, quel est l'effet de la retraite sur le bien-être des travailleurs, et l'on s'attend à ce que cet effet soit contrasté selon le type d'emploi occupé. La théorie économique ne fournit donc pas de réponse générale tranchée. Au contraire, elle nous invite à penser que les effets du passage à la retraite peuvent être très différents en fonction des situations, et que les impacts peuvent être très différents selon les dimensions du bien-être que l'on considère.

6.2.3 LA RETRAITE REND-ELLE HEUREUX ?

Un certain nombre d'études économiques ont tenté de mesurer l'effet causal de la retraite sur le bien-être et la santé des travailleurs. Il s'agit d'une tâche complexe car il faut éviter de le confondre avec toutes sortes d'autres facteurs, notamment le fait que ce sont les travailleurs les plus usés et en moins bonne santé qui sont susceptibles de prendre leur retraite plus tôt, ainsi que ceux qui apprécient le moins leur travail. Il se pourrait aussi que certains décident de partir à la retraite en voyant leur santé commencer à se détériorer, auquel cas on observera des retraités en moins bonne santé que les actifs, alors que la relation de causalité va de la santé vers la retraite et non de la retraite vers la santé. Le fait que les anticipations de santé soient au fondement des décisions de départ à la retraite a en effet été illustré plusieurs fois.

Pour surmonter ce problème, les études les plus récentes analysent l'impact des mesures d'allongement de la durée du travail et de report de l'âge légal de départ à la retraite sur l'état de santé des travailleurs. Il s'agit d'une stratégie d'identification fondée sur une « discontinuité temporelle ». Elles consistent à analyser la réaction des travailleurs lorsqu'un changement de la législation les contraint soudain à rester une ou deux années supplémentaires en emploi. Comme des réformes de cette nature ont eu lieu en Australie, aux États-Unis et dans de nombreux pays européens au cours des années 2000 et 2010, de nombreuses études s'appuient sur données australiennes (Hilda), américaines (HRS) ainsi que sur l'enquête européenne Share^[58].

Quels sont les résultats ? De façon surprenante, en utilisant les mêmes données, les chercheurs parviennent à des conclusions parfois divergentes. Quelques articles mettent en évidence un impact négatif de la retraite, soit sur la mobilité et les activités quotidiennes, soit sur la santé mentale, sur le poids, sur les risques de maladie cardio-vasculaires ou de cancer, ou d'autres facteurs de risque

(cholestérol, pression artérielle, etc.). Certaines études illustrent les conséquences négatives de la retraite sur les facultés cognitives des personnes, mais d'autres découvrent des effets positifs de la retraite, et, inversement, des effets négatifs de l'allongement de la durée d'activité.

Ces résultats divergents tiennent essentiellement aux méthodes économétriques. Mais il faut également souligner que les effets sont identifiés grâce à la petite partie de la population qui est touchée par les réformes du fait de sa tranche d'âge, et qui, de surcroît, réagit en se pliant aux objectifs de la réforme, c'est-à-dire reste plus longtemps en activité lorsque la réforme impose de le faire afin de percevoir le taux plein. Ceci est le cas de la plupart des employés, mais pas de tous. Ainsi, les évaluations des réformes se fondent sur les réactions d'un groupe qui n'est pas nécessairement représentatif de la population entière. Mais plus grave encore, l'identification des effets des réformes repose sur la surprise qui saisit les employés contraints de repousser le moment de leur retraite. Cette frustration n'est-elle pas à elle-même à l'origine d'une dégradation de leur santé psychique et physique, ce qui signifie que l'effet mesuré est dû au moins en partie à cette contrainte imprévue, et non uniquement au fait de travailler plus longtemps ? De même, pour des réformes contraignant les travailleurs à partir en retraite plus tôt que prévu, cet écart par rapport à leurs anticipations pourrait être à l'origine d'une frustration aux effets délétères sur leur santé.

C'est pour surmonter ces limites que, dans un article récent, Bénédicte Apouey, Cahit Guven et Claudia Senik (2018) recourent à une autre stratégie. À l'aide de données de panel australiennes (Hilda), ils étudient l'effet de la retraite sur les chocs de santé non anticipés, c'est-à-dire sur la différence entre l'état de santé mental et physique des retraités et leurs anticipations avant de prendre leur retraite. Ils découvrent un plus grand nombre de chocs de santé positifs et une moindre fréquence de chocs négatifs pour les gens qui partent à la retraite que pour ceux qui restent en emploi (dans une population âgée de 50 à 75 ans). Le passage à la retraite réduit la fréquence des chocs négatifs d'environ 20 % et accroît l'intensité des chocs positifs, c'est-à-dire d'une évolution de leur santé meilleure que prévue, d'environ 13 %. Ces chocs vont de pair avec l'évolution de la satisfaction dans la vie déclarée par les individus. Les résultats valent autant pour les cols blancs que pour les cols bleus.

L'effet de la retraite pourrait en réalité dépendre fortement de la liberté de choisir son départ ou non. C'est ce que suggère un article de synthèse du *What Works Wellbeing*. Le degré de contrôle des gens sur leur retraite serait décisif, notamment pour ce qui est de leur satisfaction dans la vie. Ceux qui partent involontairement à la retraite connaissent des niveaux de satisfaction de vie plus faibles, tandis que ceux qui ont pu planifier et anticiper leur départ connaissent des évolutions plus positives. Dans le même ordre d'idée, une suggestion intéressante se dégage de cette revue de la littérature : l'utilité d'un emploi de transition avant la retraite (*bridging job*, ou cessation progressive d'activité) ou au moins d'un aménagement consistant en une réduction du temps de travail en fin de carrière. Certaines études ont montré que de tels aménagements pouvaient réduire fortement l'absentéisme ou les congés maladie des travailleurs seniors, et prendre en compte les attentes différentes des individus en fin de carrière.

6.2.4 LA SITUATION EN FRANCE

Il n'existe pas en France d'enquête spécifique comparable à celles citées ci-dessus, qui suivraient les mêmes personnes sur le long terme. Nous pouvons toutefois tirer parti des enquêtes existantes pour examiner l'effet de la transition vers la retraite et pour comparer les générations entre elles, en particulier autour de l'âge de la retraite.

Quel effet du passage à la retraite ?

Dans l'*Enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie* (SRCV) nous pouvons suivre un certain nombre de ménages sur plusieurs années et observer ainsi la manière dont le passage à la retraite se traduit en termes de satisfaction dans la vie^a.

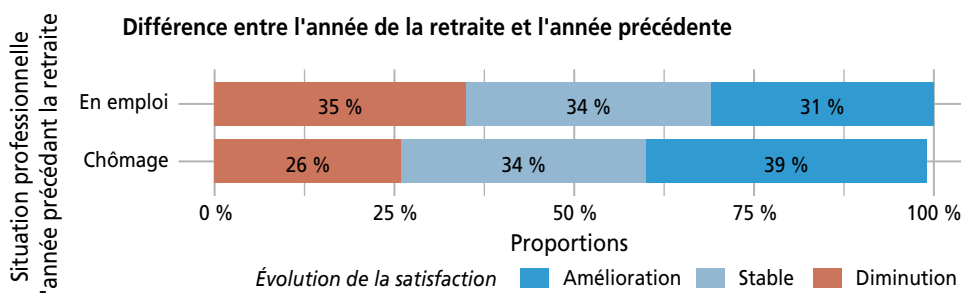


Fig. 6.7 – Évolution de la satisfaction dans la vie au moment du passage à la retraite.

Source : Insee, dispositif SRCV, 2010–2017. Observations : 987.

Nous constatons (fig. 6.7) que le passage à la retraite affecte peu la satisfaction de vie des personnes en emploi l'année précédente : les évolutions de la satisfaction se découpent en approximativement trois tiers égaux entre dégradation, stabilité et amélioration. En revanche, les personnes au chômage l'année précédant leur retraite voient plus souvent leur satisfaction dans la vie augmenter (39 %) que se dégrader (26 %, soit presque dix points de pourcentage de moins que pour les personnes qui avaient un emploi).

Or, comme le rappelle un récent *Panorama* de la Drees, seuls 54 % des départs à la retraite se font depuis un emploi. 11 % des nouveaux retraités étaient au chômage plusieurs années avant leur retraite^b, et 20 % alternent des épisodes d'emploi et de chômage.

Une autre manière d'illustrer cet écart est de comparer la satisfaction dans la vie l'année de la retraite à la satisfaction dans la vie sur les quatre années avant et après le passage à la retraite (fig. 6.8). Celle-ci représente à la fois les moyennes brutes (panneau supérieur) et en neutralisant l'effet de l'âge et du revenu (panneau inférieur). Comme précédemment, l'effet net de la retraite est faible pour les personnes en emploi avant la retraite (la ligne bleue est proche de zéro). Le passage à la retraite correspond en revanche bien à une amélioration considérable de la satisfaction dans la vie pour les personnes au chômage dans les années précédant la retraite : dans des analyses de ce type, perdre son emploi entraîne en moyenne une diminution de la satisfaction de vie de l'ordre d'un demi-point, et le décès du conjoint une perte de l'ordre d'un point. Ici, nous constatons chez les chômeurs passant à la retraite un gain de satisfaction de vie supérieur à 1,5 points.

a. L'ouvrage du Cepremap *La Vie des couples après la retraite* se penche en détail sur la manière dont le fait d'être en couple affecte les décisions de départ à la retraite et la synchronisation du temps libre entre les conjoints. Nous n'abordons pas cet aspect en détail dans cet ouvrage : l'ouvrage est en accès libre sur notre site.

b. En 2016, un rapport de France Stratégie soulignait que l'assurance-chômage peut jouer un rôle de pré-retraite de fait, alimenté par le recours à la rupture conventionnelle. Pour ces personnes, l'effet du départ à la retraite doit être plus limité, puisqu'ils étaient déjà dans une situation de retraite *de fait*. Les conséquences et solutions possibles à cette pratique font l'objet de l'ouvrage de J.-O. Hairault, *Pour l'emploi des seniors — Assurance chômage et licenciements*, Opuscule du Cepremap n°12, ainsi qu'une récente note de France Stratégie, « Les seniors, l'emploi et la retraite ».

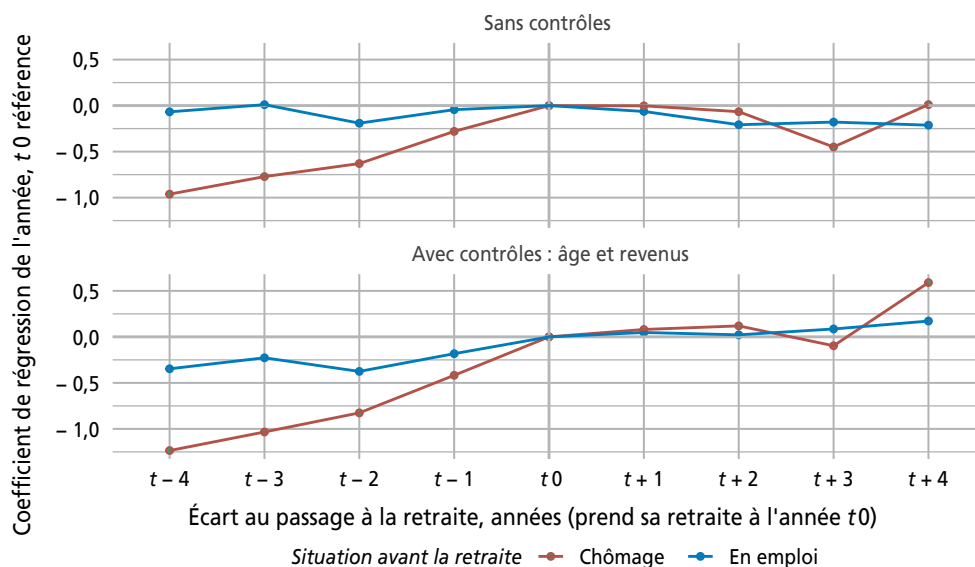


Fig. 6.8 – Satisfaction dans la vie, avant et après la retraite.

Données : Dispositif SRCV, 2010–2017, Insee. Observations : 6 649.

Des contrastes sociaux

Parmi les personnes qui quittent un emploi pour partir à la retraite, les situations sont par ailleurs contrastées (fig. 6.9). Pour toutes les professions, nous constatons une augmentation modérée du bien-être sur les années précédant la retraite, comme si celle-ci constituait un heureux horizon d'attente. Après la retraite en revanche, la satisfaction dans la vie stagne en moyenne pour les cadres et les employés, mais semble s'améliorer à un horizon de cinq ans pour les ouvriers.

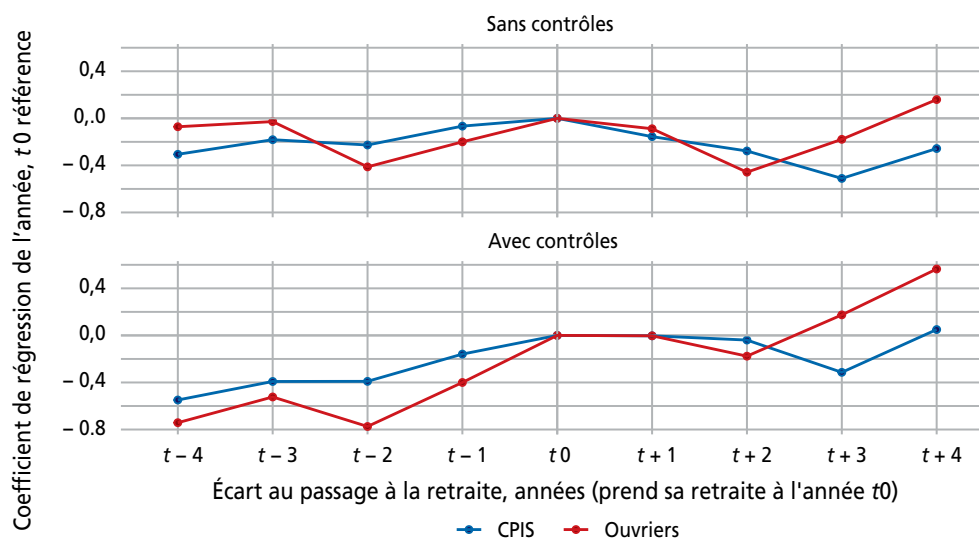


Fig. 6.9 – Satisfaction dans la vie, avant et après la retraites.

Données : Dispositif SRCV, 2010–2017, Insee.

Observations : 935 CPIs, 1453 Ouvriers. Contrôles : âge, niveau de vie.

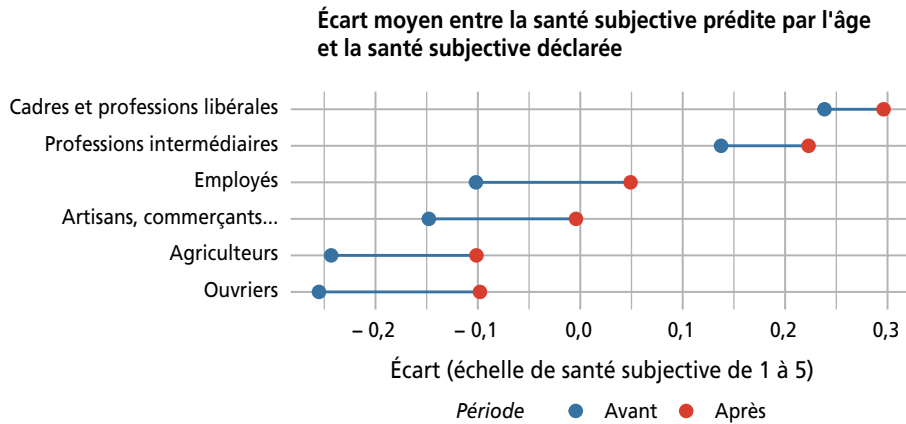


Fig. 6.10 – Santé subjective, avant et après la retraite.

Source : Insee, dispositif SRCV, 2010_2017.

Champ : personnes de 50 à 70 ans. Observations : 17 333.

Cette différence résulte sans doute pour partie de gains différents sur le plan de la santé – conséquence naturelle des écarts de degré de pénibilité que nous avons soulignés plus haut. Ainsi, sur la figure 6.10, les mêmes personnes sont suivies avant et après leur retraite, et on leur demande d'évaluer leur état de santé, ici sur une échelle de 1 (« très mauvaise ») à 5 (« très bonne »). Nous corrigeons les réponses de l'effet de l'âge afin de neutraliser les différences dans l'âge de départ à la retraite.

Il en ressort deux faits marquants. D'une part, un fort contraste entre catégories socio-professionnelles, ouvriers et agriculteurs ayant une évaluation de leur santé beaucoup plus négative que les cadres – différence qui reflète assez bien les écarts objectifs d'espérance de vie entre catégories professionnelles. Ce contraste n'est pas fondamentalement affecté par le départ à la retraite. D'autre part, toutes les catégories sociales évaluent plus positivement leur santé après leur départ à la retraite, avec un saut particulièrement marqué pour les ouvriers, employés et indépendants. Ce résultat résonne avec l'existence de surprises positives sur l'état de santé subjectif décrit plus haut par Apouey, Guven et Senik (2018), et accrédite l'idée que le passage à la retraite a un effet bénéfique sur l'état de santé ressenti.

En-dehors de cet effet lié aux conditions de travail, on pourrait penser que les contrastes sociaux se réduisent après la retraite : si les inégalités de patrimoines et de train de vie demeurent, le passage à la retraite efface un certain nombre de marqueurs sociaux du statut : titres, bureau personnel ou partagé, voiture de fonction, normes vestimentaires au travail. Pourtant, les contrastes sociaux ne s'effacent que très partiellement après la retraite. Ainsi, pour les 50-70 ans comme pour la société dans son ensemble, la satisfaction dans la vie moyenne est assez nettement hiérarchisée selon les catégories socio-professionnelles. Cette hiérarchisation ne diminue pas significativement avec le passage à la retraite, comme le montre la figure 6.11. Visuellement, elle est plus accentuée pour les retraités, sans que l'on puisse conclure à une différence significative sans une analyse plus approfondie.

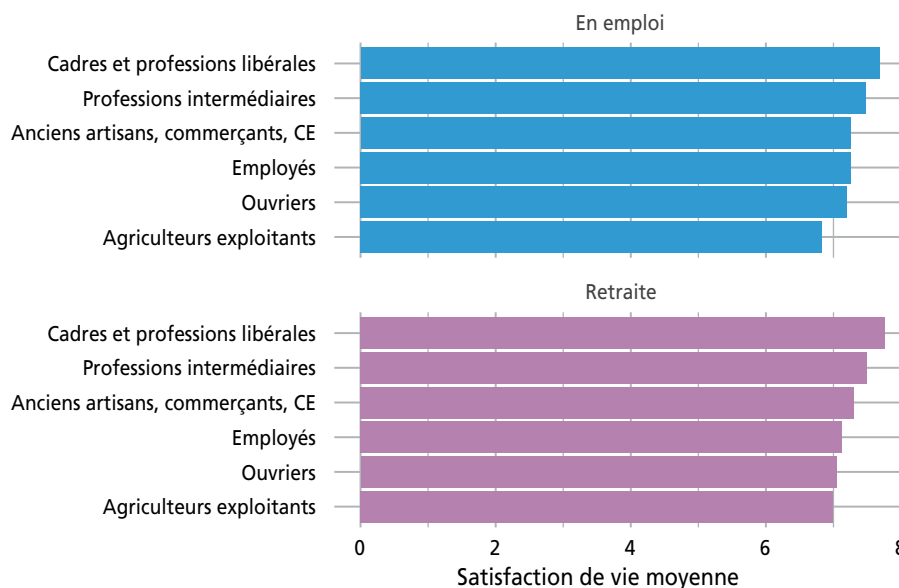


Fig. 6.11 – Satisfaction dans la vie et catégorie socio-professionnelle.

Source : Insee, dispositif SRCV, 2010-2017.

Champ : personnes de 50 à 70 ans. Observations: 44 558.

Légende : Satisfaction de vie moyenne en fonction de la catégorie socio-professionnelle.

Pour les personnes à la retraite, nous leur avons attribué la catégorie socio-professionnelle précédent leur départ en retraite.

Quelle place sociale après la retraite ?

En 2013, l'enquête SRCV que nous utilisons ici a comporté un module plus particulièrement riche en questions relatives au bien-être subjectif, en particulier une question sur le sentiment d'être utile, et sur le sentiment d'isolement social.

En moyenne, les retraités récents se sentent moins utiles que les personnes de plus de 50 ans en situation d'emploi (fig. 6.12)^a. Importante pour les sans diplôme, la différence entre retraités et personnes en emploi devient peu importante pour les titulaires du Brevet (BEPC), puis se creuse à nouveau. Pour les titulaires d'un diplôme supérieur à Bac + 2, elle atteint 0,3 points, ce qui représente un écart notable pour des mesures de ce type.

Face à une perte de sens au moment du passage à la retraite, l'engagement dans une action bénévole constitue une possibilité, saisie par 30 % des retraités de 50 à 70 ans dans notre échantillon. De fait, les retraités engagés dans des activités de bénévolat déclarent une satisfaction de vie plus élevée et un plus grand sentiment d'utilité (fig. 6.13).

a. Comme précédemment, nous considérons ici uniquement les personnes âgées de 50 à 70 ans, et seulement les retraités et les actifs en emploi.

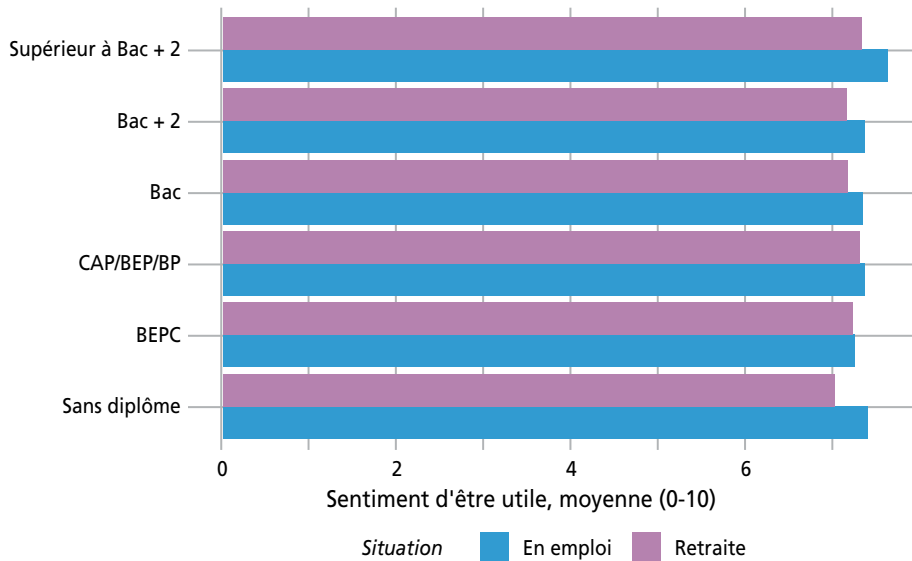


Fig. 6.12 – Sentiment d’être utile et niveau de diplôme.

Source : Source: Insee, dispositif SRCV, 2013.

Champ : personnes de 50 à 70 ans. Observations : 5 608.

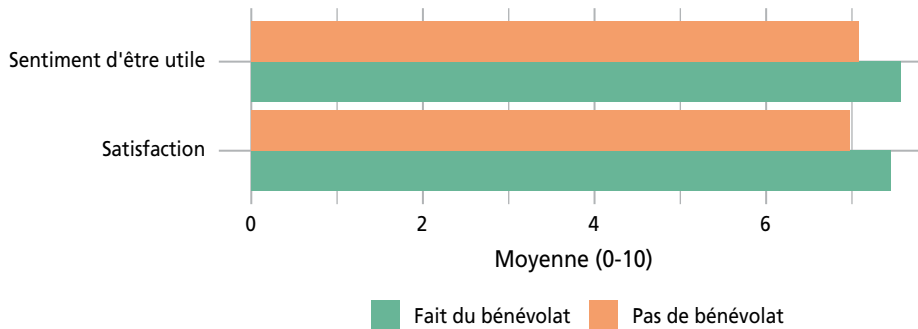


Fig. 6.13 – Bénévolat, satisfaction et sentiment d’utilité.

Source : Insee, dispositif SRCV, 2013.

Champ : retraités de 50 à 70 ans. Observations : 2 639.

Bien évidemment, la relation joue dans les deux sens : le bénévolat est susceptible d’attirer des personnes initialement plus satisfaites de leur vie, et qui veulent partager leurs ressources en temps. Toutefois, plusieurs expériences, synthétisées dans le chapitre 4 du *World Happiness Report 2019* suggèrent que le fait de s’engager dans une activité bénévole exerce un impact positif sur le bien-être des personnes âgées.

Sur un pas de temps plus long, le sentiment d’isolement vis-à-vis de la société semble s’installer pour des générations plus âgées. La figure 6.14 illustre la part de personnes déclarant se sentir peu utiles (réponses 0 à 3 sur une échelle de 0 à 10), et la part des personnes déclarant se sentir seules tout le temps ou la plupart du temps.

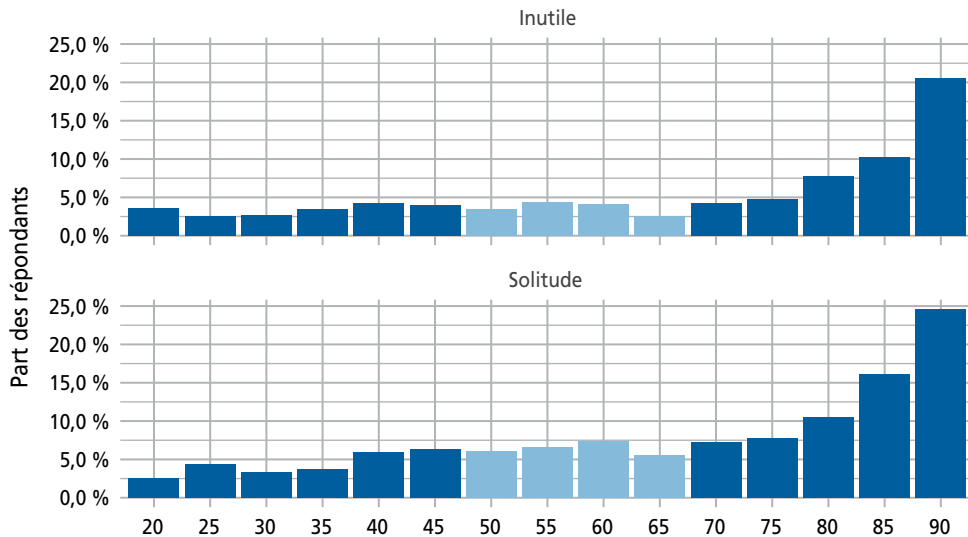


Fig. 6.14 – Sentiment d’inutilité et de solitude.

Source : Source: Insee, dispositif SRCV, 2013. Observations: 2 639.

Lecture : parmi les personnes âgées de 91 à 95 ans, 21 % déclarent se sentir peu utiles (réponse 0 à 3 sur une échelle de 0 à 10), et 25 % déclarent se sentir seules la plupart du temps ou tout le temps.

Les actifs seniors et les jeunes retraités ne sont sur ces dimensions pas très différents des générations qui les suivent immédiatement, ni de celles de la décennie suivante. Il semblerait ainsi que les difficultés à maintenir le lien social – et on peut penser que ce lien a partie liée avec le sentiment d’utilité – ne se manifestent vraiment qu’à partir de 80 ans pour une part significative de la population.

6.2.5 BILAN

Si le départ à la retraite constitue une charnière socialement importante, elle ne marque pas un changement significatif dans la satisfaction dans la vie pour la plupart des gens, et spécifiquement pour la majorité qui passe d’un emploi à la retraite. Les écarts de satisfaction dans la vie entre catégories socio-professionnelles ont de même tendance à se maintenir durant la première décennie après la retraite. La situation est toutefois très différente pour les personnes au chômage au cours des années précédant le départ à la retraite, ce dernier représentant pour eux un gain très important dans la satisfaction de vie – reflétant sans doute l’effet de stigmatisme social du chômage.

La question d’une transition plus progressive entre vie active et retraite n’est pas nouvelle : le Cepremap y a déjà consacré deux ouvrages, l’un consacré aux modalités de prolongation de l’activité (*Pour une retraite choisie : l’emploi des seniors*, 2008) et l’autre aux problèmes engendrés par le recours à l’assurance-chômage comme un substitut de la pré-retraite (*Pour l’emploi des seniors — Assurance chômage et licenciements*, 2012). Les éléments de cette note confirment la nécessité d’agir sur les problèmes relevés dans ces deux ouvrages.

Le départ à la retraite peut s’accompagner d’un sentiment de perte d’utilité sociale, particulièrement pour les plus diplômés. L’engagement dans des activités bénévoles contrecarre,

semble-t-il, efficacement ce sentiment sur la première décennie de la retraite. Au-delà, les sentiments prononcés d'inutilité et de solitude deviennent plus fréquents, reflétant des problématiques propres à ce qu'il est convenu d'appeler le quatrième âge.

6.3 Bibliographie analytique

6.3.1 BIEN-ÊTRE ET ÂGE

D. Blanchflower, « Is happiness U-shaped everywhere ? Age and subjective well-being in 145 countries », *J. Popul. Econ.*, 2020.

6.3.2 RETRAITE ET SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

B. Apouey, C. Guven, C. Senik, « Retirement and unexpected health shocks », *Economics & Human Biology*, 33, 116-123, 2019.

D. W. H. Au, T.F. Crossley, M. Schellhorn, « The effect of health changes and long-term health on the work activity of older Canadians », *Health Economics*, 14(10), 999-1018, 2005.

S. Behncke, « Does retirement trigger ill health ? », *Health Economics*, 21(3), 282-300, 2012.

T. Bengtsson et A. Nilsson, « Smoking and early retirement due to chronic disability », *Economics & Human Biology*, 29, 31-41, 2018.

L. Cai, et G. Kalb, « Health status and labour force participation : Evidence from Australia », *Health Economics*, 15(3), 241-261, 2006.

A. De Grip, M. Lindeboom and R. Montizaan, « Shattered Dreams : The Effects of Changing the Pension System Late in the Game », *Economic Journal*, 122, 1-25, 2012.

D. Dave, I. Rashad, et J. Spasojevic, « The effects of retirement on physical and mental health outcomes », *Southern Economic Journal*, 75(2), 497-523, 2008.

D. S. Dwyer et O. S. Mitchell, « Health problems as determinants of retirement : Are self-rated measures endogenous ? », *Journal of Health Economics*, 18(2), 173-193, 1999.

R. Disney, C. Emmerson et M. Wakefield, « Ill health and retirement in Britain : A panel data-based analysis », *Journal of Health Economics*, 25(4), 621-649, 2006.

M. Godard, « Gaining weight through retirement ? Results from the Share survey », *Journal of Health Economics*, 45, 27-46, 2016.

D. Goldman, D. Lakdawalla et Y. Zheng, « Retirement and weight », 2016.

K. McGarry, « Health and retirement do changes in health affect retirement expectations ? », *Journal of Human Resources*, 39(3), 624-648, 2004.

S. Siddiqui, « The impact of health on retirement behaviour : Empirical evidence from West Germany », *Health Economics*, 6(4), 425-438, 1997.

E. Bonsang, S. Adam et S. Perelman, « Does retirement affect cognitive functioning ? », *Journal of Health Economics*, 31(3), 490-501, 2012.

F. Mazzonna et F. Peracchi, « Ageing, cognitive abilities and retirement », *European Economic Review*, 56(4), 691-710, 2012.

K. Atalay et G.F. Barrett, « The causal effect of retirement on health : New evidence from Australian pension reform », *Economics Letters*, 125(3), 392-395, 2014.

N.B. Coe et G. Zamarro, « Retirement effects on health in Europe », *Journal of Health Economics*, 30(1), 77-86, 2011.

- P. Eibich, « Understanding the effect of retirement on health : Mechanisms and heterogeneity », *Journal of Health Economics*, 43, 1-12, 2015.
- P. Hessel, « Does retirement (really) lead to worse health among European men and women across all educational levels ? », *Social Science & Medicine*, 151, 19-26, 2016.
- M. Insler, « The health consequences of retirement », *Journal of Human Resources*, 49(1), 195-233, 2016.
- O. Shai, « Is retirement good for men's health ? Evidence using a change in the retirement age in Israel », *Journal of Health Economics*, 57, 15-30, 2018.
- R. Zhu, « Retirement and its consequences for women's health in Australia », *Social Science & Medicine*, 163, 117-125, 2016.

6.3.3 MÉTHODOLOGIE

- Y. Nishimura, M. Oikawa, & H. Motegi, « What explains the difference in the effect of retirement on health ? Evidence from global aging data », *Journal of Economic Surveys*, 32(3), 792-847, 2018.

6.3.4 TRANSITIONS VERS LA RETRAITE ET ACTIVITÉS APRÈS LA RETRAITE

- H. Abbas, « Des évolutions du niveau de vie contrastées au moment du départ à la retraite », *Insee Première*, n° 1792, 2020.
- P. Cahuc, J.-O. Hairault, C. Prost, « L'emploi des seniors : un choix à éclairer et à personnaliser », *Notes du conseil d'analyse économique*, 2016/5 (n° 32), p. 1-12. DOI, 10.3917/ncae.032.0001, 2016.
- J.F. Helliwell, R. Layard, J. D. Sachs, « Happiness and Prosocial Behavior : An Evaluation of the Evidence » in J.F. Helliwell, R. Layard, J.D. Sachs, *World Happiness Report 2019*, New York : Sustainable Development Network, 2019.
- What Works Wellbeing, « Retirement and Wellbeing », 2017.
- L. Sohler, L. Van Ootegem, E. Verhofstadt, « Well-Being During the Transition from Work to Retirement », *Journal of Happiness Studies*, 2020.
- T. Kantarci et A. H. O. van Soest, « Full or Partial Retirement ? Effects of the Pension Incentives and Increasing Retirement Age in the United States and the Netherlands », *Netspar Discussion Paper N° 10/2013-038*, 2013.

6.3.5 PUBLICATIONS DU CEPREMAP

- A. Bozio et T. Piketty, *Pour un nouveau système de retraite : des comptes individuels de cotisations financés par répartition*. Opuscule du Cepremap, n°14, Éditions Rue d'Ulm, 2008.
- E. Beasley, E. Raineau-Rispal, M. Perona, « Le Tournant de la quarantaine », *Note de l'Observatoire du Bien-être du CEPREMAP*, n°2018-01, 2018.
- J.-O. Hairault, *Pour l'emploi des seniors – Assurance chômage et licenciements*. Opuscule du Cepremap, n° 28, Éditions Rue d'Ulm, 2012.
- J.-O. Hairault, F. Langot, T. Sopraseuth, *Pour une retraite choisie : l'emploi des seniors*. Opuscule du Cepremap, n° 12. Éditions Rue d'Ulm, 2008.
- N. Moreau et E. Stancanelli, *La Vie des couples après la retraite, temps partagés et contraintes économiques*, Opuscule du Cepremap, n° 51, 2019.
- M. Péron, M. Perona, C. Senik, « Le Passage à la retraite », *Note de l'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n°2019-07, 2019.

6.3.6 RAPPORTS INSTITUTIONNELS

E. Prouet et J. Rousselon, *Les Seniors, l'emploi et la retraite*, France Stratégie, 2018.

F. Arnaud (dir.), *Les Retraités et les retraites – édition 2019*, DREES, coll. Panoramas de la DREES, 2019.

7. Groupes sociaux et territoires

Entre niveau national et individuel, ce chapitre adopte une vision intermédiaire, à l'échelle des groupes sociaux et des territoires et propose trois coups de projecteur sur la géographie du bien-être et de la confiance.

Le premier met en lumière une structuration sociale de l'insatisfaction et du mal-être. S'intéresser particulièrement aux personnes qui déclarent des faibles niveaux de satisfaction révèle les écarts entre groupes sociaux, écarts qui peuvent être peu visibles lorsque l'on ne raisonne qu'en termes de moyennes. Cela met en évidence un degré important d'insatisfaction dans un ensemble de groupes sociaux-économiques qui se sont largement retrouvés dans le mouvement des Gilets jaunes.

Le second coup de projecteur adopte une perspective plus directement territoriale. On découvre des écarts entre types d'agglomération qui obligent à adopter une vision plus nuancée que l'opposition entre villes et campagnes. Dans ces écarts, nous lisons un positionnement spécifique, et inquiétant, des villes moyennes, qui semblent concentrer les difficultés sociales et démographiques sans toujours disposer des moyens d'y faire face. Afin de mieux appréhender ce que serait une géographie fine du bien-être et de la confiance, nous avons également construit des modèles de ce que pourraient être ces grandeurs au niveau des communes. Les résultats de ces modèles présentent deux géographies contrastées, celle de l'insatisfaction présentant des similitudes fortes avec celle de la mobilisation des Gilets jaunes.

Le troisième coup de projecteur, plus prospectif, porte à un niveau encore plus local. Les quartiers, arrondissements ou villes représentent en effet une échelle à laquelle peuvent aisément se déployer les outils du bien-être subjectif. Ces derniers fournissent une mesure des bénéfices apportés par des équipements – les espaces verts – ou des événements – les Jeux olympiques par exemple – dont les retombées sur l'expérience des habitants ne sont que très imparfaitement prises en compte par des mesures d'activité économique. Ces exemples illustrent l'intérêt qu'il y aurait à adapter au cas français les outils conceptuels et pratiques de mesures du bien-être local existant dans d'autres pays, à commencer par le Royaume-Uni.

Plus encore que dans les autres parties de ce rapport, l'enjeu de ces analyses prend une dimension politique. Comme nous l'avons montré dans nos précédents travaux^[59], l'insatisfaction trouve en France une traduction dans la vie politique, avec trois modalités : le retrait (abstention),

le vote aux extrêmes du spectre politique, et la contestation directe (mouvement des Gilets jaunes). Faire la cartographie sociale et territoriale de l'insatisfaction, c'est mettre en lumière ces lieux et populations qui se sentent à l'écart de la vie sociale et politique dans son ensemble, voire qui s'en sentent abandonnés^[60].

7.1.1 PORTRAIT SOCIAL DE L'INSATISFACTION

Qu'est-ce que l'insatisfaction ?

Notre question de référence pour évaluer la satisfaction dans la vie demande aux répondants de se positionner sur une échelle allant de de zéro (pire vie possible) à 10 (meilleure vie possible). Cette question présente une dimension réflexive. Une réponse sur le bas de l'échelle reflète ainsi moins un épisode momentané de malheur qu'une insatisfaction profonde vis-à-vis de ce qu'est la vie du répondant, comparée à ce qu'il pense qu'elle aurait pu être. Nos précédents travaux ont ainsi montré que les personnes de cette catégorie votaient plus souvent aux extrêmes de l'échiquier politique.

Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la vie que vous menez actuellement ?

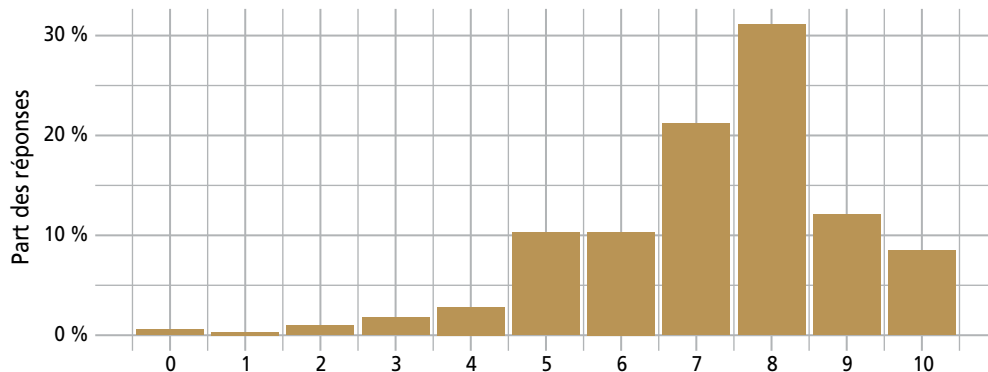


Fig. 7.1 – Satisfaction de vie.

Données : Insee, dispositif SRCV, vagues 2010-201. Observations : 123 083.

Fixer sur cette échelle un seuil en-dessous duquel nous considérerons que la personne est peu satisfaite, ou insatisfaite, de sa vie présente naturellement une part d'arbitraire. Au regard de la répartition des réponses à cette question au cours des dix dernières années, deux seuils sont envisageables. Soit nous considérons que sont malheureuses les personnes qui ont répondu 5 ou moins, ce qui rassemble 17 % des répondants, soit nous incluons également ceux qui ont répondu 6 à cette question, et cette part monte à 27 %. Nous retenons ce dernier seuil, qui nous permet de prendre en compte l'intégralité du quart le moins satisfait de la population.

Le genre et l'âge

57 % des personnes peu satisfaites, selon notre définition, sont des femmes, mais cet écart s'explique par les moindres niveaux de diplôme et de revenu de ces dernières. En revanche, les

femmes sont plus sujettes que les hommes à l'anxiété, à la dépression et éprouvent un sentiment d'insécurité très largement supérieur à celui éprouvé par les hommes.

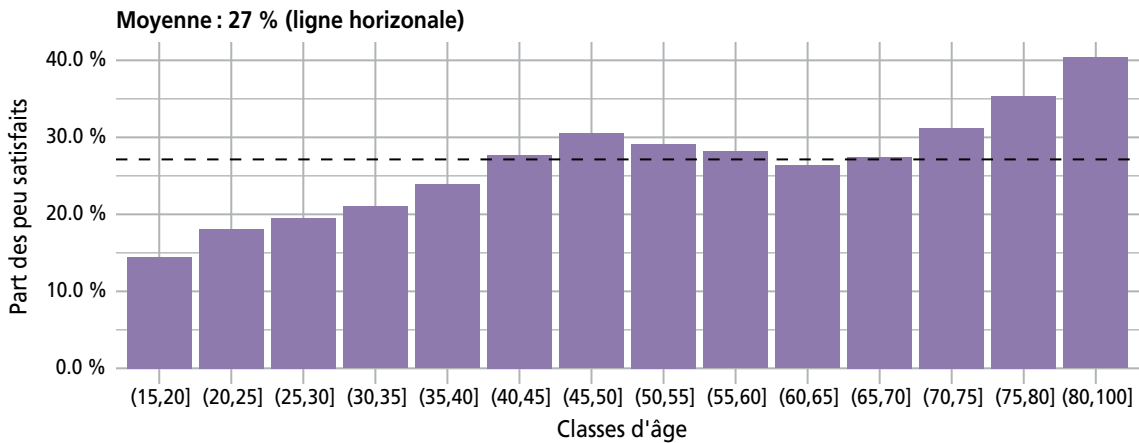


Fig. 7.2 – Insatisfaction en fonction de l'âge.

Données : Insee, dispositif SRCV, vagues 2010-2017. Observations : 123 082.

La satisfaction de vie varie aussi au cours de la vie, avec un point bas aux alentours de 50 ans^[61]. Nous retrouvons cette dynamique dans la part des peu satisfaits. Cette part augmente régulièrement entre 15 et 45 ans, puis diminue légèrement avant de connaître une nouvelle inflexion, et d'être particulièrement élevée chez les plus de 80 ans. Si cette insatisfaction des plus âgés est compréhensible, dans la mesure où elle est certainement liée à la dégradation des capacités physiques, celle des 40-50 ans interroge plus : il s'agit de ménages qui atteignent le sommet de leur trajectoire de revenus. Sont-ils plus insatisfaits parce que cette période de la vie est intrinsèquement plus difficile, ou parce qu'ils appartiennent à une génération moins satisfaite que celles qui les entourent ? Strictement parlant, il n'est pas possible de distinguer les effets d'âge et de cohorte dans de telles données. Toutefois, le fait qu'une dynamique de ce type, avec des points d'inflexion similaires, soit présente dans un grand nombre de pays indique qu'il s'agit bien d'un effet d'âge, les situations des différentes générations étant différentes d'un pays à l'autre même au sein de l'Europe.

La situation sociale

Le revenu

Nous avons illustré dans l'Opuscule *Les Français, le bonheur et l'argent* (Algan et al. 2018) à quel point le revenu constituait un déterminant fondamental de la satisfaction de vie pour les Français, plus que dans la plupart des autres pays. De fait, dans notre échantillon, le revenu médian des ménages comptant un membre peu satisfait accuse un retard de 675 € par mois par rapport à celui de l'ensemble de la population. Pour les ménages peu satisfaits, le revenu médian s'établit ainsi à 2 300 € mensuels, soit à 1,8 SMIC au total. La part des peu satisfaits diminue au fur et à mesure que le revenu augmente. Elle est de 49 % parmi les membres du premier décile (les 10 % les plus pauvres), et de 14 % parmi les 10 % les plus riches (fig. 7.3).

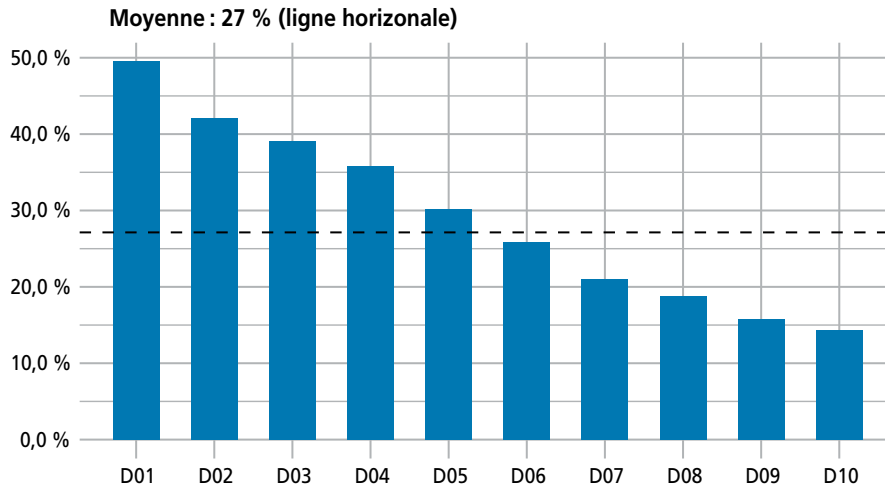


Fig. 7.3 – Part des peu satisfaits par décile de revenu disponible.

Source : SRCV, vagues 2010-2017. Observations : 123 078.

Le diplôme

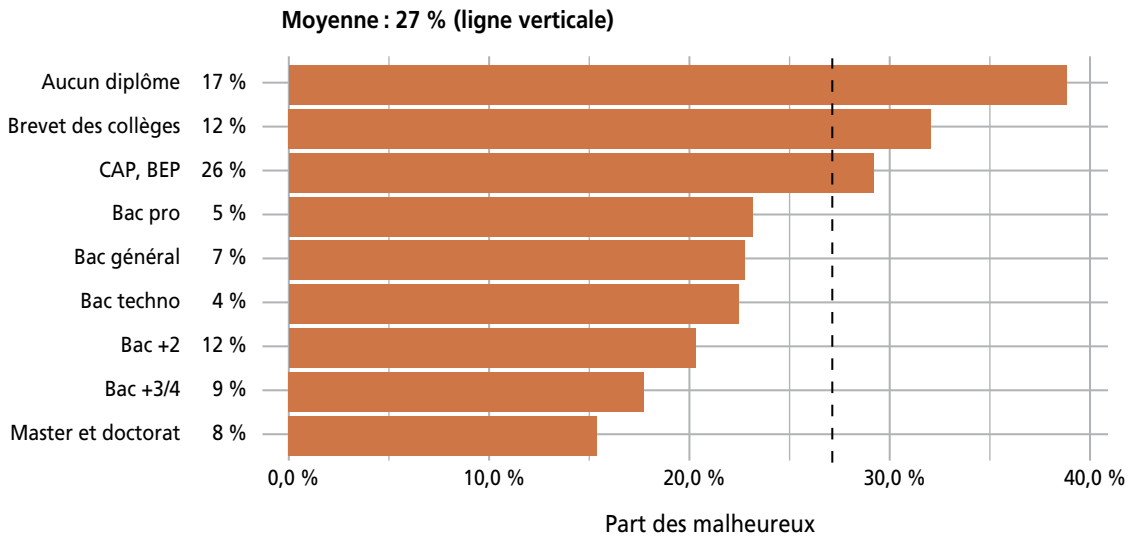


Fig. 7.4 – Part des peu satisfaits par niveau de diplôme.

Données : Insee, dispositif SRCV, vagues 2010-2017. Observations : 118 474.

Le diplôme occupe en France une place centrale dans la détermination des carrières professionnelles. Par conséquent, les plus diplômés tendent à être plus satisfaits, ce qui s'explique largement par des revenus plus élevés et par un effet d'âge, les plus âgés étant à la fois moins diplômés et moins satisfaits. Les différences brutes selon le niveau de diplôme, la situation d'emploi ou la catégorie socio-professionnelles sont qualitativement identiques, une fois neutralisé l'effet du

revenu et de l'âge. La part des peu satisfaits est ainsi de 39 % parmi les sans diplôme, et de 15 % parmi les diplômés d'un Master ou d'un doctorat. Le graphique souligne le rôle charnière du baccalauréat, mais aussi le poids encore très important dans la population (plus de la moitié) des personnes dont le diplôme le plus élevé est inférieur à ce niveau.

Une partie de cet effet déterminant du diplôme, qui ne reflète que le degré de formation initiale des individus, pourrait être neutralisé par la formation continue. En France, l'effet est plutôt cumulatif, les moins diplômés ayant jusqu'ici moins eu accès à la formation professionnelle et à la validation des acquis de l'expérience. Au-delà de l'effet direct du diplôme sur le niveau de revenu, une récente note d'analyse de *France Stratégie* (Flamand, Gilles, et Trannoy, 2018) relève que si les revenus des plus diplômés augmentent en moyenne jusqu'à l'âge de 62 ans, ceux des moins diplômés commencent à diminuer dès 54 ans, ce qui est de nature à engendrer une forte frustration pour des personnes qui ont encore près de dix ans de vie active devant elles.

Le statut professionnel

Au-delà du revenu qu'il procure, le travail apporte des bénéfices propres en termes de satisfaction de vie. Ceci apparaît clairement en distinguant trois groupes : les personnes occupées (ayant un emploi ou en cours de formation – 52 % des répondants), les inactifs par choix (au foyer ou en retraite – 39 % des répondants), et ceux dont l'inactivité est subie (dont les chômeurs, qui incluent ici les personnes se déclarant au chômage, même si elles ne sont pas inscrites à Pôle Emploi – 9 % des répondants). Si les écarts de satisfaction entre ces groupes sont importants, ils ne doivent pas occulter que parmi les personnes ayant un emploi, une sur cinq se déclare peu satisfaite.

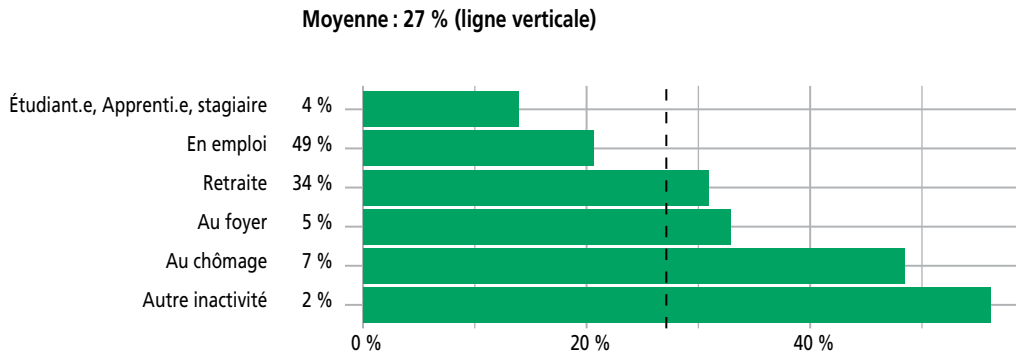


Fig. 7.5 – Part des malheureux par situation d'activité.

Données : Insee, dispositif SRCV, vagues 2010-2017. Observations : 118 474.

La catégorie socio-professionnelle

Lors du mouvement des Gilets jaunes, les enquêtes sur les ronds-points ont montré que le cœur social du mouvement était formé des classes moyennes inférieures et de la partie supérieure des classes populaires. Ces deux groupes partagent un sentiment de déclassement et une crainte de la précarisation, financière ou professionnelle. Nous retrouvons une plus forte part de peu

satisfaits dans les catégories socio-professionnelles les moins bien rémunérées, mais aussi dans des segments que nous avons vus représentés au sein du mouvement : petits indépendants, employés dans les services aux particuliers ou dans la fonction publique.

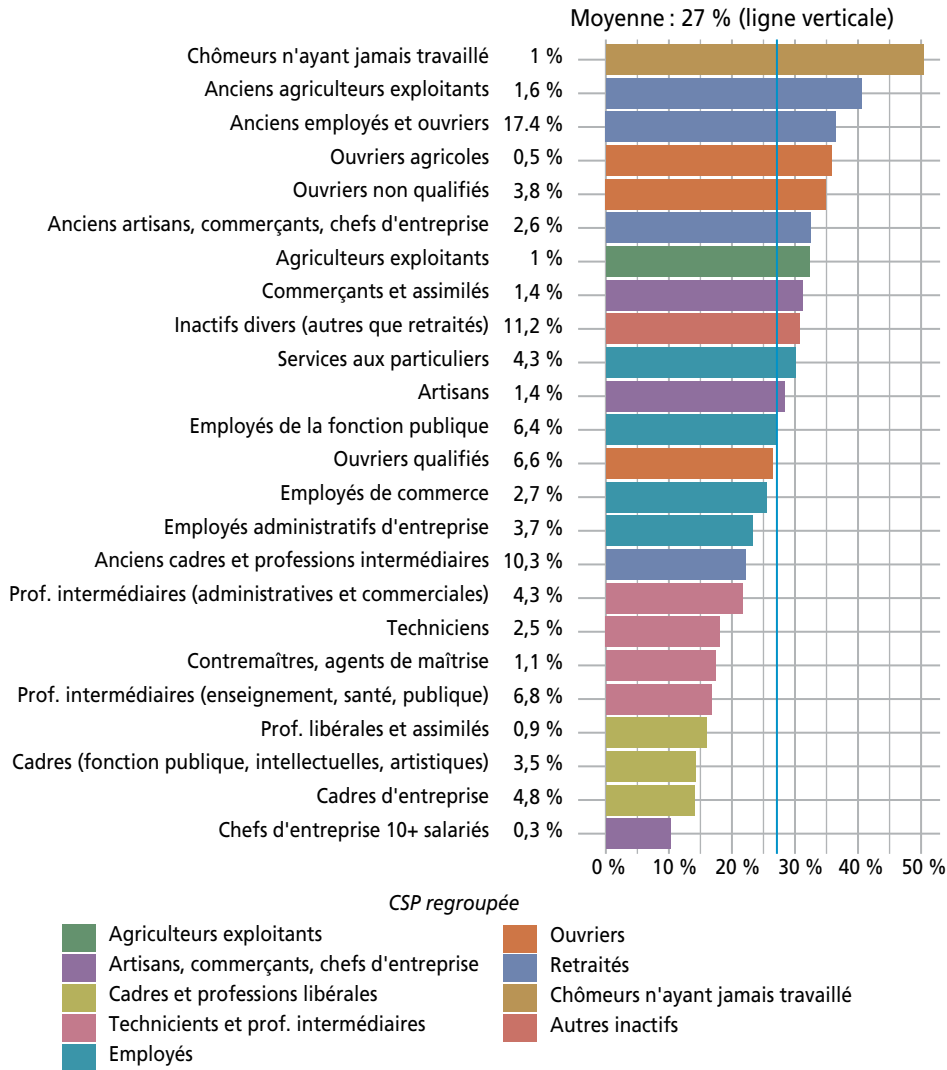


Fig. 7.6 – Part des malheureux par catégorie socio-professionnelle.

Source : SRCV, vagues 2010-2017. Observations : 122 655.

Lecture : Les chômeurs n'ayant jamais travaillé représentent 1 % de l'échantillon, et sont 50 % à déclarer une satisfaction de vie inférieure ou égale à 6.

Nous distinguons sur ce graphique les contrastes qui peuvent exister au sein des grandes catégories socio-professionnelles. La part de peu satisfaits parmi les anciens cadres et professions intermédiaires est ainsi bien plus faible que parmi les anciens ouvriers et employés, reflétant les écarts établis dans la vie active. Au sein des ouvriers, la qualification joue un rôle majeur dans la

satisfaction ; parmi les employés, ceux du secteur des services aux particuliers sont nettement plus peu satisfaits que les autres.

Situation financière

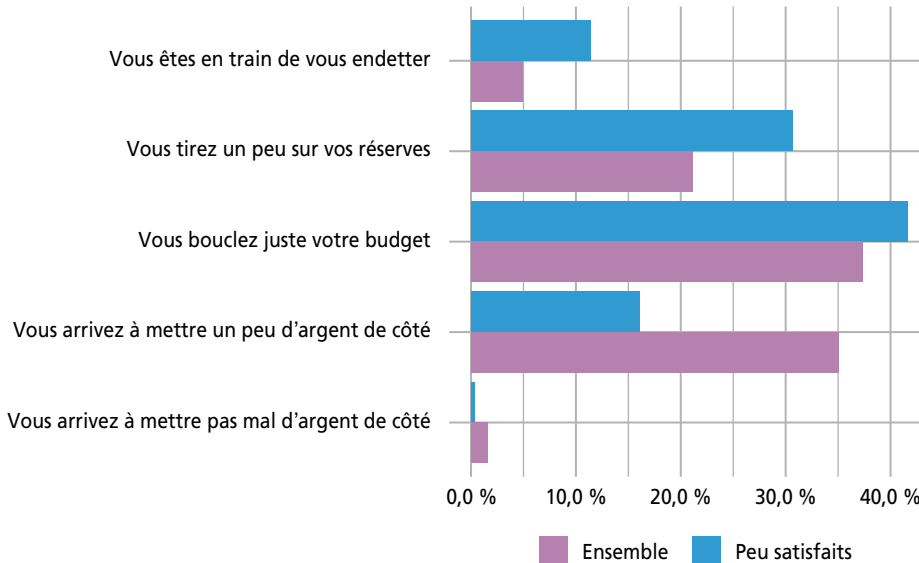


Fig. 7.7 – Appréciation de la situation financière du ménage.

Source : Enquête de conjoncture auprès des ménages (Insee) et Plate-forme « Bien-être » Insee/Cepremap.
Observations : 25 303.

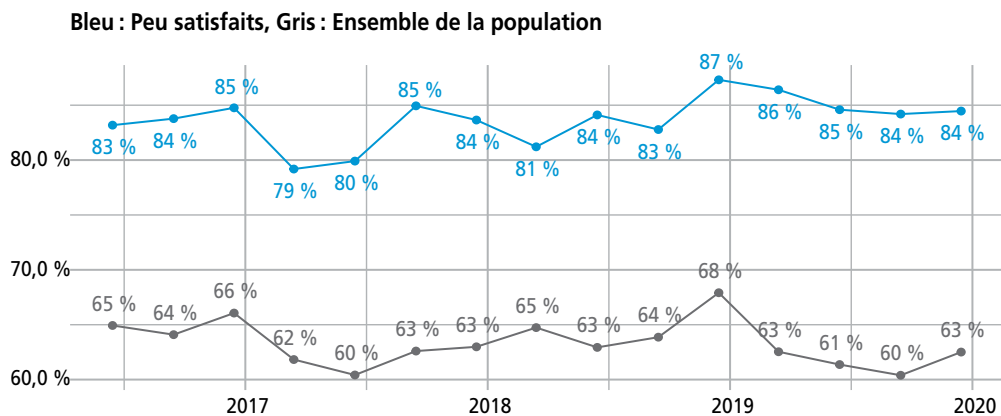


Fig. 7.8 – Part des répondants inquiets quant à leur situation financière.

Source : Enquête de conjoncture auprès des ménages (Insee) et Plate-forme « Bien-être » Insee/Cepremap.
Observations: 25 303

Le sentiment d'insécurité financière est au centre du mal-être exprimé. De fait, en mobilisant l'enquête de conjoncture auprès des ménages augmentée de notre plate-forme bien-être, 41 % des peu satisfaits déclarent boucler tout juste leur budget, et 40 % ne pas y parvenir.

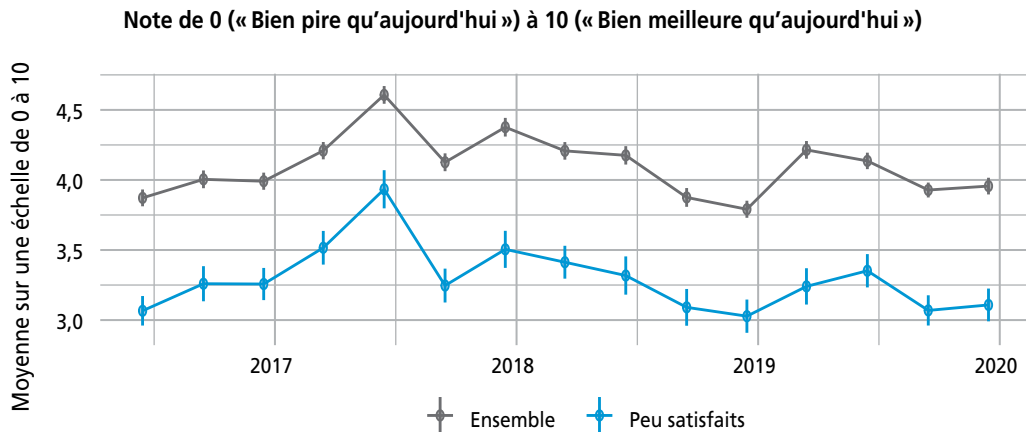


Fig. 7.9 – Comment pensez-vous que sera la vie en France pour la prochaine génération ?

Données : Plate-forme « Bien-être » de l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap.
Observations : 24 108.

Ce haut degré d'inquiétude des peu satisfaits est stable dans le temps. Environ un ménage sur cinq est à la fois peu satisfait et en état de fragilité financière.

Ces personnes nourrissent en outre une opinion beaucoup plus pessimiste que la moyenne quant à l'avenir de la prochaine génération dans le pays.

En forme de conclusion provisoire de ce rapide portrait socio-économique de la France peu satisfaite, nous pouvons dire que l'insatisfaction, en France, touche non seulement les personnes les plus précaires, mais aussi une vaste frange – pensons au grand nombre de personnes dont le diplôme est inférieur au baccalauréat, dont un tiers se déclarent peu satisfaites – que l'on associe habituellement aux classes populaires et moyennes.

7.1.2 TERRITOIRES DU BIEN-ÊTRE

Dans l'idée sans doute des nombreux palmarès des villes, départements ou encore régions où il fait bon vivre, nous sommes régulièrement interpellés sur une géographie du bien-être. Est-on plus heureux dans certaines régions ? Vaut-il mieux vivre en ville ou à la campagne ? De fait, les indicateurs de bien-être subjectif mettent en évidence une géographie particulière du bien-être en France. Hâtons-nous cependant de préciser trois points :

- Ainsi que le fait remarquer l'Insee (Gleizes et Grobon, 2019), les facteurs individuels comme le fait d'occuper un emploi, d'être en bonne santé ou de disposer de revenus confortables pèsent beaucoup plus lourd que les écarts liés au lieu de résidence : la misère ne semble pas être moins pénible au soleil. Conséquence de ce fait, les différences brutes de bien-être observées par exemple entre villes et campagnes reflètent dans une large partie les différences de composition socio-économique des territoires.
- Contrairement à des pays comme le Royaume-Uni ou l'Allemagne, la France ne pose pas de question sur le bien-être subjectif dans son recensement. Nous ne disposons pas de l'information fine qui permet à ces pays de proposer des cartes du bien-être moyen pour chaque commune. Nous travaillons donc à un niveau plus agrégé, ici principalement le type d'unité urbaine.

Ces catégories regroupent nécessairement des agglomérations aux situations extrêmement contrastées.

- Ainsi que nous l’avons vu dans d’autres sections de ce rapport, les différences de bien-être moyen entre territoires doivent souvent plus aux différences dans la part de personnes peu satisfaites qu’à celles de très satisfaites. La géographie qui se dessine le plus clairement est donc celle de l’insatisfaction et de la défiance.

Ceci posé, nous mettons tout de même en évidence entre certains territoires des écarts de bien-être que les contrastes de richesse ou de composition ne suffisent pas à épuiser. Les villes moyennes en particulier – au sens des unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants – apparaissent moins satisfaites de leur sort que ne le voudrait la composition de leur population. Parallèlement, nous avons construit une cartographie hypothétique de ce que peuvent être la satisfaction de vie ou la confiance au niveau des communes, sur la base de ce que l’on sait des facteurs de bien-être et des caractéristiques des communes. Cet exercice fait apparaître des géographies très différentes, dont l’une seulement, celle de la satisfaction, rappelle fortement celle de la mobilisation des Gilets jaunes.

Campagnes, métropoles et villes moyennes

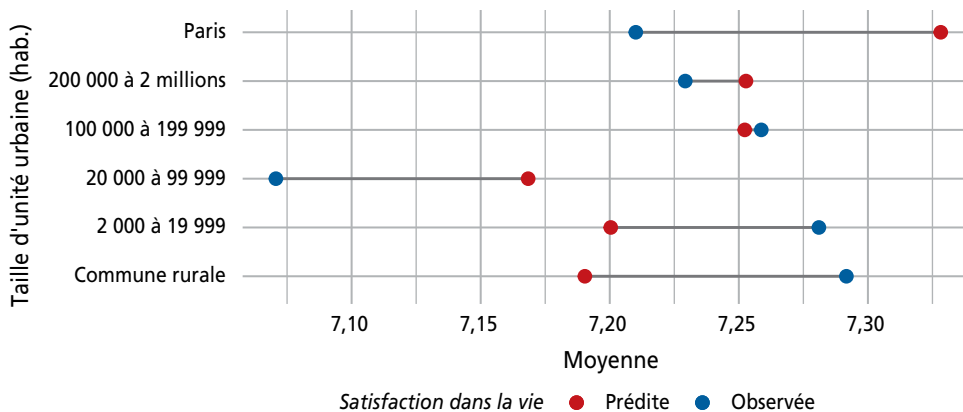


Fig. 7.10 – Satisfaction dans la vie moyenne, par type d’unité urbaine.

Source : SRCV, 2010-2017. Observations : 118 399.

Au niveau mondial, les recherches actuelles ne font pas apparaître d’avantage systématique en faveur des villes ou des campagnes en ce qui concerne le bien-être subjectif : les facteurs individuels et le contexte national conditionnent très largement les contrastes. Dans l’ensemble, les habitants des villes des pays émergents tendent à être plus heureux que les habitants des campagnes. Les villes donnent en effet accès à des services publics et des opportunités économiques et sociales absentes des campagnes. Dans les pays riches, les niveaux de bien-être entre villes et campagnes sont comparables, et parfois légèrement défavorables aux villes. L’écart dans l’accès aux services publics est moins marqué que dans les pays émergents, ce qui donne plus de relief aux inconvénients de la vie urbaine, en particulier le moindre sentiment d’appartenance à une communauté locale^[62]. Un effet de composition est aussi à l’œuvre : les campagnes des pays

émergents sont souvent des zones aux taux de pauvreté élevés. Dans les pays comme la France, la pauvreté est souvent dans les villes.

Ainsi, la représentation des satisfactions de vie moyennes par type d'unité urbaine de résidence fait apparaître qu'à une exception près, nous avons un gradient assez faible : la satisfaction de vie diminue très légèrement avec la taille de l'agglomération de résidence. L'exception, ce sont les unités urbaines de taille comprise entre 20 000 et 99 999 habitants, où la satisfaction de vie moyenne est plus faible que dans tous les autres types d'unités urbaines. Évidemment, ces écarts sont pour partie le reflet de l'état économique et de la composition sociale de ces agglomérations. Afin d'écartier ces éléments, nous construisons une prédiction de ce que devrait être la satisfaction de vie moyenne sur la base de ces seuls éléments socio-économiques. Les écarts entre les valeurs prédites et observées représentent ainsi ce qui résiste à cette explication, et suggèrent la présence d'effets locaux liés plus directement à la taille de l'agglomération. Nous voyons ainsi que les habitants des communes rurales et des petites villes sont en moyenne plus satisfaits que ne le prédirait leur profil socio-économique, tandis que c'est l'inverse pour l'agglomération parisienne. Les habitants des villes moyennes, pour leur part, cumulent la situation socio-économique moyenne la plus défavorable (la prédiction est la plus faible) et un écart négatif comparable à celui qui affecte les habitants de l'agglomération parisienne.

Ces écarts dans l'appréciation de la vie en général se retrouvent dans l'évaluation d'éléments plus spécifiques, dont on peut penser qu'ils diffèrent selon le type d'agglomération. Ainsi, la satisfaction moyenne vis-à-vis du logement décroît avec la taille de l'agglomération – un élément qui peut être lié aux prix de l'immobilier – et plus encore la satisfaction vis-à-vis du cadre de vie. Sur ce dernier point, l'écart est patent entre les agglomérations rurales et les petites villes d'une part, et Paris d'autre part. Les autres villes, de la ville moyenne à la métropole régionale, occupent une position similaire. On peut ainsi penser qu'une partie des écarts de satisfaction de vie ont partie liée à une appréciation du logement et de l'environnement beaucoup plus favorable dans les grandes agglomérations, tandis que le manque d'espace – dans le logement et dans l'environnement urbain en général, pèse particulièrement dans l'agglomération parisienne.

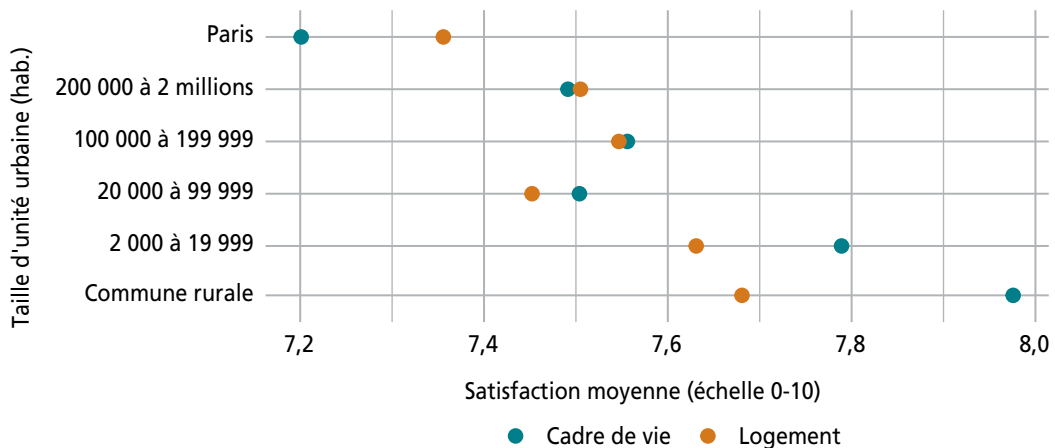


Fig. 7.11 – Satisfaction vis-à-vis du cadre de vie et du logement, par type d'unité urbaine.

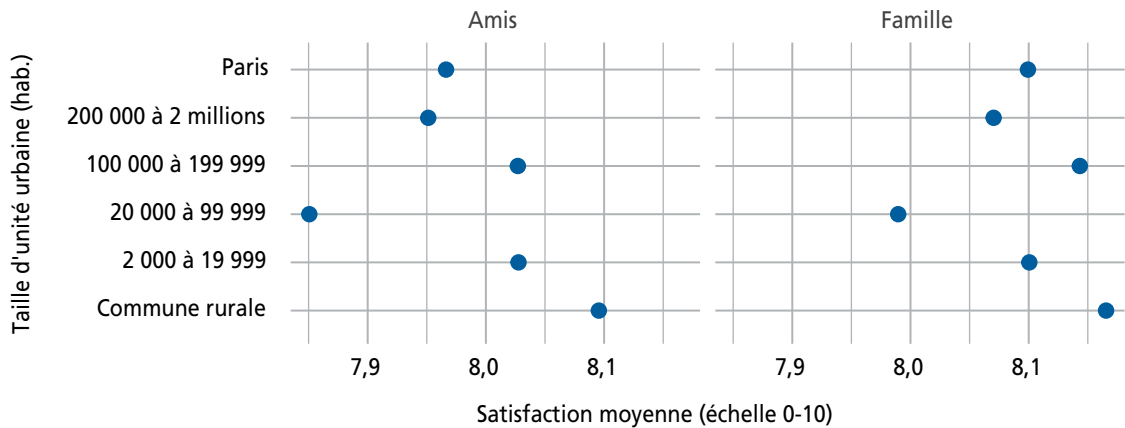


Fig. 7.12 – Satisfaction vis-à-vis des relations avec les amis et la famille, par type d'unité urbaine.

Dispositif SRCV, 2012-2017. Observations : 213 806.

Ces éléments n'expliquent toutefois pas la position défavorable des villes moyennes. La conscience d'une fragilité à cet échelon du territoire a émergé depuis une dizaine d'années au moins^[63]. De fait, il s'agit de la seule catégorie d'unité urbaine qui a perdu des habitants entre 2010 et 2015, avec une perte moyenne de population de l'ordre de 1 % contre une croissance moyenne de 2,4 %. Il s'agit donc, pour une part significative d'entre elles, d'espaces d'où les gens partent. Il est possible que ces départs ne soient pas sans conséquences sur l'état du lien social dans ces agglomérations. Ainsi, on retrouve la position particulière des villes moyennes quand on considère la satisfaction exprimée à l'égard des relations sociales. Qu'il s'agisse des amis ou de la famille, les habitants des villes moyennes déclarent une satisfaction de leurs relations en retrait par rapport à celles des autres Français. On retrouve un écart de ce type dans l'appréciation des relations avec les collègues de travail (Péron et Perona, 2018) ou dans le sentiment de solitude (Beasley et Perona, 2020).

7.1.3 ENJEUX POLITIQUES D'UNE GÉOGRAPHIE DU BIEN-ÊTRE ET DE LA CONFIANCE

Dans *Les Origines du populisme*, nous avons montré comment le paysage politique français s'était, à l'occasion de l'élection présidentielle de 2017, restructuré sur de nouveaux axes, la satisfaction dans la vie d'une part et la confiance interpersonnelle d'autre part. Comme l'illustre en particulier le chapitre sur l'éducation, ces deux dimensions essentielles du bien-être subjectif sont très largement distinctes. On en voudra pour illustration dans le champ politique la combinaison d'un haut degré de confiance et d'un faible niveau de satisfaction chez les personnes fortement diplômées mais aux revenus peu importants au regard de leur niveau de qualification – à commencer par les enseignants – qui ont apporté un fort soutien à la France Insoumise, là où les cadres de qualification équivalente mais mieux rémunérés ont largement voté pour Emmanuel Macron.

Le mouvement des Gilets jaunes, avec son cortège de blocages et d'occupation des ronds-points a montré que cette vision d'ensemble du bien-être – ou plutôt du mal-être – devait s'accompagner d'une vision plus proprement territoriale à un niveau fin. Contrairement à d'autres pays, nous ne

disposons pas en France de mesures au niveau des communes, ni même des départements. Faute de telles données, nous avons construit deux modèles qui nous ont fourni une estimation de ces grandeurs à ce niveau^a. Ces modèles nous ont permis de mettre en évidence que le mouvement des Gilets jaunes avait beaucoup plus à voir avec un faible niveau de satisfaction qu'avec une défiance généralisée.

Un indicateur des conditions du bien-être

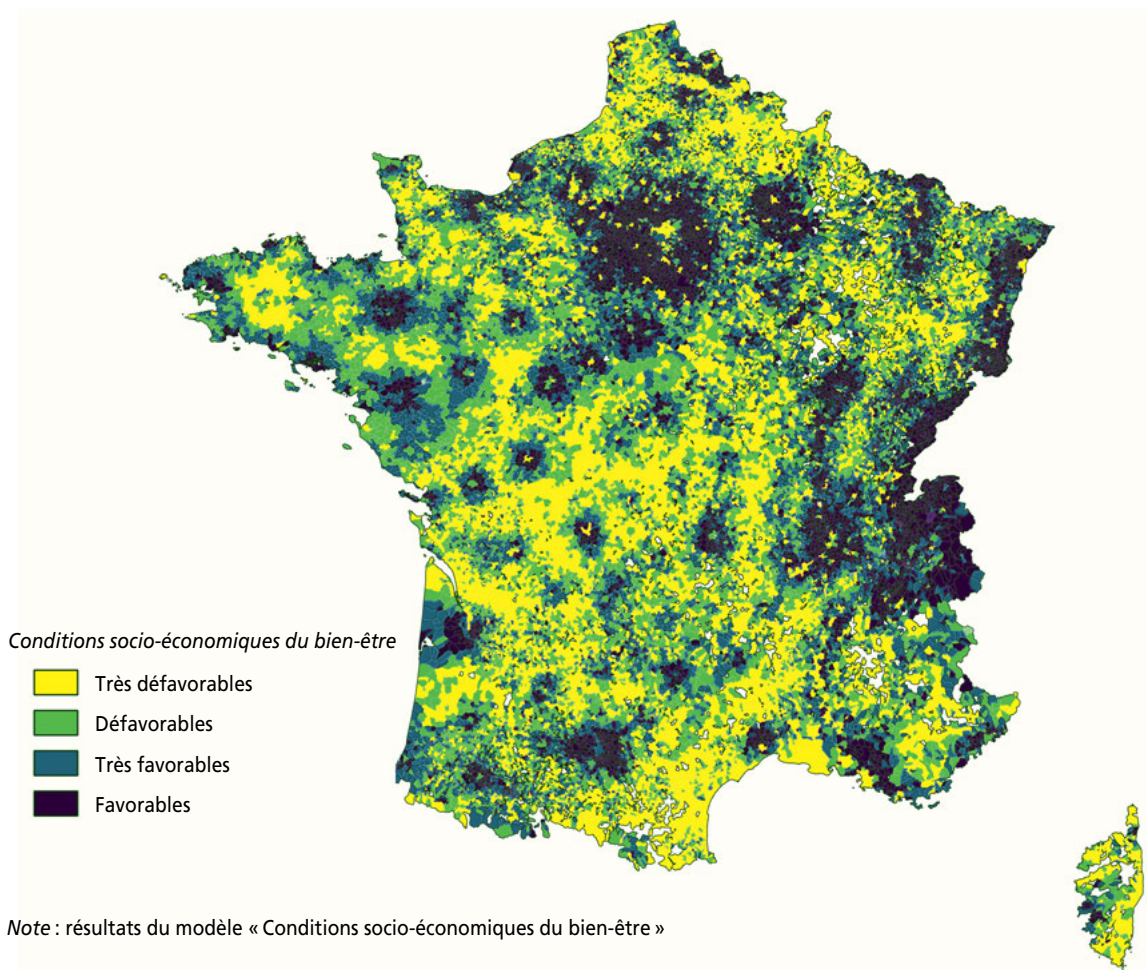


Fig. 7.13 – Carte socio-économique du bien-être.

Sources : Observatoire du bien-être, Cepremap, Cevipof, Sciences Po.

a. Les spécifications de ces deux modèles sont détaillées dans Algan *et al.* (2019), « Qui sont les Gilets jaunes et leurs soutiens », ainsi que dans les Annexes de l'ouvrage *Les Origines du populisme*, qui sont téléchargeables sur le site du Cepremap.

Le premier indicateur que nous avons construit reflète une socio-économie de la satisfaction dans la vie. Nous connaissons les principaux facteurs observables de celle-ci : le revenu, l'âge, la qualification, le statut d'emploi, la catégorie socio-professionnelle, et sommes donc capables de calculer le poids de chacun d'entre eux dans l'évaluation moyenne que les Français font de leur bien-être. En utilisant les données du recensement de 2015, nous sommes ainsi capables de produire une estimation de ce que pourrait être la satisfaction de vie moyenne dans chaque commune, en fonction du profil socio-démographique et des revenus de ses habitants. Cette estimation doit se comprendre comme un indicateur composite des éléments qui favorisent la satisfaction dans la vie, ce que nous nommons les *conditions socio-économiques du bien-être*. Le principal intérêt de cet indicateur réside dans le fait que nous n'avons pas choisi les poids de chaque élément. Nous les avons déduits des relations entre ce que les individus de nos enquêtes déclarent et leur profil socio-économique individuel.

La carte que nous obtenons reflète et agrège de grands faits connus de la géographie française. Les conditions socio-économiques sont ainsi plus favorables à la satisfaction de vie autour des grandes métropoles (Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Strasbourg, etc.) – les neuf plus grandes métropoles représentant aujourd'hui 60 % du PIB du pays. Notre carte met en évidence que la diffusion territoriale de cette richesse produite est très variable. Celle-ci est particulièrement faible dans le Sud-Est, l'arrière-pays de Toulon ou Nice semblent peu profiter de la présence de ces grandes villes, de même qu'une grande partie du Nord reste à l'écart du dynamisme de Lille. Le centre du pays, la fameuse « diagonale du vide » se lit bien sur notre carte : entre Bordeaux et Strasbourg, on ne rencontre que peu de villes de plus de 100 000 habitants au rayonnement important hormis Dijon. L'Île-de-France apparaît comme particulièrement bien positionnée, à l'exception de Paris même et d'une partie de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, du fait d'importantes poches de pauvreté. Cette représentation met en lumière les limites de l'opposition entre une France urbaine et une France périphérique. Certaines campagnes tendent à s'intégrer de fait dans des espaces métropolitains, tandis que des espaces urbains, comme les villes moyennes ou les grands ensembles, cumulent les obstacles sociaux-économiques au bien-être et des dynamiques en berne.

Un indicateur de la confiance

Nos travaux ont mis en évidence le lien fort qui va de la confiance interpersonnelle aux comportements de vote. Pour se faire une idée du niveau de confiance au niveau communal, nous empruntons ce chemin dans le sens inverse : connaissant à la fois le profil socio-démographique des communes et les votes au premier tour de l'élection présidentielle de 2017, nous pouvons estimer le niveau moyen de confiance dans la commune. Nous constatons ainsi que les électeurs qui ont choisi Marine Le Pen expriment en moyenne un niveau de confiance envers autrui faible, et inversement pour les électeurs de Jean-Luc Mélenchon, Benoît Hamon ou Emmanuel Macron (les électeurs de François Fillon sont assez neutres selon cette dimension).

Cette carte de la confiance telle qu'exprimée par le vote met en lumière une diagonale qui va de Calais à Marseille. Au sud-ouest de cet axe, la confiance domine. Au nord-est, c'est la défiance qui l'emporte le plus souvent, hormis l'Île-de-France. Cette structuration recoupe assez largement celle de E. Todd et H. Le Bras en termes de structuration sociale héritée de traditions familiales ou religieuses (Algan, Cahuc 2016). La géographie de la confiance diffère ainsi significativement de celle de la satisfaction de vie, et répond à des logiques de construction et de transmission qui s'inscrivent dans un temps plus long.

Un outil d'analyse

En remontant à un niveau départemental, nous avons montré que le nombre d'événements organisés par les Gilets jaunes en décembre 2018 était plus fortement lié à un faible niveau de satisfaction qu'à un faible niveau de confiance. Ce constat a été un des points de départ des récents travaux du Conseil d'analyse économique sur le sujet^[64]. Ces travaux montrent que le sentiment de mal-être a partie liée avec d'autres formes de déprise dans ces territoires, en particulier la perte des services publics au niveau de l'agglomération, et la disparition des commerces de proximité qui vident les centres-villes de leurs lieux de sociabilité. En conséquence, le CAE recommande de changer assez largement l'orientation des politiques d'aide aux territoires prenant en compte dans les objectifs des métriques de bien-être, et non le seul développement économique.

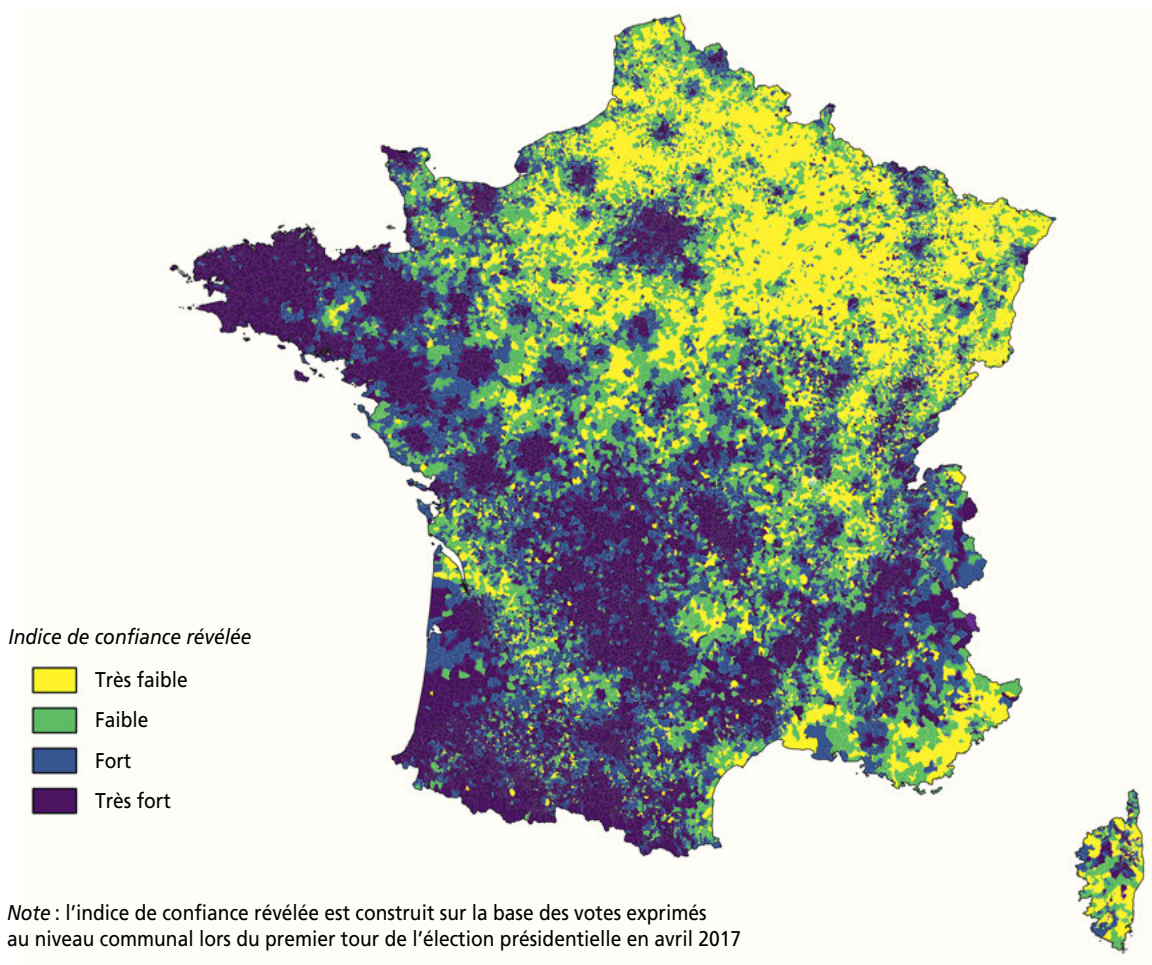


Fig. 7.14 – Carte politique de la confiance.

Sources : Observatoire du bien-être, Cepremap, Cevipof, Sciences Po.

7.1.4 MESURER LE BIEN-ÊTRE AU NIVEAU LOCAL

Ces travaux illustrent l'intérêt très concret qu'il y aurait à disposer de mesures du bien être à un niveau local. Le recueil de celles-ci ainsi que leur usage pour le pilotage de l'action publique au niveau des collectivités constituent d'ailleurs la première recommandation du CAE (Algan, Malgouyres et Senik, 2020). De fait, plusieurs collectivités ont commencé à se saisir elles-mêmes de ces outils, à l'image de l'Eurométropole de Strasbourg qui a conduit en 2019 l'enquête participative *Comment ça va ?* afin de mieux comprendre ce qui contribuait le plus au bien-être des habitants de l'agglomération. À bien des égards, la France est en retard en la matière. Au Royaume-Uni, l'*Office for National Statistics* fournit un ensemble de métriques de bien-être subjectif à un niveau local de manière régulière. Ces données sont aujourd'hui réutilisées par plusieurs services privés, qui les intègrent dans des comparateurs pour aider les personnes à choisir où se loger en fonction non seulement des prix de l'immobilier, mais aussi des temps de transport et du bien-être mesuré dans la localité. Parallèlement, le *What Works Wellbeing*, une structure aux missions comparables à celles de l'Observatoire mais de bien plus grande dimension, a mis au point un cadre d'analyse (*framework*) destiné à aider les collectivités de toutes tailles à construire des tableaux de bord du bien-être adaptés à leurs échelles et leurs besoins. Ces tableaux de bord combinent des données déjà mises à disposition par la statistique publique et des données collectées par les collectivités elles-mêmes afin de rester au plus près de leurs priorités.

Des démarches de ce type permettraient de mieux prioriser les actions des collectivités vers ce qui contribue le plus effectivement au bien-être des habitants. Elles fournissent également un outil d'évaluation plus approprié que les retombées économiques. À titre d'exemple, nous les avons mis en œuvre pour évaluer les retombées des Jeux olympiques de Londres (Dolan *et al.*, 2019) – avec un bilan mitigé pour la seule ville de Londres, mais au final positif si on intègre le reste du pays. Nous les avons également mobilisées pour estimer l'apport, toujours difficile à quantifier, des espaces verts en ville (Krekel, Kolbe, et Wüstemann, 2016). Cette dernière analyse souligne particulièrement que ce type d'équipement produit des gains qui, s'ils sont faibles à l'échelle individuelle, deviennent très significatifs quand on prend en compte le grand nombre des usagers. Elle montre aussi que ces outils permettent d'affiner le ciblage de ces politiques, en montrant que le gain de bien-être est particulièrement fort pour les publics peu mobiles, à commencer par les personnes âgées. Au-delà de ces coups de sonde, les métriques de bien-être subjectif ont un rôle à jouer dans la transition vers des espaces urbains à la fois plus agréables à vivre et plus respectueux de l'environnement.

7.1.5 BIBLIOGRAPHIE

- Y. Algan, E. Beasley, D. Cohen, M. Foucault et M. Péron, « Qui sont les Gilets jaunes et leurs soutiens ? », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2019-03, 2019.
- Y. Algan, E. Beasley, C. Senik, *Les Français, le bonheur et l'argent*, Opuscule du Cepremap, n° 46. Paris, Éditions rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, 2018.
- Y. Algan, P. Cahuc, *La société de défiance : comment le modèle social français s'autodétruit*, Opuscule du Cepremap, n° 9. Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2016.
- Y. Algan, C. Malgouyres et C. Senik, « Territoires, bien-être et politiques publiques », Paris, Conseil d'analyse économique, 2020.
- E. Beasley, et M. Perona, « Dimensions de la solitude en France », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2020-01, 2020.

- D. Behard, et P. Estebe, « Les villes moyennes, espaces en voie de disparition ? », *Libération.fr*, 2020.
- O. Berlioux, et F. Gintrand, « Pour les villes moyennes, demain, il sera trop tard », *Slate.fr*, 2014.
- B. J. L. Berry, et A. Okulicz-Kozaryn, « Dissatisfaction with City Life : A New Look at Some Old Questions », *Cities* 26 (3), 117-24, 2009.
- M. Burger, P. Morrison, M. Hendricks, M. Hoogerbrugge, « Urban-Rural Happiness Differentials Across the World », in J. Helliwell, R. Layard, J. Sachs and J.-E. De Neve, eds., 2020, *World Happiness Report 2020*, New York, Sustainable Development Solutions Network.
- P. Dolan, G. Kavetsos, C. Krekel, D. Mavridis, R. Metcalfe, C. Senik, S. Szymanski et N. R. Ziebarth, « Quantifying the Intangible Impact of the Olympics Using Subjective Well-Being Data », *Journal of Public Economics*, 177 (C), 1-1, 2019.
- P. Estèbe, « Petites villes et villes moyennes : une leçon de choses », *Tous Urbains*, n° 21 (février), 30-35, 2018.
- L. Flamand, C. Gilles, et A. Trannoy, « Les salaires augmentent-ils vraiment avec l'âge ? », *Note d'analyse* 72, Paris, France Stratégie, 2018.
- F. Gleizes et S. Grobon, « Le niveau de satisfaction dans la vie dépend peu du type de territoire de résidence », *Insee Focus*, 139, 2019.
- C. Krekel, J. Kolbe et H. Wüstemann, « The Greener, the Happier ? The Effect of Urban Land Use on Residential Well-Being », *Ecological Economics*, 121 (January), 117-27, 2016.
- L. Leker, « Emploi et Bien-Être », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2016-03, 2016.
- M. Péron et M. Perona, « Bonheur rural, malheur urbain ? », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2018-07, 2018.
- E. Raineau-Rispal et M. Perona, « Les femmes et le sentiment d'(in)sécurité », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2018-04, 2018.
- J.-M. Roux, « Crise des quartiers centraux, dans les villes petites et moyennes », *Tous Urbains*, n° 21 (février), 36-41, 2018.

8. Une histoire du bonheur en France

Rémi Pawin

8.1 Contribution des historiens à la compréhension d'une nouvelle question sociale

« Le bonheur est comme la vérole, pris trop tôt, il peut gâter complètement la constitution » écrivait Flaubert à sa maîtresse en 1853^[65]. Cette sentence peu amène signale immédiatement le décalage entre les représentations du XXI^e siècle et celle du XIX^e, qui l'associait à la bêtise ou à la paresse et avait relégué « l'idée neuve » de Saint-Just et des philosophes des Lumières. Aujourd'hui, le bonheur s'est imposé dans l'univers normatif dans la seconde moitié du XX^e pour devenir aujourd'hui la norme des normes, à l'aune desquelles se mesure la légitimité des valeurs^[66]. S'emparant de l'objet, des scientifiques ont construit, d'abord dans le monde anglo-saxon puis en France, un champ de recherches pluridisciplinaires, mêlant d'abord psychologues et économistes, bientôt rejoint par des sociologues, des cognitivistes, des chercheurs des sciences de l'éducation, des sciences du vivant et même quelques historiens. Il s'agira ici de présenter justement la contribution des historiens à cette nouvelle question sociale, en tentant de mettre en lumière les apports spécifiques de la discipline et de la méthode historique. Spécialiste du temps et des récits, des permanences et des évolutions, les historiens peuvent jeter un éclairage nouveau sur les enquêtes de bien-être subjectif. Historien culturaliste, je montrerai que l'historien appréhende le bonheur comme un récit, un ensemble de représentations et d'expériences mises en forme par les acteurs sociaux. Dans un premier temps, il s'agira de souligner que si le bonheur s'est imposé dans le ciel des valeurs, les conflits de définition et d'aspiration entre les différents groupes de Français sont nombreux et loin d'être résolus. Dans un second moment, on s'intéressera à l'économie et à la politique, deux topiques des récits sur le bonheur et l'on montrera l'évolution de leur influence sur le bien-être subjectif des sondés français.

8.1.1 CONFLITS DE DÉFINITIONS ET D'ASPIRATIONS

Les mots pour le dire

Le sacre du bonheur a conduit l'ensemble de la société française à adhérer à cette transcendance dans l'immanence. Cependant, ce n'est pas pour autant que tous les Français aspirent au même bonheur, bien au contraire. De fait, les définitions du bonheur ne sont pas congruentes et leur multiplicité produit des conflits d'aspiration entre différents groupes de Français.

Pour saisir et mettre en lumière les significations du bonheur en vogue dans l'espace social, leurs influences respectives ainsi que leurs évolutions de 1945 à 2010, j'ai construit un large corpus composite. En premier lieu, j'ai saisi l'ensemble des ouvrages publiés en France de 1945 à 2010 dont le titre comporte le mot bonheur ou un autre terme du champ sémantique afférent^a, soit plus de 11 000 volumes soumis à un traitement statistique quantitatif, parmi lesquels un échantillon intégralement dépouillé d'environ 400 documents, sélectionnés en fonction de critères de succès, de genres, d'auteurs et d'éditeurs. En second lieu, un ensemble de films à succès qui permettent d'établir la fréquence et l'audience des représentations mis à jour dans les ouvrages : environ 7 films par an, soit un total de près de 400 films. En troisième lieu, une centaine d'ouvrages publiés par des intellectuels influents dont le titre ne comporte pas le mot bonheur, mais dont le contenu en traite longuement. Ces travaux de la pensée critique (Erich Fromm...), d'économistes (Jean Fourastié...), de philosophes (Camus...) ou de psychologues (Françoise Dolto...) offrent l'occasion de mettre à jour des images du bonheur plus novatrices. L'analyse croisée de ces différents types de documents évite de se cantonner à un unique locuteur et permet, au contraire, de baliser l'ensemble des représentations du bonheur, forgées et diffusées par les divers acteurs sociaux. De surcroît, la profondeur chronologique sur laquelle s'étale leur production conduit vers une saisie des évolutions, toujours essentielle pour mieux comprendre les facteurs du changement socioculturel.

Dans les titres, bonheur est, de loin, le plus utilisé de 1945 à nos jours : généraliste et positif, il renvoie aussi bien aux sensations qu'aux sentiments, à la raison qu'à la passion.

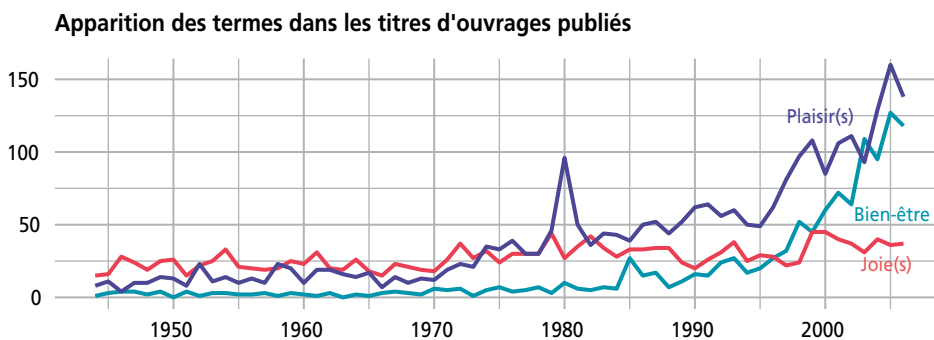


Fig. 8.1 – Bien-être, joie(s) et plaisir(s) dans l'édition entre 1945 et nos jours.

Source : Dépôt légal.

a. C'est-à-dire (par ordre alphabétique) : allégresse (aucun titre avec allégresse au pluriel), béatitude(s), bien-être, contentement(s), extase(s), félicité(s), gaité(s), heureuse(s), heureux, joie(s), jouissance(s), plaisir(s), satisfaction(s), sérénité(s), volupté(s).

La fréquence et l'évolution des autres termes témoignent de l'existence de routes principales et de voies secondaires du bonheur. « Bonheur » mis à part, « plaisir », « joie » et « bien-être » sont les plus employés mais ils ne sont pas exactement synonymes les uns des autres et chacun désigne une certaine idée de la bonne vie. La joie désigne un sentiment intérieur positif intense et plein ; elle avait, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, une connotation religieuse qu'elle a perdue au XX^e. Jusqu'en 1974, « joie » est plus utilisée que « plaisir ». Ce dernier est plus lié aux sens et désigne une expérience positive obtenue par un stimulus. Depuis 1974, l'écart n'a cessé de se creuser. Les logiques épicuriennes ont, en effet, gagné une reconnaissance sociale nouvelle dans la France du second XX^e siècle.

Le plaisir, ingrédient du bonheur ?

Épicure définit la philosophie comme une « activité qui procure la vie heureuse ». Mais les épicuriens sont devenus, depuis l'Antiquité tardive, la cible des moralistes chrétiens, critiques à l'égard du plaisir. Flaubert, dans le *dictionnaire des idées reçues*, donne le ton du XIX^e siècle à propos d'Épicure : « le mépriser ». Au XX^e siècle et jusqu'en 1968, les pages roses du *Petit Larousse* comportent cette citation d'Horace faisant référence aux « porcs du troupeau d'Épicure^[67] ». La pensée d'Épicure fait ainsi l'objet d'un contresens de la part des contemporains, qui l'associent au plaisir libéré et à la débauche. Au milieu du siècle, Marguerite Yourcenar est bien isolée à penser que sa philosophie constitue un « lit étroit mais propre ». Depuis, la pensée du philosophe du jardin a été largement revalorisée et a connu un regain d'intérêt, si bien que les magazines grand public de philosophie ou la presse dite féminine évoquent très souvent la conception épicurienne du bonheur pour justifier les plaisirs de la vie.

Cette importance plus grande du plaisir se laisse lire dans l'évolution des représentations du plaisir sexuel. Dans le rapport Simon de 1971, première étude d'envergure sur la sexualité des Français, les expériences sexuelles moyennes sont loin de témoigner d'une supposée « révolution sexuelle », tant sur le plan quantitatif que qualitatif^[68]. Cependant, il témoigne d'une plus grande licéité des plaisirs et, sans doute, d'une diminution de la culpabilité liée à la volupté et au désir. De même, si les pratiques du plus grand nombre ne connaissent sans doute pas de réelle révolution, les productions culturelles évoluent en revanche rapidement. Des ouvrages au titre explicite sont ainsi publiés, tel *L'onanisme ou le droit au plaisir*^[69], et les films à succès évoquent plus facilement les plaisirs, comme dans *Emmanuelle*, film érotique grand public et plus grand succès au box-office de l'année 1974, qui profite de l'abolition de la censure cinématographique décidé par Valérie Giscard d'Estaing^[70]. Cette plus grande permissivité explique sans doute que, dans les journaux intimes, la place de la sexualité va croissant : désormais, on peut plus facilement mobiliser cet ingrédient dans son roman personnel et les diaristes accordent une attention plus appuyée qu'auparavant à l'examen de leur vie sexuelle. Ce n'est plus seulement la vie sentimentale et intérieure qu'ils scrutent à la loupe et évaluent ; désormais, ils incorporent dans les récits leur sexualité. Si cette dernière est épanouie, leur bonheur semble augmenter.

Plus largement, la place du plaisir dans le bonheur a connu un essor marquant la fin du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle^a. Bien qu'il existe encore certains secteurs sociaux où il est de bon ton de dénier toute valeur aux plaisirs matériels ou sensuels, ils se sont réduits à la portion congrue et le plaisir s'est vu largement revalorisé. Tandis que la tradition philosophique a longuement opposé le plaisir, grevé de sa matérialité et perçu comme trop fugace, au bonheur, plus idéal et

a. Cf. *Infra* sur les sports « fun » et émergents.

durable, certains considèrent désormais que le bonheur est une forme de plaisir, celui que l'on peut éprouver sans stimulus extérieur, par la simple réflexion et contemplation. Ils arguent qu'au niveau du cerveau, il n'y a pas de différence entre les hormones relevant du plaisir et celles du bonheur.

Bien-être : les conflits autour d'une conception consumériste du progrès social

Troisième terme le plus utilisé dans les titres d'ouvrages sur la bonne vie, « bien-être » a, paradoxalement, pris le sens de bien-avoir et sa construction sémantique rend hommage à la conception éthique traditionnelle, qui veut que l'être soit plus digne que l'avoir. Depuis les années 1970, la signification du bien-être, jusqu'alors cantonnée au confort matériel, s'est enrichie et il renvoie désormais à un ensemble de pratiques consuméristes jugées agréables et centrées sur le corps, ainsi qu'à une dimension spirituelle. Son emploi de plus en plus fréquent dans les titres d'ouvrages (il a dépassé joie depuis 1995 et atteint presque le niveau de plaisir depuis les années 2000) manifeste le caractère aujourd'hui central de ce type de représentations du bonheur. De fait, la voie consumériste est le principal blockbuster du bonheur fabriqué et proposé aux citoyens, qui se pressent d'obtenir une place pour assister et participer, avec les autres mais dans les premiers rangs, au son et lumière de la consommation moderne. Toutefois, cette autoroute du bonheur consumériste ne fait pas l'unanimité et plusieurs conflits sont apparus pour remettre en question son bien-fondé. Pour les mettre en évidence, sera ici développée la polémique autour des indicateurs du progrès social.

D'une part, le PIB et sa force d'attraction témoigne de la vigueur d'un récit consumériste, qui n'a eu de cesse de se renouveler et de maintenir son emprise sur les représentations du bonheur. La mesure du PIB est inventée en 1934 par Simon Kuznets, calculée par l'Insee en France dès la Libération, et médiatisée à partir de 1962^[71] : visible et lisible, elle modèle partiellement les expériences et les attentes des acteurs, qui ont le regard rivé sur le récent et moderne indicateur synthétique. Dans ce cadre, le PIB est devenu synonyme de progrès social, dès les années 1960 empreintes d'économisme dans un grand nombre de domaines^[72]. Ce n'est d'ailleurs pas pure coïncidence si l'historiographie du temps se focalise sur l'histoire des prix et de la croissance^[73]. Les croyances de l'époque, qu'elles soient marxistes ou libérales, indiquent en effet le primat de l'économie, les infrastructures décidant des superstructures religieuses, politiques ou culturelles. Dès lors, le bonheur est, par beaucoup, jugé très fortement dépendant de l'économie, qui permet de consommer biens et services en nombre toujours accrus. Toutefois et d'autre part, cette corrélation entre revenu et bien-être, ainsi que cette voie consumériste du bonheur, est également fortement critiquée, témoignant de conceptions alternatives de la bonne vie : dès la création du PIB, ses détracteurs ont pointé les apories de cette mesure^[74] ; de même, la fabrique du récit consumériste et des technologies de consentement au changement social, a également été dénoncée dès les années 1960^[75]. Face à ces critiques à la fois sociale et écologiques et au moment où paraît le rapport *Halte à la croissance*, l'OCDE décide, dès 1972, de mettre en place un groupe d'experts internationaux pour construire de nouveaux indicateurs, afin de prendre en compte d'autres aspects de la vie^[76]. L'époque est en effet à l'essor des valeurs post-matérialistes mises en évidence par Ronald Inglehart^[77]. Ce dernier participe aux séminaires de l'OCDE, qui sont l'occasion de discussions animées, notamment entre chercheurs français et anglo-saxons.

Mais la réflexion sur les nouveaux indicateurs sociaux échoue, malgré l'institution par l'Onu de l'IDH en 1990 : l'Indice de développement humain (IDH) constitue ainsi une régression par rapport à l'ambition initiale. Après une longue éclipse, le conflit renaît dans les années 2000. Le Royaume-Uni retrouve là un rôle moteur, notamment avec Richard Layard (professeur

d'économie à la LSE, le conseiller de Tony Blair s'est également fait connaître du grand public grâce à *Happiness. Lessons from a New Science*). Un large débat public y a eu lieu en 2010, pour impliquer les citoyens dans la définition du bien-être sociétal : il s'agissait d'éviter de le définir par le haut et d'y inclure un grand nombre de paramètres, non seulement économiques, mais aussi écologiques, relationnels ou psychologiques, à la fois objectifs et subjectifs. Ce débat national a conduit l'Office national des statistiques anglais (ONS) à établir des statistiques sur le bien-être, afin d'offrir une nouvelle boussole aux décideurs politiques et économiques. Suivant une temporalité proche, Nicolas Sarkozy a constitué la commission Sen-Stiglitz-Fitoussi qui a rendu son rapport en 2009. Les auteurs y invitent également à mesurer des aspects non-économiques de la vie pour apprécier le progrès social^[78]. Mais ce rapport ne débouche pas sur un aussi large débat qu'au Royaume-Uni (en 2010 en France, le débat porte sur l'immigration et l'identité nationale) et l'Insee est loin de présenter des mesures aussi riches en ce domaine que l'ONS anglais. En revanche, l'OCDE a, elle aussi, relancé les programmes de recherche sur les indicateurs et le projet *Better Life Index* retient onze dimensions importantes de la vie, à la fois économiques, écologiques, sociales et relationnelles, mêlant variables objectives (par exemple la taille du logement) et subjectives (l'avis sur le logement). Cet instrument constitue la base de données la plus avancée dans le domaine du bien-être social.

Cette petite histoire des indicateurs et des institutions qui les portent signale ainsi le clivage entre l'économisme de certains et la volonté, exprimée par d'autres, de valoriser plutôt d'autres dimensions de la vie. Dans ce conflit, les années 1970 ont un rôle fondateur, puisqu'elles ont vu se construire les nœuds d'opposition et les points d'achoppement de ces récits dont les ramifications s'étendent jusqu'à nos jours. L'importance de ce moment se laisse également voir dans les conflits opposant différentes aspirations consuméristes.

Conflits d'aspirations consuméristes

Si le récit économique semble avoir plus d'influence sur le bien-être subjectif en France^[79], il ne faut pas en conclure que tous les Français adhèrent aux mêmes idéaux consuméristes, ni hier ni aujourd'hui. De fait, les conflits d'aspiration dans ce domaine et les différentes significations accordées aux objets existent de longue date. Dès les années 1950 et 1960, quand les pratiques de distinction intériorisées par la bourgeoisie invitent les plus aisés à se doter de manteau de fourrure et de tapis richement décorés dans leurs intérieurs, les ouvriers semblent majoritaires à refuser ces objets-signes lors d'une enquête de 1955^[80]. En revanche, ils souhaitent acquérir les commodités du temps (eau courante et électricité) et surtout, acquérir une télévision et une automobile. Cette préférence automobile se maintient jusqu'à nos jours^[81] et le mouvement des gilets jaunes a souligné récemment combien explosives pouvaient être certaines velléités de limiter ou de mieux contrôler l'usage de la voiture.

Comme l'ont montré nombre de penseurs, l'une des forces de la société de consommation est d'être capable d'intégrer (certains parlent de récupération) les critiques pour les transformer en produits de consommation. Dans les années 1960, l'une d'elles porte sur le manque de spiritualité de la consommation : il manquerait un « supplément d'âme^a » à la république des

a. Le thème du « supplément d'âme » trouve son origine dans Bergson (*Les Deux Sources de la morale et de la religion* (1932), Paris, PUF, 1982, 340 p., p. 331). Il a une audience importante dans les années 1960 et cristallise les attentes spirituelles, comme en témoigne notamment un discours de Chaban-Delmas (« il faut lui [la société de consommation] rendre un supplément d'âme »), cité par Baudrillard (*La société...*, op. cit..., p. 273).

consommateurs. Cette idée prend, au sens de Barthes^[82], chez ceux qui disposent déjà d'un niveau de vie leur permettant d'expérimenter les limites des divers objets disponibles. Dans ce cadre et sans pour autant se transformer en ascètes, certains Français aisés déjà habitués à la salle de bain et à l'automobile se tournent, dès les années 1970, vers d'autres biens ou services, fournis par un marché toujours en évolution et qui proposent désormais d'accéder à un supposé bien-être spirituel : le yoga et autres Qi-Gong remplacent la gymnastique, les produits bio les manteaux de fourrure et les *fixies* les grosses cylindrés. L'opposition entre les « bobos » et les « gilets jaunes » a récemment fait apparaître sur la scène médiatique ces nouveaux objets-signes témoignant d'un conflit d'aspiration contemporain^a.

L'une des nouveautés tient sans doute à la spécificité de la nouvelle forme prise par la distinction, qui n'a pas son pareil à l'échelle de l'histoire contemporaine. Les objets symboles de distinction vers lesquels inclinaient les classes aisées étaient auparavant des objets de luxe, rares et coûteux. Ici, c'est plutôt au contraire le relatif dépouillement qui devient marque de distinction, ce qui provoque sans doute l'incompréhension des classes populaires et un rejet plus massif, car étranger aux principales caractéristiques de la culture du pauvre^[83]. Sur le plan historique, l'idéal des « bobos » s'enracine sans doute dans les mouvements hippies et le mouvement communautaire, et a été récemment renouvelé par l'urgence écologique, qui a donné une nouvelle légitimité à un ensemble de pratiques semblant plus en harmonie avec la nature et renonçant à des gaspillages jugés inutiles, au profit d'une volonté de construction de liens avec autrui. Récemment, ces pratiques distinctives des bobos ont informé un conflit d'aspiration ouvert avec les gilets jaunes : ces derniers raillent les goûts bobos pour les vélos électriques, les graines germées et les sorties culturelles branchées, quand les premiers n'ont que mépris pour une supposée plèbe périurbaine d'extrême-droite perçue comme aliénée par leurs désirs de voitures et de blockbusters marchandisés.

Réussir et s'épanouir : deux chemins du bonheur en opposition

Les films à succès permettent également d'ébaucher la croisée des chemins du bonheur. Soutenu par l'essor de l'individualisme et le nourrissant à leur tour, les films mettent avant tout en scène le bonheur individuel. Rares sont, en effet, les films où les spectateurs sont invités à trouver leur bonheur dans l'action collective plutôt que dans leur quête personnelle : les héros, des films d'action comme des films intimistes, sont heureux de leur propre succès. Les modèles proposés par les films offrent aux spectateurs le chemin de la réussite, personnelle et sociale.

Dans la France du second xx^e siècle, le bonheur, c'est d'abord de réussir. La structure narrative des récits est un premier indice de cette conception du bonheur comme récompense du succès. Les histoires orales, écrites ou filmées transmettent des récits de réussite : l'immense majorité des récits mettent en scène un héros en lutte contre le malheur et le tragique vient de l'échec, tandis que la fin heureuse est issue du succès. L'idéal est donc de réussir tout en observant les règles sociales en vigueur, qui modulent les objectifs légitimes en fonction de l'appartenance sociale d'origine et des caractéristiques personnelles. Les auteurs d'ouvrages de développement personnel déploient systématiquement la technique du bonheur par la réussite. Les premiers, tels

a. Nous reprenons le terme « bobos » à David Brooks dans son sens originel aujourd'hui galvaudé (*Les Bobos*, F. Massot, Paris, 2000). Les bourgeois-bohème constituent une catégorie sociale dotée de capital économique, symbolique et/ou culturel et votant à gauche. Les « bobos » n'ont pas remplacé la bourgeoisie traditionnelle, qui se maintient, mais s'en distinguent par leurs modes de consommation, leurs représentations du monde et leur vote. Plus urbains, ils se recrutent au sein d'un vivier social un peu élargi et ont en général un moindre capital économique que la grande bourgeoisie.

Norman Peale et Joseph Murphy, écrivaient déjà des guides de réussite, celle-ci devant conduire au bonheur. En France, les auteurs sont rarement pasteurs et plus souvent médecins, ce qui les amène à accentuer cette importance de la réussite temporelle. Ce chemin du bonheur par la réussite repose sur la jouissance différée : le bonheur vient couronner un effort bien ordonné et s'obtient en fin de course, après l'effort.

Toutefois, les chantres de la réussite personnelle savent que celle-ci n'est pas toujours aisée à obtenir. Par conséquent, ils traitent tous de l'échec éventuel de nos projets. Pour y remédier, Norman Peale a, avec d'autres, lancé aux États-Unis la « pensée positive ». En France, l'expression « méthode Coué » qualifie ce type de technique de résignation positive, qui permet de se persuader que tout va bien. Dans une large mesure, les moralistes contemporains mettent à profit cette capacité humaine d'auto-suggestion et retrouvent l'aphorisme de Bussy-Rabutin : « quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a ». Pour surmonter l'échec, expliquent-ils, il faut emprunter le chemin de la résignation volontaire et trouver le moyen d'élaborer un récit positif des événements. Et les auteurs de nous conseiller la technique du verre d'eau, qu'il faut trouver à moitié plein et non à moitié vide. Depuis la fin du xx^e siècle, cette voie du développement personnel a reçu un puissant renfort en raison du développement de la psychologie positive, courant fondé par Martin Seligman en 1998 actuellement en pleine expansion.

Plus ancien, le modèle de la réussite propose donc le bonheur en bout de course, comme récompense du succès. Plus récent et moins concurrentiel, le modèle de l'épanouissement retrouve un proverbe attribué au bouddhisme et devenu célèbre selon lequel « le bonheur n'est pas le but, c'est le chemin ». Assez logiquement, ces deux modèles antagonistes sont en confrontation. Selon les tenants de l'épanouissement, l'objectif, c'est de suivre sa pente naturelle, comme une fleur épanouit ses pétales selon un processus spontané et non contraint, ni par la volonté, ni par des règles extérieures à l'individu. Avant 1945, le dépôt légal ne recense que 21 titres comportant « épanouissement ». Après guerre, la croissance est manifeste :

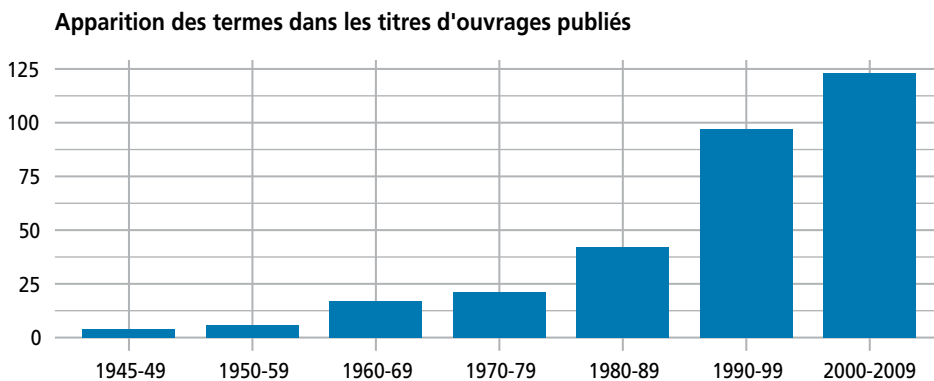


Fig. 8.2 – Épanouissement dans l'édition entre 1945 et nos jours.

Source : Dépôt légal.

Ses tenants insistent ainsi sur le bonheur que l'on obtient au moment même où l'on agit et non sur celui que l'on obtient après le succès. Ce sont donc les activités créatrices, artistiques ou ludiques qui sont valorisées et non plus les activités productives ou compétitives. L'épanouissement consiste à permettre à l'individu d'assumer ses propres désirs, de les réaliser, et de s'en contenter ; il se

distingue des techniques de résignation, puisqu'il invite à accroître ses aspirations personnelles. Les promoteurs de l'épanouissement s'inspirent notamment des travaux d'Erich Fromm, « psychologue humaniste » juif allemand lié à l'école de Francfort, né en 1900 et émigré aux États-Unis en 1934, dont les ouvrages sont traduits en Français dès les années 1950, et qui exerce une influence importante sur les jeunesses occidentales des années 1960-1970. Fromm valorise les activités productrices et spontanées et est l'instigateur du *Do It Yourself*. Il convient ici de remarquer la convergence des conseils de Fromm et des expérimentations des jeunes hippies, qui se passionnent pour les travaux manuels, afin de retrouver des sensations authentiques et un rapport direct à la matière. C'est d'ailleurs ce que suggère Agnès Varda dans *Le bonheur*, sorti en 1965 : les héros vivent en communion avec la nature et méprisent la société, considérée comme responsable de tous leurs maux. Pour Varda, la capacité de vivre en autonomie morale est un ingrédient indispensable au bonheur-épanouissement.

La capacité à aimer en est un autre, plus essentiel encore. Sur la question de l'amour, *L'art d'aimer* d'Erich Fromm, traduit en France en 1968 alors que le *Summer of love* a débuté aux États-Unis, rencontre également un large public. Fromm y préconise l'épanouissement des hommes par l'amour et le slogan « *Peace and love* », pourrait aussi servir d'épigraphe à ses théories. De nombreux Français, en commençant par les jeunes, éduqués et urbains, sont tentés par ce chemin du bonheur-épanouissement, qui oppose les tendances spontanées et authentiques de l'individu à l'artificialité du monde social, aux désirs imposés par les entreprises marchandes, aux normes sclérosées et archaïques et à la compétition généralisée. Ils souhaitent se libérer de l'influence pernicieuse de l'éducation, assimilée à un dressage castrateur, s'émanciper et devenir autonomes. Ce n'est d'ailleurs pas une coïncidence si l'épanouissement est sémantiquement rattaché à la nature, le terme venant en effet du lexique végétal : l'époque est à la valorisation de la nature contre une culture perçue comme pervertie, dénaturée et néfaste au bonheur des hommes.

Cet idéal de l'épanouissement s'exprime notamment dans le rapport au corps, comme en témoigne la fréquente locution « épanouissement sexuel ». L'attention au corps et aux plaisirs qu'il procure est celle qui anime les participants aux diverses méthodes du bien-être par le corps ainsi que ceux des nouveaux sports « fun », en plein essor à partir des années 1970. Le yoga peut être considéré comme le parangon de ces pratiques : il conjugue le souci corporel à l'attention psychologique. Dès 1970, « le nombre de ses adeptes ne cesse de croître : en 1975, si la courbe continue de monter, un Français sur deux sera yogi » ironise un journaliste du Monde, avant de décrire ce « phénomène social d'une ampleur extraordinaire » et de dresser le portrait « du client-type du cours de hata-yoga : trente-cinq quarante ans, situation aisée. Ambition de départ : “perdre des kilos” et “chercher à mieux se connaître soi-même” ». Pour ce dernier, le yoga est « équilibrant, décompressif » et « apparaît comme un dérivatif à la bombe, à l'absurde ». Sarcastique, l'article s'achève sur les propos d'une « secrétaire de trente-quatre ans » selon laquelle « le développement de la machine à laver fait éprouver un profond besoin de spirituel ». De fait, le yoga « explose » dans les années 1970 – avant d'être concurrencé, à partir des années 1980, par d'autres formes de gymnastiques douces, Tai-chi et autre Qi-qong – et les amateurs – majoritairement des amatrices – se recrutent principalement dans les classes moyennes supérieures des grandes villes.

Entre ces deux modèles antagoniques, les frictions sont fréquentes. Le chemin du bonheur-épanouissement oppose les tendances spontanées et authentiques de l'individu à l'artificialité du monde social, aux désirs imposés par les entreprises marchandes, aux normes sclérosées et à la compétition généralisée. Ils souhaitent se libérer de l'influence pernicieuse de l'éducation, assimilée à un dressage castrateur, s'émanciper et devenir autonomes.

8.1.2 DES TOPIQUES ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES DES ROMANS PERSONNELS

Au-delà de ces conflits d'aspiration, l'étude des représentations et des expériences du bonheur en France depuis la seconde moitié du xx^e siècle signale que les récits se construisent notamment à partir d'ingrédients économiques et politiques, ce qui donne l'occasion de mieux comprendre les résultats des enquêtes de bien-être subjectif sur la durée.

Économisme et satisfaction économique des sondés français au milieu des années 1970

En France, le poids de l'économie et du revenu semble plus affirmé qu'ailleurs. Cet économisme des Français signale peut-être la perte de vitesse plus accentuée que dans d'autres pays comparables des autres grands récits, notamment religieux. Tout se passe comme si, lors des enquêtes, les sondés français mobilisent plus souvent que les autres cet aspect de leur vie plutôt qu'un autre. Malheureusement, les sources historiques ne permettent pas de vérifier si ce matérialisme, qu'il ne s'agit nullement ici de déplorer ni d'encenser mais simplement de constater, est le résultat d'une déchristianisation plus précoce ou procède d'une autre raison liée à l'idiosyncrasie nationale. En revanche, elles permettent de mieux comprendre comment se construit la satisfaction économique en France au milieu des années 1970.

Une première manière de la mesurer consiste, comme dans les enquêtes de bien-être subjectif, à leur demander s'ils sont satisfaits de leur revenu. Les réponses sont évidemment contrastées, mais ce domaine est l'un de ceux où les sondés se déclarent le moins satisfaits, par rapport à l'ensemble de ce type d'étude (les sondés se déclarent plus satisfait de leur vie en général que de leur revenu), hier comme aujourd'hui^[84]. Jean Stoetzel a utilisé une autre manière de mesurer la satisfaction économique que celle des sondages de bien-être subjectif économique : il met en relation le revenu des sondés avec leur « estimation du coût des besoins de la vie (ECBV)^[85] », c'est-à-dire la somme qu'ils jugent nécessaire pour faire vivre leur foyer^a. L'auteur démontre que « la satisfaction économique, exprimée ici par le fait d'une estimation du coût des besoins de la vie inférieure au revenu de ceux qui la donnent, se trouve avoir une fréquence proportionnelle au logarithme du revenu^[86] ». En d'autres termes cela signifie que le revenu objectif détermine partiellement la satisfaction économique subjective, comme le montre la figure 8.3^[87].

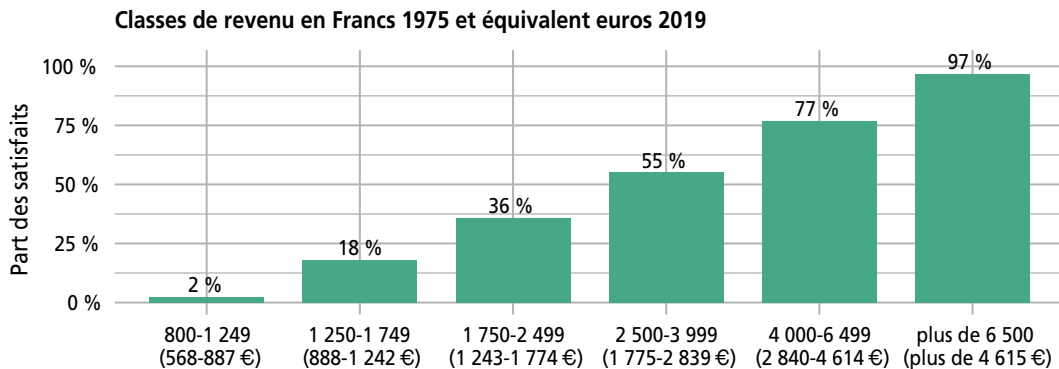


Fig. 8.3 – Les satisfaits de leur revenu en 1975.

Données : Stoetzel, 1976.

a. En ce sens, il rejoint les questionnements posés par l'École de Leyden depuis le début des années 1970.

Quand le revenu s'élève, les chances d'en être satisfait augmentent, signe d'un enracinement des jugements dans leur substrat objectif. Cependant la courbe souligne également la relative liberté du jugement par rapport à la réalité objective, dans la mesure où, excepté pour les classes extrêmes, les individus ne réagissent pas unilatéralement à un salaire donné. Ainsi ceux qui gagnent entre 2 500 et 3 999 francs sont-ils partagés : 55 % estiment que le coût des besoins de la vie est inférieur à cette somme, quand 45 % jugent au contraire que leur revenu n'y suffit pas. Comme le montre Stoetzel, l'ECBV est en effet une évaluation liée au revenu (les deux paramètres croissent ensemble), ainsi qu'à d'autres facteurs, tels que l'âge (l'ECBV des jeunes est supérieur à l'ECBV des plus âgés)^[88]. Mais à partir de 2 500 francs par mois – soit l'équivalent du revenu médian en 1975^[89] –, plus de la moitié des individus jugent que cette somme permet de satisfaire les besoins de la vie. *In fine*, 46 % de la population déclare un ECBV inférieur à ses revenus, ce qui, selon cette méthode de calcul, équivaut à une forme de satisfaction économique. Parmi les insatisfaits, les cadets et les aînés, les ouvriers et les inactifs sont statistiquement plus nombreux que les autres catégories^[90].

Fait intéressant, la satisfaction mesurée par la comparaison du revenu et de l'ECBV est donc plus forte que celle évaluée par les questions explicites des sondages sur la satisfaction économique^[91] : le biais de désirabilité sociale aurait, pourtant, dû produire un résultat inverse. Ce décalage révèle que le revenu canalise les possibilités de plainte : les conventions narratives et les matrices discursives permettent aux individus d'exprimer un mécontentement à l'égard de leur revenu, voire y sont invités. Contrairement à d'autres aspects de la vie, l'acteur est autorisé à s'en dire malheureux, hier comme aujourd'hui : une étude récente a ainsi montré que les sondés ont tendance à estimer, avec une remarquable régularité et quel que soit leur niveau de revenu, qu'il leur faudrait un surplus de 10 à 20 % pour être tout à fait à l'aise. De surcroît, ceci témoigne à la fois de l'importance de la réalité objective, qui détermine partiellement le niveau de satisfaction, comme des récits et de la culture dans la construction du sentiment, qui joue également un rôle essentiel.

Aux origines du déphasage bonheur privé/malheur public

Les enquêtes de bien-être subjectif témoignent d'une spécificité française : les sondés s'y déclarent plus qu'ailleurs expérimenter un certain bonheur privé mais estiment dans le même temps que la situation de la France n'est pas bonne ; de même, ils peuvent se dire relativement confiants dans l'évolution de leur situation personnelle, mais expriment de fortes craintes quant à l'avenir collectif^[92]. L'histoire permet de revenir aux origines de ce déphasage spécifique et de saisir le moment où ce récit s'est noué. Dans les années 1950, l'idée d'un déclin est particulièrement répandue, les représentations négatives sur l'évolution récente sont majoritaires et il faut attendre la toute fin des années 1950 pour que les sondés français aient l'impression d'avoir retrouvé le niveau de vie de 1939, tant personnellement que collectivement^[93]. Les deux appréciations sont en phase ; elles évoluent de manière forte dans les années 1960 : lors d'enquêtes rétrospectives sur l'année écoulée, les sondés déclarent majoritairement que l'année écoulée a été une bonne année pour la France comme pour eux-mêmes^[94]. Les non-réponses sont plus nombreuses vis-à-vis de la situation française, ce qui est assez logique compte tenu de l'ignorance relative des sondés, mais fait intéressant, le rapport entre les sondés déclarant une opinion positive et ceux déclarant une opinion négative est plus élevé s'agissant de la France que de la situation personnelle : tout se passe comme si les sondés avaient, à ce moment, l'impression que la situation de la France était presque meilleure que la leur. De même, les réponses des mêmes sondés témoignent d'un assez

haut niveau d'espoir personnel et collectif, puisqu'ils sont largement plus nombreux à croire que l'année qui vient sera encore meilleure que l'année écoulée, pour eux comme pour la France, le rapport entre les deux étant cette fois-ci à l'avantage du foyer, signe d'espoirs individuels plus prononcés.

Cette configuration des réponses évolue dans les années 1970. Souvent critiques à l'égard du niveau de vie et du revenu, qui fait partie, comme on l'a vu précédemment des domaines où il est licite de se plaindre, les sondés de 1976 se déclarent pourtant assez satisfaits de leur « conditions d'existence »^[95]. Pris globalement, ces sondages signalent un haut niveau de satisfaction, malgré la crise. L'opinion des mêmes sondés sur l'évolution de la « France et des Français » est, quant à elle, nettement plus négative et le récit du déclin semble emporter une large adhésion^[96]. De fait, la perception de la conjoncture française s'annonce, dès l'automne 1974, sous de tristes auspices. Par rapport aux réponses à la même question posée dans les années 1962-1971, le reflux des opinions sereines est manifeste^a. À partir de 1975, les difficultés économiques ne sont plus jugées passagères mais chroniques. À la question fermée : « Parmi les issues possibles à la situation économique actuelle (inflation, prix, emploi), quelle est celle qui, pour vous, est la plus vraisemblable » ? 13 % des sondés choisissent une version optimiste selon laquelle « le système économique des pays comme la France se rétablit sans trop de mal de la situation actuelle », 17 % préfèrent l'option médiane selon laquelle « on sortira de la situation actuelle, mais il y en aura d'autres du même genre », tandis que 70 % pronostiquent « l'effondrement du système économique des pays comme la France ». La fortune des déclinologues des années 2000 et des collapsologues contemporains trouve sans doute ici son origine : ils ont su tirer parti d'un large public particulièrement angoissé par l'évolution de la France, tout en estimant, à titre personnel, que leur situation restait satisfaisante.

La partition de l'enquête de 1975 varie selon la couleur politique : 83 % des électeurs de Mitterrand désignent l'option pessimiste, 6 % la version la plus rose et 17 % l'intermédiaire. Mais ceux de Giscard d'Estaing, pourtant les plus optimistes, sont 57 % à voir dans la situation présente un « effondrement du système »^[97] : les réponses des sondés indiquent que l'idée d'un malheur public est déjà largement répandue. À propos de la situation personnelle, les prévisions sont, en revanche, plus positives, surtout si la question ne porte pas sur l'économie : en 1976, les sondés sont pessimistes à propos de leurs concitoyens (11 % d'optimistes et 74 % de pessimistes, 15 % de non-réponses) ; ils le sont déjà moins s'agissant de leur propre « niveau de vie » (28 % d'optimistes, 36 % de pessimistes, 36 % de non-réponses, ces dernières accusant la grande incertitude qui pèse sur l'avenir) ; mieux encore, ils ont une vision optimiste de leur « bonheur personnel » (41 % contre 13 % de pessimistes et 46 % de non-réponse)^[98]. Si leur situation personnelle semble bien incertaine, ils sont nombreux à espérer échapper à la catastrophe annoncée. Toutefois, les Cassandre semblent avoir convaincu d'une tendance au malheur public puisqu'ils ne sont que 15 % à ne pas répondre à la question concernant « les Français » et 74 % à formuler une prophétie inquiète. Plusieurs autres enquêtes soulignent à la fois la force des récits négatifs sur le sens de l'histoire collective *et* l'espoir d'un progrès personnel^[99]. Le déphasage entre une impression négative sur le destin et les expériences collectives – perçues de manière négative – et personnelle – perçues de manière plus positive – apparaît donc dans les années 1970.

a. En septembre 1974, 8 % de la population sondée « pense que, dans les prochains mois, la situation économique de la France va s'améliorer », 32 % que la conjoncture est stable et 50 % que « la situation de la France va se détériorer ». *Sondages*, 1974. À titre de comparaison, la même question a été posée à douze reprises entre 1968 à 1971. En moyenne, 21 % des sondés choisissaient l'option optimiste, 35 % la stabilité et 25 % la « détérioration ».

En 1980, le deuxième choc pétrolier a des conséquences tragiques, le nombre de chômeurs ne cesse de croître et les grandes grèves ne sont pas parvenues à sauver la sidérurgie en France ; bref, les indices par lesquels les citoyens perçoivent la conjoncture sont à l'étiage. Malgré cela, la qualité de vie économique perçue au présent ne semble guère affectée par la crise, comme l'illustre une nouvelle enquête sur le budget : en 1980, seuls 8 % des sondés déclarent qu'« [ils] n'arrivent pas à joindre les deux bouts », 56 % qu'ils y « arrivent juste », 29 % qu'ils n'ont « pas de difficultés » et 2 % qu'ils sont « larges » (5 % de non-réponses)^[100]. Le libellé est un peu différent de celui du début des années 1970, mais la signification est identique et les réponses indiquent même une diminution de la pauvreté subjective. En revanche, les attentes collectives sont empreintes de défiance et, à nouveau, l'horizon commun apparaît plus assombri encore que le personnel^[101].

Comprendre ce déphasage implique sans doute de revenir sur l'évolution des grands récits en circulation dans l'espace social. Sur le plan politique, la diffusion des critiques du monde soviétique dans la seconde partie des années 1970 contribue largement à cette idée d'une conjoncture collective déclinante^[102]. Désormais, les lendemains ne chantent plus et les socialistes et communistes alliés pour les élections municipales de 1977 sont les derniers à prétendre « changer la vie » des citoyens^[103]. La technique et la politique ne sont plus guère jugées susceptibles d'améliorer le quotidien, si bien qu'au début des années 1980 l'incertitude ternit les récits de nombreux acteurs : les expériences restent dans l'ensemble positives, mais les croyances dans le déclin potentialisent et amplifient les inquiétudes. En 1983, la déception liée à la rigueur vient renforcer le pessimisme des Français de gauche : la victoire de François Mitterrand avait sonné le réveil de l'espoir ; deux ans plus tard, la rigueur vient l'enterrer et la déception face aux promesses non tenues du socialisme de gouvernement se propage progressivement dans cette partie du corps social. Les événements consécutifs de la fin de la Guerre froide viennent, dix ans plus tard, désenchanté sa frange plus libérale, qui avait, quant à elle, nourri l'espérance d'une amélioration rapide de la situation globale dans un monde libéré du communisme : la fin du monde bipolaire ne débouche pas sur un nouvel ordre mondial ni sur la disparition des conflits et des massacres de populations civiles. Au contraire, la guerre de Yougoslavie de 1991 à 1995 ou encore le génocide au Rwanda en 1994 font rapidement déchanter les espoirs placés dans la chute du communisme : ni l'Onu ni les USA ne peuvent garantir la paix mondiale et les pronostics positifs laissent place à l'amertume des attentes non comblées.

De surcroît, le regard porté sur le progrès se ternit également et explique en partie le déphasage public/privé. La période 1967-1974 connaît ainsi une diminution des espérances. Deux enquêtes identiques en 1967 et en 1974 signalent cette inflexion : en 1967, 35 % de l'échantillon estiment qu'en l'an 2000, l'espérance de vie aura atteint cent ans ; en 1974, ils ne sont plus que 17 %^[104] ; en 1967, 53 % estiment que, « dans vingt ans », « l'on vivra mieux que maintenant » ; en 1974, 25 %^[105]. Mais ces attitudes plus inquiètes face à l'avenir lointain n'entament pas la qualité des expériences présentes. D'ailleurs, les observateurs, après avoir reconnu que les résultats du dernier sondage ne procèdent pas de la conjoncture économique perçue du premier trimestre 1974, le considèrent comme un « fait exceptionnel » : d'habitude, les Français ont plutôt tendance à grogner « ça va mal aujourd'hui », tout en espérant « ça ira mieux demain ». Pour les commentateurs, « l'évolution de l'opinion témoigne de l'impact qu'ont eu sur le public tous les grands thèmes – environnement, pollution, nuisances – qui mettent en cause la civilisation urbaine et industrielle^[106] ». Et les auteurs de citer comme exemple de prophéties catastrophistes celles de René Dumont, candidat écologiste. Considérant l'autonomie relative des représentations par rapport aux expériences, ce déclin du mythe du progrès dépend sans doute moins du choc pétrolier

que d'une évolution des croyances anticipant les difficultés. Cependant, le choc pétrolier, perçu rapidement, accélère ce processus en offrant un argument de poids aux Cassandre : cette sanction du réel nourrit les prévisions alarmistes.

La « crise » devient un label du destin collectif, et ce récit décliniste explique également le décalage entre les appréciations personnelles et collectives. Il suffit pour s'en convaincre de confronter les trois couvertures du magazine *Le Point*, lors de numéros présentant les résultats d'enquêtes sur le bonheur : en 1974, la une présente un dessin stylisé de la France sur lequel est inscrit « Où vit-on heureux en France ? » Dans les articles, quelques allusions à la moins bonne conjoncture économique et au pétrole montrent que le choc pétrolier a été perçu, mais la situation n'est pas étiquetée « la crise^[107] ». En 1976, la couverture présente toujours l'Hexagone, mais le bandeau qui l'accompagne pose désormais la question : « Depuis la crise, où vit-on heureux en France ? » En outre, les justifications de la réitération de l'enquête présentées dans le chapeau de l'article révèlent que, désormais, l'époque actuelle est celle de « la crise », dont les rédacteurs précisent qu'elle « a produit son plein effet en 1975 seulement » : « La rédaction du *Point* a décidé de renouveler cette enquête. Pourquoi ? Parce qu'il s'est passé bien des choses depuis deux ans. Et d'abord la crise, qui a modifié profondément la situation de l'emploi, certaines habitudes de consommation, notre façon de voir le présent et l'avenir^[108]. » Dans le numéro, les articles reflètent et nourrissent un sentiment de crise. En 1978, le même dossier à nouveau repris par *Le Point* ne vient pas signaler la fin de la crise, ainsi qu'en témoigne le classement des articles : « culture », « santé », « richesse », « agrément », « équipement », « insécurité » et « crise^[109] ». Le soubresaut conjoncturel devient donc « crise » dès 1975 et la réception critique ainsi que le succès du film de Coline Sereau *La Crise*, en 1992, vient signaler que l'étiquette de l'époque n'a pas changé depuis 1975. La diffusion dans l'espace social de récits de plus en plus négatifs sur la situation française et son évolution semble ainsi avoir enraciné un récit pessimiste sur l'histoire, qui permet de comprendre les réponses des sondés sur le destin de la France, alors même que leurs expériences personnelles restent positives. On a donc ainsi mieux compris l'origine et les raisons de ce déphasage entre appréciations individuelles et collectives, décalage qui se maintient jusqu'à nos jours au sein de larges groupes sociaux. La composante politique des réponses est également apparue : les sondés électeurs de VGE, candidat libéral, exprimaient déjà des opinions nettement plus confiantes que les autres, de la même manière que ceux qui soutiennent aujourd'hui l'actuel président.

Bonheur de gauche et bonheur de droite

Les études de bien-être subjectif révèlent régulièrement une différence d'appréciation entre les sondés de gauche et ceux de droite, les seconds se déclarant plus heureux que les premiers, en France comme dans la plupart des pays de l'Union européenne. La recomposition politique lié à l'apparition de LREM a modifié cette configuration, opposant, d'une part, les partisans du parti présidentiel, plus heureux et plus confiants, d'autre part l'extrême gauche et l'extrême droite, se déclarant moins heureuse, avec une extrême droite particulièrement peu confiante en autrui et repliée sur elle-même^[110]. L'historien peut sans doute jeter une nouvelle lumière sur ce clivage et sa réflexion est l'occasion de mieux comprendre comment se construit la tonalité des romans personnels et des récits de vie et comment s'élaborent les réponses des sondés.

Plus précisément et dans l'ensemble du monde occidental, le bien-être subjectif des militants révolutionnaires est inférieur aux autres. Au sein de la gauche, les communistes se déclarent donc moins « heureux » que les autres et, à droite, les conservateurs s'estiment plus souvent « heureux^[111] ». Tentons de comprendre ce clivage. Du point de vue des représentations, les

communistes français ont longtemps été critiques à l'égard du bonheur, considéré comme une mystification petite-bourgeoise : leurs récits sont plutôt focalisés sur le caractère tragique de la vie ouvrière et ils ne mettent que rarement l'accent sur le bonheur. Pour eux, « les temps heureux » se trouvent, non pas dans le présent, mais dans le futur – les lendemains qui chantent – ou, plus rarement, dans le passé – les grandes luttes politiques, tel le Front Populaire pour certains communistes des années 1960^[112]. Les communistes institutionnalisent l'expression et la mise en récit des souffrances individuelles, qui sont mises en relation avec le contexte socio-économique. À l'inverse agit le conservateur, soucieux de protéger le monde tel qu'il est et dubitatif vis-à-vis de la possibilité de construire une société idéale : sa défense de la société argumente autour de la qualité de vie qu'elle procure aux citoyens.

Dès lors, les perceptions du conservateur et du révolutionnaire sont intrinsèquement différentes. Tout se passe comme dans le célèbre exemple du verre d'eau : face à un verre d'eau rempli à moitié, les conservateurs ont plutôt tendance à le voir à moitié plein ; les révolutionnaires à moitié vide. Les conventions narratives différentes des divers groupes politiques ont ainsi modelé les expériences individuelles pour transformer leur saveur et les rendre plus ou moins heureuses. Ces conventions narratives et ces matrices discursives normalisées modifient la tonalité générale des sentiments face à une même réalité : lors des moments de retour sur soi et dans la sphère privée, le militant progressiste a plus tendance à noircir les traits du réel. Le conservateur, lui, chausse plus souvent des lunettes roses ; qui plus est, son pessimisme quant à la possibilité d'une société idéale lui permet de se résigner plus facilement, réprimant ainsi ses désirs jugés utopiques. Ses aspirations sont moins élevées et sa perception de la réalité quotidienne est plus apte à être ravie ; partant, son bien-être subjectif est plus élevé. Au contraire, le révolutionnaire, qui veut réaliser *ce qui n'existe pas encore*, a des attentes élevées et des expériences marquées par la déception des accomplissements passés : plus exigeant, son bien-être subjectif est moins bon. Par exemple, toutes les études montrent que le sentiment de liberté politique est propice au bonheur. Mais ce sentiment n'est manifestement pas corrélé à des conditions objectivables de liberté et dépend largement des regards que l'on porte et de normes nationales très divergentes au niveau mondial, comme l'illustre la figure 8.4 :

Le domaine de validité du bien-être subjectif permet de nuancer le tableau précédent : cet indicateur ne permet d'atteindre que le bonheur réflexif, celui qu'éprouve l'individu en situation de retour sur soi, et non les moments plus ou moins heureux. Que certaines croyances politiques ou religieuses conduisent à un moindre bien-être subjectif ne préjuge pas des bonheurs immédiatement éprouvés : rien n'indique que les révolutionnaires les expérimentent moins souvent que les autres. Au contraire, certains récits en circulation dans le monde communiste ont pu, sans doute, rehausser la saveur des récits de vie ouvrier. Dans les années 1950, l'ouvriérisme, en produisant une fierté ouvrière, a, sans doute, contribué au bonheur des ouvriers, en améliorant leur estime d'eux-mêmes. En outre, en offrant une possibilité de plainte, en canalisant les souffrances et en permettant de les extérioriser, les récits portés par le PCF, qui mettaient en lien les difficultés de la vie présente avec l'exploitation capitaliste, ont constitué une chance pour les classes populaires de mettre à distance cette souffrance. À tout le moins ont-ils permis à certains d'éviter la double peine de se sentir responsable – et donc coupable – de leur malheur. L'un des problèmes des récits libéraux est, au contraire, d'expliquer à chacun qu'il est le responsable de sa situation, en psychologisant à outrance le monde social et en rejetant, comme nulle et non avenue, les explications économiques et sociales^[114]. L'une des difficultés actuelles des classes populaires est peut-être de ne pas disposer de récit facilitant la mise à distance et la déresponsabilisation des souffrances

individuelles et la chance offerte par mouvement des gilets jaunes peut consister justement dans l’élaboration collective d’un récit offrant l’occasion de dépasser cette culpabilisation.

Liberté : « Dans de pays, êtes-vous satisfait ou insatisfait de votre liberté de choisir ce que vous faites de votre vie ? »

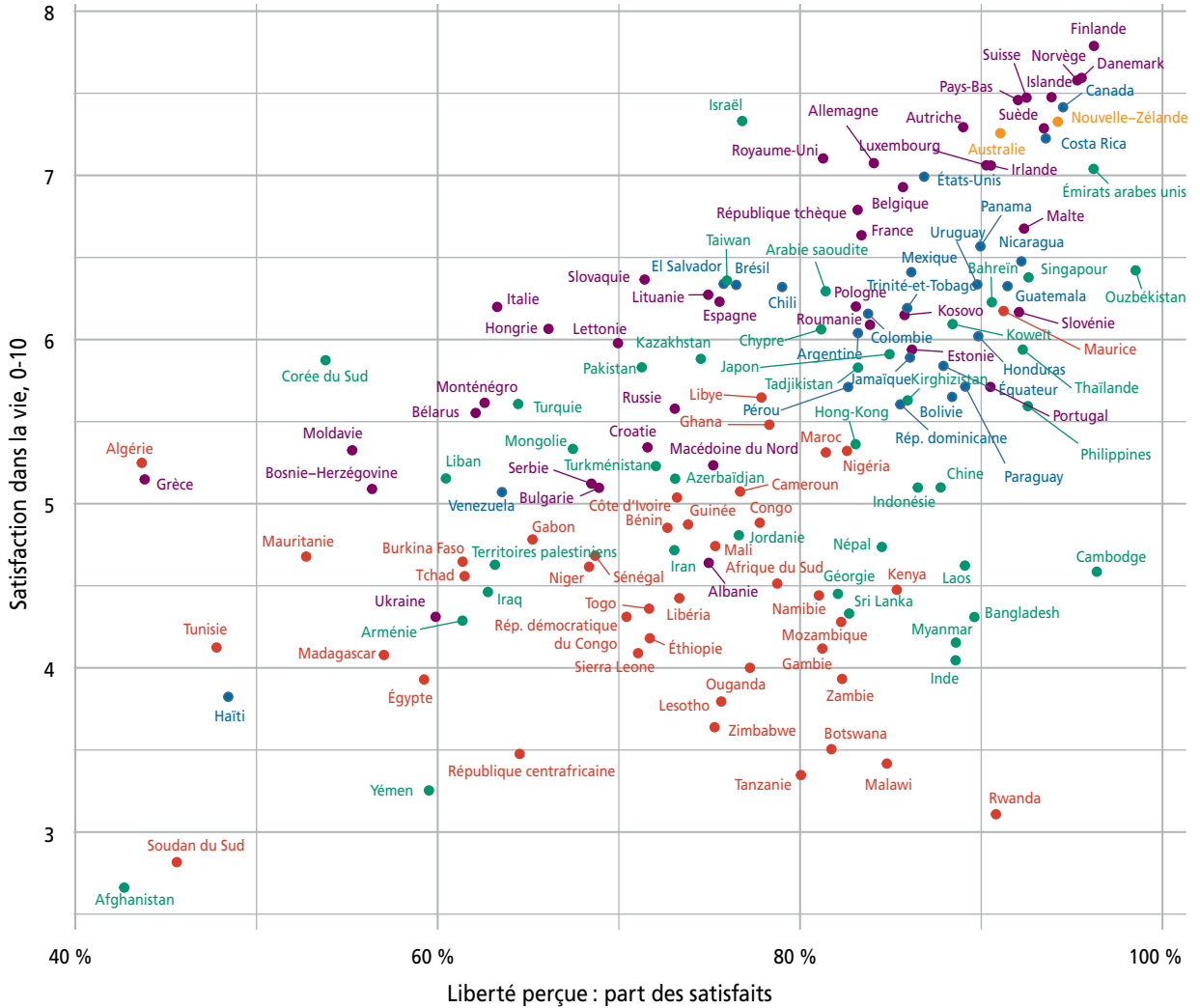


Fig. 8.4 – Liberté perçue et satisfaction dans la vie, 2017.

Données : Gallup World Poll, World Happiness Report 2020.

Cette variabilité extrême du sentiment de liberté et sa disjonction des conditions objectivables est manifeste en France, où les sondés sont plus nombreux qu’ailleurs, lors de questions ouvertes, à mentionner spontanément la liberté ou le fait de vivre dans un pays libre quand on leur demande ce qui compose leur bonheur^[113]. Or les conditions objectives qui permettent le surgissement de la sensation de liberté ne sont pas les mêmes pour un conservateur, qui les estiment réunies dans la France du second xx^e siècle, ou pour un révolutionnaire, pour lequel la vraie liberté est absente.

Le premier se réjouit de la liberté politique en France quand le second la décrie. Entre résignation et révolution, le bien-être subjectif est plutôt du côté de l'acceptation du réel.

De l'espoir, des élections et des sursauts du bien-être subjectif

Les différences entre le bien-être subjectif des citoyens de gauche et de droite témoignent à nouveau que cet indicateur incorpore une composante politique. Ce trait est également visible dans sa sensibilité à l'actualité politique, partie intégrante des récits. Par exemple, le baromètre du bien-être subjectif sursaute en juin 2017, juste après l'élection présidentielle^[115] : l'élection d'un nouveau président, qui plus un homme jeune et neuf, issu d'un nouveau parti et prétendant reconfigurer le champ politique français, a semblé donner des espoirs à certains groupes de sondés, qui se sont ainsi déclarés plus satisfaits que dans les précédents sondages. Là encore, la perspective historique permet d'éclairer ce constat.

D'une part, l'indicateur est partiellement informé par la couleur des récits sur l'actualité politique, aujourd'hui comme hier. En 1981, au moment de l'élection de François Mitterrand, le bien-être subjectif en France avait connu un sursaut encore plus sensible : on était passé de 70 % de très ou plutôt satisfait en avril 1981 à 79 % en avril 1982 au cours des deux vagues successives de l'*Eurobaromètre*. Les enquêtes sur la satisfaction politique sont encore plus nettes, comme on pouvait s'y attendre : 36 % de satisfaits en octobre 1980 avec seulement 26 % et 7 % de satisfaits chez les sondés qui se classent respectivement à « gauche » et à « l'extrême-gauche » et 53 % en octobre 1981, avec respectivement de 67 % et 65 %. À l'inverse, on trouvait 60 % de satisfaits chez les sondés de « droite » en 1980, mais seulement 46 % en 1981^[116] : ayant perdu les élections, la démocratie leur paraissait fonctionner moins bien qu'auparavant.

D'autre part, la sensibilité de l'indicateur à l'actualité politique témoigne aussi du rôle de l'espoir dans celui-ci et permet d'inférer le sens de la corrélation entre optimisme et bien-être subjectif, question toujours sensible dans notre champ de recherche (il est par exemple assez difficile de savoir si les heureux se mettent plus facilement en couple ou si le couple produit des individus heureux). En 1981 comme en 2017, l'élection d'un homme nouveau donne de l'espoir à de larges groupes de Français, qui ont, semble-t-il, cru sincèrement aux améliorations potentielles. Quelques temps plus tard – en 1983 pour Mitterrand, en décembre 2018 pour Macron^[117] – les espoirs sont douchés et l'indicateur enregistre une sensible baisse. Malgré l'absence de baromètre aussi précis, on pouvait déjà déceler cette particularité dans l'évolution des opinions sur les institutions de la V^e République, s'inscrivant en rupture avec celles de la IV^e et porteuse d'espoir dans les premiers temps^[118]. Signaler que l'espoir est l'un des ingrédients du bien-être subjectif n'a *a priori* rien d'original mais le clivage existant dans la tradition philosophique française, discipline qui exerce un magistère moral important dans la définition du bonheur, mérite qu'on le souligne. Depuis Jules Lagneau (« je n'ai de soutien que mon désespoir absolu^[119] »), un courant philosophique estime ainsi que le bonheur ne peut exister que dans le désespoir. Alain, élève de Lagneau, a transmis cette idée à toute une génération de khâgneux et futurs normaliens (parmi lesquels S. de Beauvoir), et plus largement aux innombrables lecteurs de ses célèbres *Propos sur le bonheur*. En un sens, Camus, dans le mythe de Sisyphe, qui s'achève par cette sentence désenchantée : « il faut imaginer Sisyphe heureux », est également un représentant de ce courant, dont on trouve des stolons plus récents chez A. Comte-Sponville^[120].

Contrairement à cette tradition philosophique, il semble donc que l'espoir influence fortement le bien-être subjectif et que le désenchantement l'affecte également. C'est que le baromètre témoigne

d'une adéquation plus ou moins importante entre les attentes et les expériences. Une expérience jugée prometteuse (une élection présidentielle) fait sursauter le bien-être. Mais elle contribue peu de temps plus tard à élever les attentes, créant un décalage difficile à combler, puisque les expériences suivantes ne parviennent souvent pas à réaliser ces espérances, entraînent une déception et, partant, une baisse consécutive du bien-être subjectif. Dès lors, on comprend l'aspect sinusoïdal de la courbe en fonction du temps et l'impression de balancier qu'elle peut susciter^[121].

Cet indicateur de l'équilibre dynamique entre les attentes et les réalisations que l'on nomme bien-être subjectif appelle la remarque finale de ce développement, d'ordre socio-linguistique. Un grand nombre de substantifs en français désignent le non-comblement des attentes – parmi lesquels déception, désillusion, désappointement, désenchantement, déconvenue, mécompte, dégrisement – mais aucun terme ne dit l'expérience positive qui déborde les attentes. Seul l'adjectif comblé et le substantif, peu usité en ce sens, comblement renvoient à l'idée d'une réalisation correspondant aux attentes. Mais ils désignent seulement l'adéquation entre les deux aspects et non l'espoir réalisé auquel s'ajouterait quelque chose en plus. Pour exprimer cette idée, il faut user de la locution heureuse surprise. De prime abord, le commentateur aurait beau jeu d'utiliser ce déséquilibre pour brocarder à nouveau le tropisme national au malheur. Mais ce serait oublier que, malgré nos recherches sur les principales langues parlées dans le monde, aucune ne possède non plus de terme antonyme de déception. Finalement, les Français ne sont peut-être pas si isolés dans leur propension à dire le malheur plutôt que le bonheur.

8.1.3 CONCLUSION : LES ANNÉES 1970 À L'ORIGINE DE LA CONFIGURATION ACTUELLE DES RÉCITS SUR LE BONHEUR

Qu'il s'agisse, d'une part, du nouveau rôle accordée au plaisir comme ingrédient du bonheur, de la discussion sur les différentes manières de mesurer et d'appréhender le progrès social, de l'apparition d'objets distinctif moins directement ostentatoires, de l'opposition entre la réussite ou l'épanouissement ; que l'on considère, d'autre part, les matrices discursives et les conventions narratives des romans personnels, l'apparition d'un biais de désirabilité sociale sur le bien-être et le maintien d'une possibilité de plainte offerte aux individus dans le domaine économique, le déphasage entre les appréciations individuelles et collectives ou encore le poids du politique, les années 1970 sont apparues comme centrales et fondatrices de la configuration actuelle des récits. Les nœuds qui s'y construisent ont, semble-t-il, ramifié jusqu'à nos jours et expliquent sans doute en partie les résultats des enquêtes de bien-être subjectif et les spécificités des réponses des sondés français. De même, l'étude des années 1970 jette un nouvel éclairage sur certains conflits d'aspiration contemporain mettant aux prises différents groupes sociaux, notamment celui ouvert par le mouvement des gilets jaunes.

Encadré méthodologique : le bonheur comme un récit : sources et méthodes de l'historien

L'apport de l'historien tient d'abord à la spécificité de la méthode historique. Le chercheur en histoire peut ainsi mobiliser des documents recelant des informations portant sur un temps plus long que les seules études de bien-être subjectif. Pour étudier les différentes représentations du bonheur et les manières dont il a été socialement construit, il a tout le loisir d'étudier les productions culturelles, notamment les ouvrages publiés et conservés par le dépôt légal. Mais puisque les livres ne sont pas les seuls dépositaires des représentations du bonheur, les historiens se penchent aussi sur les images ou les productions artistiques. Les arts plastiques peuvent ainsi témoigner de diverses visions du bonheur. De même, les images fixes – photographie – ou animées – films ou télévision – fournissent d'utiles gisements

documentaires collectés par la BNF, l'Ina ou le CNC. Dans la même veine, la musique et, plus particulièrement, les chansons offrent une entrée dans l'univers des représentations du bonheur. Grâce à l'ensemble de ces documents, les chercheurs en histoire peuvent mieux comprendre la genèse, le développement et la force des différentes idées du bonheur. Or les idées modifient le jugement que l'on porte sur sa vie et ce regard est l'une des composantes majeures de notre sentiment^[123].

Outre ce premier massif documentaire relatif aux représentations du bonheur, les historiens ont à leur disposition un second ensemble de sources qui ne se limitent pas aux seules enquêtes de bien-être subjectif et leur permet cette fois d'approcher les expériences du bonheur dans leur variété et leur diversité. En premier lieu, ils pourront utiliser l'ensemble des enquêtes sociales. Depuis le XIX^e siècle et particulièrement depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le bonheur a fait l'objet d'études de la part de sociologues, de psychologues, d'économistes ou encore d'anthropologues^[122]. De nombreuses enquêtes sociales locales, nationales ou internationales fournissent de données incidentes sur les sentiments des acteurs sociaux. Les organismes d'état, comme l'Ined ou le Credoc, ou des structures privées, comme l'Ifop ou la Sofres, se sont ainsi penchés à de nombreuses reprises sur divers aspects de la vie des citoyens et ont lancé des études qui regorgent d'informations pertinentes pour qui sait les trouver et les utiliser à bon escient. Souvent, les chercheurs ont posé des questions sur les vécus, sans forcément s'inscrire dans le cadre du bien-être subjectif, ni du bonheur^[124]. Mises en série, ces données aident à mieux comprendre comment se forment et comment évoluent les bonheurs des acteurs.

Le problème de ces documents tient au fait que les données brutes ne sont pas toujours disponibles et, surtout, qu'elles ne permettent guère de réellement comprendre comment se construisent les éléments au niveau de l'individu. Pour les compléter, les historiens ont à leur disposition des documents issus de la sphère privée : correspondances et journaux intimes. Les premiers constituent une source classique de la recherche historique quand l'utilisation de seconds est plus récente. Ces derniers nécessitent force précaution méthodologiques en raison de leur spécificité et de leur non représentativité. Mais cette limite n'interdit pas d'en faire usage pour mieux comprendre, en micro, comment s'est construit et a évolué le bonheur d'un ou de quelques individus. La compréhension fine d'une ou de quelques constructions individuelles spécifiques donne ensuite l'occasion de monter en généralité pour appréhender les paramètres déterminants du bien-être.

Ces documents et ces méthodes conduisent l'historien culturaliste à s'intéresser au bonheur comme un récit, confrontant représentations et expériences. De fait, dans le domaine du bonheur prime souvent le symbolique sur l'intrinsèque. Des conditions de vie identiques peuvent donner lieu à des interprétations tout à fait divergentes et à des appréciations individuelles très variées, selon les lieux, les époques et les sociétés. L'historien s'intéresse donc aux récits et à leur évolution à diverses échelles temporelles. Il se penche sur la fabrique des grands récits du bonheur et leur circulation dans l'espace social, sur la manière dont ces récits suscitent l'adhésion des acteurs, qui se les approprient et les intériorisent. Dans une perspective sémiologique issue du *linguistic turn*, il montre la primauté du récit, des représentations et des interprétations du réel sur leurs substrats matériels. Ceci est particulièrement manifeste à propos de l'argent et du revenu. En France, le revenu influence plus qu'ailleurs le bien-être subjectif. Mais, passé le stade de la pauvreté, ce qui est déterminant, c'est la position dans l'échelle des revenus plus que le pouvoir d'achat effectif^[125]. En d'autres termes, c'est l'idée que les individus se font de leur revenu, l'image de soi que le revenu renvoie à chacun qui est décisive, plus que les biens et services que le revenu permet (ou pas) de se procurer. Lors des enquêtes de bien-être subjectif, le sondé sommé de déclarer son niveau de « bonheur » ou de « satisfaction » sur une échelle qualitative ou quantitative mobilise ainsi un ensemble d'ingrédients, parmi lesquels sa représentation de son positionnement sur l'échelle sociale des revenus. Les réponses individuelles et agrégées, résultat d'un processus cognitif complexe, socialement construit et évolutif, témoignent de la vigueur de certains récits et normes sociales et culturelles.

Cette perspective culturaliste débouche, par exemple, sur une compréhension renouvelée du célèbre paradoxe d'Easterlin, qui soulignait dès 1974 que la croissance du PIB et du revenu ne conduisait pas à un accroissement du bien-être subjectif, alors même que le revenu est l'un des déterminants du bien-être à un instant T. Plusieurs travaux ont mis en évidence « le tapis roulant des aspirations », qui entraîne une élévation des attentes et ont souligné que le bien-être subjectif mesure l'adéquation entre les aspirations et les réalisations. Certes, mais il faut aussi pointer le rôle de la comparaison sociale, phénomène qui connaît des évolutions historiques, dans la construction du bien-être subjectif : le jour du sondage, le sondé ne compare pas tant sa situation avec ce qu'elle était précédemment, qu'avec celle de son groupe d'appartenance ou de référence. Dès lors, le bien-être subjectif dépend plus des représentations de l'échelle sociale et de la manière dont chacun s'y positionne que de la valeur absolue des pouvoirs d'achat. Pour améliorer le bien-être général, il ne suffit donc pas d'augmenter la richesse collective, mais il faudrait sans doute mieux la partager, afin de favoriser l'émergence de comparaison positive pour le plus grand nombre^[126].

8.1.5 BIBLIOGRAPHIE

- Alain, *Propos sur le bonheur*. Paris, Gallimard, 1928.
- Y. Algan, E. Beasley, C. Senik, A. Gethin, T. Jenmana et M. Perona, *Les Français, le bonheur et l'argent*. Opuscules du Cepremap, n° 46. Paris, Éditions rue d'Ulm, 2018.
- Y. Algan, E. Beasley, M. Perona et C. Senik, « Présidentielle : un choc d'optimisme », *Note de l'Observatoire du Bien être*, n° 2017-07, 2017.
- R. Barthes, « Qu'est-ce que ça veut dire le confort ? », *Les Temps modernes*, sept-oct 1972, n° 314-315, pp. 592-634.
- J. Baudrillard, *La société de consommation*, Paris, Denoël, 1970.
- S. de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Paris, Gallimard, p. 335, 1958.
- H. Bergson, *Les deux sources de la morale et de la religion* (1932), Paris, PUF, p. 340, 1982.
- D. Brooks, *Les bobos*, F. Massot, Paris, 2000.
- A. Burguière, *Bretons de Plozevet*, Paris, Flammarion, 1977.
- E. Cabanas et E. Illouz, *Happycratie. Comment l'industrie du bonheur a pris le contrôle de nos vies ?*, Paris, Premier Parallèle, 2018.
- A. Camus, *Le mythe de Sisyphe*, Paris, Gallimard, 1942.
- A. Comte-Sponville, *Le mythe d'Icare T.1 : Traité du désespoir et de la béatitude*, PUF, Paris, 1988.
- A. Ehrenberg, « Le malaise dans la société singularise la France », *Le Monde*, dimanche 25-lundi 26 avril 2010.
- F. Etner, *Histoire du calcul économique en France*, Paris, 1987.
- F. Etner, *Les comptes de la puissance. Histoire de la comptabilité nationale et du plan*, Paris, ed. François Fourquet, 1980.
- G. Flaubert, *Correspondance II*, Paris, Gallimard, 1980.
- M. Flonneau, *Les cultures du volant XX^e-XXI^e siècles. Essai sur les mondes de l'automobilisme*, Paris, Autrement, 2008.
- J. K. Galbraith, *Le nouvel état industriel : essai sur le système économique américain* [1966], Paris, Gallimard, 1968.
- A. O. Hirschman, *Bonheur privé, action publique* (1982, Princeton UP), Fayard, Paris, 1983.
- P. Jacquet, « Simon Kuznets : le père des comptes nationaux », *Le monde économie*, 17 mars 2009 et *Cinquante ans d'Insee : 1946-1996 ou la conquête du chiffre*. Paris, 1996.
- J. Jaffré, *L'opinion française en 1977*, Paris, FNSP/Sofres, 1978.
- B. de Jouvenel, « Niveau de vie et volume de consommation », in *Arcadie. Essais sur le mieux-vivre*, Paris, p. 170-204, 2002.
- S. Lyubomirsky, *Comment être heureux et le rester*, Paris, Flammarion, 2008.
- P. Mahé, R. Cannavo et P. Miler, *Les Français tels qu'ils sont. La fameuse enquête Ifop/France-Soir*, Paris, Fayard, p. 248, 1975.
- OCDE, *Mesure du bien-être social. Progrès accompli dans l'élaboration des indicateurs sociaux*, Paris, OCDE, 1976.
- V. Packard, *La persuasion clandestine* [1957], Paris, Calmann-Lévy, 1958.
- R. Pawin, « Le bien-être dans les sciences sociales : naissance et développement d'un champ de recherches », *L'année sociologique*, 2014/2, vol. 64, p. 273-294, 2014.
- R. Pawin, *Histoire du bonheur en France depuis 1945*, Paris, Robert Laffont, 2013.

- R. Pawin, *Trente Glorieuses, Treize heureuses ? Représentations et expériences du bonheur en France de 1944 à 1981*, Thèse sous la direction du Pr. Christophe Charle, Université Paris 1, 2010.
- R. Pawin, *Actualiser la sagesse Le bonheur dans les recueils de citations (France, 1945-1980)*, Hypothèses, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010.
- M. Perona, « Le bien-être des Français – décembre 2018 », *Note de l'Observatoire du Bien-être*, n° 2019-02, 2019.
- K. Pickett et R. Wilkinson, *The Inner Level*, London, Penguin Books, 2019.
- P. Simon, *Rapport Simon sur le comportement sexuel des Français*, Paris, René Julliard, 1972, 354 p.
- J. Stiglitz, *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, Paris, La Documentation française, p. 324, 2009.
- J. Stoetzel, *Les revenus et le coût des besoins de la vie*, Paris, Ifop, p. 140, tiré à part de *Sondages*, 1976.
- R. Veenhoven, *Conditions of Happiness*, Dordrecht, D. Reidel Publishing Company, p.197,1984.
- J.-R. Verdier, *L'onanisme ou le droit au plaisir*, Balland, Paris, p. 126, 1973.

9. Annexes

9.1 Contributrices et contributeurs

Dylan Alezra est assistant de recherche à l'Observatoire du bien-être du Cepremap.

Yann Algan est doyen de l'école d'affaires publiques de SciencesPo et directeur scientifique de l'Observatoire du bien-être du Cepremap.

Bruno Cautrès est chercheur au CNRS et exerce au sein du Cevipof de SciencesPo.

Daniel Cohen est professeur d'économie à l'École normale supérieure et directeur du Cepremap.

Sandra Hoibian est directrice du pôle Évaluation et société du Crédoc.

Iris Laugier est assistante de recherche à l'Observatoire du bien-être du Cepremap.

Rémy Pawin, spécialiste de l'histoire du bonheur et du bien-être, est professeur agrégé d'histoire, docteur en histoire contemporaine et membre du laboratoire Bonheurs (université de Cergy-Pontoise).

Madeleine Péron est chargée d'études au Conseil d'analyse économique. Elle était assistante de recherche à l'Observatoire du bien-être du Cepremap lors de la réalisation de certains travaux repris dans ce rapport.

Mathieu Perona est directeur exécutif de l'Observatoire du bien-être du Cepremap.

Luc Rouban est directeur de recherches au CNRS et exerce au sein du Cevipof de SciencesPo.

Claudia Senik est professeur à Sorbonne Université et à l'École d'économie de Paris, et directrice scientifique de l'Observatoire du bien-être du Cepremap.

9.2 Sources de données

9.2.1 ENQUÊTE EUROPÉENNE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'Enquête européenne sur les conditions de travail (*European Working Conditions Survey*, EWCS) est conduite tous les cinq ans depuis 1990. Elle porte sur les conditions et relations de travail de manière à donner une vision harmonisée du travail en Europe, d'identifier les tendances, populations à risque et progrès accomplis. Le champ de l'enquête s'est considérablement étendu, tant en termes de questions que de couverture géographique. La dernière enquête dont les résultats sont disponibles, celle de 2015, portait sur un total de 34 pays, avec 1 000 à 3 300 personnes par pays.

<https://www.eurofound.europa.eu/fr/surveys/european-working-conditions-surveys-ewcs>

9.2.2 ENQUÊTE EUROPÉENNE SUR LA QUALITÉ DE VIE

Les *Enquêtes européennes sur la qualité de vie* (*European Quality of Life Surveys*, EQLS) sont conduites tous les quatre ans depuis 2003 (2016 est donc la dernière vague en date). Elles recueillent une information harmonisée sur les conditions de vie objectives de citoyens européens et sur la perception qu'ils ont de leurs conditions de vie, de leur environnement proche et de leur vie en général. L'échantillon comprend entre 1 000 et 2 000 personnes par pays.

<https://www.eurofound.europa.eu/fr/surveys/european-quality-of-life-surveys>

9.2.3 ENQUÊTE CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS

L'enquête Conditions de vie et Aspiration est conduite semestriellement par le Credoc depuis 1978. Elle porte sur 3 000 personnes et comprend un ensemble de questions récurrentes ainsi que des modules thématiques en fonction de l'actualité et de commandes spécifiques.

<https://www.credoc.fr/offres/aspirations>

9.2.4 ENQUÊTE SUR LES RESSOURCES ET CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

Cette enquête statistique sur les Ressources et Conditions de Vie des ménages est une enquête annuelle de l'Insee. 16 000 logements sont concernés, avec une enquête en face-face sur les revenus, la situation financière et les conditions de vie des ménages. Il s'agit d'une enquête en panel tournant, renouvelé par neuvième chaque année.

En raison de l'important travail statistique requis pour sa mise en forme et la détermination des pondérations, elle est habituellement disponible dans l'année suivant celle de la collecte.

Présentation du dispositif par l'Insee et accès aux données via Progedo – Adisp.

9.2.5 ENQUÊTES CONDITIONS DE TRAVAIL ET CONDITIONS DE TRAVAIL ET RISQUES PSYCHOSOCIAUX

L'enquête Conditions de travail (CT) est menée depuis 1978 par la Dares tous les sept ans environ, afin de mesurer au mieux les conditions de travail, telles qu'elles sont perçues par les travailleurs eux-mêmes. Son contenu évolue donc avec les évolutions du monde du travail pour les cerner au mieux. Suite aux recommandations du Collège d'expertise réuni en 2009 sur le suivi des risques psychosociaux, l'enquête a été complétée par un pan de questions permettant d'évaluer ces risques au travail. Depuis 2013 les enquêtes Conditions de travail (CT) et Conditions de travail et Risques psychosociaux (CT-RPS) sont articulées et l'une ou l'autre est réalisée tous les 3 ans, en alternance.

9.2.6 ENQUÊTE RELATIONS PROFESSIONNELLES ET NÉGOCIATIONS D'ENTREPRISE (REPONSE) DE LA DARES

L'enquête REPONSE est menée tous les six ans depuis 1993 par la Dares permet de décrire les relations au sein des établissements ainsi que des institutions de représentation des travailleurs. Elle a pour objectif d'étudier les relations entre la direction, les représentants et les salariés dans

les établissements, les processus organisationnels, de négociation, de prise de décision et de circulation de l'information.

Depuis 2011, son champ est celui des établissements de 11 salariés ou plus du secteur marchand et associatif (hors agriculture) en France métropolitaine hors Corse : secteurs privé et semi-public, administrations publiques, hôpitaux publics, services domestiques aux particuliers, éducation non marchande.

Sources : *Présentation de l'enquête par l'Insee* et sur *le site de la Dares*.

9.2.7 ENQUÊTE SUR LA SANTÉ, LE VIEILLISSEMENT ET LA RETRAITE EN EUROPE (SHARE)

L'Enquête sur la santé et le vieillissement en Europe (*Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe*, Share) porte sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des personnes de plus de cinquante ans dans 27 pays d'Europe et Israël. Huit vagues ont été conduites depuis 2004, la plus récente ayant eu lieu à l'automne 2019. Pour chaque vague, 140 000 personnes sont interrogées,

<http://www.share-project.org/home0.html>

9.2.8 EUROBAROMÈTRE

L'*Eurobaromètre* est une enquête d'opinion conduite tous les six mois depuis 1973 pour le compte de la Commission européenne. Elle porte essentiellement sur l'opinion qu'ont les européens de l'Union, de son action et des enjeux, nationaux comme européens. Lors de chaque vague, l'enquête interroge approximativement 1 000 personnes dans chaque pays.

<https://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/index.cfm/General/index/general/doChangeLocale/locale/fr/curEvent/General.index/>

9.2.9 EUROPEAN SOCIAL SURVEY

L'*European Social Survey* est une infrastructure de recherche européenne qui conduit tous les deux ans une enquête sur les attitudes, croyances, avis et comportements des européens. L'échantillon compte 800 personnes pour les pays de moins de 3 millions d'habitants, au moins 1 500 personnes par pays pour les autres. Dans les travaux relatifs au bien-être subjectif, l'ESS est souvent mobilisé car elle est une des rares enquêtes européennes harmonisées à poser des questions sur la confiance interpersonnelle.

<https://www.europeansocialsurvey.org/about/>

9.2.10 PLATE-FORME « BIEN-ÊTRE » DE L'ENQUÊTE DE CONJONCTURE AUPRÈS DES MÉNAGES

L'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme) est une enquête de l'Insee qui interroge chaque mois 1 900 ménages sur la conjoncture économique, leur situation financière personnelle ainsi que leurs intentions d'épargne et de consommation. Depuis juin 2016, l'Observatoire du bien-être du Cepremap finance une plate-forme additionnelle, trimestrielle, de vingt questions sur le bien-être subjectif.

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/sourcelserie/s1208>

Le Baromètre de la confiance du Cevipof (Sciences Po)

Le Baromètre de la confiance est une enquête menée par le Cevipof (Sciences Po). La vague d'enquête a eu lieu en décembre 2018 et les premiers résultats sont parus dès janvier 2019. L'enquête comporte un échantillon de 2116 personnes, représentatif de la population française.

La mobilisation des Gilets jaunes

Les données utilisées pour mesurer l'intensité du mouvement des Gilets jaunes au niveau départemental proviennent de la carte interactive qui émane du site gilets-jaunes.com. Chaque groupe de Gilets jaunes avait la possibilité de géolocaliser son action (blocage de rond-point, opérations péages gratuits, barrages filtrants...) et de le relier au groupe Facebook correspondant. Nous avons pu extraire ces données depuis Google Maps, pour les dates du 17 novembre et autour du 20 décembre 2019. Pour mesurer l'intensité du mouvement dans chaque département, nous reportons le nombre de blocages pour 100 000 habitants.

Table des matières

Préface	3
1. Introduction	5
Pourquoi faire un portrait du bien-être en France ?.....	5
1.1 Les Français et le bien-être.....	6
1.2 Le Paradoxe français.....	7
1.3 Les Français et l'argent	8
1.3.1 La nostalgie du passé	9
1.3.2 Bonheur privé, malheur public	10
1.4 Bibliographie	11
2. Tableau de bord du bien-être en France	13
2.1 La France dans l'Europe du bien-être subjectif	13
2.1.1 Satisfaction dans la vie.....	13
2.1.1 Enjeux politiques	15
2.1.2 Santé	15
2.1.3 Nos relations.....	16
2.1.4 Travail	17
2.1.5 Confiance.....	18
2.1.6 Vision de l'avenir	20
2.2 Retour sur trois ans d'enquêtes trimestrielles	20
2.2.1 Une enquête unique en son genre	20
2.2.2 Un tableau de bord du bien-être en France	21
2.2.3 Un pays où il fait bon vivre ?	22
2.2.4 Quatre moments de la vie politique et sociale	26
2.2.5 Conclusion	30
2.3 Bibliographie	32

3. La France face au Covid-19	33
3.1 Heurs et malheurs du confinement.....	33
3.1.1 Une période difficile pour les jeunes.....	34
3.1.2 Le vrai luxe, c'est l'espace.....	35
3.1.3 Confinés, avec qui ?	37
3.1.4 Une forme d'apaisement ?	37
3.1.5 Bibliographie	39
3.2 Les impacts psychiques et politiques du Covid : une comparaison France, Allemagne, Royaume-Uni	40
3.2.1 Un choc inégalitaire.....	40
3.2.2 Les mesures gouvernementales.....	42
3.2.3 Comparaisons aux autres pays	43
3.2.4 Conclusion	48
3.2.5 Annexe : tables des régressions logistiques	48
3.2.6 Bibliographie	52
4. L'éducation.....	53
4.1 Le rôle de l'école dans le cycle de vie.....	53
4.2 Une école du bien-être et de la confiance ?	53
4.2.1 Les études rendent-elles heureux ?.....	54
4.2.2 Le diplôme et la confiance	56
4.2.3 Bibliographie	59
4.2.4 Annexe 1	60
4.2.5 Annexe 2	60
5. Bien-être au travail	61
5.1 Le bien-être au travail.....	61
5.2 La satisfaction au travail, une perspective européenne.....	62
5.2.1 Les Français et leur travail	62
5.2.2 Le travail et la santé	65
5.2.3 L'équilibre des temps de vie	67
5.2.4 Les conditions de travail	67
5.2.5 Les moyens et les dispositifs.....	70
5.2.6 Bilan.....	71
5.3 L'insatisfaction au travail	71
5.3.1 Insatisfaction vis-à-vis de l'emploi principal	72
5.3.2 Insatisfaction vis-à-vis de la vie professionnelle dans son ensemble.....	80
5.3.3 Annexes.....	83

5.4	Confiance et lien social au travail	85
5.4.1	Mesurer la confiance au travail	85
5.4.2	Confiance au travail, diplôme et catégorie socio-professionnelle.....	87
5.4.3	Les facteurs de la confiance.....	89
5.4.4	Confiance et bien-être au travail	90
5.4.5	Climat social, bien-être et défiance	90
5.5	Bibliographie	95
6.	Les seniors.....	97
6.1	Les seniors en Europe	97
6.1.1	Des retraités moins satisfaits	98
6.1.2	Destins nationaux, destins collectifs	100
6.1.3	Une perte de lien social ?	101
6.1.4	Le cas de la France.....	102
6.2	Le passage à la retraite	103
6.2.1	L'état de la recherche : des résultats ambigus.....	104
6.2.2	Le travail est-il un mal ?.....	104
6.2.3	La retraite rend-elle heureux ?	104
6.2.4	La situation en France.....	105
6.2.5	Bilan.....	111
6.3	Bibliographie analytique.....	112
6.3.1	Bien-être et âge.....	112
6.3.2	Retraite et santé physique et mentale	112
6.3.3	Méthodologie	113
6.3.4	Transitions vers la retraite et activités après la retraite	113
6.3.5	Publications du Cepremap.....	113
6.3.6	Rapports institutionnels.....	114
7.	Groupes sociaux et territoires.....	115
7.1.1	Portrait social de l'insatisfaction	116
7.1.2	Territoires du bien-être	122
7.1.3	Enjeux politiques d'une géographie du bien-être et de la confiance	125
7.1.4	Mesurer le bien-être au niveau local.....	129
7.1.5	Bibliographie	129
8.	Une histoire du bonheur en France.....	131
8.1	Contribution des historiens à la compréhension d'une nouvelle question sociale	131
8.1.1	Conflits de définitions et d'aspirations	132
8.1.2	Des topiques économiques et politiques des romans personnels	139

8.1.3	Conclusion : les années 1970 à l’origine de la configuration actuelle des récits sur le bonheur.....	147
8.1.5	Bibliographie	149
9.	Annexes.....	151
9.1	Contributrices et contributeurs.....	151
9.2	Sources de données.....	151
9.2.1	Enquête européenne sur les conditions de travail	151
9.2.2	Enquête européenne sur la qualité de vie.....	152
9.2.3	Enquête Conditions de vie et Aspirations.....	152
9.2.4	Enquête sur les Ressources et Conditions de Vie des ménages.....	152
9.2.5	Enquêtes Conditions de travail et Conditions de travail et risques psychosociaux	152
9.2.6	Enquête Relations professionnelles et Négociations d’entreprise (REPONSE) de la Dares	152
9.2.7	Enquête sur la Santé, le vieillissement et la retraite en Europe (Share) ...	153
9.2.8	Eurobaromètre.....	153
9.2.9	European Social Survey	153
9.2.10	Plate-Forme « Bien-être » de l’enquête de Conjoncture auprès des ménages.....	153
Notes.....		159

Notes

- [1] Algan *et al.* (2020), « Territoires, bien-être et politiques publiques ».
- [2] OCDE (2020), *Comment va la vie ? 2020 : Mesurer le bien-être* pour la dernière édition.
- [3] <http://www.oecdbetterlifeindex.org/fr>
- [4] Helliwell *et al.* (2020), *World Happiness Report 2020*, pour la dernière édition.
- [5] The Global Council for Happiness and Wellbeing (2019), *Global Happiness and Wellbeing Policy Report 2020*, pour la dernière édition.
- [6] Senik (2014), *L'économie du bonheur*.
- [7] Loi n° 2015-411 du 13 avril 2015 visant à la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques.
- [8] Service d'information du gouvernement, « Les nouveaux indicateurs de richesse », 27 octobre 2015 ; Service d'information du gouvernement, « Les nouveaux indicateurs de richesse », 19 octobre 2016.
- [9] Service d'information du gouvernement, « Les nouveaux indicateurs de richesse », 21 février 2018 ; Service d'information du gouvernement, « Les nouveaux indicateurs de richesse », 28 février 2019.
- [10] Algan *et al.* (2019), *Les origines du populisme*.
- [11] Pawin (2013), *Histoire du bonheur en France depuis 1945*.
- [12] Algan *et al.* (2018), *Les Français, le bonheur et l'argent*.
- [13] Algan *et al.* (2020), *op. cit.*
- [14] Senik (2014), *op. cit.*
- [15] Algan *et al.* (2018), *op. cit.*
- [16] Algan et Cahuc (2016), *La société de défiance*.
- [17] Pickett et Wilkinson (2019), *The Inner Level*.
- [18] Péron et Perona (2019), « Les femmes et le sentiment d'insécurité ».
- [19] Algan *et al.* (2017), « Présidentielle : un choc d'optimisme ».
- [20] Passeron *et al.* (2017), « Le pouvoir d'achat ralentit, le climat conjoncturel reste favorable »
- [21] Perona (2017), « Optimisme et inquiétudes ».
- [22] Algan *et al.* (2019), « Qui sont les Gilets jaunes et leurs soutiens ? ».
- [23] Perona (2019), « Le bien-être des Français – Décembre 2018 ».
- [24] Algan *et al.* (2019), *op. cit.*

- [25] Gleizes *et al.* (2019), « 3 % des individus isolés de leur famille et de leur entourage : un cumul de difficultés socioéconomiques et de mal-être ».
- [26] Beasley et Perona (2020), « Dimensions de la solitude en France ».
- [27] Lambert *et al.* (2020), « Logement, travail, voisinage et conditions de vie : ce que le confinement a changé pour les Français ».
- [28] Gandré *et al.* (2020), « Les inégalités face au risque de détresse psychologique pendant le confinement ».
- [29] Brouard et Vassilopoulos (2020), « Les effets sanitaires invisibles ».
- [30] Consortium Coconel (2020), « Confinement – Impact santé mentale ».
- [31] Consortium Coconel (2020), « Confinement – Conditions de vie ».
- [32] Algan *et al.* (2018), *Les Français, le bonheur et l'argent*.
- [33] Beasley *et al.* (2018), « Diplôme, revenus et confiance ».
- [34] Babès *et al.* (2020), « Les dommages collatéraux de la crise du logement sur les conditions de vie de la population ».
- [35] Safi *et al.* (2020), « La vie entre quatre murs ».
- [36] Recchi *et al.* (2020), « Confinement pour tous, épreuve pour certains Les résultats de la première vague d'enquête du projet CoCo ».
- [37] Ferragina *et al.* (2020), « Dans l'œil du cyclone. La société française après un mois de confinement ».
- [38] Barro *et al.* (2020), « The Coronavirus and the Great Influenza Pandemic : Lessons from the “Spanish Flu” for the Coronavirus's Potential Effects on Mortality and Economic Activity ».
- [39] Baker *et al.* (2020), « The Unprecedented Stock Market Impact of Covid-19 ».
- [40] Une description détaillée de ces résultats est donnée dans Flèche (2017).
- [41] Senik (2020), *Bien-être au travail : ce qui compte*.
- [42] Laugier (2020), « Étendue et perception de la violence au travail ».
- [43] Clark *et al.* (2010), « Effort and comparison income : experimental and survey evidence ».
- [44] Voir l'Annexe de cette section pour la formulation exacte des questions.
- [45] Enquête SRCV de l'Insee.
- [46] Ce qui est le cas de l'enquête SRCV de l'Insee.
- [47] Dernière estimation disponible de l'Insee, pour 2016.
- [48] Voir Coutrot (2018), « Travail et bien-être psychologique » sur le lien entre insécurité du travail, symptôme dépressif, limitation d'activité et état de santé diminué.
- [49] Voir aussi aux travaux de Fourquet *et al.* (2018), « Inutilité ou absence de reconnaissance : de quoi souffrent les salariés français ? » sur le manque de reconnaissance.
- [50] Beasley *et al.* (2018), « Diplôme, revenu et confiance ».
- [51] Nous montrons que cette dynamique caractérise aussi la France dans Beasley *et al.* (2018), « Le tournant de la quarantaine ».
- [52] Mayer *et al.* (1995), « An Integrative Model of Organizational Trust ».
- [53] Beasley *et al.* (2018), « Diplôme, revenu et confiance ».
- [54] Blanchflower (2020), « Is Happiness U-shaped Everywhere ? »
- [55] Algan et Cahuc, *La société de défiance*.
- [56] Blanchflower (2020), *op. cit.*

- [57] Nous reprenons ici largement le travail Péron *et al.* (2019), « Le Passage à la retraite ».
- [58] U.S. Health and Retirement Survey (HRS), the European Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe (Share), the Household, Income and Labour Dynamics in Australia (HILDA).
- [59] Gethin et Jenmana, (2017) « Du mal-être au vote extrême » ; Algan *et al.* (2019), « Qui sont les Gilets jaunes et leurs soutiens ? », Algan *et al.* (2019), *Les origines du populisme*.
- [60] Algan *et al.* (2020), « Territoires, bien-être et politiques publiques ».
- [61] Blanchflower (2020), *op. cit.*
- [62] Burger *et al.* (2020), « Urban-Rural Happiness Differentials Across the World ».
- [63] Behard et Estèbe (2020), « Les villes moyennes, espaces en voie de disparition ? », Berlioux et Gintrand (2014), « Pour les villes moyennes, demain, il sera trop tard », Estèbe (2018), « Petites villes et villes moyennes », Roux (2018), « Crise des quartiers centraux, dans les villes petites et moyennes ».
- [64] Algan *et al.* (2020), « Territoires, bien-être et politiques publiques ».
- [65] Flaubert, Gustave, *Correspondance II*, Paris, Gallimard, 1980, 1853, À Louise Colet.
- [66] Pawin, Rémy, *Histoire du bonheur en France depuis 1945*, Paris, Robert Laffont, 2013.
- [67] Pawin, Rémy, Actualiser la sagesse Le bonheur dans les recueils de citations (France, 1945-1980), Hypothèses, 2010, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, p. 37-47.
- [68] Simon Pierre (dir.), *Rapport Simon sur le comportement sexuel des Français*, Paris, René Julliard, 1972, 354 p.
- [69] De Jean-René Verdier (Paris, Balland, Paris, 1973, 126 p.).
- [70] Jaeckin, Just, *Emmanuelle*, France, couleurs, 1974.
- [71] Pierre Jacquet, « Simon Kuznets : le père des comptes nationaux », *Le monde économie*, 17 mars 2009 et *Cinquante ans d'Insee : 1946-1996 ou la conquête du chiffre* (Paris, 1996), esp 22-23.
- [72] Sur l'économisme des administrateurs et la rationalisation des calculs économiques au second xx^e siècle, cf. François Etner, *Histoire du calcul économique en France* (Paris, 1987) et *Les comptes de la puissance. Histoire de la comptabilité nationale et du plan* (Paris, ed. François Fourquet, 1980).
- [73] Avec le magistère de Labrousse et Braudel notamment.
- [74] Pour un exemple parmi d'autres, cf. Jouvenel, Bertrand de, « Niveau de vie et volume de consommation » in *Arcadie. Essais sur le mieux-vivre*, Paris, 2002, p. 170-204. L'article date de 1964.
- [75] Voir par exemple Packard, Vance, *La persuasion clandestine* [1957], Paris, Calmann-Lévy, 1958 ; Galbraith, John Kenneth, *Le nouvel état industriel : essai sur le système économique américain* [1966], Paris, Gallimard, 1968 ; Baudrillard, Jean, *La Société de consommation*, Paris, Denoël, 1970.
- [76] Les résultats sont publiés dans : OCDE, *Mesure du bien-être social. Progrès accompli dans l'élaboration des indicateurs sociaux*, Paris, OCDE, 1976.
- [77] Veenhoven, Ruut, *Conditions of Happiness*, Dordrecht, D. Reidel Publishing Company, 1984, p. 197.
- [78] Stiglitz, Joseph (dir.), *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, Paris, La Documentation française, 2009, 324 p.
- [79] Algan *et al.*, *Les Français, le bonheur et l'argent*, Paris, Rue d'Ulm éditions, 2018.
- [80] *Sondages*, 1956/2.
- [81] Flonneau, Mathieu. *Les cultures du volant xx^e-xx^e siècles. Essai sur les mondes de l'automobilisme*, Paris, Autrement, 2008.

- [82] « Qu'est-ce que ça veut dire le confort ? », *Les Temps modernes*, sept-oct 1972, n° 314-315, pp. 592-634. Barthes emploie une métaphore culinaire, celle d'une sauce qui peut prendre.
- [83] Nous reprenons cette expression de Richard Hoggart (*La culture du pauvre* (1957), Paris, Minuit, 1970).
- [84] Pour un exemple en 1975, Cf. Mahé, Patrick, Cannavo, Richard & Miler, Patrick, *Les Français tels qu'ils sont. La fameuse enquête Ifop/France-Soir*, Paris, Fayard, 1975, 248 p., p. 242 sqq. Pour l'ensemble des enquêtes de ce type disponible entre 1945 et 1980, Cf. Pawin, Rémy, *Trente Glorieuses, Treize heureuses ? Représentations et expériences du bonheur en France de 1944 à 1981*, Thèse sous la direction du Pr. Christophe Charle, Université Paris 1, 2010, chapitre 9.
- [85] Stoetzel, Jean, *Les revenus et le cout des besoins de la vie*, Paris, Ifop, 1976, 140 p., tiré à part de *Sondages*, 1976/1.
- [86] *Ibid.*, p. 14.
- [87] Construit à partir d'*Ibid.* Les pourcentages de satisfaits sont déterminés par la proportion d'individus de chaque classe de revenu déclarant un ECBV inférieur à leurs revenus réels.
- [88] *Ibid.*, p. 76.
- [89] 1978/2 et 3, p. 8.
- [90] Stoetzel, Jean, *Les revenus...*, *op. cit.*, p. 99.
- [91] Sur ces mesures plus explicites, cf. Pawin, Rémy, *Histoire du bonheur...*, *op. cit.*
- [92] Algan *et al.*, *Les Français...*, *op. cit.*
- [93] Pawin, Rémy, *Histoire du bonheur*, *op. cit.*, p. 243.
- [94] *Ibid.*, p. 243 sqq.
- [95] Jaffré, Jérôme (éd.), *L'opinion française en 1977*, Paris, FNSP/Sofres, 1978, p. 19. Baromètre de satisfaction économique construit à partir de la question suivante : « Dans l'ensemble, vous estimez-vous personnellement très satisfait, assez satisfait, assez mécontent ou très mécontent de vos conditions d'existence (revenu, emploi, logement, etc.) ? »
- [96] *Ibid.*, p. 20. Baromètre construit à partir des réponses à la question suivante : « Quand vous regardez la manière dont évoluent la France et les Français, avez-vous l'impression que les choses vont en s'améliorant ou au contraire ont tendance à aller plus mal ? »
- [97] *Sondages*, 1975/3-4, p. 12.
- [98] Trois questions fermées posées au cours de la même enquête, aux mêmes sondés : « En 1976, les Français vivront-ils mieux ou pas qu'en 1975 ? » ; « Pour vous, est-ce que ce sera une année meilleure ou moins bonne que 1975 pour votre niveau de vie ? Pour votre bonheur personnel ? » (*Sondages*, 1976/ 3 et 4, p. 23-27).
- [99] *L'Express*, 19-25/9/1977, p. 136-146 et *Eurobaromètre*, n°8, janvier 1978, p. 9.
- [100] « Dans quelle mesure est-il pour vous difficile ou facile de joindre les deux bouts ? » (*Eurobaromètre*, n° 13, juin 1980, p. 10).
- [101] *Eurobaromètre*, n° 16, décembre 1981, p. 2-5.
- [102] Voir la vague de mémoires autocritiques d'anciens membres du PCF dans les années 1970.
- [103] Slogan de campagne et hymne du parti socialiste en 1977.
- [104] *Sondages*, 1975/ 3 et 4, p. 102 sqq.
- [105] *Le Point*, n° 91, 17 juin 1974, p. 85.
- [106] *Ibid.*, p. 76.
- [107] *Le Point*, n° 68, 7 janvier 1974, notamment p. 36.

- [108] *Le Point*, n° 174, 19 janvier 1976., notamment p. 61.
- [109] *Le Point*, n° 294, 8-14 mai 1978, p. 91-102.
- [110] Y. Algan, E. Beasley, D. Cohen, M. Foucault, *Les origines du populisme*, Paris : Seuil et La République des Idées, 2019.
- [111] Veenhoven, Ruut, *Conditions...*, *op. cit.*, p. 260 et 357. Cette variation ne procède pas uniquement de la sociologie électorale et du contraste de richesse entre révolutionnaires et conservateurs mais se remarque aussi toutes choses égales par ailleurs.
- [112] Pawin, Rémy, *Histoire du bonheur...*, *op. cit.*, p. 43-4 et 197 sqq.
- [113] *Ibid.*, p. 181 sqq.
- [114] Le sociologue Alain Ehrenberg souligne l'importance d'une canalisation institutionnelle du mal-être : par ce biais, les inégalités et les souffrances ne sont pas « endossées comme un échec personnel », mais sont vécues « comme un destin collectif » (Ehrenberg, Alain, « Le malaise dans la société singularise la France », *Le Monde*, dimanche 25-lundi 26 avril 2010, p. 9). De même, la critique, parfois un peu rapide, de E. Illouz sur les sciences du bonheur a le mérite de pointer l'outrancière responsabilisation des classes populaires et malheureuses. (E. Cabanas, Edgar et Illouz, Eva, *Happycratie. Comment l'industrie du bonheur a pris le contrôle de nos vies ?*, Paris, Premier Parallèle, 2018).
- [115] Y. Algan, E. Beasley, M. Perona, C. Senik, « Présidentielle : un choc d'optimisme », *Note de l'Observatoire du Bien être*, n° 2017-07, juillet 2017.
- [116] *Eurobaromètre*, n° 16, décembre 1981, p. 12.
- [117] M. Perona, « Le Bien-être des Français – Décembre 2018 », *Note de l'Observatoire du Bien-être*, n° 2019-02, janvier 2019.
- [118] Pawin, Rémy, *Histoire du bonheur...*, *op. cit.*, p. 250 sqq.
- [119] Cité par Beauvoir, Simone de, dans *Mémoires d'une jeune fille rangée*, p. 335.
- [120] Camus, Albert, *Le Mythe de Sisyphe*, Paris, Gallimard, 1942 ; Alain, *Propos sur le bonheur*, Paris, Gallimard, 1928 ; Comte-Sponville, André, *Le Mythe d'Icare T.1 : Traité du désespoir et de la béatitude*, PUF, Paris, 1988.
- [121] Sur l'importance du balancier, cf. Hirschman, Albert O., *Bonheur privé, action publique* (1982, Princeton UP), Fayard, Paris, 1983.
- [122] Lyubomirsky, Sonja, *Comment être heureux et le rester*, Paris, Flammarion, 2008.
- [123] Pawin, Rémy, « Le bien-être dans les sciences sociales : naissance et développement d'un champ de recherches », *L'Année sociologique*, 2014/2, vol. 64, p. 273-294.
- [124] Pour un exemple parmi d'autres, voir Burguière, André, *Bretons de Plozevet*, Paris, Flammarion, 1977.
- [125] Algan, Yann *et al.*, *Les Français, le bonheur et l'argent*, Paris, Rue d'Ulm éditions, 2018.
- [126] C'est également la thèse de R. Wilkinson et K. Pickett dans leur récent ouvrage (*The Inner Level*, Penguin, 2019).

